■ la météo
Aujourd'hui, pluie et bruine pouvant se changer en neige et verglas. Possibilité d'un dégagement en soirée. Maximum: 30. Dimanche, nébulosité croissante avec possibilité de neige légère.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office fédéral VOL. LXIV - No 290 Montréal, samedi 15 décembre 1973 15 CENTS (Bas du Fleuve et Gaspésie: 20 CENTS)

Le système des libérations conditionnelles est à assouplir

— voir page 2

L'Est aussi doit porter le fardeau de l'escalade du pétrole *(Trudeau)*

par Claude Lemelin

OTTAWA — Le premier ministre Trudeau a indiqué hier aux Communes que le Québec et les provinces de l'Atlantique devaient être prêtes à quelque sacrifice financier pour soulager leurs consommateurs durement touchés par l'escalade des prix internationaux, si elles voulaient que la trésorerie fédérale y mettent du sien.

Pour la sixième journée consécutive, les ministériels ont été harcelés par l'opposition progressiste-conservatrice — M. Robert Stanfield en tête — qui cherche à faire admettre aux ministériels que les consommateurs de l'est ont le droit d'être protégés contre la hausse des prix pétroliers au même titre que les consommateurs de l'Ontario et des provinces plus à l'ouest, et cela même s'ils sont approvisionnés à même des sources étrangères plutôt que la production pétrolière de l'Ouest canadien, sources qui échappent donc au gel des prix imposé par Ottawa depuis le 4 septembre.

Il s'agit en quelque sorte d'un renversement des intérêts politiques. Les libéraux, qui ont la portion congrue des députés de l'Ontario, des Prairies et de la Colombie-Britannique défendant l'avantage que confère le gel aux seuls consommateurs de ces provinces, tandis que les progressistes-conservateurs, qui n'ont que deux députés au Québec (mais plus que la majorité de ceux des provinces de l'Atlantique) préconisant que cet avantage soit étendu, par le biais de la trésorerie fédérale, aux consommateurs des cinq provinces de l'est. La lassitude d'une fin de session aidant — comme, signalent certains chroniqueurs, les derniers jours de la grossesse de son épouse Margaret — le premier ministre Trudeau a paru vivement irrité, tout au long de la semaine, par les coups de trique des conservateurs. De sorte que, parce que M. Trudeau a vivement répliqué hier à certaines questions des tories, toute la basse-cour fédérale s'est mise à spéculer sur la mauvaise humeur du chef du gouvernement, tout comme le faisait jadis la cour de Louis XIV, après un "lever du roi" particulièrement maussade.

Après avoir rappelé encore une fois que son gouvernement avait déjà entrepris de venir en aide aux gens par la procédure d'indexation des prestations sociales et qu'il était disposé à discuter, lors de la conférence fédérale-provinciale des 22 et 23 janvier, des mesures supplémentaires d'assistance qui pourraient s'imposer dans l'est du pays, M. Trudeau a d'abord signifié au député conservateur de Terre-Neuve Elmer Mackay que la responsabilité fédérale à cet égard était partagée avec les provinces en cause. "La question est de savoir qui devrait payer la subvention, a dit M. Trudeau. Je ne crois pas que le gouvernement fédéral devrait postuler, comme le fait l'opposition officielle, que les contribuables de l'ensemble du pays devraient seuls subventionner les gens de certaines provinces.

Il me semble que les gouvernements provinciaux ont eux-mêmes quelque responsabilité, particulièrement si l'on tient compte du fait qu'ils ont

Voir page 6: Trudeau

Harcelé, Massé se fâche et réclame des explications

par Pierre O'Neill

QUEBEC — Le ministre des Richesses naturelles, M. Gilles Massé, digère mal l'attitude d'Ottawa et a demandé des explications sur les exportations de pétrole.

Couramment perçu comme le plus docile des ministres du gouvernement Bourassa, M. Gilles Massé a haussé le ton hier à l'Assemblée nationale. Il était harcelé par une opposition qui se réjouissait d'avoir entendu un ministre fédéral faire fi des prétentions du Québec concernant la stratégie à suivre pendant la pénurie de pétrole.

Deux jours plus tôt en Chambre, M. Massé avait catégoriquement affirmé qu'aucune compagnie du Québec n'exportait du pétrole aux Etats-Unis. C'est en regardant la télévision le lendemain qu'il a appris que la compagnie Golden Eagle exportait du pétrole et cela avec l'autorisation du gouvernement fédéral.

Identifiant le ministre des Richesses naturelles à quelques autres de ses collègues, le Parti québécois a conclu que M. Massé avait menti à la Chambre. Ce à quoi le ministre a humblement expliqué qu'il ne savait rien des exportations de la Golden Eagle avant d'entendre à la télévision les révélations de son homologue fédéral, M. Donald Macdonald.

Voir page 6: Massé

12 mois d'horaire d'été aux USA

La levée de l'embargo arabe sur le pétrole acquise à plus de 50%

d'après AP, Reuter et AFP

La levée de l'embargo séoudien sur le pétrole destiné aux États-Unis semble imminente et alors que l'entourage de M. Kissinger, arrivé hier à Ryad, évalue à "plus de 50%" les chances de voir dès janvier couler le robinet du pétrole arabe, les courtiers de l'affrètement à Londres signalent une possible reprise de l'exportation de pétrole au départ du golfe Persique.

Mais le besoin de pétroliers, qui a fait monter le taux d'affrètement des supertankers de 47.5 à 75 en une semaine, découle-t-il d'un discret assouplissement des restrictions?

La question est posée au moment où le ministre séoudien des Affaires étrangères, M. Sakkati recevant hier le secrétaire d'Etat, Henry Kissinger, à l'escale de Ryad, peu avant que ce dernier ne soit reçu par le roi Fayçal a reconnu publiquement que "M. Kissinger déploie des efforts sincères en vue de parvenir à un règlement du conflit du Moyen-Orient".

Tôt dans la journée, des rapports de presse attribuaient d'ailleurs au gouvernement du roi Fayçal l'intention de demander aux Américains une déclaration réaffirmant la nécessité d'un retrait d'Israël des territoires occupés, en échange de laquelle l'embargo serait rappelé.

L'optimisme ambiant, qui découle de la perspective de la conférence de la paix qui doit s'ouvrir mardi à Genève (voir aussi page 28), n'a toutefois pas empêché le Congrès d'adopter hier une loi imposant l'horaire d'été tout au long de l'année, et ce, en vue d'économiser l'électricité. Le document, approuvé par le Sénat et la Chambre des représentants, a été envoyé à la Maison-Blanche, et si le président Nixon le contresignait en fin de semaine, la loi sera appliquée dès janvier.

Au demeurant, des négociations sont en cours, portant sur une demande de participation accrue de la part des gouvernements koweïtiens et séoudiens dans des compagnies implantées dans ces deux pays. Mais la compagnie Gulf Oil se re-

Voir page 6: La levée



Le président de la commission d'enquête sur l'usage des drogues à des fins non médicales, M. Gérald LeDain, quitte la salle où, derrière les portes closes, il s'est entretenu du rapport final de la commission avec les journalistes avant d'aller le déposer officiellement aux Communes. (Téléphoto CP)

Le rapport Le Dain

Les usagers de drogues "fortes" doivent être obligatoirement traités

par François Barbeau

Pour régler le problème de la consommation illicite de drogues "fortes" au Canada, le rapport Le Dain, dont le dernier volume a été déposé hier aux Communes par le ministre de la Santé, M. Marc Lalonde, recommande que tous les narcomanes et usagers de drogues "fortes" présumés ou véritables, soient arrêtés par la police, soumis à un examen médical qui déterminerait leur toxicomanie, puis, dans le cas échéant, placés dans un internat de traitement pour une période de un à trois mois.

Cette recommandation ne touche que les opiomanes et les auteurs du rapport le précisent en écrivant: "Nous ne recommandons pas la contrainte dans les cas qui ne relèvent pas du droit pénal, pour instruire ceux qui ne prennent de la drogue qu'à l'occasion, surtout lorsque le risque de dépendance est minime, comme pour les hallucinogènes et les solvants volatils.

Les autorités devraient avoir de moins en moins recours au droit pénal contre l'usager de drogues à des fins non médicales. Toute autre politique serait futile.

Le traitement forcé d'un opiomane recommandé par trois des auteurs du rapport, deux ayant préparé des rapports dissidents (Marie-Andrée Bertrand, criminologue à l'université de Montréal, et M. Ian L. Campbell, doyen de la faculté des arts de l'université Sir George Williams), ne pourrait se prolonger au-delà d'une période de trois mois. Si, à la fin de cette période, le malade refusait la cure, il serait libéré.

Tout en s'opposant à l'extension du délit de simple possession, le rapport Le Dain, qui souligne que l'usage de certaines drogues est en voie de régression, les usagers ayant constaté d'eux-mêmes les dangers de ces drogues (les amphétamines, par exemple), ne voit pas qu'il faille nécessairement supprimer ce délit dans certains cas, comme celui des hallucinogènes forts inscrits comme drogues d'usages restreint à l'annexe de la loi des aliments et drogues.

Il faut d'autre part maintenir un certain équilibre entre le besoin de préserver la loi pour maintenir intacte la notion du danger de la drogue et les désavantages que la loi comporte.

Pour les autres drogues régies par la loi sur les stupéfiants, le délit de simple possession devrait être retenu pour à peu près la même raison que dans le cas des drogues d'usage restreint.

Les tribunaux, recommande le rapport, devraient s'abstenir le plus possible d'infliger l'emprisonnement aux toxicomanes, et la peine d'emprisonnement devrait être utilisée pour mieux faire respecter les conditions de mise en liberté. Dans le cas d'usagers de drogues fortes, cependant, la Commission recommande des peines de deux ans de détention pour simple possession de stupéfiants opiacés et de cocaïne.

Voir page 6: LeDain

L'alcool est la pire des drogues

L'alcool est infiniment plus nocif que toute autre drogue, et le tabac compte toujours parmi les principaux facteurs de maladie et de mort prématurée au Canada.

Le rapport final de la Commission d'enquête sur l'usage des drogues à des fins non-médicales, déposé hier aux Communes par le ministre de la Santé, M. Marc Lalonde, consacre de longs paragraphes aux méfaits de l'alcool et du tabac et souligne que tant que ces deux drogues, car elles en sont, seront d'usage courant dans toutes les sphères de la société et consommées par des personnes de toutes les catégories d'âge, il sera difficile d'établir le climat nécessaire au contrôle de l'usage des autres drogues.

Il serait donc souhaitable d'interdire toute publicité d'alcool, et dans ce but les auteurs du rapport recommandent l'adoption d'une loi fédérale obligeant les distributeurs de boissons alcooliques à mettre en garde les usagers contre les dangers d'une consommation excessive, comme dans le cas des cigarettes.

Parmi les tares sociales, peut-on lire dans le rapport Le Dain, "l'alcoolisme occupe une place à part... Les gouvernements expriment de l'inquiétude devant la situation, mais tant qu'ils tireront d'importants revenus de la vente de l'alcool, il sera permis de douter de leur sincérité."

Du tabac, le rapport dit: "Il crée un état de besoin tel que les usagers ont du

Voir page 6: L'alcool

■ au gré du temps

Choc en retour

Une étude commandée par le ministère de l'Education au démographe Louis Duchesne démontre que, depuis 1970, 23,000 élèves francophones sont passés à l'école anglophone.

On se rappellera que pendant près de deux siècles, les Canadiens français ont survécu à l'assimilation grâce à la revanche des berceaux. Puis soudainement, il y a eu une chute vertigineuse de la natalité. C'est alors que M. Lesage proposa aux jeunes Québécois l'idéal de la revanche des cerveaux.

Durant les années de la révolution tranquille, cette belle entreprise parut excitante. Hélas! aujourd'hui, on doit déchanter. Les cerveaux, pour être dans la ligne du progrès, se sont branchés sur l'électronique.

Or, comme l'on sait, les cerveaux électroniques n'entendent que l'anglais.

Albert BRIE

Le salaire des juges

Le PQ tient bon malgré la guerre d'usure

par Gérald LeBlanc

QUEBEC — Soumis au traitement de l'usure, les six députés péquistes sont parvenus hier encore à bloquer le projet de loi prévoyant une hausse de $5,000 dans le traitement des juges de juridiction provinciale.

Les chances du PQ semblent cependant minces de répéter l'exploit de la dernière session, en juillet 1973, alors que leur filibuster avait forcé le gouvernement à ajourner avant l'adoption d'un projet de loi identique.

Malgré le filibuster du PQ, ou plutôt le minibuster en raison de la disproportion des forces en présence, le gouvernement avait déjà fait adopter son projet de loi en deuxième lecture avant de le déférer à la commission parlementaire, hier soir.

Se relayant pour prendre le quart, les 102 députés libéraux comptent épuiser rapidement leurs 6 opposants péquistes, en siégeant de 10 heures à minuit, aujourd'hui, lundi, mardi et tant que durera la résistance péquiste.

Outre ce projet de loi modifiant la loi des tribunaux judiciaires, le gouvernement compte faire adopter, avant l'ajournement des Fêtes, les deux projets de loi sur les loyers, le projet touchant le décret de la construction, un projet technique sur les droits hydro-électriques de l'Hydro-Québec et quelques autres projets de portée locale.

Conjugué à l'atmosphère coutumière des fins de session, le filibuster du PQ pour empêcher la hausse du traitement des juges a donné lieu à des interventions loufoques et à un lapsus gênant pour le parrain du projet de loi, M. Jérôme Choquette.

Parlant en faveur du projet, M. Gaston Desjardins, député de Louis-Hébert, qui n'a pas caché sa disponibilité pour le portefeuille de la Justice au lendemain des élections, a conclut son discours en parlant de M. Choquette comme de l'honorable juge. "Pas juge encore, mais bientôt", a-t-il ajouté en voulant corriger son erreur.

"Je note que mon adjoint parlementaire a hâte que j'accède à la magistrature", lui a lancé M. Choquette.

Devant l'inquiétude simulée du PQ, M. Desjardins est revenu à la charge pour indiquer qu'il n'aspirait aucunement à devenir le ministre de la Justice. "Ce sont des journalistes qui ont couru après moi pour tenter de me faire dire que j'aspirais au ministère de la Justice mais je les ai évités et j'ai même évité de me rendre au Palais de justice le lendemain."

Le projet de M. Choquette propose une augmentation portant le salaire des juges de $28,000, à ce niveau depuis 1969, à

Voir page 6: Juges

Le Soleil échappe à Power Corporation

QUEBEC (Le Devoir) — A la suite de nombreuses démarches, accomplies personnellement par le premier ministre et le ministre d'État au conseil exécutif, M. Fernand Lalonde, le quotidien Le Soleil sera soustrait à Power Corporation et vendu à un groupe au sein duquel les propriétaires actuels, les frères Guy et Gabriel Gilbert, conserveront chacun 20 pour cent des actions, ou l'équivalent de $3.2 millions.

M. Bourassa a confirmé qu'une transaction est en cours; elle porte sur un montant de $8 millions.

La Caisse de dépôt et de placement du Québec se propose d'acheter un troisième bloc de 20 pour cent des actions dont la valeur atteint $1.6 million. L'Union régionale de Québec des Caisses populaires Desjardins a accepté de se porter acquéreur d'un quatrième bloc de 20 pour cent sous réserve de l'accord de son conseil d'administration.

La cinquième tranche serait partagée entre des hommes d'affaires de la région selon des modalités qui ne sont pas connues. Il s'agit de MM. Claude Pratte, actionnaire de Télé-Capitale, propriétaire de plusieurs postes de radio, directeur de Power Corporation et de la Banque royale; Pierre Côté, président de la Laiterie Laval et directeur de la Banque de Montréal; René Amyot, avocat, homme d'affaires et directeur de la Banque de la Nouvelle-Ecosse.

Le premier ministre aurait exercé de très fortes pressions sur MM. Guy et Gabriel Gilbert, respectivement président directeur général, et président du conseil et éditeur, afin de les amener à conserver une part dans l'entreprise dont ils étaient résolus à se départir en totalité.

Ils avaient décidé de vendre Le Soleil

Voir page 6: Le Soleil

Le Ralliement créditiste est partiellement reconnu

QUEBEC (par P. O'N) — Le Ralliement créditiste est devenu depuis hier un groupement partiellement reconnu à l'Assemblée nationale.

Jusqu'alors, les deux députés créditistes, Camil Samson (Rouyn-Noranda) et Fabien Roy (Beauce-Sud) étaient jugés comme de simples députés indépendants. Ils étaient ainsi privés des plus importants privilèges normalement consentis à des représentants d'un parti reconnu.

Au terme d'une entente entre les leaders parlementaires du Parti libéral et du Parti québécois, les deux créditistes auront dorénavant le même droit de parole que les députés de partis reconnus au cours des débats en troisième lecture des projets de lois.

En début de session, le Parti québécois s'était opposé à toute concession en exigeant l'application rigoureuse des règlements de la Chambre qui accordent une plus longue durée d'intervention seulement aux membres de partis reconnus.

Voir page 6: Ralliement

minuto
TIRAGE: 37
VENDREDI, 14/12/73
26 Séries émises — 90,000 chacune
Possibilité de:
24060 - 26 GAGNANTS DE $5,000.
4060 - 208 GAGNANTS DE $500.
060 - 2106 GAGNANTS DE $100.

LOTO PERFECTA

37e COURSE, 13 décembre, 1973
ORDRE: $1,343.20 (110 PRIX)
DÉSORDRE: $58.40 (2335 PRIX)
VENTES TOTALES: $592,120.00
RÉSULTAT
A B C D
8 2 6 1

La conférence sur le système correctionnel convient d'un assouplissement des libérations conditionnelles

par Claude Lemelin

OTTAWA — Les ministres respondables des institutions correctionnelles à Ottawa et dans les dix provinces du pays ont convenu, à l'issue d'une conférence de trois jours, d'assouplir le système de libération conditionnelle, de mettre davantage en commun les équipements de détention fédéraux et provinciaux et de favoriser la refonte de la loi fédérale sur les prisons et les maisons de correction, mais par des dispositions différentes, souhaitent les provinces, de celles avancées par le solliciteur général du gouvernement fédéral, M. Warren Allmand.

Tels sont les éléments principaux du communiqué conjoint émis hier sous l'autorité des ministres participants, dont M. Jérôme Choquette, ministre québécois de la Justice, et M. Fernand Lalonde, ministre d'Etat du Québec. La conférence a également convenu:

- que le nombre disproportionné d'autochtones dans les prisons et les pénitenciers était fort inquiétant et exigeait l'adoption d'urgence de programmes appropriés pour le reduire, qu'ils arrêteront lors d'une autre conférence avant l'été de 1974;
- qu'un comité de fonctionnaires devrait se réunir avant l'été également pour envisager les moyens d'améliorer la statistique en matière criminelle;
- que pour faciliter la réinsertion sociale des délinquants, il fallait établir des centres résidentiels communautaires, programme dont débattra une conférence nationale devant être convoquée par le solliciteur général du Canada et à laquelle participeront, outre les organismes fédéraux provinciaux et municipaux intéressés, des groupes bénévoles et communautaires;
- que les hauts fonctionnaires des onze gouvernements devaient étudier la question des normes correctionnelles et du perfectionnement du personnel, notamment la proposition faite à ce sujet par la société canadienne de criminologie;
- que la prochaine conférence ministérielle devait aborder la question fort complexe des droits des détenus;
- qu'il y avait lieu d'envisager les moyens d'empêcher les gens d'entrer en contact avec le régime de la justice pénale, d'en détourner ceux qui s'y trouvent déjà et d'imposer des peines et d'instaurer des programmes qui remplaceraient les peines d'emprisonnement. Puisque ces efforts réduiraient le coût de la justice pénale et la rendrait plus efficace.

Il ressort de la conférence que toutes les autorités correctionnelles du pays sont d'accord en principe pour que la prise de décisions relatives aux libérations conditionnelles et au régime de surveillance des délinquants confiés aux établissements provinciaux soit assouplie.

"Plusieurs provinces ont demandé que l'on modifie sans tarder la législation actuelle de manière à permettre aux autorités provinciales d'exercer les pouvoirs en matière de libération conditionnelle, souligne le communiqué. Le solliciteur général du Canada se dit d'accord avec les provinces qu'une même loi fédérale prévoie d'accorder aux provinces des pouvoirs ayant trait à la libération conditionnelle et détermine également des normes minimales nationales qui s'appliqueraient tant à la commission nationale des libérations conditionnelles qu'aux commissions provinciales."

Toutes les provinces, cependant, ne souhaitent pas mettre sur pied leur propre commission de libération conditionnelle: certaines réclament plutôt la création par Ottawa de commissions régionales, tandis que d'autres attendent de voir quels arrangements financiers pourront être négociés avant de prendre une décision. Un comité de travail mixte doit proposer un ensemble de normes nationales avant le premier mars 1974. Mais c'est le comité permanent de sous-ministres qui examinera le problème plus général de l'établissement de commissions régionales, sous l'égide soit d'Ottawa, soit des provinces.

"Plusieurs provinces, dit encore le communiqué émis hier, mettent en doute la validité constitutionnelle d'une des propositions mises de l'avant par le solliciteur général du Canada, à savoir la présentation d'un projet de loi pour remplacer la loi sur les prisons et les maisons de correction. Certains articles de la loi actuelle seraient remplacés, et une de ces nouvelles dispositions autoriserait le lieutenant-gouverneur d'une province à établir des règlements sur la surveillance, le traitement, la discipline, la formation et l'emploi de personnes en détention dans un établissement provincial. Ces provinces faisaient allusion à la disposition de l'AANB qui confère aux provinces le pouvoir de faire des lois en ce qui touche l'établissement, l'entretien et l'administration des prisons publiques et des maisons de correction de la province". Néanmoins, pour éviter tout délit, les ministres provinciaux ont accepté que la loi fédérale sont purgée des anomalies et anachronismes qu'elle contient, mais d'une manière qui respecte les droits constitutionnels des provinces.

Pour ce qui est de la mise en commun des services d'incarcération, notamment par le transfert de détenus entre les établissements fédéraux et provinciaux, le communiqué précise que "cette formule plus souple permettrait aux autorités correctionnelles fédérales et provinciales de tirer le meilleur parti des ressources disponibles. L'entente est toutefois soumise à certaines conditions fondées sur les facteurs suivants: la disponibilité d'espace, la mise au point d'un processus de sélection acceptable pour les deux parties et la conclusion d'arrangements financiers appropriés." Des comités régionaux mixtes seront chargés de mettre au point le mécanisme de coordination des services, installations et ressources dans chaque région.

Enfin, les ministres provinciaux ont pressé Ottawa, lors de la conférence, d'abolir dans les plus brefs délais les dispositions du régime d'assistance publique du Canada qui excluent du programme de partage des frais les établissements correctionnels de jeunes administrés par les provinces. MM. Allmand et Marc Lalonde ont accepté d'étudier la possibilité d'adopter une loi provisoire pour résoudre ce problème, mais seulement après s'être assurés de l'orientation générale, à laquelle donnera lieu l'étude conjointe qu'on se propose de faire des programmes, des ententes financières et des services relatifs aux jeunes qui ont des démêlés avec la justice. A tout hasard, les provinces ont reçu l'assurance qu'Ottawa leur proposera une solution avant le 31 mars 1974.

La conférence économique nationale a permis de poser un premier jalon

par Michel Guénard

La Conférence économique nationale a atteint ses buts: les responsables des décisions économiques ont tenté, et il semble avec un certain succès, de concilier leur propre perspective de l'avenir avec le jeu des grands indicateurs de performance tel que proposé par le Conseil économique du Canada. Au cours d'une conférence de presse que donnaient hier les responsables de la Conférence, M. André Raynauld a tracé un rapide bilan de cette première rencontre en soulignant que les objectifs des discussions des deux derniers jours pourraient se ramener aux points suivants: la demande en biens d'équipement se raffermira tout au long des prochaines années; le bulletin de santé de l'économie canadienne ne montre aucun signe d'essoufflement; la crise de l'énergie profile de mauvais présages pour nos marchés d'exportation mais il est encore trop tôt pour en mesurer la sévérité.

Quant à M. Louis Laberge, président de la FTQ et participant intéressé à la Conférence, il a regretté que le mouvement syndical ait été sous-représenté au sein des 16 comités industriels qui ont remis des documents de base à la Conférence. "Beaucoup de ces rapports sectoriels, de commenter M. Laberge, pêchaient par leur parti-pris "corporatif" et nombre de leurs conclusions, en particulier celles des transports et des communications, manquaient de réalisme en regard des problèmes qui confrontent le monde syndical". Dans le langage qui le caractérise bien, M. Laberge a averti son auditoire que "la deuxième conférence sera meilleure et que les représentants syndicaux seront mieux préparés."

De tous les problèmes qui assaillent l'économie canadienne, il appert aux dires de M. John Deutsch, président de cette Conférence, que les carences de notre réseau de transport sont à la source de la grande majorité de nos maux. La grandeur du pays, l'émiettement des populations, l'insuffisance de notre flotte de transport, autant de facteurs qui justifient, selon les hommes d'affaires, une prise de conscience de l'immense défi économique que représente pour ses habitants la réalité canadienne.

Des 175 recommandations que les 16 comités d'étude ont soumises aux dirigeants de la Conférence, M. Deutsch et son état-major en ont retenu cinq: les politiques gouvernementales devront être précisées en regard des champs d'activités comme le transport, l'agriculture, le régime fiscal et social; les mécanismes de consultation entre les divers paliers de gouvernements devront être renforcés; le Conseil économique du Canada devra chercher à mieux situer ses indicateurs de performance vis-à-vis l'entreprise privée; finalement, la Conférence demande que les pouvoirs publics attachent plus d'importance aux impacts économiques de la politique sociale de distribution des revenus.

Cette première Conférence économique nationale aura permis d'établir un "dialogue fructueux" entre les responsables des grands secteurs industriels du pays. Elle a mis en lumière l'urgente nécessité d'établir des mécanismes de planification qui tiennent compte des nombreux goulots d'étranglement qui ralentissent la croissance industrielle du Canada. Le premier jalon étant posé il reste, comme le faisait remarquer un participant, "à persévérer dans cette voie malgré la lourdeur évidente du mécanisme."

Décès du cardinal Giuseppe Beltrami

CITE DU VATICAN (AFP) — Le cardinal Giuseppe Beltrami est décédé jeudi matin à Rome à l'âge de 84 ans.

La mort du cardinal Beltrami réduit à 136 le nombre des membres du Sacré-Collège (dont 38 Italiens), mais laisse inchangé celui des cardinaux susceptibles de participer à un éventuel conclave, c'est-à-dire: 113.

LA CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE À AIDER

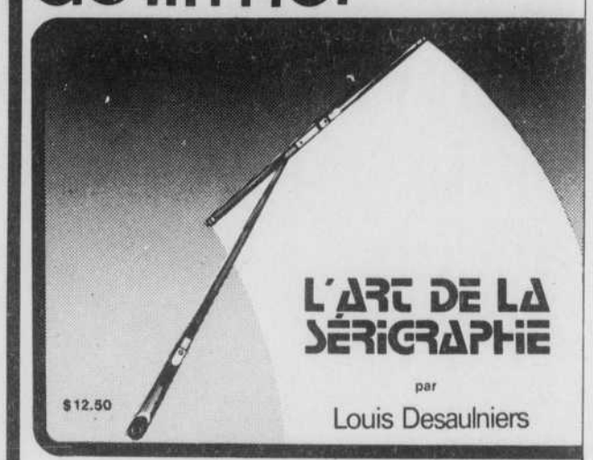
Bonnes Fêtes !

GALA

Veille Du Jour De L'An - Souper & Champagne
Repas de Gourmet — Six plats — Champagne
Souvenirs — Orchestre
À compter de 21:30 heures. Lundi 31 décembre
$18.75 la personne
Réservations seulement par achat de billets en avance
849-1368 pour plus amples renseignements

Le Pavillon de l'Atlantique
1454A, Peel 849-1368
FERMÉ LE JOUR DE L'AN

un cadeau à...moi de...moi



L'ART DE LA SÉRIGRAPHIE
par
Louis Desaulniers
$12.50
que je peux trouver en librairie et aux:
puq Presses de l'Université du Québec
3465, rue Durocher
Montréal, Québec H2X 2C6
876-8054

LE VETO DE MONSIEUR JEAN DRAPEAU CONTRE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

L'**Orchestre Symphonique de Montréal** fait face actuellement à des problèmes financiers aigüs. Il est malheureux qu'à ce moment tragique dans l'histoire de cet orchestre célèbre, monsieur **Jean Drapeau,** maire de Montréal, pour des raisons plutôt personnelles, décide de poser son véto pour empêcher le transfert d'un montant qui dépasse $150,000.00 qui doit normalement être remis à l'**Orchestre Symphonique de Montréal.**

Les droits et obligations de l'Orchestre Symphonique de Montréal et de la Guilde des Musiciens de Montréal.

Le public montréalais a droit à la meilleure qualité au point de vue de l'art musical et c'est ce que l'**Orchestre Symphonique de Montréal** doit lui assurer. Ceci ne peut souffrir aucune restriction ni condition, qu'elle soit imposée au musicien individuel ou à l'ensemble de l'orchestre.

La **Guilde,** en tant qu'agent négociateur de l'**Orchestre Symphonique de Montréal,** est d'avis que rien ne doit intervenir pour nuire à l'obtention et au maintien de cette perfection artistique.

La **Guilde** est à ce point convaincue de la nécessité d'assurer le maintien de la qualité artistique de l'**Orchestre Symphonique de Montréal** qu'elle a adopté la règle fondamentale que seulement les musiciens de cet orchestre symphonique soient convoqués aux assemblées concernant l'adoption de la convention collective avec l'**Orchestre Symphonique de Montréal,** ou la solution des problèmes et griefs quotidiens.

L'**Orchestre Symphonique de Montréal,** ainsi que la **Guilde,** leurs représentants et membres, ont raison d'être fiers de leur dévouement dans le domaine de la négociation collective.

Malgré tout, monsieur Jean Drapeau, n'est pas satisfait !

Pourquoi ? Non pas parce qu'il y a controverse entre lui et l'**Orchestre Symphonique de Montréal,** ou les membres de la **Guilde** qui font partie de ce grand orchestre. Non pas parce qu'il recherche une excellence artistique plus élevée de la part de l'**Orchestre Symphonique de Montréal** vis-à-vis le public de cette grande métropole.

En un mot, monsieur **Drapeau** essaie de punir l'**Orchestre Symphonique de Montréal** et ses musiciens. Il est même prêt à punir le public montréalais en le privant de son orchestre symphonique qui est universellement reconnu.

Il essaie d'imposer aux musiciens de l'**Orchestre Symphonique de Montréal** sa volonté dans un domaine qui n'a rien à voir à l'**Orchestre Symphonique de Montréal** et surtout pas à la convention collective de cette dernière.

Terre des Hommes

Une des fonctions premières de la **Guilde** est d'assurer le plus d'emplois possible à ses membres. Il est de la nature de la profession que le musicien n'est pas engagé sur une base permanente.

C'est pourquoi la Place des Arts, les principaux hôtels, le Forum de Montréal, le Centre Paul Sauvé, et d'autres endroits où ont lieu des spectacles musicaux ou de variétés, reconnaissent et acceptent qu'ils ne peuvent se procurer les services de musiciens membres de la **Guilde** à moins d'accepter que seulement des membres du syndicat peuvent se produire dans l'édifice, la pièce, le parc, ou autre lieu.

C'est seulement de cette façon, dans plusieurs cas, que le syndicat peut assurer de l'emploi à ses membres.

Le syndicat ne peut pas se limiter à un seul concert dans un parc pour un groupe quelconque, ou à une seule danse pour un congrès dans un hôtel, parce qu'au moment où les négociations seraient complétées, l'engagement serait terminé.

Ceci n'est pas un phénomène. La plupart des syndicats d'artistes négocient avec les propriétaires des lieux, qu'il s'agisse d'artistes de la radio, de la télévision, de théâtre de variétés, de chorales, ou d'autres artistes ou groupes d'artistes.

Toutefois, il y a un grand nombre d'exceptions à la règle acceptées par la **Guilde,** et par d'autres de ces syndicats, en ce qui concerne les artistes qui viennent chez nous pour prendre part à des concerts nationaux ou ethniques, à des danses, ou autres spectacles.

Monsieur **Drapeau** n'approuve pas cette coutume de longue date dans le domaine artistique. Il est tout spécialement déterminé à ce que Terre des Hommes ait une politique d'accorder des concessions et de louer de l'espace à ceux qui paient aux musiciens et autres artistes, souvent venant d'autres pays, des salaires ridiculement bas - et non nécessairement pour jouer une certaine musique ou un certain instrument - mais plutôt en compétition avec des artistes compétents qualifiés et membres de leurs unions respectives.

Ce n'est pas parce que le **Maire de Montréal** veut combattre des salaires exorbitants: il est intéressant de noter que le minimum de la **Guilde** dans ce domaine est de $125.00 par semaine.

Nous n'avons pas l'intention de demander au public de se faire une opinion simplement en lisant ceci, la position de la **Guilde,** quant à ce qui se passe à Terre des Hommes.

Au contraire, présumons pour un instant que la position de monsieur **Drapeau** ait un semblant de bon sens. En somme, monsieur **Drapeau** dit de ne pas venir à Terre des Hommes pour travailler comme musicien si vous ne voulez pas accepter un salaire parfois inférieur au minimum établi par la **Guilde,** et si vous ne voulez pas vous produire avec d'autres musiciens non-syndiqués.

Devant cette position du Maire, les membres de la **Guilde** ont tout simplement refusé de se produire à Terre des Hommes et il se peut qu'un jour une solution soit négociée.

Entre-temps, monsieur **Drapeau,** en tant que représentant principal de la Ville de Montréal, et la Ville elle-même, demeurent sur la même liste que ceux qui ont refusé eux-mêmes ou par leurs concessionnaires ou locataires le minimum prévu par les conditions de la **Guilde.** Cette liste a pour but de tenir les membres au courant de ces difficultés d'emploi.

Cependant, ceci donne-t-il à monsieur **Drapeau** le droit de bloquer les sommes normalement prévues pour l'**Orchestre Symphonique de Montréal** jusqu'à ce que les membres syndicalisés de l'**Orchestre Symphonique de Montréal** forcent leur syndicat à changer de politique à Terre des Hommes ?

L'**Orchestre Symphonique de Montréal** engage les services professionnels d'environ 5% du total des membres de la **Guilde.** À part de la politique non-démocratique que monsieur **Drapeau** essaie d'imposer à l'**Orchestre Symphonique de Montréal,** et à part des aspects illégaux d'un maire se mêlant aux affaires internes d'un syndicat, le public comprendra la difficulté fondamentale de la **Guilde.**

Même s'ils le voulaient, ce qui n'est évidemment pas le cas, les membres syndiqués employés par l'**Orchestre Symphonique de Montréal** qui constituent 5% des membres de la **Guilde,** ne pourraient dicter la politique qui serait appliquée aux musiciens à Terre des Hommes.

D'un autre côté, la **Guilde** ne peut pas non plus permettre à des membres employés ailleurs de dicter ce que seuls les membres de l'**Orchestre Symphonique de Montréal** peuvent décider quant à leur politique ou leur convention collective avec l'**Orchestre Symphonique de Montréal** ou de voter à ce sujet.

Dans l'intervalle, même s'il est le maire, un seul homme bloque plus de $150,000.00 par année affectés à l'**Orchestre Symphonique de Montréal.** Bien qu'il y ait d'autres problèmes qui doivent être solutionnés dans ce domaine culturel, monsieur **Drapeau** est devenu l'obstacle de première ligne à la survivance d'un orchestre symphonique universellement reconnu, l'**Orchestre Symphonique de Montréal.**

Nos membres de l'**Orchestre Symphonique de Montréal** sont fiers de leur tradition quant à leur droit fondamental de prendre toute décision dans leur sphère. D'ailleurs, les mêmes propos s'appliquent pour d'autres de nos membres dans le conflit concernant Terre des Hommes ou ailleurs. En d'autres termes, il existe chez nous une tradition selon laquelle les membres décident de leurs affaires dans leur sphère sans imposer leurs vues aux autres membres.

Même lorsqu'il s'agit d'une matière d'intérêt général, l'affaire est décidée par l'ensemble des membres et pas d'autres. Pour la **Guilde** cette façon d'agir est sacrée et ne peut souffrir d'exceptions.

Ceci ne veut pas dire que le musicien ne sait pas coopérer avec les autres membres de sa profession ou d'autres syndicats. Au contraire, la **Guilde** est affiliée avec une fédération qui existe à travers l'Amérique du Nord.

Cependant, nos membres n'accepteront jamais que la **Guilde** se fasse dicter une ligne de conduite syndicale que ce soit par Toronto ou New York, et encore moins par l'Hôtel de Ville de Montréal.

Assurément, monsieur **Drapeau** devrait comprendre que l'on ne puisse se faire dicter une conduite syndicale par une autorité politique.

Si l'**Orchestre Symphonique de Montréal** cesse d'exister personne ne pourra prétendre avoir eu raison: c'est pourquoi nous demandons à monsieur Jean **Drapeau** d'accepter une rencontre personnelle avec les représentants de la **Guilde** à la date la plus rapprochée, et nous attendons sa réponse incessamment.

GUILDE DES MUSICIENS DE MONTREAL

Gordon A. Marsh, *le président*
Claude Landry, *le secrétaire*

LE DEVOIR

Page 3 Montréal, samedi 15 décembre 1973



Eugène Evtuchenko, l'une des gloires de la littérature soviétique, a rendu visite hier à des étudiants et à des professeurs de l'U de M. Le poète est en tournée au Canada et bientôt, un auteur canadien fera la tournée en URSS, en vertu d'échanges culturels avalisés par les deux pays. Comme par coïncidence, Evtuchenko est arrivé à Montréal jeudi alors que tombait une "troisième neige" — c'est là le titre de l'un de ses premiers recueils de poèmes. (Photo Le Devoir par Alain Renaud)

Affaire Meloche

Le juge Shorteno nie avoir jamais songé à permettre un verdict de manslaughter

par Guy Deshaies

Le juge Peter Shorteno, qui présidait le procès de Vincent Meloche, a tenu hier à déclarer au DEVOIR que contrairement à l'article paru la veille, il n'avait jamais songé à permettre au jury de rendre un verdict d'homicide involontaire.

On sait que Meloche a été déclaré coupable du triple assassinat de la Dupont of Canada et qu'il a été condamné à la prison à vie.

Quelques instants avant le verdict, Me Robert La Haye, procureur de la défense, avait demandé au juge Shorteno de dire aux jurés qu'ils pouvaient rendre un verdict d'homicide involontaire.

Le magistrat a précisé au DEVOIR hier qu'il avait permis à Me La Haye, après entente préalable, de faire cette représentation seulement pour qu'elle soit inscrite aux notes sténographiques de manière à ce que la Cour d'apppel, le cas échéant, ne tienne pas grief à Me La Haye de n'avoir jamais soulevé la question de l'homicide involontaire.

"Mais, de dire M. Shorteno, je n'ai jamais pensé que je pouvais laisser aux jurés l'alternative du verdict d'homicide involontaire parce qu'il n'y avait aucune base dans la preuve à un tel verdict."

L'article du DEVOIR sur la condamnation de Meloche donnait à croire que le juge avait constaté son omission devant les représentations de Me La Haye mais qu'il avait tout de même accepté le verdict sans informer les jurés de la possibilité d'un verdict réduit d'homicide involontaire.

Le juge Shorteno a donc tenu à faire sa mise au point afin que le public n'ait pas l'impression qu'il avait laissé condamner à vie un accusé sachant que les jurés avaient été mal informés.

Selon le juge Shorteno, malgré ce que croient certains de ses collègues des assises, l'accusation de meurtre ne donne pas automatiquement ouverture à l'alternative du manslaughter.

"C'est le juge, dit-il, qui doit d'abord apprécier la preuve et déterminer si une défense de provocation par exemple peut permettre le verdict réduit d'homicide involontaire. Dans ce cas, il donne cette alternative aux jurés qui ne sont pas obligés de la suivre."

Voir page 6 : Affaire Meloche

Me Lemieux dénonce la manipulation des jurés au procès de Jacques Rose

Me Robert Lemieux a déclaré à la Cour d'appel, hier, que si elle maintenait le verdict de culpabilité prononcé contre son client Jacques Rose, le 17 juillet dernier, elle cautionnerait le processus d'élimination du procès par jurés.

Rappelant les circonstances particulières de ce procès et notamment la lettre des jurés au juge pour se plaindre d'intimidation de la part de policiers en civil, Me Lemieux a dit que le maintien d'un verdict rendu en pareille circonstances signifierait qu'on entérine des procédures déloyales et qu'on accepte à l'avenir que le jury soit impunément manipulé.

On sait que Jacques Rose avait été acquitté de complicité après le fait de l'enlèvement de Pierre Laporte au chapitre de sa complicité avec Francis Simard et avec Bernard Lortie. Il avait été acquitté également de séquestration mais les jurés avaient retenu sa culpabilité à l'accusation de complicité avec son frère Paul.

Dès après ce verdict, Me Lemieux avait été cité pour outrage au tribunal par le juge Guy Mathieu qui lui reprochait divers propos lancés au cours du long procès et il condamnait Me Lemieux sur-le-champ à une peine de deux ans et demi de prison.

Jeudi, sept avocats solidaires de Me Lemieux ont pris sa défense en Cour d'appel à l'appui du pourvoi de Me Lemieux contre cette condamnation et ils ont fait valoir au tribunal que l'appel de Me Lemieux et celui de Jacques Rose devaient être considérés comme un tout puisque les injustices faites à Me Lemieux par le juge et la Couronne tout au long de ce procès avaient eu pour effet de priver Jacques Rose d'une défense pleine et entière.

Hier Me Lemieux a énuméré divers incidents du procès afin de démontrer qu'il avait été l'objet de partialité et de préjugés et il a rappelé aussi les échecs de ces requêtes préliminaires qui visaient à mettre un terme à l'acharnement du ministère public contre Jacques Rose après qu'il eût été acquitté de meurtre et d'enlèvement.

Me Claude Lebeau, l'associé de Me Lemieux, a qualifié pour sa part d'hérésie judiciaire une décision du juge Mathieu contre laquelle Me Lemieux s'était élevé. Il a dit aux juges Tremblay, Casey et Beetz que Me Lemieux aurait commis des actes dérogatoires aux règles du Barreau s'il n'avait pas agi de la sorte, puisqu'il est tenu par son serment d'office de prendre tous les moyens pour défendre son client.

Mes Fernand Côté et Pierre Sauvé, pour la Couronne, répondront pas écrit aux arguments qui ont été livrés durant deux jours par les huit avocats de la défense, et Me Lemieux aura jusqu'au 5 février pour répliquer après quoi la Cour d'appel délibérera.

Les taxis peuvent réajuster leurs tarifs immédiatement

QUEBEC (par Pierre O'Neill) — C'est à compter de maintenant que les usagers du taxi à Montréal et en province doivent s'attendre à payer plus cher.

La réglementation gouvernementale prévoit que la nouvelle hausse des tarifs entrera en vigueur le 1er janvier seulement mais le ministère des Transports a décidé d'autoriser les compagnies à réajuster maintenant les taximètres.

C'est ce qui ressort d'échanges survenus hier à l'Assemblée nationale entre le député péquiste de Lafontaine, M. Marcel Léger, et le ministre d'Etat aux Transports, M. Paul Berthiaume. Deux

Voir page 6 : Taxis

RCA Victor songe à fermer son usine de Cowansville

par Gilles Francoeur

Le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, a demandé au gouvernement fédéral d'intervenir rapidement auprès de la compagnie RCA Victor afin d'éviter la fermeture de son usine de Cowansville qui emploie 150 personnes.

Cette usine qui fabrique chaque année depuis 12 ans environ 5 millions de lampes auxiliaires, utilisées dans les téléviseurs, est la seule du genre au Canada. La compagnie envisagerait de mettre fin aux opérations de cette usine du fait que ces lampes seront remplacées dans un avenir prochain par des transistors et que le marché des pièces de rechange est de plus en plus dominé par les importations japonaises et américaines.

Le Syndicat international des travailleurs de l'électricité avait demandé à rencontrer à ce sujet le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Alaster Gillespie, qui s'est fait remplacer jeudi pour la rencontre par des hauts fonctionnaires de son ministère. Ceux-ci étaient d'ailleurs accompagnés de hauts fonctionnaires des ministères de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, des Finances, du Revenu et de l'Expansion économique et régionale.

Les représentants des 150 ouvriers de Cowansville et M. Daoust ont suggéré aux autorités fédérales au cours de la rencontre qui a eu lieu à Ottawa, d'imposer des tarifs spéciaux aux produits étrangers dont la concurrence entraîne en partie la fermeture de l'usine de Cowansville.

Selon M. Daoust, les hauts fonctionnaires présents à la réunion se sont déclarés prêts à examiner de concert avec la compagnie les possibilités de reconversion de l'usine de Cowansville. On pourrait y fabriquer notamment des pièces de laser et des antennes intérieures pour les récepteurs de télévi-

Voir page 6 : RCA

le week-end

Congrès sur le tourisme social organisé par Vacances-Familles à l'Hôtel Reine-Elizabeth.

•

Assemblée mensuelle de l'Association des veuves de Montréal, au 65 est, boul. Dorchester.

COLLEGE DE MONTREAL
Institution privée déclarée d'intérêt public
dirigée par les Prêtres de Saint-Sulpice

Cours secondaire complet
Pensionnat et externat pour garçons

EXAMENS D'ADMISSION
Pour Secondaire I, les samedis 19, 26 janvier et 9 février 1974
Pour Secondaire II, le samedi 16 février 1974
De 8 h. 45 à midi
Apporter le bulletin de l'année en cours et celui de l'année précédente

Renseignements : 933-7397, poste 24
1931 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3H 1E3
(Station de métro GUY)

NOËL - ACAPULCO
21 décembre-5 janvier
Avion - hôtel - transfert - petit déjeuner et taxes inclus
de $439.00 à $469.00
Voyages
1184 ouest, rue Ste-Catherine.
4e étage
879-1184
Avion seulement: $286.00

SESSION D'HIVER
à la
POTERIE BONSECOURS
427 est, Notre-Dame
Vieux-Montréal
Initiation - Façonnage - Tournage - Technologie - Moulage et Calibrage.
Début des cours:
7 janvier 1974
Tél. 844-6253, 844-6165

Pour VENDRE "PROPRIETE" ou ACHETER
J. Goulet
(Consultez) IMMEUBLES GOULET REALTIES
M. Goulet
(IMMEUBLES) GOULET (REALTIES INC.)
3130 est, rue SHERBROOKE Tél.: 526-6655

collège marie victorin
7000 marie-victorin, montréal 462
collège privé d'enseignement général et professionnel
RENSEIGNEMENTS ET DEMANDE DE PROSPECTUS:
321-0150

Maintenant
goût du Québec!
des textes de Michèle Lalonde, Camille Laurin, Louis O'Neill, Claude Saint-Laurent, André Charbonneau, Robert Bolly, Serge Carlos, Hélène Pelletier-Baillargeon, Gaston Miron, Pierre Vadeboncoeur, Jacques Grand'Maison, Fernand Dumont, et Pit Lafrance.
$1 numéro 131 décembre 1973
En vente dans les kiosques et les librairies
Je désire abonner à Maintenant
abonnement: ordinaire $7 ☐, étudiant $5 ☐, de soutien $10 ☐
Nom .....
Adresse .....
.....
De la part de .....
..... Tél.: .....
Maintenant, 2765 Côte Ste-Catherine, Montréal H3T 1B5
739-2758
offrez-leur un remontant pour le temps des fêtes !

Private Brut de Mercier
un grand champagne de France
SEULEMENT 10.60
S.A.Q. 568-H
Importations Québec Inc. 731-3919

les recettes de soeur berthe
CUISINE D'HIVER
VIENT DE PARAÎTRE . . . AUX ÉDITIONS DU JOUR
LE BEAU PETIT CADEAU DE DERNIÈRE MINUTE
LES RECETTES DE SOEUR BERTHE
CUISINE D'HIVER
• Après l'immense succès de CUISINE D'AUTOMNE, voici enfin CUISINE D'HIVER avec toutes les bonnes recettes traditionnelles des Fêtes.
• Illustrations en couleurs, présentation moderne et dynamique.
En vente partout au prix de $4.50 — distribué par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montréal 303 — Tél.: 274-2551
EDITIONS DU JOUR
Président et directeur général Jacques Hébert
LE PREMIER VOLUME DES RECETTES DE SOEUR BERTHE (CUISINE D'AUTOMNE)
EST LE GRAND BEST-SELLER DE L'ANNÉE: 35e MILLE

éditorial

Vers une solution extra-Power ?

S'il faut en croire des nouvelles en provenance de nulle autre source que le bureau même du premier ministre du Québec, le sort du "Soleil" serait sur le point de se régler d'une manière qui permettra d'éviter le pire, c'est-à-dire le glissement du quotidien de la Vieille capitale dans le giron de Power Corporation.

Ne serait-ce que parce qu'on aurait conjuré une menace très grave qui pesait depuis l'été sur la liberté de la presse, il y aurait lieu de se réjouir de cette nouvelle et d'en féliciter les principaux responsables, qui semblent en l'occurrence être le chef du gouvernement et le ministre Fernand Lalonde. Il faut cependant se garder de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Vu que rien n'est encore officiel, il sera plus prudent, à ce stade, de multiplier les questions que de prodiguer inconsidérément des compliments dont on ne sait pas encore trop bien sur quoi, au juste, ils doivent porter.

•

La formule mise de l'avant par le premier ministre et ses collaborateurs pour assurer l'avenir du "Soleil" consisterait, selon une dépêche diffusée hier matin par la Presse canadienne, à transférer la propriété du quotidien à un groupe dont feraient partie deux membres de la famille Gilbert, la Caisse de dépôt et de placement, l'Union régionale des caisses populaires de Québec et enfin quelques hommes d'affaires en vue de Québec, voire d'autres institutions financières telle la Laurentienne.

Outre qu'elle élimine le spectre de Power, cette formule comporte deux avantages importants. Elle permet de résoudre le problème du "Soleil" par le recours à des ressources situées presque entièrement dans la région où ce journal est publié. Elle garantit aussi une certaine continuité avec l'administration actuelle: cela serait normalement un bien en soi; ce l'est doublement dans ce cas-ci, vu la rareté des compétences en matière d'administration de grands journaux au Québec.

Avant de crier trop vite au prodige, il faudra toutefois s'assurer des modalités exactes de l'opération qui se prépare. Si, par exemple, les deux frères Gilbert devaient conserver leurs actions dans "Le Soleil" pour être libres de les vendre, dans six mois, à n'importe quel acheteur, y compris M. Paul Desmarais, on n'aurait rien résolu. On n'aurait fait que reporter à plus tard un problème qu'on aurait refusé aujourd'hui d'aborder de front.

Il en va de même des financiers et hommes d'affaires individuels que le chef du gouvernement aurait convaincus de s'intéresser à l'affaire. On parlait, par exemple, hier, de Me Claude Pratte comme actionnaire possible à l'intérieur du nouveau groupe. Me Pratte faisant déjà partie du conseil d'administration de Power Corporation et du conseil de la Banque royale dont les sympathies pour Power sont bien connues, ses associés éventuels dans l'affaire du "Soleil" voudront au moins s'assurer qu'il ne sera pas là pour collaborer demain à une opération dont le résultat pourrait être assez identique à celui qu'on voulait conjurer.

Si l'on veut assurer la permanence de la solution qu'envisage M. Bourassa, ne serait-il pas prudent de porter à au moins 50% la participation d'institutions comme la Caisse de dépôt, les Caisses populaires, la Laurentienne et d'autres, que l'on pourra moins soupçonner, vu leur caractère communautaire, de se prêter à des combines comme celles que pourraient envisager en toute bonne foi, dans un contexte de vigilance moins grande, des personnes ou des groupes obéissant d'abord à des préoccupations d'affaires? Ne serait-il pas prudent également de prévoir que les actionnaires déjà en place auront un droit de regard sur la disposition que l'un ou l'autre des associés voudrait éventuellement faire de sa mise?

Le président de l'Association coopérative d'information du Québec, M. Jean-Claude Picard, affirmait hier que la transaction projetée ne ferait guère avancer l'idée d'une participation populaire à la propriété du quotidien québécois. Il a évidemment raison. Le groupe que préside M. Picard a néanmoins eu trois mois pour faire valoir ses lettres de créance. Les résultats qu'il a obtenus ne qualifiaient guère ses dirigeants pour jouer un rôle important dans la transaction projetée. Comme il fallait agir vite, le remède que l'on envisage est cent fois préférable à la solution qui se dessinait en septembre.

•

Avec un dépoiement inlassable de démarches, MM. Robert Bourassa et Fernand Lalonde se sont employés à trouver, dans l'affaire du Soleil, une solution qui mettrait un frein aux ambitions démesurées de M. Paul Desmarais sans léser les intérêts légitimes des propriétaires actuels du journal. Cette solution est maintenant proche. Sujet à certaines précisions que l'on hâte d'obtenir, elle semble devoir être acceptable.

Mais que d'énergie déployée par un chef de gouvernement et son principal collaborateur pour résoudre un problème qui eut dû dans le cours normal des choses, trouver lui-même sa solution dans le circuit des transactions privées! Si MM. Bourassa et Lalonde ont dû travailler aussi fort à la solution de ce cas particulier, n'est-ce pas parce que le gouvernement a trop longtemps attendu pour s'acquitter de son devoir propre, qui eut dû consister à légiférer sur le plan plus général de la concentration de la presse afin de prévenir à la racine un malaise comme celui qui a surgi autour du Soleil?

Une fois le problème du Soleil etale sur la place publique, le gouvernement ne pouvait plus guère envisager une loi sans que celle-ci n'ait le caractère d'une mesure dirigée contre une famille particulière. Cette perspective répugnait, a-t-on compris, à M. Bourassa. Après coup, on lui donnera volontiers raison s'il a réussi entre-temps à trouver une solution acceptable au problème qu'il ne voulait pas régler sur le seul dos de la famille Gilbert.

Dès que le problème du Soleil aura été réglé, le gouvernement n'aura toutefois plus d'excuse pour refuser d'aborder franchement, et dans un climat plus détendu, le problème des limites qu'il faut poser à l'extension des empires de presse. Dans des domaines où il voulait agir mais où il éprouvait d'abord le besoin de procéder à une auscultation sérieuse des points de vue les plus divers, le gouvernement a souvent recouru ces dernières années à une méthode qui lui a apporté d'excellents résultats. Cette méthode qui consiste à soumettre d'abord à l'examen d'une commission parlementaire un projet de loi dont on veut affirmer dès le début les articulations majeures mais dont les modalités sont susceptibles de bien des ajustements, se prêterait bien à l'étude du problème de la concentration de la presse.

Dès la session de février, le gouvernement devrait saisir la commission parlementaire de la liberté de la presse d'un projet concret de limitation de la propriété dans le domaine des journaux quotidiens. La commission, partant d'un mandat précis, serait tenue de faire rapport au bout de quelques mois, contrairement à ce qui se produisit par le passé. Elle aurait toutefois, avant de soumettre son rapport, tout le temps voulu pour procéder à certaines recherches nécessaires et entendre les témoins qui voudraient se présenter devant elle. L'Assemblée nationale pourrait ensuite légiférer en toute connaissance de cause.

Une loi claire sur la propriété des entreprises de presse éliminerait à la racine bien des malaises qui ont surgi ces dernières années au Québec et ferait suite à un voeu très répandu dont le Conseil de presse s'est fait l'écho très pertinent l'autre jour. Même pour M. Desmarais et le groupe Power, des balises claires seront infiniment préférables à l'incertitude et aux critiques de toute sorte qui ont pesé sur eux depuis quelques mois.

Claude RYAN



- Pour une fois, on a l'air québécois!

bloc-notes

Quand le Sénat s'en mêle

Comme si le gouvernement minoritaire de M. Trudeau n'avait pas assez des ennuis que lui cause son statut de gouvernant en sursis, voilà que le Sénat met son grain de sel. Le bill C-176, qui avait déjà nécessité différentes rédactions et bénéficié des lumières d'une couple de ministres de la Justice, rencontre maintenant de nouvelles difficultés. Le Sénat, éperonné par le cinglant mémoire de l'Association canadienne des chefs de police, refuse, en effet, de donner son aval au texte qu'ont péniblement adopté les députés de la Chambre des Communes. Ou bien la Chambre des Communes consentira à amender le bill selon les voeux du Sénat, ou bien c'est le Sénat qui se montrera bon prince, ou bien, dernière hypothèse, il faudra une rencontre entre les deux groupes.

On peut, comme à propos de tout imbroglio politique, se demander si le gouvernement libéral n'a pas lui-meme contribué à l'impasse de façon à ne pas porter l'odieux d'un refus. En d'autres termes, au lieu de s'opposer imprudemment à un amendement qui paraissait convenir aux conservateurs et aux néo-démocrates, le gouvernement libéral aurait fort bien pu laisser passer la modification, quitte à la faire rejeter par ses alliés du Sénat. Si tel était le cas, on comprendrait mieux le sursaut soudain du Sénat.

La mémoire adressé par l'Association canadienne des chefs de police retiendra quand même l'attention. Il porte sur trois fronts principaux et manifeste que les dirigeants policiers n'ont aucunement modifié leurs positions au cours du long débat qui a porté sur le bill C-176. Les griefs retenus contre la loi touchent à la liste des secteurs où pourrait s'exercer l'écoute électronique, aux délais que risque d'entraîner le contrôle judiciaire et à l'avis que doit recevoir 90 jours après l'enquête électronique celui qui en a été l'objet.

Les dirigeants policiers estiment que la liste des secteurs ouverts à l'espionnage électronique devrait s'allonger de cinq domaines supplémentaires; ils identifient ces domaines comme les manoeuvres frauduleuses sur le marché boursier, les évasions de prisonniers, le proxénétisme, les loteries illégales et la pornographie. A l'appui de leur argumentation, ils énumèrent une série de cas concrets où l'écoute électronique s'est révélée éminemment utile.

Tous ceux qui se résignent à l'espionnage électronique en viennent à cette attitude presque toujours à cause du crime organisé: connaissant l'ampleur du problème, ils envisagent avec moins de réticences, pour en venir à bout, le recours à une arme aussi redoutable. Cependant, ceux-là sont portés, comme nombre de citoyens moins avertis, à vouloir limiter l'usage de l'écoute électronique à certains secteurs du crime organisé plutôt qu'à d'autres. Les dirigeants policiers écartent ces distinctions. A leurs yeux, le crime organisé demeure le même quel que soit le secteur qu'il pénètre et un caïd du crime organisé est une plaie sociale qu'il s'intéresse à l'enlèvement des ordures ménagères ou à la revente des obligations volées. Dans cette perspective, on comprend pourquoi les dirigeants policiers ont voulu que la loi C-176 étende son emprise sur tous les secteurs où l'on retrouve l'influence du crime organisé.

Le problème, c'est qu'un tel raisonnement conduit inévitablement les dirigeants policiers à étendre sans cesse le réseau de l'écoute électronique. En effet, le crime organisé, en raison de sa permanence et de l'ampleur de ses ramifications, ne rejette aucune occasion de s'enrichir. Si les circonstances s'y prêtent, il se jettera à un instant d'avis dans une aventure qui ne l'avait aucunement allèché précédemment. Faudra-t-il, dès lors, allonger graduellement et infiniment la liste des secteurs ouverts à l'écoute électronique? On ose croire que non.

Pour ne pas limiter non plus l'efficacité policière sur ce front majeur, ne suffirait-il pas, au lieu de meubler une liste d'un nombre croissant d'éléments, de restreindre au crime organisé le recours à l'espionnage électronique? Il appartiendra au pouvoir judiciaire de vérifier alors dans chaque cas si vraiment l'activité qu'on souhaite surveiller d'aussi près relève du crime organisé. Ce ne sera certes pas le seul cas où l'on ferait confiance au pouvoir judiciaire pour mesurer à la pièce ce qui est "excessif" ou "indu".

Ce qui complique la situation, c'est précisément que les policiers n'acceptent pas volontiers le contrôle judiciaire. Ils y voient, non pas une intervention inacceptable ou de qualité douteuse dans le travail policier, mais tout simplement une cause de retard. Ils citent, à l'appui de leur thèse, des exemples de situations où le moindre délai aurait débouché sur une nouvelle défaite policière.

A l'examen, on constate, toutefois, qu'un certain nombre des cas cités se situent à une inquiétante distance du crime organisé. Ou bien les policiers ont omis dans leurs descriptions de souligner les relations du crime organisé avec les malfaiteurs dont il est ici question, ou bien une large part de l'espionnage électronique ici décrit débordait la lutte au crime organisé. Ceci entraîne une première réserve. En effet, même si l'écoute était autorisée dans certains secteurs névralgiques du crime organisé, la frustration policière demeurerait grande de ne pas pouvoir y recourir à propos de n'importe quoi. D'autre part, l'insistance que mettent les dirigeants policiers à mettre en exergue le besoin de toujours frapper avec la vitesse de l'éclair laisse songeur. On comprendrait cette attitude s'il s'agisse d'une bande de malfaiteurs à la petite semaine ou de truands incapables de monter une organisation permanente. Dans le cas du crime organisé, la conspiration constitue un élément si important et d'une durée si impressionnante que le détour par la voie judiciaire ne devrait pas susciter toutes les difficultés dont parle le mémoire de l'association policière.

Un autre front mériterait d'être ouvert en ce qui touche aux stipulations du code lui-même. En matière de prostitution en matière de loteries, comme dans le secteur de la pornographie, une bonne partie de la force du crime organisé provient de ce que la loi continue à interdire des comportements qu'entendent se permettre un certain nombre de citoyens. Avant de permettre aux dirigeants policiers d'utiliser l'artillerie lourde de l'écoute électronique contre ces comportements, ne vaudrait-il pas mieux poursuivre d'abord l'époussetage du code criminel que M. Trudeau avait commencé en 1968? En disparaissant de la liste des interdictions, certaines activités vont disparaître en même temps des intérêts du crime organisé.

On s'étonne, de toutes manières, de ce que le Sénat, plutôt que d'endosser les vues policières sur ces deux premiers griefs, se soit rabattu sur l'avis qui devrait être signifié 90 jours après la fin d'une enquête électronique. En effet, qu'on admette ou non le bien-fondé de cette formule, il demeure facile de satisfaire tout le monde par un amendement mitoyen. Par exemple, il est évident que certaines enquêtes policières d'ordre électronique peuvent marquer le pas pour un temps et devoir ensuite reprendre. Dans ces cas, il suffirait que les corps policiers obtiennent du tribunal la permission de maintenir le secret. Dans les autres cas, la règle qu'avait adoptée de justesse la loi C-176 serait conservée et l'avis serait transmis à ceux qui ont fait l'objet d'une écoute électronique.

L'opposition du Sénat se situe de façon si curieuse qu'il faut presque y voir une astuce libérale. Le NPD serait-il en train de découvrir qu'après tout il ne détient la balance du pouvoir que si le Sénat y consent?

Laurent LAPLANTE

Billet d'Italie

"Vanity fair"

La lettre, ou plutôt la circulaire, vient de Cambridge. Un seul mot personnel: "Dear Ms. Lacerte". Tiens, ni Mrs, ni Miss mais Ms, tout à fait au goût du jour! "Parmi plusieurs milliers de recommandations votre nom a été retenu pour figurer dans le "World who's who of women".

Touchée. En plein épicentre de ma modestie. Biographie. Bibliographie. Photographie. On m'invite à dire tout le bien que je pense de moi, "moi m'aime" comme l'écrit Bernard Pivot, et cela sans frais. Naturellement, si je désire recevoir le volume je dois souscrire $37.50 édition ordinaire. Mais il m'en coûtera $125 si je tiens à l'édition royale, cuir marocain relié main avec mon nom en lettres d'or sur la couverture.

C'est trop d'honneur et trop d'argent. Là où les choses se gâtent, voyez-vous, c'est que la Ms de l'émancipation n'est pas encore sortie du bois... dans les roues. Pas sortie de son ghetto. Même dans l'annuaire de la vanité il lui faut se résigner à faire livre à part!

Rolande A. LACERTE

Varèse

la parole du jour

Vous avez appris qu'il a été dit: "Tu ne tueras pas", et quiconque tuera mérite d'être condamné par le tribunal. Moi, je vous dis: Quiconque se fait violent contre son frère mérite déjà condamnation; qui dit à son frère: "Idiot!" mérite déjà condamnation: qui dit a son frère: "Mécréant!" mérite déjà condamnation. Si donc, quand tu présentes ton offrande à l'autel, tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande devant l'autel. Va d'abord te réconcilier avec ton frère; puis reviens présenter ton offrande. — Matthieu 5,21-24 (vers 70 après J.-C.)

Quand viendra la violence, la richesse ne servira de rien. — Proverbes 11,4 (Dixième siècle avant J.-C.)

Qu'as-tu donc à regarder la paille qui est dans l'oeil de ton frère? Et la poutre qui est dans ton oeil à toi, tu ne la remarques donc pas? Comment peux-tu dire à ton frère: "Une minute, cher frère, que j'enlève la paille qui est dans ton oeil", toi qui ne vois même pas la poutre qui est dans le tien? Hypocrite, enlève donc d'abord la poutre qui est dans le tien; et ensuite tu verras un peu plus clair pour enlever la paille qui est dans l'oeil de ton frère. — Luc 6,41-42 (vers 70 après J.-C.)

lettres au DEVOIR

On en est rendu à manquer d'orphelins!

Les Pompiers de Montréal et Photo-Journal sont du bien bon monde. Mais peut-on nous expliquer pourquoi ce "gala des orphelins"? A St-Henri, on distribue à tour de bras des billets gratuits et on supplie les gens d'envoyer leurs enfants. Il manque d'orphelins! Il y a des petits enfants qui devront peut-être tuer leur père et leur mère pour décrocher les beaux cadeaux du gala. A moins que ce gala ne soit qu'une façade pour servir la publicité de certaines personnes.

C'est donc de valeur qu'il n'y ait plus autant d'orphelins! Nos bonnes organisations charitables vont finir par gâter leur Noël. C'est le même phénomène pour ces "fêtes de pauvres", ces énormes d'épouillements d'arbre de Noël organisés par les riches au bénéfice des "défavorisés" (les fêtes de quartier ou au niveau du travail ne rentrent évidemment pas dans cette catégorie). L'an passé CKVL et une paroisse du quartier avaient préparé une grande fête pour les enfants "pauvres". Mais il manquait d'enfants pauvres. On courait à droite et à gauche pour recruter les enfants, remplir la grande salle et faire applaudir les généreux bienfaiteurs. Il fallait bien écouler les jouets! Il fallait bien que CKVL et le curé réussissent leur fête!

A tous les braves coeurs de Montréal qui ne peuvent fêter Noël sans penser aux "pauvres", qui ont du mal à avaler leurs réveillons extravagants sans avoir envoyé un panier de Noël ou participé à un gala de "pauvres", nous disons ceci:

1. Nous sommes parfaitement d'accord pour appuyer tous ceux qui cherchent à soulager la misère humaine. Nous faisons remarquer que cette misère humaine dure toute l'année et qu'il faut mettre plus d'efforts pour s'attaquer aux causes de la pauvreté que de jeter un baume annuel même nécessaire.

2. Le respect de la dignité humaine de chacun passe avant toutes les charités du monde. Il est plus important pour un enfant de trois ans de recevoir un jouet de 59c venant de son père travailleur que d'être inondé de bebelles des organisations "charitables" quand ce n'est pas des restants de stock d'Outremont et de Westmount.

3. Si on se découvre tant d'énergie et tant de ressources pour aider les pauvres à Noël, il serait plus sensé de placer ces énergies et ces ressources pour aider à changer ce genre de société qui fait que les familles riches de Montréal se défoncent l'estomac durant les fêtes pendant que certaines familles ouvrières arrivent tout juste à ne pas crever de faim et de froid.

4. Il est autrement important que les chômeurs, assistés-sociaux et petits salariés puissent améliorer leurs conditions de vie de telle façon qu'ils préparent eux-mêmes un Noël à leur goût et qu'ils ne subissent plus l'humiliation de dépendre d'organisations de fortune.

5. Les bonnes personnes généreuses auraient eu une excellente occasion d'offrir un "panier de Noël" politique le 29 octobre dernier en jetant à la porte un gouvernement dont les politiques consacrent les inégalités sociales (budget de l'an passé: 350 millions versés à 6,000 médecins et à peu près la même chose pour 175,000 assistés-sociaux).

6. Les milieux ouvriers ne veulent plus de ces actions paternalistes à deux faces. Du côté politique, on soutient un gouvernement au service premier des classes aisées et des financiers et de l'autre on veut aider les "pauvres" une fois par année à coups de bebelles et de paniers de Noël.

7. Le billet de "faveur" du gala des orphelins signale que Radio-Canada sera de la partie. Merci à notre Radio d'Etat de montrer nos "orphelins" en couleurs! Et chose assez sensationnelle, on pourra voir les parents des orphelins!

Yvon DUCHARME, Hélène et Roger BRUNETTE, Yves GIRARD, Mireille BELAIR, Pierre PAQUETTE, Jacques COUTURE.
Saint-Henri, le 6 décembre 1973

Quelques moyens d'intégrer les immigrants

On n'a pas fini d'entendre parler au Québec des politiques linguistiques du gouvernement. Je vis au Québec depuis un an et demi et j'étudie présentement avec grand sérieux le français, fort logiquement dans le but d'exercer ici ma profession. J'ai suivi quelques cours dans le cadre du programme gouvernemental pour la formation des immigrants. Ma femme, elle, s'est inscrite aux cours du COFI qui sont offerts aux immigrants par la CECM. A la lumière de ces expériences, je me permettrai d'exprimer certaines observations.

1) Le manuel scolaire que l'on donne à l'immigrant comme outil de travail à l'intérieur de ces cours est toujours **Le Français international.** Je ne nie pas que le débutant y puisera un enseignement fort précieux de la langue. Mais je ne puis, par contre, qu'en contester l'idéologie qui ne rejoint certes pas la mentalité québécoise ni ses formes d'expression. Croiriez-vous que l'on y trouve même des propos remplis de préjugés à l'égard des ouvriers. Quant aux fermiers, c'est à croire qu'ils n'existent pas car on n'en fait pas mention.

Le français international ne nous renseigne pas sur les mots, les expressions du langage populaire qui expriment si bien la personnalité propre du Québécois. Peut-être est-ce là une des raisons de l'isolement de l'immigrant.

2) Les professeurs de la CECM qui donnent ces cours aux immigrants sont eux-mêmes des Néo-Canadiens. Et ceux-ci, pour la plupart, refusent de s'intégrer à la communauté canadienne-française: comment pourraient-ils alors nous éclairer sur les aspirations des gens du Québec? Ils ne peuvent faire autrement, dans cet esprit, que de transmettre leurs idées et leur mode de vie européens qui ne correspondent en rien à la réalité québécoise. Ce qui fait, par exemple, que si je comprends facilement les bulletins d'information à la radio ou à la télévision, j'ai beaucoup de difficulté à comprendre Charlebois, Michel Tremblay, les vendeurs, les piétons, etc.

Je préférerais à toutes les initiatives présentes du gouvernement une véritable politique linguistique qui ferait du français la langue officielle au Québec: la langue de travail. On n'a pas besoin d'accepter la duplicité de la langue officielle et de la langue nationale. La reconnaissance du français comme langue officielle au Québec nous permettrait enfin de nous attaquer franchement à d'autres problèmes non moins importants, tels les problèmes sociaux et économiques. Si le gouvernement du Québec pouvait se résoudre à adopter une vraie politique linguistique, je suggérerais les politiques suivantes pour faciliter l'intégration des immigrants:

1) Changer l'idéologie des manuels scolaires en respectant la mentalité québécoise.

2) Choisir des enseignants québécois ou acadiens pour l'enseignement du français aux immigrants.

3) Pardonner à tous les non-francophones qui ne parlent pas français, et leur donner des cours de français gratuitement.

4) Accepter les immigrants des autres provinces qui ne parlent pas français et, au même titre que l'immigrant du Québec, leur donner gratuitement des cours.

5) Que le COFI offre au moins 30 semaines de cours pour permettre à l'immigrant d'apprendre "réellement" la langue.

Ces suggestions, à mon avis, sont réalistes et justes. La politique linguistique présentement en vigueur est loin de favoriser le Québécois, d'en donner une image favorable. C'est peut-être là une des raisons du cloisonnement de l'immigrant qui pourtant arrive au Québec avec la ferme intention de s'intégrer à la communauté canadienne-française.

Calvin J. VELTMAN
Montréal, le 11 décembre 1973

Pendant qu'on entasse des tonnes de blé

Monsieur le Directeur,

J'ai été bouleversé et en même temps révolté par le reportage que nous a présenté l'émission "Le 60" de Radio-Canada sur la famine qui sévit en Ethiopie.

Il est impensable que ces hommes, femmes et enfants soient abandonnés à une mort atroce, celle de la faim. J'ignore si vous avez vu l'émission, mais les images qu'on nous a présentées ne manquaient pas de réalisme et de cruauté.

Comment se fait-il qu'il y ait un si grand silence dans les journaux, la radio et la télévision au sujet de cette affaire? Votre journal ne pourrait-il par organiser une campagne de publicité ou d'information au sujet de ces pauvres malheureux d'Ethiopie? On ne peut rester impassible et inactif devant le malheur de ces hommes. Ils sont nos frères, nous devons les aider le plus vite possible avant qu'il ne soit trop tard. En vitesse, nous avons des avions pour le faire, il faut envoyer de la nourriture des médicaments et des vêtements à ces pauvres infortunés.

Que font nos gouvernements pour tenter de secourir ces frères d'Ethiopie? On préfère laisser s'entasser des milliers et des milliers de tonnes de boisseaux de blé pour conserver un prix stable ou concurrentiel. C'est scandaleux et honteux alors que ces pauvres gens meurent de faim.

Spécialement à l'occasion des fêtes de Noël au moment où les Canadiens vont dépenser des millions de dollars pour acheter toutes sortes de cadeaux et se gaver de nourriture, d'autres vont s'éteindre tout doucement sous le soleil ardent de l'Ethiopie.

Certains me diront, nous avons nos propres pauvres et malheureux qu'il faut aider, mais il y a des priorités, il me semble qu'il faut aider les plus déshérités.

Je lance un cri d'alarme à tous les Québécois, à tous les Canadiens de bonne foi, aidons ces pauvres malheureux. Faisons parvenir notre contribution généreuse à Oxfam Canada. Fonds de secours pour l'Ethiopie, 169 rue Saint-Paul, Montréal, Québec.

J'espère que votre journal prendra au sérieux ma demande et que dans les jours qui viennent on pourra lire davantage sur le sujet.

Normand HARRINGTON
Hull, le 5 décembre 1973

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y-1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $35 par année; six mois: $19. À l'étranger: $40 par année; six mois: $22; trois mois: $12. Éditions du samedi: $10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: .90 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées | des événements | des hommes

Déclaration de l'Episcopat du Canada

La conscience et les problèmes de notre temps

• La Conférence catholique canadienne, qui regroupe tous les évêques catholiques du Canada, a publié le 12 décembre une importante déclaration sur la formation de la conscience, dont LE DEVOIR a rendu compte en information dans son édition du même jour. Etant donné l'importance du sujet traité par l'épiscopat canadien, nous publions aujourd'hui les quatre premiers chapitres. Un dernier chapitre, traitant de la loi et de la conscience, paraîtra lundi.

De nos jours, les signes des temps peuvent nous enseigner bien des choses, même sous leurs aspects négatifs ou nuisibles. Or la personne la plus optimiste parmi nous pourrait difficilement nier que notre temps ne soit caractérisé par une effroyable confusion en ce qui concerne la vie morale et la reconnaissance des valeurs jugées telles pendant des siècles.

Aussi bien, est-ce par souci de porter remède à cette confusion actuelle que nous voulons présenter certaines orientations pastorales destinées d'abord aux catholiques, mais également soumises à l'attention des hommes de bon vouloir, préoccupés de la sauvegarde des meilleurs intérêts de notre civilisation et de notre culture. Nous nous adressons de façon plus particulière à ceux qui partagent avec nous la foi au Christ, le Rédempteur et le Guide de nos vies.

La notion de "conscience" est loin d'être la même pour tous. Le mot est presque toujours ambigu; très souvent, on l'emploie avec plus de poésie que de clarté.

Ainsi, la conscience n'est plus simplement cette petite voix tranquille que fait surgir en nous une sorte de mécanisme mystérieux pour nous informer de la convenance ou de la disconvenance de telle action. Au contraire, elle est ce jugement final que tout homme est appelé à porter pour décider s'il doit s'engager de telle ou telle manière, sans violer les principes qu'il admet comme régulateurs de sa propre vie. S'il se conduit en opposition avec ses principes, on dit qu'il agit alors "contre sa conscience".

La conscience revêt ainsi des connotations qui varient selon les personnes. Pour certains, l'existence même de la conscience est tout simplement niée. Tels sont ceux et celles qui refusent d'admettre que l'homme puisse être sujet d'une loi qui lui soit extérieure; en un mot, ils soutiennent que l'homme est son unique maître et seigneur. De façon stricte et rigoureuse, ces personnes sont évidemment logiques avec les postulats de leur raisonnement, même s'il est difficile d'accepter les prémisses à partir desquelles elles affirment l'autonomie suprême de l'homme dans un univers dont il n'est pas l'auteur.

Pour accepter l'idée de conscience telle que nous la proposons, il faut au préalable reconnaître que l'homme n'est pas le seigneur de l'univers; qu'il est tout au contraire soumis à un législateur plus grand que lui. Bref, il faut recourir à ce premier fondement de la vie morale et à ce jugement que doit porter tout agent responsable de ses actes devant Dieu. Il n'est pas question ici d'un Dieu lointain et indifférent, mais bien d'un Dieu, Créateur de tous les êtres et Père de tous les hommes. **"Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance" (Gen. 1, 26-27).**

Dieu ne veut pas nous traiter comme des automates conduits par les forces aveugles de la nature, mais comme des êtres intelligents et libres, des fils adoptifs qui ont un défi à relever: celui d'harmoniser leur conduite avec la dignité qui leur est propre. Il en résulte pour l'homme le devoir de chercher à connaître en quoi consiste cette dignité et ce qui en découle, pour lui, en termes de responsabilité personnelle.

La formation de la conscience

Cette recherche — jamais terminée — que chacun doit entreprendre pour savoir ce qui, dans sa conduite, est conforme ou non à la dignité de l'homme, nous l'appelons la formation de la conscience. Toutefois, la qualité de celle-ci sera variable selon les diverses conceptions qu'on pourra en avoir au cours de son existence.

Par exemple, la formation de la conscience chez une personne qui croit simplement en Dieu sera différente de celle qui se rencontre dans un homme qui reconnaît l'intervention de Dieu dans l'histoire et l'envoi d'un Sauveur dans la personne du Christ. Jésus s'est fait notre Frère pour le relèvement de tous les hommes; il leur a apporté une vie nouvelle et révélé la vérité indiquant la voie du salut.

Un chrétien qui professe la foi catholique et qui est membre de l'Eglise catholique se doit d'aller plus loin dans la connaissance des normes parfaites de conduite que Dieu nous a communiquées. Le catholique admet que Jésus a transmis aux disciples son propre pouvoir lorsqu'il leur a dit: "Comme le Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie..." (Jean 20,21). "Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel". (Mat. 18,18).

Conféré aux disciples, ce pouvoir devait persévérer dans l'Eglise; il réside maintenant dans le Collège des Evêques, sous la présidence active du successeur de Pierre. C'est ce que nous appelons le "magistère" ou service d'enseignement de l'Eglise qui jouit d'un pouvoir obligeant tous ceux qui se veulent catholiques. (voir aussi Mat. 28, 18-20, et Jn 14, 25-26).

Ceci ne doit pas être considéré comme facteur d'inhibition ou de limitation. On aurait certainement tort de penser que les personnes les plus libres sont celles qui ne croient pas du tout, et qu'il faut descendre jusqu'au degré de l'échelle de la liberté pour y rencontrer les catholiques. C'est le contraire qui est vrai: ce que Dieu a établi pour la perfection de l'homme représente un principe de libération et non d'asservissement. Ainsi, la connaissance et l'acceptation de la volonté de Dieu sur nous, loin de nuire à l'exercice de notre liberté, empêche au contraire des égarements en des voies qui conduiraient à sa ruine. "C'est la vérité qui nous libère" (Jn 8, 32).

A la lumière de ces principes fondamentaux, nous voudrions maintenant vous entretenir de certains problèmes de notre temps.

La confusion dans l'Eglise et dans le monde

On se tromperait en croyant que les changements dans l'Eglise au cours du dernier quart de siècle sont sans rapport avec les mutations du monde contemporain. Pour plus de clarté, nous distinguerons deux domaines.

Ces dernières années, le fidèle catholique a été troublé; il est même devenu perplexe devant une multitude de changements sans pareils dans toute l'histoire moderne. Ces changements ont eu souvent des implications dans les actions et la vie de tous les jours et, pour autant, ils ont influencé les normes mêmes de la conduite morale. Récemment encore, un catholique était identifié extérieurement par certaines pratiques que l'Eglise avait imposées à ses fidèles comme une réponse aux invitations de l'Evangile: il faisait abstinence le vendredi, jeûnait pendant le carême et assistait à la messe tous les dimanches et fêtes de précepte, etc. Pour lui, la liturgie paraissait coulée en des formes demeurées les mêmes pendant des siècles; certaines dévotions se présentaient comme des pratiques intangibles, irremplaçables et quasi nécessaires à l'armature spirituelle du croyant. Enfin, le prêtre figurait souvent comme la personnification de la conscience communautaire et comme le seul interprète autorisé de l'enseignement de l'Eglise.

Aujourd'hui, que de changements! Beaucoup d'observances pénitentielles, tels le jeûne et l'abstinence, sont laissées à la discrétion de chacun; en liturgie, l'accent est mis sur la participation et l'engagement; le renouveau biblique a placé à l'arrière-plan un certain nombre de dévotions traditionnelles. Et, pour ce qui est du prêtre, son rôle conserve encore une réelle importance; mais, il faut le reconnaître, il est beaucoup moins prépondérant. Il a toujours le devoir d'enseigner à sa communauté les voies de Dieu et les règles de la moralité, mais il comprend mieux que le jugement final en ce domaine doit être porté par la personne elle-même, ainsi que nous chercherons à l'établir ci-après.

Il est rare que des changements se produisent dans le monde sans influencer du même coup l'Eglise, ou que des changements s'opèrent dans l'Eglise sans répercussions sur le monde. Or, au cours de cette période actuelle de confusion, la moralité populaire semble avoir été ébranlée jusqu'en ses racines. Il y a cette conviction générale qui s'exprime ainsi: "Je puis faire à peu près tout, à condition que cela ne nuise à personne". Aussi notre société est-elle devenue permissive. Des pratiques jugées inacceptables jusqu'à ces derniers temps deviennent aujourd'hui des règles communes de conduite. Qu'il suffise de mentionner l'avortement, la pression croissante en faveur de l'euthanasie et toutes les atteintes à la vie elle-même.

Au milieu d'un tel chaos, les législateurs introduisent une distinction entre ce qui est légal et ce qui peut être considéré comme mauvais ou non au niveau de l'individu. Certains législateurs catholiques en viennent même à soutenir que la loi ne saurait être guidée par des principes relevant de convictions religieuses. Ceci influence plusieurs chrétiens et les amène à penser que, dès qu'une chose est légale, elle devient aussitôt morale et donc permise.

Un autre facteur de confusion se trouve dans cette large propagande qui fait de la planification des naissances sous tous ses aspects et des libertés sexuelles une matière relevant uniquement du jugement de chacun et d'une éthique purement individuelle (Gaudium et Spes, no 30). Une théorie s'est répandue un peu partout que "tout le monde le fait" et que si tout le monde le fait, ce doit être permis.

Enfin, les conditions économiques et politiques de notre société contribuent elles aussi à diminuer le sens moral. L'acceptation tranquille de l'inégalité économique où les uns possèdent tant et les autres si peu se combine avec la dépersonnalisation de la société et l'exploitation de l'homme. Ces facteurs, comme bien d'autres encore, ont amené un renversement de la moralité traditionnelle, ou du moins, une grave mise en cause des valeurs morales.

Les différents types de conscience

Cet ensemble de circonstances a provoqué, au niveau de la conscience, la confusion dont nous avons parlé dès les premières lignes de notre déclaration. Même si cela peut paraître une simplification facile, nous trouvons avantageux de grouper en trois catégories principales les réactions constatées dans la présente situation générale. Elles ne sont pas exclusives de toute autre; mais elles nous semblent résumer assez bien les attitudes que peuvent prendre les catholiques d'aujourd'hui.

a) Le premier groupe comprend ceux qui ont une conscience statique et pour autant satisfaite. Ces personnes n'acceptent pas le dynamisme qui se cache derrière les changements survenus dans l'Eglise et dans la société; elles ne voient pas les valeurs positives que peut représenter la prise en charge personnelle d'une responsabilité morale. Elles insistent pour que l'Eglise leur indique ce qu'elles doivent faire, jusque dans les moindres détails. Pareille attitude de conscience équivaut à un refus de responsabilité personnelle, et peut conduire à rejeter tout ce qu'il y a de positif dans la motion de l'Esprit-Saint.

b) A l'extrême opposé, on trouve ceux dont la conscience est dynamique à l'excès et révolutionnaire. Ceci caractérise la personne qui a mal interprété l'idée que chacun doit être, en dernier ressort et devant Dieu, le juge de ses propres actions. Les gens de cette catégorie confondent l'appel à une décision intelligente avec l'abolition des lois et des règles objectives; ils en viennent même à cette conclusion que personne ne peut leur indiquer leur devoir, pas même l'Eglise. Même s'ils n'en arrivent pas à une déclaration aussi nette, c'est du moins ce à quoi tend ce subjectivisme exagéré.

c) Enfin, entre ces deux positions extrêmes de la conscience, se trouve, en un juste milieu, celle qui, à notre sens, doit caractériser l'homme de notre société d'aujourd'hui, et tout particulièrement le chrétien catholique. C'est ce que nous appelons une conscience adulte. Elle amène à prendre une attitude responsable à l'égard de quelqu'un, de Jésus, de la communauté, de l'Eglise, etc. Quiconque se situe dans cette catégorie se reconnaît responsable d'une recherche progressive et d'un effort pour vivre une vie conforme à l'esprit du Christ. (Phil. 2,5).

Les fondements d'une conscience adulte

Pour rendre plus évidente la valeur de ce type de conscience, voici quelques considérations:

La conscience adulte reflète une attitude vraiment humaine. Le Concile Vatican II a insisté avec force sur la dignité fondamentale et la valeur de la personne et sur sa responsabilité de premier juge aux yeux de Dieu de la qualité de ses actes. "La vraie liberté est en l'homme un signe privilégié de l'image divine. Car Dieu a voulu le 'laisser à son propre conseil' (Eccl. 15, 14) pour qu'il puisse de lui-même, chercher son Créateur et, en adhérant librement à Lui, s'achever ainsi dans une bienheureuse plénitude. La dignité de l'homme exige donc de lui qu'il agisse selon un choix conscient et libre, mû et déterminé par une conviction personnelle et non sous le seul effet de poussées instinctives ou d'une contrainte extérieure" (Gaudium et Spes, no 17).

La dignité propre de l'être humain requiert donc la responsabilité de ses actes, laquelle est exigée par Dieu lui-même, compte tenu de la manière dont il nous a créés. C'est cet argument que présente saint Paul dans son épître aux Romains où il expose avec tant de clarté le fait que tout homme venant en ce monde y entre avec la loi de Dieu inscrite dans son coeur. Il entend par là deux choses: d'abord que l'homme est responsable de ses actes; ensuite, qu'il ne lui est pas permis d'agir à sa guise, mais qu'il doit au contraire régler sa conduite en référence à son Créateur, aux autres hommes et à lui-même (Rom. 2, 14-16).

De nos jours, avec joie nous voyons grandir la maturité du fidèle qui comprend le premier aspect du problème; mais il faut le prémunir contre l'oubli du deuxième aspect où est signifié le devoir de recourir à Dieu; dans sa vie, Il se manifeste de façon variée mais toujours réelle et cela pour l'aider à former son jugement.

"Au fond de sa conscience, l'homme découvre la présence d'une loi qu'il ne s'est pas donnée lui-même, mais à laquelle il est tenu d'obéir. Cette voix, qui ne cesse de le presser d'aimer et d'accomplir le bien et d'éviter le mal, au moment opportun résonne dans l'intimité de son coeur: "Fais ceci, évite cela". Car c'est une loi inscrite par Dieu au coeur de l'homme; sa dignité est de lui obéir, et c'est elle qui le jugera. La conscience est le centre le plus secret de l'homme, le sanctuaire où il est seul avec Dieu et où sa voix se fait entendre" (Gaudium et Spes, no 16).

Ce type de conscience adulte sera l'antidote le plus puissant contre l'attaque croissante, ouverte ou voilée, visant à détruire l'idée même de la condition pécheresse de l'homme. L'idée exagérée et fausse de l'autonomie absolue de l'homme a conduit à une manière de voir qui renverse complètement l'idée de la réalité du péché et de la Rédemption et fait tourner le dos à l'enseignement précis de Dieu et de notre Seigneur Jésus-Christ. En présence de l'amour infini que nous témoigne notre Père du ciel, il n'est pas permis de s'en moquer. Cela n'implique pas le retour à cette idée fausse qui présente Dieu comme une sorte de tyran, toujours préoccupé de prendre en défaut pour mieux punir. Au fait, ce don précieux de la liberté indique déjà que si nous en faisons mauvais usage, nous devrons nous-mêmes en souffrir. En ce sens, la punition possible est l'accompagnement nécessaire de la loi d'amour. En effet, cet amour n'est imposé à personne, mais, comme l'a écrit Tagore: "Celui qui rejette l'amour est à son tour rejeté par lui et il gît dans les larmes sur son seuil". Qui gît sur le seuil ne peut en rendre responsable ceui qui lui a offert son amour et qu'il a en retour méprisé. La souffrance de ceux qui rejettent les normes divines de la vie n'est attribuable qu'à eux-mêmes. Aussi bien nous croyons que la conscience chrétienne adulte est celle qui reconnaît ces faits et qui, pour autant, s'en trouve vraiment libre. Elle est ainsi libérée de la prétention qui lui ferait croire que le péché et son résultat éventuel ne sont pas là.

La dimension de la foi

Nous l'avons déjà indiqué: la responsabilité fondamentale de tout être humain se fonde sur le fait qu'il est une créature de Dieu; en conséquence, il doit assumer la responsabilité de ses actes sur lesquels Dieu lui a laissé pouvoir immédiat. Mais nous l'avons aussi mentionné: le chrétien, et le catholique de façon particulière, ont à leur service d'autres guides qu'ils ont librement acceptés et qui ont pour mission de les aider à découvrir au-dedans d'eux-mêmes cette lumière divine qui doit les conduire.

Dans ce contexte, nous devons insister d'abord et avant tout sur l'oeuvre de l'Esprit-Saint dans le coeur des hommes (Jean 15, 26; 16,7-13). Le Concile Vatican II a mis fin à cette opinion très répandue voulant que l'Eglise catholique ait établi un système monolithique en vue de contrôler et de canaliser toutes les voix de l'Esprit. Tout était supposé venir d'en-haut, c'est-à-dire de la hiérarchie, pour atteindre finalement les fidèles situés tout au bas; ainsi l'influence de l'Esprit-Saint ne pouvait-elle les atteindre que par les échelons supérieurs. C'est l'évidence même: jamais doctrine aussi grossière n'a été enseignée officiellement par l'Eglise; mais, faut-il le dire, il arrive que les impressions soient souvent plus tenaces et de portée plus universelle que ne l'est la doctrine. L'insistance du Concile sur l'importance du Peuple de Dieu et sur la relation personnelle et directe du fidèle avec l'Esprit-Saint est d'une clarté qui ne doit jamais être perdue de vue, (Lumen Gentium, nos 4 et 12).

C'est en raison de ce principe primordial que nous reconnaissons le besoin d'une conversion personnelle et d'une acceptation du salut par tout être humain. Le Concile (Lumen Gentium, nos 13 et 48) a maintenu, de façon explicite, l'enseignement scripturaire affirmant que Dieu veut le salut de tous les hommes; mais le deuxième mouvement de cette symphonie d'amour rappelle que l'homme ne peut pas être sauvé sans qu'il le veuille. C'est librement qu'il lui faut se tourner vers Dieu; même s'il s'est révélé d'une façon obscure. Pour nous qui croyons à un ordre qui transcende et dépasse le temporel et le provisoire, nous appelons acte de foi le fait de se tourner vers Dieu et d'accueillir sa volonté remplie d'amour pour l'homme. Il faut le libre concours de l'homme pour accepter le fait que Dieu a parlé "à plusieurs reprises..., de façon fragmentaire et variée par les prophètes. Mais, en ces derniers temps, par son Fils" (Hébr. 1, 1-2). Le rôle directeur de l'Eglise fait partie de cette révélation.

Les guides de la conscience chrétienne

Si on accepte les assertions précédentes, il devient nécessaire d'admettre, d'une part, qu'un jugement de conscience est chose personnelle, mais que, d'autre part, il doit être basé sur certains principes et sur des données reconnues. Le devoir de chacun est alors d'acquérir l'information nécessaire et de se disposer à une décision juste.

En ce domaine, certains facteurs humains favorisent sans doute l'équilibre du jugement moral que doit porter le chrétien. Une stabilité émotionnelle, le souci de s'enquérir soi-même, un jugement clair et objectif, sans omettre l'éducation reçue; tout cela sera, sans qu'on puisse en douter, d'un grand secours. Toutefois, il ne faut pas réserver à l'élite la possibilité d'atteindre le résultat souhaité et prétendre que seules les personnes instruites peuvent être pour autant sensibles à la voix de la conscience. L'appui d'un comportement général droit et celui des influences culturelles et sociales facilitent l'acquisition de la connaissance et surtout le comportement personnel.

Mais il s'en faut que cela constitue la somme des conditions nécessaires à la formation de la conscience et à ses ultimes applications dans la vie.

Pour l'homme qui a posé son acte de foi, le premier facteur dans la formation de sa conscience et de son jugement moral se trouve dans l'existence et le rôle du Christ dans sa vie (Jn 14, 6-8; 12, 46). Qui désire une vraie conscience chrétienne doit demeurer en communication constante avec le Seigneur, en particulier par sa prière personnelle et par celle de l'Eglise. Bien plus, à vrai dire, cette présence du Christ envahit et embrasse tous les actes de sa vie. C'est là que viennent se fondre tous les autres éléments de la formation de la conscience; c'est de là aussi que tous découlent. Ce fait ne les rend ni superflus, ni accessoires; mais il les situe à leur place. (1 Jn 4, 1).

Ces vérités présentes à l'esprit, le croyant tire son inspiration de l'Ecriture: la propre Parole de Dieu, en laquelle il trouve révélés, non seulement le plan du Père dans le contexte historique du monde, mais encore cette précieuse série de préceptes et d'exemples qui nous sont donnés par le même Jésus, notre Seigneur. Certes, tout cela lui est communiqué par les mots de l'Ecriture mais davantage par l'Esprit de Jésus qui continue de vivre avec nous et qui fait de nous "une race choisie, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple que Dieu s'est acquis" (1 Pierre 2, 9).

Le Magistère de l'Eglise

C'est dans cette perspective que l'enseignement de l'Eglise trouve toute sa force. Nous avons vu, à travers les faits lamentables de l'histoire, à quelle sorte de confusion l'homme peut parvenir quand il n'a pour se guider qu'une lecture non dirigée et très subjective de l'Ecriture et une semblable interprétation de la tradition. Heureusement, l'Eglise est là pour que dans l'assemblée des croyants, soit authentifiée, de façon certaine, la Parole de Dieu contenue dans l'Ecriture et rendue lumineuse par l'action de l'Esprit-Saint.

Cet unique Esprit offre le service des Apôtres et de leurs successeurs, le Collège des évêques uni à sa tête, le Pape. Le rôle des Apôtres et de leurs successeurs était et demeure celui de rendre témoignage au Christ, le Révélateur de la volonté du Père. Ce fut et c'est encore leur devoir de transmettre le témoignage authentique des Apôtres concernant le Seigneur, de célébrer l'Alliance Nouvelle et de guider le Peuple de Dieu dans la vie de cette nouvelle création en Jésus-Christ (Mat. 28, 18-20; Marc 16, 15-16). Conduite par l'Esprit, l'Eglise s'est efforcée d'agir ainsi dans le passé, et elle continue de le faire aujourd'hui, en attendant le deuxième avènement du Christ. Le service doctrinal des successeurs des Apôtres concerne l'Ecriture et la tradition ainsi qu'il a été dit plus haut. Dans l'accomplissement de cette tâche, ils n'ont jamais voulu supprimer les autres dons de l'esprit; mais au contraire, ils encouragent les croyants à vérifier l'authenticité de ces dons à partir des critères contenus dans l'Ecriture et la tradition.

Pour un croyant, cet enseignement du magistère que nous venons de décrire ne peut pas être simplement considéré comme un élément parmi d'autres servant à la formation de la conscience. C'est au contraire la pierre d'angle sur laquelle tout l'édifice du jugement de la conscience doit être construit. "Vous êtes édifiés sur le fondement des Apôtres et des prophètes dont le Christ Jésus est lui-même la pierre angulaire" (Eph. 2,20—. "Tu es Pierre, et sur cette pierre, je bâtirai mon Eglise" (Mat. 16,18). Ce qu'il faut garder en mémoire, c'est que nous sommes ici dans le domaine de la foi. Ainsi encouragés et pleins d'espoir, nous pouvons compter

Suite à la page 6

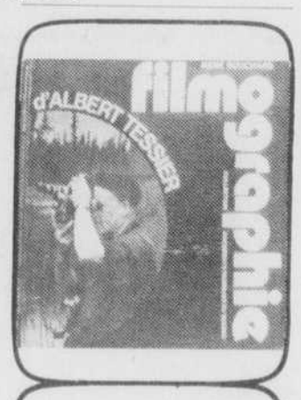
la parole du jour

"Il existe quatre êtres tout petits sur terre, mais qui sont des sages entre les sages: les fourmis qui sont un peuple bien chétif, mais, dès l'été, elles savent prévoir leurs provisions; les damans qui n'ont pas de vigueur, mais savent se réfugier au creux des rochers; les sauterelles qui n'ont pas de roi, mais sortent toujours en très bon ordre; et les lézards que la simple main capture, mais qui embarrassent les palais royaux!" — Proverbes 30,24-28 (cinquième siècle avant JC).

"Le coeur seul connaît son propre chagrin et nul étranger ne pourra jamais partager sa joie" — Proverbes 14,10

"Mieux vaut une portion de légumes avec de l'affection qu'un boeuf gras avec de la haine" — Proverbes 15,17

"Donne de ton pain à ceux qui ont faim, et de tes habits à ceux qui sont nus. Prends de ton abondance pour aider les autres; et, quand tu donnes, n'aie pas de regret dans les yeux!" — Tobie 4.16 (quatrième siècle avant JC)



Les ÉDITIONS DU BOREAL EXPRESS annoncent la parution de

Filmographie

d'Albert Tessier

par René Bouchard

Un livre magnifique à l'occasion des Fêtes.

Tessier comme cinéaste ne tire pas sa force d'abord d'un montage fulgurant ni d'une image recherchée; sa valeur est beaucoup plus celle d'un homme qui, à l'aide d'une caméra, permet à l'imagination d'une collectivité de projeter le visage de son pays et d'en déduire sa valeur d'être . . .

Un livre illustré de photos exceptionnelles, où nous sont soigneusement présentés des thèmes tels, Scènes de vie en forêt, Vie et éducation familiale, Personnages (Rodolphe Duguay, Ozias Leduc, Clarence Gagnon, Horatio Walker) Régions (De la Mauricie au Rocheuses, en passant par l'Île-aux-Coudres, la baie d'Hudson, etc.)

En vente dans toutes les librairies au prix de $5.90

Distribué par Fides

245 est, boul. Dorchester, Montréal, 861-9621

McGILL

janvier 1974
Cours du Soir de Langues
Commençant la semaine de 21 janvier

Certificats de Compétence

en anglais et en français

(5 niveaux de cours)
Conditions: 75% à l'examen de deux cours de 5e niveau
Tests de Classement:
pour les cours d'anglais les 8, 10 et 14 janvier à 19 heures
pour les cours de français les 9 et 15 janvier à 19 heures
Cours pour débutants en

en allemand et en italien

Frais de scolarité: $75 pour 45 heures

Pour renseignements supplémentaires, poster le coupon ci-joint à
LETTRES MOULEES, S.V.P.
Centre de l'Education permanente
Université McGill
Service des Langues
772 ouest, rue Sherbrooke
Montreal H3A 1G1
ou signaler 392-4901
Nom . . . . . .
Adresse . . . . . .
. . . . . Téléphone . . . . . .

éducation permanente



jouets décoratifs — luxembourg

nous vous offrons les plus vastes collections d'art indien, africain et esquimau au canada

CENTRE D'ARTISANAT INTERNATIONAL
1452, RUE PEEL
TEL. 844-2537
Organisme sans but lucratif

Le rapport Le Dain exprime de sérieuses divergences

par François Barbeau

Le rapport final de la commission Le Dain sur l'usage des drogues à des fins non-médicales contient les recommandations minoritaires de deux de ses cinq membres: Mme Marie-Andrée Bertrand et M. Ian L. Campbell, respectivement de l'Institut de criminologie de l'université de Montréal et doyen de la faculté des arts de Sir George Williams.

Mme Bertrand, qui ne se dissocie de ses collègues que pour les mesures à prendre pour parvenir au contrôle de l'usage des drogues fortes au Canada, propose une attitude plus humaine, plus réaliste vis-à-vis de ces problèmes.

"Je ne crois pas, écrit-elle, que la meilleure façon de restreindre l'usage des drogues fortes soit de conserver les lois actuelles qui font un délit de la possession des stupéfiants et des hallucinogènes forts". Elle ne peut se rallier non plus à la recommandation que les toxicomanes soient astreints à des traitements.

Elle propose donc que la possession ou l'usage de quelque médicament que ce soit ne devrait plus être un délit ni être punissable de sanctions pénales, qu'il s'agisse de stupéfiants opiacés ou d'hallucinogènes puissants.

Par contre, selon les recommandations de Mme Bertrand, la police devrait etre autorisée à confisquer les stupéfiants opiacés et hallucinogènes puissants qu'elle découvre lors d'une enquête relative à un délit, sauf sur production d'une ordonnance médicale ou autre pièce justificative de la possession.

Sa première recommandation porte sur la création, le plus tôt possible, d'une Commission permanente de surveillance de l'usage des médicaments et des drogues à des fins médicales, et que cette commission fasse enquête sur l'usage des médicaments dans les prisons, pénitenciers, hôpitaux psychiatriques, etc. et exerce une surveillance étroite sur l'importation et la fabrication des médicaments, notamment des amphétamines, des barbituriques et des tranquillisants.

Il faudrait aussi, poursuit Mme Bertrand, établir au Canada des dispensaires provinciaux ou régionaux chargés de déterminer de façon clinique et scientifique le véritable état de dépendance de toute personne qui consentirait à se soumettre aux examens nécessaires.

Une fois la dépendance d'une personne à une drogue établie, ces dispensaires devraient être chargés de lui fournir les substances dont elles ont besoin à un prix modique.

Il serait aussi essentiel, d'écrire Mme Bertrand, que tous les pouvoirs publics, avec la collaboration de la profession médicale, des collèges des pharmaciens et des associations de parents et d'instituteurs tentent sérieusement de créer un climat de modération, de retenue et de maîtrise de soi dans l'usage des médicaments, du tabac, de l'alcool et des autres drogues.

Les industries liées à ces produits devraient à l'avenir renseigner plus à fond le public sur l'importance de la modération dans l'usage de ces substances nocives.

L'autre rapport minoritaire, signé du professeur Ian L. Campbell, doyen de la faculté des arts de l'université Sir George Williams, propose plutôt la ligne dure.

M. Campbell, ayant établi que le nombre des usagers croît à un rythme rapide, voit trois buts dans la lutte contre les opiacés: la prévention de la toxicomanie, la protection de la société contre le toxicomane et le retour de ce dernier à une vie meilleure et à une fonction utile dans la société.

Le meilleur moyen à prendre pour en arriver à ces objectifs est d'isoler les usagers, affirme M. Campbell, ou du moins de restreindre leur influence.

Ainsi, il recommande que la loi soit amendée de manière à prohiber aussi bien l'usage que la possession de stupéfiants opiacés. La possession du toxique ou sa présence dans l'urine, le sang ou tout autre liquide de l'organisme devrait suffire à prouver l'usage.

Dans un tel cas, pour une première et une deuxième infraction d'un usager n'ayant pas l'habitude de la drogue, la peine pourrait être de un à trois ans de prison. La troisième infraction serait passible de deux à cinq ans de prison.

Dans le cas d'une personne dépendant de la drogue, la peine de prison pourrait aller de trois à dix ans pour la première et la deuxième infraction, et à une période indéfinie d'emprisonnement pour la troisième infraction.

Ces personnes condamnées pour usage ou possession de stupéfiants le seraient dans des maisons spéciales.

D'autres recommandations de M. Campbell viennent adoucir sa prise de position. Par exemple, il propose des mécanismes de libération conditionnelle et que les condamnés qui se seraient abstenus de drogue en liberté surveillée ou pendant une période égale à la durée de leur peine n'aient pas l'obligation de mentionner leur arrestation et leur condamnation en postulant un emploi.

D'autres recommandations de M. Campbell portent sur le traitement des usagers, qui devrait être assujetti à la réglementation fédérale.

suites de la première page

LE DAIN

Les commissaires s'opposent aussi à ce que l'usage de la drogue soit considéré comme un délit s'il fallait que la preuve en soit assujettie à l'analyse d'urine obligatoire.

Au chapitre du traitement des usagers de la drogue, la commission Le Dain propose que la cure soit mise à la disposition du plus grand nombre possible des habitués des opiacés à qui elle convient, et que parmi ces traitements on étudie les effets, non seulement de l'entretien à la méthadone, mais aussi à l'héroïne, qui pourrait être utilisé comme traitement ultime, après que tous les efforts auront été tentés pour soustraire des cas particulièrement difficiles au marché illicite.

Il serait aussi fort important de ne pas négliger l'aspect information sur la drogue. Dans ce but, la commission recommande que le gouvernement continue à soutenir les efforts de la Direction sur l'usage non médical des drogues, qui cherche à mettre sur pied une banque spéciale de données et un réseau d'information sur la drogue.

Meme si on craint que l'enseignement sur la drogue n'éveille une curiosité malsaine chez des sujets qui n'y seraient pas intéressés autrement, la commission souligne que cet enseignement doit être poursuivi car, à son avis, il facilite la compréhension des problèmes de la drogue et développe l'aptitude à les résoudre.

Le rapport final de la commission Le Dain touche aux causes de la toxicomanie, entre autres. On y lit que les premiers mobiles de l'usage du cannabis, par exemple, sont la curiosité et l'hédonisme ... que de nombreux usagers de drogues ne s'acceptent pas tels qu'ils sont ... que l'ennui peut mener à la drogue.

Selon des études récentes, la famille exerce une grande influence en matière de drogue. Parmi les familles bourgeoises de race blanche, celles où les enfants sont les plus exposés à prendre de la drogue accuseraient les traits suivants: les parents ne sont pas sûrs de leur rôle à l'égard des enfants ni entre eux; la mère est dominatrice, le père manque d'autorité, les parents sont trop indulgents; les relations entre le mari et la femme n'inspirent pas un sentiment de sécurité aux enfants, etc.

Le dernier rapport, qui compte 1,172 pages, a été mis en vente hier dans les librairies d'Information Canada ($7.95) après avoir été présenté aux Communes par M. Lalonde.

Il représente la fin d'un travail débuté le 29 mai 1969, et qui a été marqué par la publication de trois autres volumes. Les membres de la commission reconnaissent que ces précédents volumes n'ont rien perdu de leur actualité.

La Commission était présidée par le professeur Gérald Le Dain, ex-doyen de la faculté de droit (Osgoode Hall) de l'université York. En faisaient aussi partie M. Ian Campbell, doyen de la faculté des arts de l'université Sir George Williams, le Dr Heinz Steinman, psychiatre de Montréal, M. Peter Stein, de Vancouver, autrefois de la Compagnie des Jeunes Canadiens, et enfin de Mme Marie-Andrée Bertrand, de l'université de Montréal.

RALLIEMENT

Le leader du gouvernement, M. Gérard-D. Lévesque, a ironiquement souligné le changement d'attitude du Parti québécois. Mais le leader Robert Burns a expliqué que le ton de la première demande ne fut pas particulièrement sympathique au PQ. Il a par ailleurs souligné que c'est pour toute la durée de la session qu'il consent ce nouveau privilège aux deux porte-parole créditistes.

Pour M. Fabien Roy, c'est satisfaisant. Mais ce n'est qu'une première étape. Avec son collègue, Camil Samson, il en exigera davantage. Et il croit que le PQ devrait comprendre qu'il a tout à gagner de se montrer conciliant.

MASSÉ

Aussi, M. Massé a fait savoir à la Chambre qu'il avait sur-le-champ adressé un télégramme à M. Macdonald afin de connaître les raisons qui ont pu pousser l'Office national de l'énergie à autoriser l'exportation de pétrole sans préalablement consulter le Québec.

D'ici là, M. Massé a néanmoins voulu rappeler les premières explications fournies par le ministre fédéral, selon qui le pétrole exporté par la Golden Eagle n'est ni de l'essence, ni du pétrole pour usage domestique comme l'huile à chauffage, mais une autre qualité connue sous le nom de "bunker O" et qui se trouve en quantité débordante dans les réservoirs des compagnies.

Plus tard, invité à commenter les allégations du PQ qui soutient qu'il suffirait de raffiner le pétrole "bunker O" de la Golden Eagle pour aider à combler les besoins du Québec en pétrole domestique, M. Massé a répliqué qu'il consulterait des spécialistes.

Il a par ailleurs fait observer que, de toute manière, les provinces ne peuvent faire autrement que de se remettre au fédéral et à l'Office national de l'énergie qui ont les pouvoirs réels de contrôler l'exportation.

L'ALCOOL

mal à s'en délivrer malgré les risques pour leur santé et la gêne qu'en éprouve souvent leur entourage".

L'usage du tabac et de l'alcool semble se répandre chez les jeunes, ont constaté les auteurs du rapport. On peut affirmer par exemple que les trois quarts de la population de plus de 15 ans en ont déjà consommé. Le tabac se répand chez les jeunes, surtout chez les adolescentes.

L'usage de ces deux drogues conduit souvent, et c'est là un aspect méconnu du problème, a d'autres toxicomanies, même aux toxicomanies opiacées, dans le cas de l'alcool.

Diverses mesures ont déjà été proposées pour réduire la consommation d'alcool. Par exemple, on a suggéré de surtaxer l'alcool pour en hausser le prix. Cette solution, soulignent les membres de la commission, aurait comme résultat de modifier les habitudes de consommation de certaines personnes, mais elle ne nous "paraît guère pratique ni efficace", puisqu'elle aurait comme résultat de favoriser l'augmentation de la fabrication et de la distribution clandestine d'alcool.

Il faut envisager aussi le cas de la famille à revenu modique comptant un alcoolique parmi ses membres. L'augmentation du prix de l'alcool soustrairait plus d'argent aux postes essentiels du budget. L'alimentation des enfants risquerait d'en souffrir plus que le plaisir des adultes.

Quant au tabac, outre les dangers qu'il présente pour la santé, le rapport Le Dain souligne les incendies qui sont attribuables à la négligence des fumeurs dans les villes et en forêt, les dommages à la propriété, les accidents mortels, sans oublier la gêne qu'éprouve l'entourage d'un fumeur.

Le tabac est aussi un élément important de la polytoxicomanie, étant associé étroitement à l'alcool, au cannabis et à d'autres drogues. Les enfants, d'autre part, peuvent sans grande difficulté se procurer des cigarettes.

la météo

La perturbation venant du sud des Grands Lacs longeait hier la vallée tout en se comblant rapidement mais une zone frontale arctique au sud de la valle du Saint-Laurent se maintenait. Ce système agonisant a couvert le sud-ouest de la province de 2 à 6 pouces de neige et a donné de la pluie dans certains endroits le long de la valle et au sud. Des précipitations, surtout de neige, continueront de tomber sur l'est de la province mais cette fois apportera par un système dépressionnaire longeant la côte atlantique et qui sera sur la côte du Labrador ce soir. Ce système, qui est charge d'air humide pourrait donner de 8 pouces de neige à la Gaspésie et la Basse Côte-Nord et 5 à 12 au Nouveau-Québec. Par contre tout l'ouest du Québec verra du soleil sous l'influence d'une haute pression.

●

Regions de l'Abitibi de Pontiac-Témiscamingue, de Chibougamau: Généralement clair. Très froid. Maximum zéro à 5. Aperçu pour demain ensoleille et froid.

●

Regions de Montréal, des Cantons de l'Est: pluie ou bruine par endroits verglaçante, se changeant en quelques chutes de neige suivi d'un degagement graduel ce matin. Aujourd'hui: périodes ensoleillees. Maximum aujourd'hui 15 à 20. Aperçu pour demain: nébulosité croissante avec possibilité de neige légère en fin de journée.

●

Region de l'Outaouais: généralement ensoleillé. Maximum 15 à 20. Aperçu pour demain: nébulosité croissante, possibilité de neige en fin de journée.

●

Regions de Québec, des Laurentides, du St-Maurice, du Lac St-Jean: neige légère se changeant en quelques chutes de neige ce matin et suivi d'un degagement graduel dans la journée. Venteux et plus froid. Accumulation de neige de 2 à 5 pouces sauf pour les Laurentides. Maximum 15 à 20. Aperçu pour demain: nébulosité croissante et neige possible en fin de journée.

●

Régions de Baie Comeau, de Sept-Iles: neige ne cessant qu'en fin de journée et donnant encore 5 à 10 pouces. Maximum environ 20. Aperçu pour dimanche... ensoleille et froid.

●

Regions de Rimouski, de Gaspé: neige se changeant possiblement en pluie par endroits. Risque de pluie verglaçante. Une accumulation d'encore 4 à 8 pouces de neige est possible. Aperçu pour demain: ensoleillé devenant nuageux en fin de journée. Plus froid.

TRUDEAU

reçu pendant des années des taxes plus élevées qu'ailleurs sur le pétrole meilleur marché vendu dans leurs provinces".

"Voilà précisément le genre de questions qui seront abordées lors de la conférence fédérale-provinciale. J'espère que les provinces s'y rendront avec la volonté de débourser quelqu'argent. La solution la plus facile, bien sûr, serait d'enlever tout l'argent à l'Alberta et de la redistribuer aux provinces de l'Est. Mais j'espère que les députés d'en face indiqueront qu'ils ont une solution de rechange qui pourrait être de quelque utilité avant la conférence de janvier."

A un autre député terre-neuvien, James MacCrawth, qui lui signalait le fardeau fiscal déjà très lourd et le taux de chômage très élevé dans l'est, M. Trudeau a signalé que la hausse des revenus de l'Alberta qui suivra la hausse des prix pétroliers aura des effets très considérables sur les paiements de péréquation, de sorte qu'une proportion de ces revenus supplémentaires sera redistribuée aux provinces de l'est. "Je souhaiterais que les députés se ressouviennent de cela, eux qui demandent continuellement au gouvernement fédéral d'alourdir le fardeau fiscal des contribuables fédéraux pour venir en aide à leurs propres provinces, a lancé ensuite le premier ministre. Je leur demanderais de se comporter comme les représentants de tous les Canadiens, et non pas seulement de ceux de leurs provinces."

C'est le moment que choisit M. Stanfield, le chef de l'opposition pour entrer dans la danse. "Parce que les Québécois et autres gens de l'est ont, ces dernières années, payé leur baril de pétrole 50 cents moins cher que les Canadiens de l'Ouest, est-ce à dire que le premier ministre conclut que cela justifie une politique nationale qui impose à ces cinq provinces un prix qui est de trois dollars supérieur par baril à celui que doivent assumer les autres Canadiens?"

Non pas, a évidemment répliqué M. Trudeau. "La position du gouvernement, c'est plutôt que les gouvernements provinciaux ont une responsabilité en ce qui a trait au soulagement de leurs consommateurs et que les contribuables fédéraux, c'est-à-dire ceux de toutes les régions du pays, ne devraient avoir à subventionner seuls, dans ce cas particulier, les consommateurs de l'Est. Je répète que le gouvernement fédéral ne doit pas subventionner en toute occasion les citoyens de certaines provinces, quand les gouvernements de ces provinces viennent tout juste de recevoir pour 119 millions de paiements de péréquation.

Et le député conservateur de Brome-Missisquoi de se faire servir la même réplique, tout comme le député conservateur David MacDonald, du comté de Egment, dans l'Ile-du-Prince-Edouard, qui attirait l'attention sur la requête d'assistance financière des premiers ministres de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick.

Excédé, M. MacDonald devait d'ailleurs invoquer le règlement pour protester contre l'insistance avec laquelle le premier ministre expédie de manière facétieuse des sujets aussi importants lors de la période de questions.

Toujours dans le domaine pétrolier, le ministre de l'Energie a opiné hier que si le président de l'interprovincial Pipeline Company, M. Waldon, a mis en doute la possibilité de construire l'oléoduc de Montréal avant la fin de 1975, c'est surtout à cause des détails réglementaires prévus par la loi de l'Office national de l'énergie, délais que le gouvernement s'efforce de télescoper le plus possible.

M. Macdonald a en outre assuré la Chambre que les expéditions de pétrole canadien de l'Alberta à Montréal via Vancouver et le canal de Panama seraient évidemment exemptées de la nouvelle taxe fédérale à l'exportation. Enfin, le ministre libéral s'est prêté avec complaisance à des questions du député conservateur de York-Simcoe, Sinclair Stevens, qui visaient à embarrasser les néo-démocrates en établissant que le "cheikh" provincial de la Saskatchewan, le premier ministre NPD de cette province, avait les yeux au moins aussi bleus que "l'arabe" Lougheed de l'Alberta, puisqu'il vient de proposer une loi provinciale qui évincerait la taxe fédérale à l'exportation du pétrole et renchérirait de $100 millions par année, le coût du pétrole saskatchewanais pour les consommateurs canadiens.

LA LEVÉE

fuse toujours à confirmer qu'elle-même et la British Petroleum ont accepté en principe une prise de participation de 60% du Koweit à la Koweit Oil Co qu'elles contrôlent conjointement. Selon un porte-parole, les négociations se poursuivent et aucun nouveau développement n'est intervenu, malgré les bruits persistants à cet égard. Même discrétion parmi les responsables de l'Aramco, à New York et chez les compagnies pétrolières qui y possèdent un intérêt, c'est-à-dire Exxon, Texaco, Standard Oil of California et Mobil.

On reconnaît cependant dans les milieux pétroliers américains qu'une prise de participation de l'Arabie séoudite de 31% ou plus, dans le plus gros producteur mondial de pétrole semble inéluctable et ce d'autant plus que divers contacts ont été pris au cours des deux dernières semaines entre les pétroliers américains intéressés et le ministre séoudien du pétrole, M. Ahmed Yamani, que se trouve au Etats-Unis.

M. Yamani, lors de son passage à New York, a d'ailleurs réaffirmé qu'à son avis une part de 31% de son pays dans l'Aramco n'était pas suffisante (elle est actuellement de 25%). Le ministre séoudien s'est cependant refusé à établir un calendrier.

JUGES

$33,000 par année.

M. Choquette estime cette hausse raisonnable et justifiée en comparaison avec le traitement des juges de juridiction fédérale, qui gagnent $38,000 depuis quelques années:

Le ministre ajoute qu'il aurait aimé proposer une solution d'ensemble au problème de la rémunération des juges mais que la chose n'a pas été possible et qu'il faudra attendre la parution du livre blanc sur l'administration de la Justice pour trouver une solution à long terme.

Le PQ réplique que rien ne presse et qu'il faut attendre cette réforme d'ensemble avant de procéder à un rajustement salarial.

D'autant plus, selon les péquistes, que le traitement actuel des juges (ajouté aux autres avantages (pension, vacances, etc...) est comparable à celui offert par les autres provinces canadiennes et par plusieurs Etats américains, dont le niveau moyen de vie dépasse largement celui du Québec.

Le PQ souligne également la prochaine ronde de négociations du secteur public qui devrait révéler les disponibilités de l'Etat pour l'ensemble de ses employés.

LE SOLEIL

à M. Paul Desmarais qui ne demandait qu'à l'acheter. Mais, ce faisant, le grand patron de Power devenait propriétaire de journaux représentant plus de 70 pour cent du tirage global des quotidiens du Québec. Alerté par les organismes professionnels et la presse indépendante, le premier ministre a été amené à empêcher cette transaction qui aurait entraîné une concentration démesurée de la propriété des entreprises de presse.

Le Soleil passant à d'autres intérêts, M. Bourassa accepterait-il de faire adopter une loi faisant échec à la conconcentration? La question est posée et il appartiendra sans doute à la Fédération professionnelle des journalistes du Québec de la commenter prochainement.

En même temps que MM. Bourassa et Lalonde multipliaient les démarches en vue de constituer un groupe capable de se porter acquéreur du Soleil, les pourparlers se poursuivaient en vue de former le futur conseil d'administration du journal. Outre les deux frères Gilbert qui conserveraient leurs postes, on y trouverait MM. Claude Castonguay; Marcel Casavant, de la Caisse de dépôt; Raymond Blais, du Mouvement des caisses populaires; René Amyot; et Marcel Bélanger, comptable de Québec.

Enfin, dans les milieux syndicaux, on souligne que la transaction ne modifie en rien le volonté du personnel syndiqué de la rédaction de soutenir les revendications importantes que comporte le projet de convention collective récemment déposé chez l'employeur et qui ne manquera pas de susciter de sérieux affrontements. En effet, le syndicat réclame pour les journalistes une participation importante au pouvoir décisionnel touchant l'orientation et la gestion de la rédaction.

RCA Suite de la page 3

sion. Le syndicat des employés pourrait même être invité à la rencontre, ont-ils précisé, si la compagnie n'y voit pas d'objections.

D'autre part, le secrétaire général de la FTQ nous a révélé que sa centrale et le syndicat des employés avaient l'intention de demander prochainement une entrevue au ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, pour discuter avec ce dernier de l'ensemble du problème.

M. Daoust a fait remarquer que le Québec n'est que trop absent des nombreuses négociations entre les différents pays, et notamment le Japon, lorsqu'il est question de déterminer les contingentements de produits importés ou de fixer des tarifs spéciaux aux importations. D'autre part, a-t-il souligné, il est "inadmissible" que cette compagnie qui comptait il y a vingt ans au delà de 5,000 employés au Québec ait réduit ce nombre à quelques centaines au profit notamment de l'Ontario.

"La presque totalité de la production de RCA Victor a fui le Québec, a conclu M. Daoust, et on a bien l'intention de demander au gouvernement québécois ce qu'il a fait pour freiner ce mouvement alors que le Québec a tellement besoin des industries de pointe".

Le secrétaire général de la FTQ avait signalé aux hauts fonctionnaires d'Ottawa qu'on avait l'impression au Québec "que les autorités fédérales se préoccupent beaucoup moins dans ces cas précis des intérêts du Québec que de ceux de l'Ontario et de la Colombie-Britannique".

Le conflit est réglé chez Steinberg

Les employés d'entrepôts des marchés d'alimentation Steinberg ont mis fin à une grève de 10 jours en acceptant hier de nouvelles offres patronales.

M. Richard Mercier, président de l'Union Internationale des employés de commerce, a révélé que le vote en faveur du retour au travail avait été de 1,119 contre 348.

Les 1,800 employés ont obtenu des hausses salariales hebdomadaires de $25 la première année et de $20 la seconde année. Le travail de nuit sera rémunéré à cinq pour cent de plus. Cinq semaines de vacances seront payées au bout de 23 ans de service.

Ces augmentations, a déclaré M. Mercier, portent le salaire moyen à $186 par semaine.

M. Mercier s'est dit "très satisfait du resultat, surtout parce que la solidarité syndicale s'est maintenue". Un porte-parole de la compagnie a lui aussi fait part de sa satisfaction.

Quatre-vingt-dix pour cent des employés vont retourner au travail lundi. Les autres seront de retour mercredi.

Aux magasins Dominion, les employés aurait repris leur travail dès jeudi, après avoir mis fin à une grève qui a duré une semaine.

Les 2,600 caissiers et commis, membres du même syndicat, ont obtenu des hausses salariales hebdomadaires de $20 au cours de chacune des deux années de la convention collective.

Leur salaire moyen a été porté à $160 par semaine.

Au cours de la grève, Dominion a dû fermer la moitié de ses 73 magasins de la region de Montréal. Les cadres maintenaient les autres magasins ouverts.

Au cours de la grève chez Steinberg, tous les magasins sont demeurés ouverts, mais il manquait certains produits, surtout ceux qui portent la marque Steinberg et qui proviennent des entrepots.

Accord de principe à Radio-Canada

Un accord de principe est intervenu jeudi soir entre le réseau anglais de Radio-Canada et les quelques 250 journalistes à son emploi. Les syndiqués se prononceront mardi prochain sur ce projet de convention collective qui prévoit des augmentations de salaire de 9 pour cent la première année et de 7.5 pour cent pour la dernière année. L'entente élimine la menace de grève qui était prévue pour demain.

Aucun médecin à la Baie James

La Fédération du Bâtiment (CSN) a protesté hier auprès du ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, "contre les lacunes graves qui existent quant à la distribution des soins de santé aux travailleurs sur les chantiers hydro-électriques de la baie James". Le président de la Fédération, M. Michel Bourdon, a notamment souligné dans son télégramme au ministre qu'il n'y a présentement aucun médecin à la baie James pour satisfaire les besoins médicaux des 5,000 travailleurs des chantiers.

TAXIS Suite de la page 3

jours plus tôt, le ministre avait déclaré que le réajustement des taximètres serait considéré illégal avant la date d'entrée en vigueur des nouveaux taux, le 1er janvier.

Mais interrogé à nouveau hier, le ministre d'Etat a simplement expliqué que le journaliste de La Presse qui rapportait ses propos a traduit exactement le contraire de sa pensée. Et sur un ton outré, M. Berthiaume ajoutait: "Cela devient coutumier".

Or, l'écoute de la bande sonore de cette entrevue permet d'établir clairement que le journaliste fidèlement reproduit la déclaration du ministre. Il faut croire que la nuit ou les pressions avaient porté conseils. Ce n'est pas la première fois que la Chambre entend un ministre se sortir d'un mauvais pas en alléguant la mauvaise foi ou l'incompétence des journalistes.

Et comme disait si allègrement M. Berthiaume, "cela devient coutumier". Ces seuls derniers jours, le Salon de la Race aura ainsi entendu se réchapper les ministres Paul Berthiaume, François Cloutier, Raymond Mailloux, Victor Goldbloom. Et inutile d'insister sur la maîtrise du premier ministre lui-même en cet art. Son attaché de presse, M. Charles Denis, se charge des restes.

Toujours que les compagnies de taxi pourront dès maintenant réajuster leurs taximètres et bénéficier d'une hausse prévue seulement pour 1974. Le ministre Berthiaume a trouvé l'explication qu'il est physiquement impossible de procéder en une seule journée à l'opération réajustement des taximètres, en soulignant qu'à Montréal seulement, ils sont au nombre de 5,800 taxis.

AFFAIRE MELOCHE

Suite de la page 3

Pour ce qui est de Meloche, le juge Shorteno avait dit aux jurés qu'ils pouvaient l'acquitter purement et simplement, qu'ils pouvaient le déclarer coupable ou encore qu'ils pouvaient l'acquitter pour aliénation mentale, auquel cas Meloche aurait été confié à une institution psychiatrique.

Le juge Shorteno explique que selon lui aucun verdict d'homicide involontaire ne pouvait s'appliquer pour Meloche puisqu'il n'y avait aucune preuve de provocation. Il ajoute qu'il a permis néanmoins à Me La Haye de proposer cette alternative aux jurés et qu'il a plus tard permis à Me La Haye de faire sa motion au juge en l'absence des jurés alors que ceux-ci délibéraient, de manière que sa requête apparaisse aux notes sténographiques et au dossier de Meloche.

LA CONSCIENCE Suite de la page 5

sur l'assistance soutenue de l'Esprit-Saint d'une manière que la raison humaine ne pourra jamais égaler.

La personne responsable, telle que définie plus haut, doit évaluer les faits avant de se lancer dans l'action. Ce qui est très loin du propos qui laisse entendre qu'elle puisse régler son action sur ses caprices ou ses propres désirs. Le croyant a la rigoureuse obligation de conformer sa conduite d'abord et avant tout à l'enseignement de l'Eglise parce qu'importe pour lui d'abord et avant tout le fait que le Christ, par son Esprit, est toujours présent dans son Eglise. Il est présent dans toute l'Eglise, mais aussi, de façon plus particulière, en ceux qui exercent, dans cette même Eglise et pour elle, les ministères ou services dont le premier est sans conteste celui des Apôtres.

De plus, même sur les sujets où il n'y a pas eu de définition ex cathedra (infaillibilité), le croyant doit accorder une priorité à l'enseignement de l'Eglise favorable à telle position donnée; il doit invoquer la lumière de l'Esprit; se référer à l'Ecriture et à la tradition et se maintenir en dialogue avec toute l'Eglise; ce qui ne peut se faire que par la médiation de cette source d'unité que constitue l'ensemble des Evêques. Il faut aussi étudier en détail la réalité en cause, par exemple: la sexualité, le mariage, l'économique, la politique, la guerre. Dans cette étude, il se rappellera ses antécédents personnels et son acquis culturel qui peuvent l'amener à agir pour ou contre telle position. Au moment d'une décision, si son dernier jugement pratique, basé non seulement sur la raison mais sur la foi, ne tient pas compte, de façon adéquate, de l'enseignement de l'Eglise, il se trompe lui-même en prétendant agir comme un vrai catholique. Ainsi, pour un catholique, "suivre sa conscience" n'est pas simplement agir comme le veut une conscience sans règle. Au contraire, pour "suivre sa conscience" et demeurer catholique, quelqu'un doit d'abord et avant tout observer l'enseignement du magistère. En cas de doute à cause d'un conflit entre "mes" vues et celles du magistère, la présomption vaut en faveur du magistère. "Les fidèles doivent accepter l'avis donné par leur évêque au nom de Jésus-Christ en matière de foi et de morale, et y adhérer avec un respect religieux. Mais cette soumission religieuse de la volonté et de l'intelligence, on doit tout particulièrement l'offrir au magistère authentique du Pontife romain, même quand il ne parle pas ex cathedra" (Lumen Gentium, no 25). L'enseignement du magistère doit être distingué avec soin de l'enseignement personnel de théologiens ou de pretres.

Les parents nourriciers recevront 32% de plus de Québec

Les parents nourriciers du Québec recevront en moyenne 32% de plus, à partir de janvier 74, pour la garde des enfants qui leur sont confiés. Les barèmes n'avaient pas été augmentés depuis 1967, a noté le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, en annonçant ces modifications à la loi d'aide sociale.

Un supplément de $50 par mois, au maximum, s'ajoutera aux nouveaux barèmes de base et sera payable aux parents nourriciers qui accepteront de recevoir un enfant malade ou déficient.

Les parents des enfants placés dans ces foyers seront toutefois invités à défrayer une partie du coût de l'entretien de leurs enfants. Leur contribution sera fixée en regard de leur revenu familial et le montant maximum exigé sera égal au coût moyen d'entretien d'un enfant, compte tenu de son âge.

Voilà l'essentiel des modifications apportées à la loi d'aide sociale, et annoncées hier à Québec par le ministre des Affaires sociales, M. Forget. Le budget consacré à ce chapitre atteindra $32.6 millions en 1974-75, ce qui représente une augmentation de hiit millions par rapport au budget de l'année financière en cours.

Les jeunes de 18-20 ans qui reçoivent présentement un maximum de $99 par mois, sont désormais traités comme les adultes hébergés en pension surveillée. Ils auront par conséquent droit à l'allocation de base de $108 par mois, à laquelle s'ajoutera une somme mensuelle de $40 à titre de dépenses personnelles, ce qui fait un total de $148 par mois.

Les nouveaux barèmes d'allocations aux parents nourriciers sont les suivants: pour les enfants, de leur naissance jusqu'à quatre ans: $75 au regard de $60.50; de cinq à neuf ans, $85, au regard de $60.50; 10 et 11 ans, $85. au regard de $75.4; de 12 à 15 ans, $105, au regard de $75.-40; et 16 et 17 ans, $120, au regard de $92.20.

Entre-temps, un groupe d'environ deux cents parents naturels, parents nourriciers, travailleurs sociaux et moniteurs de garderies ont formé, hier, un front commun pour protester contre les modifications apportées à la loi d'aide sociale par le ministre Claude Forget concernant les contributions obligatoires des parents d'enfants placés en foyers ou en centres de détention.

Les parents des enfants placés dans ces foyers ou dans ces centres seront invités dès janvier à défrayer une partie du coût de l'entretien de leurs dépendants. Leur contribution sera en fonction de leur revenu familial et le montant maximum qui leur sera demandé sera égal au coût moyen d'entretien d'un enfant, compte tenu de son âge. L'administration de la contribution des parents qui placent leurs enfants sera confiée aux centres de services sociaux.

A l'issue d'un "teach in" qui s'est poursuivi toute la journée à l'Agence de service social Ville-Marie, rue Maisonneuve, le groupe anglophone qui s'est formé en front commun a décidé de demander au gouvernement du Québec de geler immédiatement cette loi et de fixer une date pour des audiences publiques sur cette question, ce qui permettrait aux membres du front commun et à toutes les autres parties intéressées d'émettre leurs points de vue. Cette demande a été remise officiellement à M. Darcy Coulson, directeur de l'agence, le priant de la remettre à qui de droit.

Quant au comité provisoire de l'Association des parents nourriciers francophones, ils n'ont pas encore pris officiellement position, mais quelques-uns de leurs membres assistaient hier, à titre personnel, au teach in faisant leurs les revendications du groupe anglophone.

Vacances-Familles réclame une politique globale du tourisme familial et social

par Urgel Lefebvre

M. Léo Gagné, président du congrès sur le tourisme et les vacances familiales en espace rural, a déclaré hier aux congressistes qu'il est important d'assurer une concertation entre les différentes instances gouvernementales, les municipalités et les organismes spécialisés de loisirs, pour planifier et coordonner un ensemble de programmes de vacances familiales pouvant répondre pleinement aux besoins de la population québécoise.

Ce congrès du tourisme social est organisé par la Société Vacances-Familles du Québec, avec les appuis du ministère de l'Agriculture, du Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, ainsi que du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

La Société Vacances-Familles est un organisme auquel le ministère des Institutions financières du Québec a reconnu les buts suivants:

- Favoriser l'accès aux vacances au plus grand nombre possible de familles.
- Faire l'éducation de la population sur l'importance de prendre des vacances familiales et la possibilité de les prendre pendant les quatre saisons.
- Collaborer avec les pouvoirs publics, parapublics, les corps intermédiaires et les entreprises privées afin de définir, de planifier et d'appliquer une politique globale de vacances familiales.
- Organiser un réseau d'hébergement en utilisant les ressources maximales disponibles et au besoin construire, administrer de nouveaux hébergements pour répondre aux demandes.
- Coordonner des services de transport et assumer des services d'animation, d'information et tout autre service pouvant favoriser l'accessibilité des familles aux vacances au Québec d'abord, au Canada ou à l'étranger.

Le congrès, qui se déroule au Reine-Elizabeth, a été l'occasion du lancement du "Guide vacances famille". Selon M. Jean-M. Lachance, directeur général de la Société Vacances-Familles, ce guide est le "premier effort sérieux vers le développement du tourisme social chez-nous." Grâce à cet instrument, des milliers de familles du Québec pourront plus facilement avoir accès à des vacances et s'épanouir dans leur propre pays en vivant intensément leur propre culture. On peut se procurer le guide au prix de cinq dollars en s'adressant à Vacances-Familles, 1661, Avenue du Parc, Sainte-Foy.

Plusieurs conférenciers sont au programme du congrès. M. Jean Hughes, directeur général du Collège de la Gaspésie, a parlé d'une expérience fort intéressante, soit l'ouverture durant la saison touristique d'un village étudiant. Cette expérience a permis cette année à 151 familles (moyenne de cinq personnes) de passer 4,820 jours de vacances en milieu rural. Il s'agit de familles qui n'auraient pas pu autrement s'offrir des vacances en Gaspésie.

Au banquet d'hier soir, le conférencier était M. Normand Toupin, ministre de l'Agriculture du Québec.

Les délibérations d'aujourd'hui seront sous la présidence d'honneur de M. Jacques Roy, directeur général du tourisme au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

Les principaux conférenciers seront MM. Louis Tissot, qui parlera du financement du tourisme en espace rural en France, et M. Arthur Haulot, secrétaire général du Bureau international du tourisme social et directeur général du tourisme belge.

M. Haulot exposera les principes d'action du B.I.T.S. En voici quelques-uns:

- Le tourisme fait partie intégrante de la vie sociale contemporaine et l'accès au tourisme doit être considéré comme un droit inaliénable de l'individu.
- Le tourisme doit traduire une volonté d'épanouissement physique et spirituel de l'homme... Mais les travailleurs ne sauraient séparer leur aspiration aux joies du tourisme de leur action pour une humanisation du travail.
- Le tourisme doit demeurer une affirmation de la liberté de l'individu.
- Aucune politique sociale du tourisme ne saurait être envisagée sans que soit résolu le problème de l'étalement des vacances industrielles et des congés scolaires.

Le Turbo sera à nouveau en service lundi

Le Canadien National vient d'annoncer qu'il remettra le turbo train en service entre Montréal et Toronto lundi prochain, le 17 décembre 1973. La compagnie a pris cette décision après avoir soumis les véhicules à des tests rigoureux pendant une semaine. Un train à turbine quittera Montréal et Toronto chaque jour à 4h30 et les billets demeureront au tarif régulier.

Le turbo, victime d'un grand nombre d'incidents techniques, est demeuré en service pendant un mois lors de sa première mise en service, il y a cinq ans. En 1970, on l'a gardé en activité pendant environ dix mois avec beaucoup de difficultés. En juin dernier, il a de nouveau roulé pendant trois jours...

Pour comble de malheur, un turbo train destiné à la compagnie Amtrak a été détruit dans une collision suivie d'un incendie le 20 juillet dernier. Les dégâts avaient alors été évalués à $4 millions. L'enquête n'est pas terminée sur cet incident et on n'a pas encore déterminé si la vitesse de propagation de l'incendie est compatible avec des normes acceptables de sécurité.

Un seul régime de retraite pour tous les employés de la construction

Les travailleurs québécois de la construction bénéficieront à compter du début de janvier d'un régime de retraite uniforme qui complétera la gamme de mesures sociales actuellement à leur disposition. Ce nouveau régime paritaire qui regroupe en les uniformisant tous les anciens fonds de pension ou de sécurité sociale est l'oeuvre du Comité des avantages sociaux de l'industrie de la construction (CASIC), organisme "jumeau" de la Commission de l'industrie de la construction (CIC).

Le nouveau régime qui vise d'abord et avant tout à "boucher les trous" entre les programmes gouvernementaux actuels (CAC, CAT, etc) permettra aux travailleurs de la construction de prendre dans certains cas leur retraite à 60 ans. Ces mesures, plus avantageuses pour les employés spécialisés, vont de pair avec les avantages importants consentis aux travailleurs généraux, qui constituent l'essentiel des effectifs de la CSN dans ce secteur. A court terme, ces travailleurs plus "occasionnels" que les ouvriers spécialisés pourront bénéficier d'un régime d'assurance-vie, maladie et salaire et même retirer leurs prestations et une partie de celles versées par leur employeur s'ils quittent le domaine de la construction.

Le regroupement des anciens fonds de sécurité sociale permet au CASIC de compter sur un actif initial de plus de $100 millions. Les rentrées annuelles devraient atteindre les $100 millions par année en 1975. Les travailleurs verseront alors 25 cents l'heure et leur employeur 45 cent.

Gabriel Lucas Limitée
sera heureux
de vous présenter
sa nouvelle collection
de joaillerie
dessinée et exécutée
en ses ateliers
ainsi que
sa sélection exclusive
de cadeaux de Noël

1476 ouest, Sherbrooke

LUCAS
JOAILLIER — ORFÈVRE

BOUTIQUE L'OVULE ENRG.
91 ouest, Rachel, Montréal

843-6766

Choix de plantes vertes, cactus, fleurs en pot, arrangements, plantes de Noël, etc.

Venez nous visiter

Université Laval

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

TRIMESTRE D'HIVER 1974
(du 14 janvier au 30 avril)

L'Extension de l'enseignement universitaire, en collaboration avec les différentes Facultés et Écoles de l'Université, offre, au trimestre 1974, des cours dans les disciplines suivantes:

Administration
Anthropologie
Archéologie
Arts visuels
Catéchèse-Théologie
Chimie-Génie chimique
Consommation
Didactique-Pédagogie
Didactique des langues
Diététique
Économique
Ethnographie
Foresterie-Géodésie
Français (rédaction)
Géographie
Géologie
Histoire
Histoire de l'art
Informatique
Langues modernes
Littérature
Mathématiques
Mines et métallurgie
Musique
Philosophie
Science politique
Sociologie
Traduction

INSCRIPTION: l'inscription aura lieu pendant la semaine du 7 janvier.
RENSEIGNEMENTS ET ANNUAIRE: Extension de l'enseignement, Bureau 2417, Pavillon de la bibliothèque, Québec G1K 7P4, Tél.: 656-3202

TRIMESTRE D'HIVER 1974
COURS EN INFORMATIQUE
À L'INTENTION
— des professionnels détenteurs d'un grade universitaire;
— des analystes et des programmeurs de carrière;
— des chercheurs, des professeurs et des membres du personnel administratif et professionnel de l'Université.
LISTE DES COURS OFFERTS:
IFT-10426 PROGRAMMATION
IFT-10538 INTRODUCTION AUX ORDINATEURS
IFT-10539 STRUCTURE INTERNE DES ORDINATEURS
IFT-14022 PROGRAMMATION EN LANGAGE APL
IFT-14023 TRAITEMENT DES DONNÉES D'ENQUÊTE
IFT-14024 LANGAGE PL/I
IFT-14025 LANGAGE FORTRAN
IFT-14165 TELEINFORMATIQUE
IFT-14676 COMPLÉMENTS DE PROGRAMMATION
INSCRIPTION: L'inscription aura lieu pendant la semaine du 7 janvier.
RENSEIGNEMENTS ET ANNUAIRE: Extension de l'enseignement, Bureau 2417, Pavillon de la bibliothèque, Cité universitaire, Tél.: 656-3202

TRIMESTRE D'HIVER 1974
(du 14 janvier au 30 avril)
Aux adultes qui désirent parfaire leur formation générale, l'Extension de l'enseignement universitaire offre, au trimestre d'hiver 1974, des cours d'une durée de 45 heures chacun dans les disciplines suivantes:
CIVILISATION ANGLAISE
LITTÉRATURE
GÉOGRAPHIE
HISTOIRE
MATHÉMATIQUES
PHILOSOPHIE
PSYCHOLOGIE
SCIENCES RELIGIEUSES
STATISTIQUE
INSCRIPTION: l'inscription aura lieu pendant la semaine du 7 janvier.
RENSEIGNEMENTS ET ANNUAIRE: Extension de l'enseignement, Bureau 2417, Pavillon de la bibliothèque, Cité universitaire, Québec G1K 7P4, Tél.: 656-3202

STAGES INTENSIFS DE SPÉCIALISATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES SECONDES PAR LA MÉTHODE STRUCTURO-GLOBALE AUDIO-VISUELLE (S.G.-A.V.)
(du 14 janvier au 30 avril)
CONDITIONS D'ADMISSION:
1) Posséder une connaissance suffisante du français.
2) Parler couramment la langue que l'on se propose d'enseigner.
3) Être détenteur d'un B.A., d'un D.E.C. ou d'un diplôme d'enseignement ou être enseignant en exercice.
STAGES OFFERTS AU TRIMESTRE D'HIVER 1974
DID-14014 Stage de formation: "American English" 6 crédits
DID-14015 Stage de formation: "Vida y dialogos de Espana" 6 crédits
DID-14019 Stage de formation: "Voix et Images de France" 6 crédits
INSCRIPTION: L'inscription aura lieu pendant la semaine du 7 janvier.
N.B. Cette méthode est officiellement reconnue par le Ministère de l'éducation du Québec.
RENSEIGNEMENTS ET ANNUAIRE: **Tél.: 656-2321**

COURS D'ANGLAIS ET D'ESPAGNOL
(CLASSES EXPÉRIMENTALES)
(du 14 janvier au 11 avril 1974)
L'Extension de l'enseignement universitaire offre à toutes les personnes intéressées des cours d'anglais et d'espagnol (niveau élémentaire) d'une durée approximative de 100 heures.
HORAIRE: Les mardi, jeudi et vendredi de 18h30 à 21h30.
MÉTHODES: "American English" "Vida y dialogos de Espana"
Il n'y a pas de frais de scolarité pour ces cours.
RENSEIGNEMENTS: Tél.: 656-2321

Cité universitaire, Québec

As-tu ton Inter-Loto ??
Tirages spéciaux des Fêtes:
Super, 31 déc. canal 10, 9h.30p.m. à 10h.30p.m. - réseau 13 postes
Inter, 4 janv. canal 7, Sherbrooke, 11h.45a.m. à 12h.30p.m.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en page 9

JOURNALISTE À TORONTO

Le journal LE DROIT requiert les services d'un correspondant à Toronto.

Fonctions:
— Assurer la couverture de Queen's Park
— Produire à l'occasion des reportages sur la communauté francophone du sud de l'Ontario
— Couvrir à l'occasion des événements d'importance dans la région de Toronto

Qualifications requises:
— Diplôme universitaire ou équivalence
— Une expérience solide du journalisme

Salaire: 1er janvier 1974 - maximum $12,744.
1er juillet 1974 - maximum $13,624.
Bénéfices marginaux.

Adresser les demandes à:

LE DROIT LTÉE,
a/s Service du personnel,
375, rue Rideau,
Ottawa, Ontario K1N 5Y7

DIRECTEUR EXÉCUTIF OU GÉRANT DES SERVICES ALIMENTAIRES

Pour superviser les services alimentaires destinés aux personnes résidentes d'université.
Salaire: incluant tous les bénéfices d'université.
À négocier et selon l'expérience.

Envoyer curriculum vitae à:

C. Rannells
Directeur de résidence
3935, rue Université,
Montréal H3A 2B4

L'Hôtel-Dieu de Québec

requiert les services d'un(e)

AUDIOLOGISTE-ORTHOPHONISTE

détenant un diplôme universitaire terminal en audiologie-orthophonie pour oeuvrer à son centre de l'ouie et de la parole.

Les demandes accompagnées d'un curriculum vitae devront nous parvenir d'ici au 28 décembre 1973 à :

Service du personnel
l'Hôtel-Dieu de Québec
11, Côte du Palais
Québec 4, Qué.
Tél.: 418-694-5210

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

Professeur de carrière plein temps;
Détenteur d'un doctorat;
Enseignement et recherche, spécialisation biogéographie;
Traitement selon l'échelle de salaires actuellement en vigueur à l'Université de Montréal;
Entrée en fonction le 3 janvier 1974;
Date de clôture pour la réception des demandes : 22 décembre 1973
Toute personne intéressée à poser sa candidature est invitée à communiquer avec :

M. Serge Lavoie
Directeur intérimaire
Département de géographie
Université de Montréal
C.P. 6128
Montréal H3C 3J7

HMR Hôpital Maisonneuve-Rosemont

PAVILLON MAISONNEUVE

● Infirmières autorisées
Médecine - Chirurgie - Urgence

Horaire de rotation ou fixe sur quarts de soirée et de nuit incluant une fin de semaine par quinzaine.

● Infirmières autorisées

Temps partiel, intégré aux équipes régulières deux jours par semaine et disponibilité d'une fin de semaine par quinzaine.

PAVILLON ROSEMONT

● Infirmières autorisées
● Gardes-malades auxiliaires
Médecine - Chirurgie - Soins prolongés

Postes à temps complet et temps partiel sur horaire fixe ou temps partiel intégré aux équipes régulières deux jours par semaine et disponibilité d'une fin de semaine par quinzaine.

Communiquer pour rendez-vous au:

Service de recrutement et de placement
Hôpital Maisonneuve-Rosemont
5415, boul. l'Assomption
Montréal H1T 2M4
Tél.: 254-8341 poste 512 ou 513

ACPAV

ASSOCIATION COOPERATIVE DE PRODUCTIONS AUDIO-VISUELLES

nous recherchons

les services de trois personnes possédant une expérience valable pour remplir les postes suivants:

— 2 postes de producteur délégué
— 1 poste de secrétaire exécutive

Les intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 31 décembre à

Paul Tana
Secrétaire du Conseil d'Adm.
de l'A.C.P.A.V.
96 ouest Sherbrooke
Montréal H2X 1X3

le collège régional du saguenay-lac st-jean

OFFRE D'EMPLOI

Le Collège Régional du Saguenay-Lac St-Jean requiert les services d'un

PROFESSEUR DE FRANÇAIS

(Campus de Chicoutimi)

TÂCHE:
Enseigner le français à temps partiel (3/4 de la charge), à compter de janvier 1974, en conformité avec la répartition des cours réguliers de français, faite par le département.

QUALIFICATIONS:
Une licence ou une maîtrise en français, de préférence.

TRAITEMENT:
Selon le décret des enseignants, tenant lieu de convention collective.

Faire parvenir votre curriculum vitae jusqu'au 21 décembre 1973 inclusivement:

Collège Régional du Saguenay-Lac St-Jean
a/s Directeur du personnel, Jean Richard
400, rue Mellon
Arvida, P.Q.

Université du Québec à Montréal

OFFRE D'EMPLOI

Poste:
ANALYSTE EN INFORMATIQUE

Fonctions

Applique les techniques de l'Informatique à des problèmes de gestion, d'enseignement, de recherche ou d'information de nature complexe.

Il conçoit, développe et programme des systèmes à automatiser.

Il assiste les individus ou les services requérants lors de la mise en marche de systèmes développés.

Exigences

Connaissance souhaitable des ordinateurs Cyber 73 et DEC System-10.

Diplôme de 1er cycle dans une discipline appropriée.

Traitement

À déterminer selon les qualifications et l'expérience.

Les demandes, accompagnées d'un curriculum vitae complet, doivent parvenir avant le 21 décembre 1973, au:

Service du personnel (Concours no 841)
Université du Québec à Montréal
355, rue Sainte-Catherine ouest
Suite 6065
Montréal, Québec
H3C 3P8

COMPTABILITÉ

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
Sera responsable de la comptabilité et des états financiers, de l'organisation des assemblées des actionnaires ainsi que du maintien de bonnes relations avec les corps publics.
S'occuper des procès verbaux.
Personne bilingue — Salaire : $15,000 à $18,000.

COMPTABILITÉ EN MÉTHODES ET PROCÉDURES
CA avec bonne expérience en comptabilité générale et ayant des antécédents et expérience en méthodes et procédures pour travailler pour une compagnie nationale.
Salaire à discuter.

COMPTABILITÉ GÉNÉRALE
CA — CGA — RIA avec expérience.
Bilingue — Salaire : $12,000 à $14,000.

CHEF COMPTABLE
Bachelier en Commerce, option comptabilité avec deux à trois ans d'expérience.
Bilingue — Salaire : $9,000 à $11,000.

VÉRIFICATEUR
B. Comm. ou étudiant CGA 3e année ou RIA 3e année avec trois ans d'expérience.
Devra voyager 40% du temps à travers le Canada.
Bilingue — Salaire : $11,000 à $12,000.

COMPTABILITÉ EN PRIX DE REVIENT
Doit avoir au moins un an d'expérience en prix de revient standard.
Bilingue — Salaire : $8,500 à $11,000.

ANALYSTE — MÉTHODES & PROCÉDURES
Diriger des études sur la structure de l'organisation ainsi que sur les méthodes, les systèmes et les procédés en usage. Analyser les problèmes, faire des diagnostics — trouver des solutions et travailler avec la direction à l'implantation des systèmes.
Expérience nécessaire. Salaire : $13,000 à $18,000.

Pour plus d'information, téléphonez à Mme Francine Stewart — 283-5233 ou faites parvenir votre curriculum vitae au :

Centre de Main-d'oeuvre du Canada
Cadres Administratifs et Professionnels
800 Place Victoria, Suite 904
Montréal, Qué. H4Z 1B1

Centre de Main-d'œuvre du Canada — Main-d'œuvre et Immigration
Canada Manpower Centre — Manpower and Immigration

Siège social
Université du Québec

ANALYSTE DE L'INFORMATIQUE,

préposé à l'assistance technique

Fonctions:
Sous la direction du responsable du système, l'analyste préposé à l'assistance technique assure le lien entre les usagers du centre commun du réseau informatique et l'équipe système. Lorsqu'il le peut, il fournit lui-même les renseignements demandés ou il corrige les programmes en cause, sinon, il transmet le problème à l'équipe système tout en continuant d'assurer la liaison, si nécessaire.

Exigences:
Diplôme universitaire de 1er cycle dans une discipline appropriée;
Bonne connaissance du système d'exploitation Kronos et COBOL, FORTRAN, SIS, SORT/MERGE, KCL et TELEX;
Goût pour le travail en équipe et la collaboration avec d'autres programmeurs et analystes.

Traitement:
Selon les qualifications et l'expérience, peut varier entre $8,651.00 et $16,147.00.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur inscription accompagnée d'un curriculum vitae avant 17.00 heures, le 21 décembre 1973 à:

Monsieur Gilles Shink
Agent de personnel
Université du Québec
2875, boul. Laurier
Ste-Foy, Québec 10

DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

DIRECTION DES BIBLIOTHÈQUES
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Fonctions :
Sous la direction du directeur des bibliothèques :
— coordonne les activités des services de l'acquisition, des périodiques, du catalogage et du prêt entre bibliothèques;
— Élabore et fait adopter toute politique et toute procédure appropriées au bon fonctionnement des services, analyse et voit à l'implantation de toute méthode de travail ou technique nouvelles;
— agit comme représentant du Service des bibliothèques auprès de certains comités de travail.

Qualifications:
Diplôme universitaire en bibliothèconomie. Expérience de travail pertinente et aptitudes administratives appropriées.

Salaire à déterminer selon qualifications et années d'expérience.

Programme complet d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir un curriculum vitae complet, avant le 21 décembre 1973, au :

Directeur du Service du personnel
Université de Montréal
C.P. 6128
Montréal, Qué.

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU BAS ST-LAURENT

OFFRE D'EMPLOI

PRINCIPAL ÉCOLE POLYVALENTE PAUL-HUBERT, RIMOUSKI

La Commission Scolaire Régionale du Bas St-Laurent requiert les services d'un principal pour une école de 3,500 élèves de niveaux sec. III-IV-V, enseignement général et professionnel.

QUALIFICATIONS REQUISES:
1- Posséder une formation universitaire minimum de seize années de scolarité comprenant un brevet d'enseignement;
2- Posséder une expérience de trois ans au niveau 1 (Principal) ou au niveau 2 (Principal-adjoint), à l'élémentaire ou au secondaire, directement reliée aux fonctions à remplir, ou l'équivalent.
3- Manifester des aptitudes particulières dans:
— La solution de problèmes techniques et administratifs;
— L'animation du personnel et la communication avec les gens;
— La supervision pédagogique;
4- Posséder une bonne connaissance des programmes d'enseignement offerts dans l'école.

SALAIRE:
Selon la politique administrative et salariale concernant les principaux.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 4 janvier 1974 à:

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU BAS ST-LAURENT,
320 est, St-Germain,
Rimouski,
Att. M. Gérard Grenier,
Directeur Général

c.e.g.e.p de saint-laurent

OFFRES D'EMPLOI

Le Collège de Saint-Laurent invite les personnes intéressées à poser leur candidature aux postes suivants:

ADJOINT À LA DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE ET AU DÉVELOPPEMENT

Sous la responsabilité du directeur des services pédagogiques, cet adjoint est une personne ressource qui doit fournir au milieu enseignant toute documentation pertinente à l'acte pédagogique. Il doit étudier la question de l'évolution des méthodes pédagogiques à l'intérieur du collège. Il contribue également à définir les mécanismes de consolidation des différentes options enseignées au collège, tant au niveau général qu'au niveau professionnel.

ADJOINT À L'ADMINISTRATION PÉDAGOGIQUE

Sous la responsabilité du directeur des services pédagogiques, cet adjoint doit fournir aux départements et aux services reliés à la pédagogie l'information pertinente qui permettra d'élaborer les budgets touchant le domaine pédagogique. Il doit répondre aux besoins particuliers qui se présentent en cours d'année (stages, réservations, déplacements). Il doit également analyser avec les chefs de département la définition des charges d'enseignement.

ADJOINT AUX PROGRAMMES

Sous la responsabilité du directeur des services pédagogiques, cet adjoint doit suivre le cheminement pédagogique de l'étudiant depuis son entrée au collège jusqu'à sa sortie, soit sur le marché du travail, soit vers l'université. Il doit voir à ce que les différentes programmes de cours enseignés au collège répondent bien aux structures d'accueil des universités et du marché du travail. Il doit étudier avec les départements les possibilités d'améliorer les programmes enseignés dans le milieu. Il doit aussi coordonner le travail des Aides pédagogiques individuels auprès des étudiants.

QUALIFICATIONS REQUISES
— Diplôme universitaire dans une discipline appropriée.
— Cinq années d'expérience pertinente, de préférence dans le domaine de l'enseignement.

TRAITEMENT
Selon la Politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.
De $13,350. à $17,550. (échelle 72-73)

LES PERSONNES INTÉRESSÉES SONT PRIÉES DE FAIRE PARVENIR LEUR CURRICULUM VITAE AVANT 17H00 VENDREDI LE 21 DÉCEMBRE 1973 ADRESSÉ COMME SUIT:

Concours adjoints,
Service du personnel,
C.E.G.E.P. de Saint-Laurent,
625, boul. Ste-Croix,
Montréal.
H4L 3X7

GÉRANTS DE PRODUCTION

Plusieurs entreprises industrielles diverses de la banlieue de Montréal recherchent des personnes d'expérience capables d'occuper des postes responsables dans l'organisation de la production.

Fonctions :
Planifier, organiser et contrôler l'exécution du travail sur une base journalière d'ouvriers semi-spécialisés. Le travail s'effectue en collaboration avec l'administrateur en chef de l'usine et les contremaîtres d'atelier dont le gérant a la responsabilité.

Exigences :
Les candidats devront avoir fait preuve de leurs capacités d'organisateur, d'administrateur et de meneur d'homme.

Salaires intéressants à discuter.

Faire parvenir votre curriculum vitae au :

Centre de Main-d'oeuvre du Canada
Cadres et diplômés universitaires
800 Place Victoria, suite 904
Montréal, H4Z 1B1

a/s de M. G. Duhamel.

Centre de Main-d'œuvre du Canada — Main-d'œuvre et Immigration
Canada Manpower Centre — Manpower and Immigration

La Commission Scolaire Régionale Salaberry

Requiert les services

D'UN PRINCIPAL

pour une école institutionnelle comprenant:
- un centre pour 34 enfants débiles moyens, âge: 6 à 18 ans;
- un centre pour 40 enfants perturbés affectifs graves, âge : 6 à 12 ans.

Attributions:
Sous l'autorité du directeur général, il assume la responsabilité de son école, il organise celle-ci du point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel et assume la gestion du personnel des divers champs d'activité de l'école, conformément aux politiques et aux règlements de la commission. Il doit assurer des communications régulières et suivies à l'intérieur de son école, avec la commission et avec le milieu desservi par l'école. Il dirige l'équipe de gestion de l'école.

Qualifications:
— Autorisation personnelle permanente d'enseigner à l'enfance inadaptée décernée par le ministère.
— Une formation universitaire exigeant au moins 16 années de scolarité dont 1 année en enfance inadaptée ou en orthopédagogie.
— Une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre administratif et technique complexes.
— Une expérience de 5 ans dans l'enseignement dont 2 ans en enfance inadaptée.

Traitement:
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Education (doc. no 1)

Les demandes écrites accompagnées d'un curriculum vitae devront nous parvenir d'ici le 8 janvier 1974 à l'adresse suivante :

M. Jean Faille, Directeur
Service du personnel
47, rue Perreault
Valleyfield, Qué.

Québec doit cesser de confier la gérance de ses projets importants à des firmes étrangères, estiment les ingénieurs

par Gilles Provost

Si le gouvernement québécois veut vraiment développer notre technologie comme il le dit, il est urgent qu'il cesse de confier la gérance de ses grands projets prestigieux à des firmes étrangères, estiment les ingénieurs-conseils du Québec dans un mémoire qu'ils viennent de remettre au ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre.

"Trop souvent, on s'est leurré sur la participation des firmes québécoises aux grands projets du Québec en croyant qu'elle était très fortement majoritaire, affirme le mémoire. Le rôle joué par nos firmes n'est trop souvent que celui de technicien alors que la gérance de projets est assurée par des firmes étrangères."

Cette participation des firmes québécoises est d'autant plus importante, estime le mémoire, que les ingénieurs ont normalement recours à la technologie de leur pays d'origine. Il est désormais acquis que chaque dollar de services d'ingénierie qu'on exporte entraîne à sa suite de $3 à $10 d'exportations, dit-on, et les $13 millions de services de génie québécois qui ont été exportés en 1972 ont probablement entraîné $65 millions d'exportations d'équipement pour le Québec.

C'est pourquoi les ingénieurs-conseils s'opposent si fortement à ce que le Québec confie la gérance de ses grands projets à des firmes étrangères: ils estiment que c'est alors l'étranger qui risque d'en profiter davantage.

Si le gouvernement québécois veut favoriser le développement d'une technologie québécoise originale et dynamique, il doit se donner officiellement une politique qui donnerait la priorité aux firmes d'ingénieurs québécoises, affirment les associations d'ingénieurs-conseils.

Deuxièmement, il devrait aussi imiter d'autres provinces qui font elles-mêmes la publicité de leurs firmes de façon à stimuler leurs exportations. Plus précisément, l'industrie du génie-conseil (qui reconnaît être déjà florissante) demande que le gouvernement québécois aide à financer une campagne de publicité qui ferait connaître à l'étranger les réalisations québécoises.

Une telle politique de publicité est particulièrement importante, précise-t-on, si on fait appel dans une large mesure aux investissements étrangers. Le mémoire reconnaît que ces entreprises étrangères véhiculent des technologies dont le Québec a vraiment besoin. Par contre, dit-il, "il arrive trop souvent que ces mêmes entreprises aient recours aux services d'ingénieurs étrangers plutôt que de retenir les services d'ingénieurs québécois pour satisfaire leurs exigences."

En somme, l'industrie du génie-conseil voudrait que le gouvernement québécois prenne davantage conscience de son importance pour l'essor économique de notre province et investisse lui-même les moyens nécessaires pour favoriser son essor. Très concrètement, l'industrie aimerait que le ministère de l'Industrie et du Commerce crée un secteur de génie-conseil au sein de ses structures et nomme un coordonnateur entre les firmes privées et le ministère.

Le budget d'Initiatives locales demeure plafonné à $83 millions

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien n'accordera pas de crédits supplémentaires au budget du programme des Initiatives locales qui s'établit à $83 millions pour 1973-74, a annoncé aux Communes le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras.

Cette décision du Cabinet a été mal accueillie par plusieurs députés de tous les partis qui, se faisant l'écho de leurs électeurs, ont indiqué que plusieurs projets "excellents" devront être sacrifiés.

Pendant que M. Andras faisait part de cette nouvelle, une centaine de mères de familles et d'enfants de la région de Montréal, accompagnés d'organisateurs de garderies populaires, protestaient à Ottawa contre l'arrêt des subventions, le 30 novembre, dans le cadre du PIL, compromettant ainsi l'avenir de ces garderies.

M. Andras a rendu publique la décision du Cabinet à la suite d'une question de M. Jean-Marie Boisvert (CS-Drummond).

Dans les années passées, le gouvernement avait l'habitude d'accorder des sommes d'argent supplémentaires devant le nombre de projets soumis par différents groupes et municipalités.

L'an dernier, par exemple, un montant total de près de $235 millions a été consacré au PIL, soit environ trois fois plus que cette année.

Cette attitude du gouvernement laisserait présager, selon certains députés, que le programme des Initiatives locales aurait fait son temps et disparaîtrait au printemps, pour être remplacé par une autre formule, visant toujours à combattre le chômage saisonnier.

C'est à l'automne de 1971 que le gouvernement a inauguré ce programme devant la hausse du chômage. Cette année-là, 6,700 projets avaient été approuvés et, en 1972-73, le nombre est grimpé à 5,869.

En annonçant le programme pour 1973-74, le 23 août dernier, M. Andras avait bien insisté sur le fait que le gouvernement s'en tiendra au budget initial du PIL, soit $83 millions, et ne consentirait pas de crédits supplémentaires.

En dépit de cette déclaration formelle du ministre, plusieurs, autant chez les députés que chez les promoteurs de projets, ont cru, jusqu'à la dernière minute, que le gouvernement consentirait une aide supplémentaire en raison du grand nombre de projets présentés aux responsables du PIL.

Treize spécialistes pour 100,000 habitants

SEPT-ILES (PC) — Assurer aux médecins un revenu garanti; signer avec eux un contrat de deux ans avec la certitude d'un remplaçant pour les vacances; élaborer un programme de mises à jour périodique pour l'ensemble des médecins.

Telles sont les principales recommandations contenues dans un rapport préparé par le Conseil régional de santé et des services sociaux de la Côte-Nord (CRSSS) à la suite d'une étude sur les effectifs médicaux dans cette région du Québec.

Les auteurs de ce rapport affirment que ces effectifs, tant au niveau des omnipraticiens que des spécialistes, sont insuffisants et devront être augmentés dans les plus bref délais.

Bien que le nombre des omnipraticiens dans l'ensemble du territoire soit relativement satisfaisant, le CRSSS a constaté que ceux-ci restaient concentrés dans la partie centrale de la Côte, à savoir entre Hauterive et Sept-Iles.

C'est toutefois au niveau des spécialistes que le problème est le plus aigu, puisque l'on n'en dénombre que 13 pour une population d'environ 100,000 habitants.

Selon le rapport, les urgences et la très grande carence de spécialistes contraignent un certain nombre d'omnipraticiens à jouer un rôle professionnel qui, dans un grand centre, serait normalement assuré par un spécialiste.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en page 8

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HONORÉ-MERCIER
requiert les services d'un
ANIMATEUR EN PASTORALE

QUALIFICATIONS:
Diplôme universitaire terminal de premier cycle en théologie ou en pastorale ou en sciences religieuses
OU
l'équivalent.

Faire parvenir votre curriculum vitae et pièces justificatives à:

Direction du Personnel
69, boulevard Saint-Joseph
Saint-Jean, Qué.
J3B 1V8

LA SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
DEMANDE
UN ATTACHÉ D'ADMINISTRATION

POSTE:
Le titulaire à ce poste, sous l'autorité du Directeur de l'administration, devra collaborer à l'élaboration de normes et procédures administratives.

QUALITÉS REQUISES:
— Posséder un diplôme universitaire et quelques années d'expérience pertinente;
— Une expérience exceptionnelle dans ces domaines peut suppléer à l'absence d'un diplôme.

TRAITEMENT:
— Selon les barèmes de rémunération de la Fonction publique du Québec.

Les personnes intéressées devront téléphoner, pour rendez-vous, au Directeur de l'administration, au numéro 819-770-1500, poste 37.

Directeur de l'administration,
Société d'aménagement de l'Outaouais,
96, rue Hôtel-de-Ville,
Hull, P.Q.

Université du Québec à Montréal

OFFRE D'EMPLOI
SPÉCIALISTE EN ÉVALUATION PÉDAGOGIQUE

Fonction
Sous l'autorité du Directeur du Centre, son travail porte sur les questions d'évaluation: objectifs, taxonomie, mesure, test. Il collabore à l'élaboration de cours avec les professeurs et les différents spécialistes en Education. Il est responsable de projets d'activités et de projets de recherche.

Qualification
Posséder au minimum un diplôme de deuxième cycle en Sciences de l'Education et une expérience pertinente en évaluation.

Traitement
Selon les normes de l'UQAM.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 1er janvier 1974 à:

Centre d'Application des Média Technologiques à l'Enseignement et à la Recherche (CAMTER)
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888
Montréal, Québec
H3C 3P8

LE COLLÈGE DE THETFORD MINES
RECHERCHE
POUR LA DEUXIÈME SESSION 1973-1974
DEUX (2) PROFESSEURS À TEMPS PLEIN
— ÉCONOMIQUE
QUALIFICATIONS REQUISES:
— diplôme universitaire pertinent;
— expérience souhaitable.
— TECHNIQUES INFIRMIÈRES
Pour dispenser le cours 180-201-73 (profession infirmière et maladie)
QUALIFICATIONS REQUISES:
— diplôme d'infirmière;
— expérience en milieu hospitalier.
UN (1) PROFESSEUR À TEMPS PARTIEL
(12 périodes par semaine)
— TECHNIQUES INFIRMIÈRES
Pour dispenser le cours 180-201-73 (profession infirmière et maladie)
QUALIFICATIONS REQUISES:
— diplôme d'infirmière;
— expérience en milieu hospitalier.

TRAITEMENT:
Selon les échelles du décret tenant lieu de convention collective.
Expédier curriculum vitae et documents attestant la scolarité et l'expérience **avant le 20 décembre** *à:*

Gérard Lemay
directeur général
COLLÈGE DE THETFORD MINES
671 sud, boul. Smith
Thetford Mines, Qué.
G6G 1N1

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DOLLARD-DES-ORMEAUX
OFFRE D'EMPLOI

POSTE:
Conseiller pédagogique pour l'enseignement de l'anglais.

LIEU DE TRAVAIL:
Centre administratif de la régionale.

SALAIRE:
De $8,677 à $16,147 selon l'expérience.

QUALITÉS REQUISES:
Posséder un diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans le domaine de l'enseignement de l'anglais langue seconde. (Minimum 16 années de scolarité)).
Posséder une expérience valable dans l'enseignement de la langue seconde. (Minimum 4 années d'expérience).
Anglais, langue seconde:
— Maîtriser l'anglais, langue seconde, et avoir une connaissance d'usage du français.
— Avoir complété au moins l'équivalent d'une année d'études (10 cours ou 30 crédits) portant sur la connaissance et la didactique de la langue seconde.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae accompagné d'un dossier complet **avant le 7 janvier 1974,** *à l'adresse suivante:*

Commission scolaire régionale Dollard-des-Ormeaux
Services du personnel
300, rue Longpré, St-Jérôme, P.Q.
J7Y 2T3

Prière d'indiquer sur l'enveloppe le numéro de concours suivant:
C-101273

GÉRANT DE PROJET - CONSTRUCTION

Nous avons besoin d'un individu, de préférence ingénieur civil bilingue, ayant d'abord les attitudes personnelles et quelques années d'expérience pour faire progresser les travaux de plusieurs millions selon les cédules et le budget, malgré les difficultés inhérentes. Nous recherchons haute qualité et efficacité. Emploi permanent avec bureau à Montréal. Traitement ouvert. Toute correspondance sera traitée confidentiellement.

Case 2246, Le Devoir
Montréal H2Y 1X1

CONSEILLER-FORMATION

Une importante entreprise manufacturière de la banlieue nord de Montréal est à la recherche d'un spécialiste en formation ayant de 2 à 5 ans d'expérience dans l'industrie. Dans ses fonctions, le titulaire est responsable de la conception des programmes de formation tant pour les ouvriers que pour les cadres de direction.

Les candidats devront avoir un diplôme universitaire en sciences humaines (psychologie industrielle, pédagogie, etc . . .) et une expérience dans l'utilisation de méthodes pédagogiques modernes et dans le contrôle des résultats de programmes de formation pour adultes.

Nous offrons un excellent salaire et une gamme complète de bénéfices sociaux.

Veuillez faire parvenir un curriculum vitae complet, à:

Case 2247, le Devoir
Montréal H2Y 1X1

PUBLICITAIRE

SERVICE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Fonctions:
Sous directives du supérieur immédiat, planifie et coordonne les programmes publicitaires du Service de l'Education Permanente; prépare les informations à diffuser dans les media, annuaires, dépliants, etc. . . . ; gère le budget de son secteur.

Qualifications:
Diplôme universitaire de premier cycle dans le domaine des communications ou discipline connexe; minimum de connaissances en graphisme et en édition; parfaite connaissance de la langue française; connaissance d'usage de l'anglais; aptitude à travailler en équipe; expérience en publicité.

Veuillez faire parvenir un curriculum vitae complet au:

SERVICE DU PERSONNEL
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
CASE POSTALE 6128,
MONTRÉAL, QUÉBEC.

RESPONSABLES DE FOYER DE GROUPE

Couple intéressé à prendre en charge un foyer de groupe pour dix garçons et filles de 13 à 15 ans dans la région de Montréal.

Fonctions:
- Assumer la responsabilité de ce foyer et voir à sa bonne marche.
- Participer à l'organisation au point de vue matériel et personnel.
- Participer à la sélection du personnel et des pensionnaires éventuels.
- Évaluer l'expérience après un an ou en cours de route.

Exigences:
- Être âgé de 25 à 35 ans.
- Posséder une formation en sciences humaines.
- Avoir une expérience appropriée dans un domaine connexe.
- Être capable de travail interdisciplinaire.

Conditions de travail: Salaire à discuter.
Durée du projet: un an.

S'adresser à:

Case 2249, Le Devoir
Montréal H2Y 1X1

COMMISSION SCOLAIRE POINTE-LÉVY
Offre d'emploi
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Au sens de l'article 204 de la loi de l'Instruction Publique, modifiée par le loi 27, 1971, article 44.
Les critères d'admissibilité sont les suivants:
1/ Une formation universitaire: diplôme universitaire de premier cycle ou l'équivalent.
2/ Une expérience démontrant une habileté à résoudre les problèmes d'ordre administratif, pédagogique et technique complexes.
3/ Une expérience de trois (3) ans au niveau I de cadre (directeur de service),
OU
une expérience de 5 ans au niveau 2 de cadre (coordonnateur),
OU
une expérience de 5 ans dans un poste de directeur d'école.

À titre exceptionnel, la Commission pourra considérer comme éligible à ce poste un candidat qui ne possède pas la formation académique requise, mais une expérience pertinente supérieure aux critères minimums. De la même façon, pourrait être considéré un candidat dont les qualités supérieures compenserait l'expérience minimum requise. Le salaire et les autres conditions de travail seront déterminés selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Education.

La Commission Scolaire Pointe-Lévy compte actuellement 5037 élèves.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae et les pièces justificatives pour le 11 janvier 1974 à:

La Commission Scolaire Pointe-Lévy
a/s Directeur général
6, rue St-Gabriel
Lévis G6V 5P2

VÉRIFICATEUR INTERNE
(salaire: $15,000.00 - $18,000.00)

Une entreprise québécoise du domaine des communications recherche un vérificateur administratif et comptable pour compléter son équipe au siège social.

Le titulaire est particulièrement responsable de l'amélioration et la mise en application des programmes de vérifications comptables et administratifs pour la compagnie-mère et ses filiales au Québec et en Ontario. Il participe également à des travaux spéciaux d'analyse financière, d'étude de rentabilité et de planification. Il relève du trésorier de la compagnie-mère.

Le cadre administratif possède la maturité et la souplesse de caractère indispensables pour faire accepter ses idées.

Le candidat est âgé d'environ 30 ans, C.A. et diplômé universitaire de préférence. Il possède quelques années d'expérience en vérification dont un minimum de 2 ans dans l'industrie. Bilingue il possède la capacité administrative nécessaire pour accéder à des fonctions plus importantes à moyen terme.

Lieu de travail: Montréal.

Prière de s'adresser en toute confiance à:

John Holt Stethem-Claude Gareau Ltée
Montréal: 1155 ouest, boul. Dorchester, tél.: 866-1904

Fonction publique Canada **Public Service Canada**

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

AGENT D'ORIENTATION DES IMMIGRANTS

$13,070 à $14,852

Les citoyens et leurs cultures

Secrétariat d'État

Ottawa (Ontario)

Le programme "Les citoyens et leur cultures", de la Direction de la citoyenneté et du civisme, a pour but de favoriser l'avènement d'une société où les personnes et les groupes ont des chances égales de développer et d'exprimer leur indentité culturelle comme partie intégrante de la vie canadienne.

FONCTIONS : Évaluer les programmes existants et les positions actuelles, puis élaborer de nouveaux principes directeurs relatifs à l'orientation sociale des immigrants à la société canadienne.

CONDITIONS DE CANDIDATURE : Diplôme universitaire en sciences sociales (ou antécédents de travail équivalents). Le travail exige une connaissance approfondie des objectifs du programme de multiculturalisme, une connaissance générale des lois, règlements et lignes de conduite concernant la citoyenneté, le civisme et l'immigration, puis une bonne connaissance des lignes de conduite de la Direction ainsi que des organisations bénévoles se consacrant aux immigrants. Expérience en matière d'élaboration, d'administration et d'évaluation des programmes et des lignes de conduite.

EXIGENCES LINGUISTIQUES: La connaissance du français et de l'anglais est essentielle.
Ce concours est aussi ouvert aux unilingues. Ils doivent cependant indiquer par écrit, qu'ils sont disposés, à entreprendre aux frais de l'État, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu.
La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

Présentez votre demande d'emploi sur la formule PSC 367-401 disponible dans les bureaux de poste, les Centres de main-d'oeuvre du Canada et les bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada (vous pouvez y joindre votre curriculum vitae), et faites-la parvenir, avant le 31 décembre 1973 à l'adresse suivante :

SECRÉTARIAT D'ÉTAT
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL
ÉDIFICE NATIONAL, 2e ÉTAGE
130, RUE SLATER
OTTAWA (ONTARIO) K1A 0M5

Référence à rappeler dans toute correspondance : concours n° 73-SEC-0-6-10.
Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Psychologue
d'enfants et d'adolescents
ROBERT LETENDRE,
Psychologue
Diplômé de l'Université de Genève
Sur rendez-vous seulement
2057, Édouard-Montpetit
Tél. 738-6620



Hull, Howe et le no 9

ST-PAUL, Minn. (PA) — Bobby Hull et Gordie Howe auront encore à résoudre le problème de savoir qui portera le no 9 lors du deuxième match des As de l'Association Mondiale, qui aura lieu le jeudi 3 janvier au Centre Civique de St-Paul.

"Bobby devrait porter le no 9 car il est le joueur le mieux payé", de dire Howe en souriant.

"Que Gordie porte le no 9 car il le mérite encore. Il joue depuis plus longtemps que moi et a accompli plus d'exploits", de répliquer Hull, qui en est à sa deuxième saison avec les Jets de Winnipeg après avoir compté 604 buts en saison régulière dans la ligue Nationale, où il a aussi pris part à 12 de 15 parties d'as.

Howe a brillé dans la LHN 22 saisons sur 23 avant de passer aux Aeros de Houston cette annee. Il a marqué 786 buts, le record, durant sa longue carrière avec les Red Wings de Détroit.

Les deux grands noms du hockey joueront tous deux pour les as de la division Ouest. On peut même croire qu'ils seront sur la même ligne. A eux deux, ils représenteront plus de buts comptés que le total combiné des 40 autres joueurs sur la patinoire.

Dans la Nationale et lors des parties d'étoiles, c'est Howe qui portait habituellement le no 9. Les dirigeants de l'AMH ont vainement tenté de leur faire porter des chandails qui, chacun, auraient été numérotés "4½"!

De toute façon, Howe et Hull ont commencé leur carrière en portant d'autres numéros.

"J'avais le no 17 alors que j'ai commencé à Omaha. J'ai hérité du no 9 avec Détroit lorsqu'il devint disponible et je l'ai pris parce que cela voulait dire que j'avais le lit du bas sur les trains", d'expliquer Howe.

"J'ai porté les numéros 16 et 7 avant d'avoir mon numéro 9. Les choses n'allaient pas bien lorsque je portais le no 16 et je le changeai pour 7 lorsque Ted Lindsay se retira. Tod Sloan et Pat Lundy ont eu le no 9 avant moi avec Chicago.

LNF: presque tout peut arriver

NEW YORK (PA) — La ligue Nationale de football termine sa saison, aujourd'hui et demain. Mais seulement trois équipes sur huit sont assurées de participer aux éliminatoires post-saisonnières, soit Miami, Minnesota et Los Angeles qui, toutes trois, ont des dossiers de 11 victoires contre seulement 2 échecs.

Le match Miami-Détroit qui sera télévisé à partir de 1 h., cet après-midi n'est qu'un préliminaire pour la rencontre qui, à 4 h., opposera Pittsburgh à San Francisco. Mais même si les Steelers gagnaient, perdaient ou faisaient match nul, la situation ne serait pas tellement éclaircie. Ce sont les parties de demain qui décideront de tout.

Pittsburgh lutte pour le championnat de la section Centrale de la division Américaine. Mais voici où la situation se complique: les Steelers et les Bengals de Cincinnati ont tous deux des fiches de 9-4 dans cette division; si Pittsburgh gagne aujourd'hui et que Cincinnati perd demain contre le faible Houston (1-12), les Steelers sont champions et Cincinnati participe néanmoins aux éliminatoires comme club qui, parmi ceux ayant fini au 2e rang dans l'une ou l'autre des 6 sections, a la meilleure fiche; si les deux équipes font matches nuls, Pittsburgh gagne le championnat parce qu'elle a une meilleure fiche interdivision; si les deux clubs gagnent, les rôles sont renversés parce que Cincinnati a un meilleur dossier interconférence; si les deux perdent et Cleveland (7-4-2) bat Los Angeles demain, les Browns céderaient le Championnat de la division à Pittsburgh mais devanceraient Cincinnati à cause d'une meilleure fiche interdivision.

La dernière possibilité est que si les Steelers gagnent et que les Bengals et les Browns perdent, Pittsburgh aurait le championnat et les Browns devraient comparer leur fiche avec celle du Buffalo (8-5) de la conférence Américaine de l'est pour la 4e place disponible dans cette conférence.

D'autres postes pour les éliminatoires seront décidés en fin de semaine dans la conférence Américaine de l'ouest et la conférence Nationale de l'est. Enfin, il faudra choisir "le club supplémentaire" de la conférence Nationale.

Le championnat de la conférence Américaine de l'ouest est le moins compliqué. Oakland, 8-4-1, et Denver, 7-4-2, s'affrontent demain à Oakland. Le gagnant se qualifie et le perdant n'a rien. Match nul? Oakland est élu.

Le soccer britannique est aussi victime de la crise de l'énergie

LE SOCCER, sport national des Britanniques, risque d'être la victime de la politique énergétique du gouvernement. Celui-ci a en effet interdit la présentation de matches en nocturne même pour les clubs produisant leur propre électricité à l'aide de générateurs. Les représentants des clubs mineurs ont dit que cette mesure allait les conduire à la faillite car le fait de présenter des rencontres pendant les heures de travail allait réduire considérablement les assistances.

●

LES SKIEURS du circuit de la coupe du Monde de ski alpin n'ont pu disputer hier matin la non-stop de Zell-Am-See à cause d'une tempête de neige qui sévit depuis jeudi soir. Les organisateurs espèrent pourvoir faire disputer cette non-stop ce matin, immédiatement avant l'épreuve officielle. Par ailleurs le comité de la coupe d'Europe, a annulé les compétitions masculines qui devaient avoir lieu les 21 et 22 décembre à Spotinia, en Italie, en raison du manque de neige dans certaines régions européennes. Quant aux compétitions féminines, qui doivent avoir lieu à Pila, dans le Val d'Aoste, aucune décision n'a encore été prise, mais il semble que d'ores et déjà on va vers une annulation à moins d'un changement subit des conditions météorologiques.

●

LA CHINE POPULAIRE pourrait être le participant surprise des Jeux du Pacifique en 1977, estime-t-on dans les milieux sportifs australiens où l'on se prépare à présenter la candidature de Canberra pour l'organisation dans quatre ans de cette compétition omnisport qui réunit les athlètes du Canada, du Japon, de Nouvelle-Zélande, des Etats-Unis et d'Australie. Le Mexique pourrait également se joindre au nombre des pays participants.

●

RON JONES, des Pingouins de Pittsburgh, sera au rancart au cours des trois prochaines semaines à cause d'une séparation de l'épaule droite. Jones, un défenseur, a été blessé mercredi lors de la victoire de 9-1 des Pingouins contre les Golden Seals de la Californie.

●

MARGARET COURT et Evonne Goolagong ont remporté des victoires en quart-de-finale des championnats de tennis d'Australie, hier à Perth. Mme Court a vaincu Janet Young 6-0, 6-3, tandis que Mlle Goolagong a battu Dianne Framholtz 6-1, 6-4. Dans les autres rencontres, Lesley Hunt a défait Kazuko Sawamatsu 6-3, 6-4, et Kerry Harris a eu raison de Vicki Lancaster 7-6, 7-6.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
844-3361
- Chaque parution coûte $1.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
844-3361
- Chaque parution coûte $4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

AMEUBLEMENT À VENDRE

SUR MESURES: bibliothèques, commodes, pupitres, lits, mobiliers de chambre, etc. Venez à l'atelier, meilleurs prix, comparez. Atelier André Toupin, 277-1752. (7-1-74)

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine, 207 Beaubien est, Tél.: 276-9067 (31-12-73)

ANTIQUITÉS DEMANDÉES

ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morrier jour 331-0251 soir 667-0774 (J.N.O.)

APPARTEMENTS À LOUER

COTE-DES-NEIGES: 2705 Kent, $125, plus taxe eau, 3½, chauffé, cuisine équipée, sous-location, libre. Tél.: 737-5296 ou 737-3359. 19-12-73

ILE-DES-SOEURS: $179. tout compris. Vue panoramique sur fleuve et bois. 3½ chauffé, piscine et sauna intérieurs, proximité parc, autobus, écoles. Libre 1er janvier 1974. Tél: 769-1319 17-12-73

AVENUE CLANRANALD: 5827 a) 2½ pièces, semi sous-sol, bien éclairées, et confortables, tapis mur à mur, cuisinière, frigo, cuisine (bar). Endroit attrayant. Communications faciles - autobus 65, 129, 161. Loyer $100. Visitez sur rendez-vous 489if489-6096. 19-12-73

ANTIQUITES A VENDRE

R. COUTU (ANTIQUITES) 38, Richelieu (village), St-Charles-sur-Richelieu sortie 69 de la Transcanadienne. Tél 584-2631 17-12-73

ANTIQUITES PERUVIENNES, précolombiennes, une collection privée, textiles et colliers. Téléphonez pour un rendez-vous 276-7686. 18-12-73

ANIMAUX À VENDRE

SETTERS IRLANDAIS: enregistrés, vaccinés, tatoués, prêts pour Noël. Vente privée. $125. Tél.: 484-4876 19-12-73

ARTISANATS

CET automne et hiver, occupez utilement vos soirées en faisant un tapis de pure laine, à base de laine orientale. Vous serez enchantés du résultat. Pour catalogue écrire: Springimpex Inc. 533, Victoria, Sherbrooke. 17-12-73

ARTICLES À VENDRE

LIVRES, anciens, luxueux ou rares, susceptibles d'intéresser collectionneurs, bibliophiles. Marchands s'abstenir. Tél. 739-5649. 17-12-73

LAROUSSE (PIERRE) grand dictionnaire universel, français, historique, géographique, biographique, mythologique, bibliographique, littéraire, artistique, scientifique, etc.; Paris 1865, 1880 — 17 volumes. Excellente condition. Tél: 727-7390 17-12-73

AUTOS À VENDRE

RENAULT 17, 1973, 20,000 milles, pneus Michelin, radio AM-FM. Tél. soir 277-2785. 19-12-73

PEUGEOT 504, 1970, toit ouvrant, automatique, 30,000 milles, radio, 4 freins neufs, pneus à neige Michelin. Impeccable. Particulier 342-9028. 17-12-73

BUREAUX DEMANDÉS

COMPTABLE AGREE désire partager bureau et services avec autres professionnels: avocats-notaires-courtiers, etc. Quartier de la finance de préférence. Tél.: 671-9628. 18-12-73

CHAMBRES À LOUER

LONGUEUIL: moderne, meublée, proximité services, petit déjeuner si désiré. Tél. 679-8907. 24-12-73

MAISON DE CHAMBRES luxueusement meublées, cuisinette, salle de bain, etc. Quartier de choix - avenue des Pins Ouest. Prix raisonnable: jour - semaine - mois. Idéal pour infirmières, professeurs, etc. Tél: 935-2679 ou 849-2815 17-12-73

CHALETS À LOUER

ST-SAUVEUR: Vue superbe, foyer, chauffé, éclairé, déneigé. Occupation 16 décembre à Pâques. Tél: 352-1283 17-12-73

VASTE CHALET isolé montagne, pouvant recevoir jusqu'à 28 personnes. Neuf, chauffé électricité, foyer. St-Jean-Matha. Disponible compter 23 décembre. A la semaine, mois, saison. Tél. 323-1149. 21-12-73

VAL-MORIN: tout confort, 5 chambres à coucher, ameublement de style, lave-vaisselle automatique, 2 chambres de bains, humidificateur central, magnifique parc. A proximité des centres de ski. Location familiale seulement. 15 décembre au 15 mai — $1,500. S'adresser à: Gérard St-Aubin, 1-228-2869. 17-12-73

CHALETS À VENDRE

EASTMAN
Lac Bonnally

Chalet suisse 28' x 32', tout meublé, vaste sous-sol fini, 2 foyers, terrain sur lac environ 225 pieds. Maisonnette équipée séparée et garage.
Tél.: Eastman 297-5332
Mtl. 271-7930
17-12-73

COURS PRIVÉS

DONNERAIS COURS de rattrapage jusqu'à 10e année, connaissance générale, formation européenne et québécoise. Suis un universitaire. H.B. 845-1681. 17-12-73

GUITARE CLASSIQUE, cours d'interprétation pour débutants, théorie et solfège si désiré, donnés par étudiante bachelière en musique, ayant comme professeur, guitariste renommé. Diane Bianchi, 721-0279. 24-12-73

DÉMÉNAGEMENTS

ROUSSILE TRANSPORT déménagement local longue distance, service outre-mer. Emballage. Entreposage 725-2421. 15-12-73

FEMMES DEMANDÉES

HÔPITAL DOUGLAS
demande
SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Excellent dactylo, dictaphone et sténographie
La personne que nous recherchons doit être bilingue et avoir le sens de l'organisation. Expérience antérieure de préférence.
Les candidates intéressées doivent s'adresser au:
Directeur du Personnel,
6875 Boul. LaSalle,
Verdun, Qué.
766-8511, poste 346. 17-12-73

COMMERCES À VENDRE

FERRONNERIE
À Ste-Agathe

Situé au centre de la ville, clientèle établie depuis 35 ans, 16,000 p. de terrain avec entrepôts.
Un associé avec capital serait à considérer.
S'adresser:
1-326-0366 ou 4360
17-12-73

DIVERS

LA VIE EST UN THÉÂTRE OÙ CHACUN PEUT METTRE EN SCÈNE SON IMAGINATION !
SERVICE DE COMÉDIENS POUR PARTICULIERS

Si vous rêvez de monter une situation qui vous servirait ou amuserait, notre personnel de comédiens est prêt à vous la concrétiser.
- Tarifs raisonnables
- Discrétion assurée
- Services spéciaux pour entreprises.

Pour plus de renseignements ou pour entrevue, écrire à:
CASE 145, LE DEVOIR
17-12-73

FEMMES DEMANDÉES

MAISON D'ÉDITION
recherche
SECRÉTAIRE DACTYLO
- Au moins 2 années d'expérience
- Sens de l'initiative
- Entregent

Salaire à discuter
Appelez: Mme Genest
523-1182
17-12-73

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

HÔPITAL DOUGLAS
demande
COMMIS JUNIOR

Préposé(e) au pavillon de notre section francophone pour travail général de bureau. Ce travail sera effectué sur le pavillon même.
La personne que nous recherchons doit détenir un diplôme de 11e année et être bilingue.
Les candidats(es) intéressés(es) doivent s'adresser à:
L'Administrateur adjoint,
6875 Boul. LaSalle,
Verdun, Qué.
766-8511, poste 324. 17-12-73

ADJOINT(S) AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Pour Organismes Familiaux Associés du Québec. Temps plein ou temps partiel.
Exigences:
Facilité dans recherche d'écriture, de travailler en équipe. Sens d'organisation. Expérience pratique dans organismes familiaux ou formation académique, niveau Cegep ou 1er grade universitaire sera considérée.
Envoyer curriculum vitae, salaire demandé, disponibilité, à:
OFAQ,
1207, rue St-André,
Montréal 132
17-12-73

HOMMES DEMANDÉS

LIVRAISON À DOMICILE

TRAVAIL:
- Distribution du journal aux abonnés d'un quotidien du matin et autres tâches qui s'y rapportent.

CONDITIONS:
- Posséder un véhicule en bon état de fonctionnement.
- Être disponible immédiatement.

Faire parvenir demande en mentionnant:
Nom - adresse - téléphone - âge - marque et année du véhicule, à:
"Livraison à Domicile"
Case postale 6033,
Montréal 101, P.Q.
"Nous communiquerons avec chaque correspondant"
J.N.O.

FEMMES DEMANDÉES

SECRETAIRE MEDICALE avec expérience Tél: 849-5974 17-12-73

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE
BILINGUE

Un poste de défi est offert à une secrétaire complètement bilingue avec un minimum de 5 années d'expérience, de préférence dans le secteur médical.
Initiative, solide compétence et habileté à faire des traductions sont pré-requis.
L'Université offre: d'excellentes conditions de travail. 3 semaines de vacances payées après un an de service et privilèges éducationnels.
Pour rendez-vous, appeler:
UNIVERSITÉ McGILL
Service du personnel
392-5344
17-12-73

HOMMES ET FEMMES DEMANDÉES

POUVEZ-VOUS GERER un commerce à temps partiel? Tél: 658-6172 entre 5-7 p.m. 17-12-73

HOMMES DEMANDÉS

TEXAS OIL COMPANY recherche homme sérieux, qui peut travailler sans surveillance, dans région-Montréal. Pour contacter clients.
Aucune limite d'âge, mais doit être mature. Bilingue.
Nous entraînons. Écrire, par avion, à: S.J. Dickerson, Prés. South-western Petroleum, Ft. Worth, Texas, U.S.A.
17-12-73

HOMMES DEMANDÉS

Services d'un
ÉVALUATEUR
sollicités

Dans le cadre de l'application de la **"Loi sur l'évaluation foncière Ch. 50".**
Faire parvenir par écrit toute offre **avant le 10 janvier 1974** à
Corporation du Comté de Papineau
C.P. 20,
St-André-Avellin,
P.Q. - JOV IWO
17-12-73

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

COMPTABLE AGREE ou étudiant (e) C.A. ayant terminé son stage pour vérification per diem. Tél.: 671-9628. 18-12-73

LOGEMENTS DEMANDÉS

LOGEMENT OU MAISON demandée, 7 pièces, 4 chambres, foyer, sous-sol, cour privée, garage. Outremont ou N.D.G. rue calme. Occupation début 1974. Tél: 342-1439, 744-4265. 17-12-73

LOGEMENTS À LOUER

$125. à $145. chauffés, votre choix de haut ou bas, 3 ou 4 chambres à coucher, rénové au complet, moderne, 2 grands balcons, près de tout. Famille acceptée. Home Rentals, 849-8661, frais. 19-12-73

MAGASINS À LOUER

SHERBROOKE-STE-FAMILLE: coin rez-de-chaussée, moderne, air climatisé, 3,000 pieds carrés. Raisonnable. Immédiatement. Tél: 842-5818 17-12-73

MAISONS À LOUER

BUNGALOW 5½ pièces, garage, grand terrain: arbres, jardin, fleurs, tranquille. A Ste-Thérèse-en-Haut. 435-7382 Urgent départ. 17-12-73

BOUL. GOUIN EST: 5 grandes pièces, cottage, terrasse-gazon, stationnement, chauffé, eau chaude, près église, écoles. Libre immédiatement. Tél: 322-2910 après 7 p.m. 18-12-73

$165. maison à 2 étages, 4 grandes chambres à coucher, 2 salles de bains, sous-sol, grande cour clôturée. Enfants et animaux acceptés. Home Rentals, 849-8661, frais. 19-12-73

MAISONS À LOUER

CENTRE-VILLE: maison en brique et stucco, à 2 étages, 7 pièces, 2 salles de bains, tapis, foyer naturel, sous-sol, réfrigérateur, poêle et laveuse, garage, jardin. Enfants et animaux acceptés. Home Rentals, 849-6353, frais. 19-12-73

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette. B.A., b.péd.b.ph. I. ès lettres Tél.: 524-3852 de 5h. à 8h. p.m. (J.N.O.).

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

DEUX ADULTES: Ahuntsic ouest près métro ou près Université, 5 ou 6 pièces, propre, garage. Libre pour mars. Paix demandée. Loueraient ou achèteraient avec comptant intéressant. Tél: 254-6784 18-12-73

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

À STE-AGATHE

Immeuble-appartements de 10 logis, 2½ -3½ et 4½ pièces. Tapis mur à mur, meublés, très spacieux, au centre de la ville. Location facile. Conditions faciles. **S'adresser: 1-326-0366 ou 4360.** 17-12-73

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

ROUEN 3235: 8 logis, 6 x 4, 2 x 3, chauffage électrique individuel. Revenu $8,100. Prix $65,000. Tél. soir 256-5869. 15-12-73

TRIPLEX
22e avenue, coin Jarry

Construction 1964, complètement rénové en 1973, 4 étages, 3 logements de 5½ pièces chacun. Revenu brut: $4,320. Sous-sol fini pouvant être converti en 1½ pièce pour revenu additionnel. Garage chauffé. - capacité 2 voitures. Pas d'agent. Demande: $38,750. Hypothèque renouvelable en janvier 1974.
Tél.: 849-5733
(lun. au vend. 9 - 5 p.m.)
727-1012
(après 7 p.m. jour de semaine, samedi et dimanche).
17-12-73

PROPRIÉTÉS À VENDRE

CHATEAUGUAY: split level sur coin de rue, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, garage chauffé, près écoles et parc. Hypothèque à 6½%. $21,500. Tél: 692-2408. 19-12-73

REGION JOLIETTE, domaine 9 arpents, bord de rivière, ruisseau, maison architecture futuriste, 9 pièces, foyer, 42 milles de Montréal. Tél: 254-8438 17-12-73

LONGUEUIL
"Domaine Normandie"

Luxueux "Split Level", 11 pièces. Construction exceptionnelle sur dalles de béton. Deux foyers naturels ainsi que foyer à B.B.Q. dans cuisine. Tous accessoires ménagers inclus dans prix. Tapis mur-à-mur neufs. Maison impeccable. Chauffage trois zones. Terrain paysagé, piscine chauffée, cabine. Garage double avec portes électriques. Appeler: Mme Yvette Duranleau, 672-0321, 674-4531 ou 467-2361.
A.E. LePAGE
&
WESTMOUNT REALTIES INC.
17-12-73

A. E. LePAGE
COURTIER BROKER
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES

OUVERT AUX VISITEURS
Aujourd'hui, 2-4 p.m.
59, Côte-Ste-Catherine
COTTAGE EN BRIQUE

Détaché, 9 pièces, entrée spacieuse, "powder-room", salon avec fenêtre en baie, salle à manger adjacente, petit boudoir, chambre de bonne ou à déjeuner, à l'étage - 4 chambres. Vaste sous-sol, garage double. Occupation immédiate. Prix demandé: $55,000.00. **Une exclusivité de Michelle B. Roche, 935-8541 ou 277-1250.**
17.12.73

TRUST GÉNÉRAL
courtier/broker
montréal

OUTREMONT
NOUVELLE INSCRIPTION

Ce grand cottage (plus de 11 pièces) a une forte personnalité avec ses hauts plafonds, fenêtres de verre teinté, boiseries de chêne blond et planchers de parqueterie. La cuisine est moderne, la division intérieure est fonctionnelle. Toiture, chauffage, plomberie, électricité, le tout en excellent état. Le prix demandé: $60,000. nous semble équitable.
ANDRÉ B. THOMAS
731-6307
17-12-73

PROPRIÉTÉS À VENDRE

APPROXIMATIVEMENT 2 milles Mont Orford, chemin pavé, face au lac, environ 2 milles autoroute Cantons de l'est; 3 chambres à coucher, salon, cuisine, salle de lavage, foyer. Prix: $20,500. Tél: jour: 819-843-6191, 819-843-1760, soir: 819-843-6372 ou 819-843-2190. 17-12-73

A. E. LePAGE
COURTIER BROKER
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES

LONGUEUIL

Quartier résidentiel, prestigieux, site privé, maison de construction exceptionnelle 1966, 10 pièces comprenant: 4 chambres à coucher, salon, salle à diner, 2 chambres de bains comlètes, 2 grandes salles de séjour, l'une avec portes-patio donnant sur grande piscine, beaucoup "d'extras". Chauffage électrique, système d'intercom, Planchers en chêne, antennes de TV, etc . . . **Ne manquez pas de voir cette maison.** Pour rendez-vous, appeler Richard G. Hinch, **769-4877** ou **672-0321.**
18-12-73

TAILLEURS

DROLET tailleurs spécialité, habits et costumes sur mesure, 351 rue Guizot. Tél: 388-2532. 17-12-73

TERRAINS À VENDRE

BELOEIL: terrain vacant face golf, prêt à bâtir, services rendus, 85' x 110'. M.L.S. Appelez André Lamaire, 467-0285 ou 467-8415. Immeubles Westgate, courtiers. 17-12-73

BELOEIL: terrain vacant sur Trans-Canada, zonage industriel, 22 arpents ou moins, $1,000. l'arpent. M.L.S. André Lemaire, 467-0285 ou 467-8415. Immeubles Westgate, courtiers. 17-12-73

TAPIS-PRÉLARTS

TAPIS: Magnifiques dessins orientaux, couleurs attrayantes, 9' x 12', 8' x 10' 6' x 9'. Aussi tapis de passage jamais utilisés. Aubaine véritable. Tél.: 739-0162.

TRAVAIL DEMANDÉ

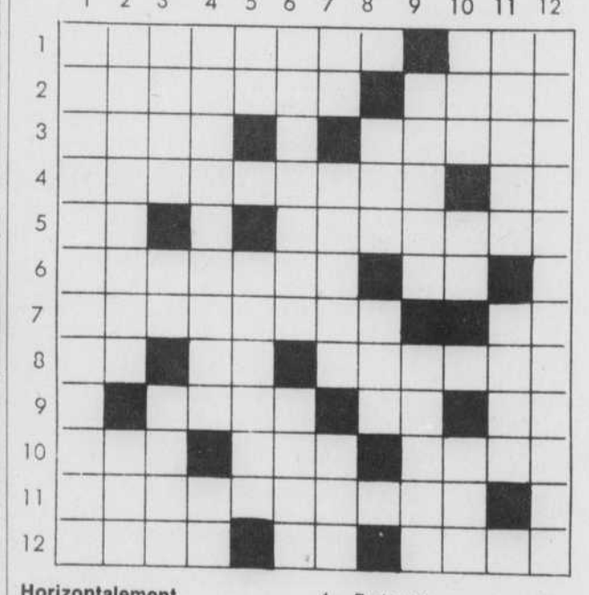
SECRETAIRE désire travail de dactylographie à domicile, appelez 333-3406 ou 733-9702 17-12-73

VOYAGES

CROISIERES, école de voile, Floride, Antilles. Tél: jour 343-4183, soir: 737-4411 21-12-73

PRENDRAIS 2 ou 3 passagers pour Floride, partage des frais et conduite. Départ vers le 18 décembre "Camper". Tél: Jean 663-8152. 17-12-73

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement
1—Résultat de la division — Favorable.
2—De la ville — A lui.
3—Faire quelque chose — Artère principale.
4—Partagerions par lots — Aluminium.
5—Préfixe privatif — Erafle.
6—Petite plante de la famille des renonculacées — Obtenu.
7—Fleuve de Sibérie occidentale — Cela.
8—Canadien National — Coups de baguette — Descente à ski consistant en une succession de virages.
9—Solennité religieuse ou civile — Sert à lier — Thulium.
10—Ote la vie — Colère — Arme ancienne.
11—Qu'on ne peut lasser.
12—Bile — Obtenu — Quotepart de chaque convive.

Verticalement
1—Relatif à la qualité, à la nature des objets, mais non à leur quantité.
2—Se dit du faciès calcaire du crétacé inférieur — Sans inégalités.
3—Service anniversaire pour le repos de l'âme d'un mort — Canadien National — Fend légèrement.
4—Relatif au tarif — Aluminium.
5—Deux — Plante appelée aussi pastel ou guède.
6—Complets — Anneau de cordage.
7—Venu au monde — Lisières d'un bois — Pluie.
8—Recueil de bons mots — Terre entourée d'eau.
9—Personne qui ressemble parfaitement à une autre — Singe-araignée.
10—Atmosphère — Parcouru des yeux — Fraîchement salé, en caque.
11—Corps simple conduisant bien, en général, la chaleur et l'électricité. — Partie latérale.
12—Sans élégance.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	S	S	A	S	S	I	N	A	T	■	A
2	G	E	O	D	E	■	B	A	V	A	R	D
3	U	L	C	E	R	O	I	D	E	■	E	R
4	E	L	I	R	E	■	S	I	■	U	N	I
5	R	I	A	■	I	L	■	R	E	S	T	E
6	R	E	L	A	N	C	E	■	T	■	I	N
7	I	R	I	S	■	O	O	G	O	N	E	■
8	R	■	S	T	A	N	N	I	F	E	R	E
9	■	O	T	I	T	E	■	E	F	F	E	T
10	N	I	E	C	E	■	A	N	E	L	■	I
11	I	N	■	O	L	I	M	■	R	E	N	E
12	A	G	I	T	E	R	■	R	A	S	E	R

AVEC LE PETIT ROBERT ... PAS DE PROBLÈME

Un tournoi international

A partir de demain et jusqu'au 8 janvier, trois équipes de hockey de l'Ontario et trois équipes européennes venant de l'URSS, de la Tchécoslovaquie et de la Suède disputeront un tournoi international ainsi que plusieurs matches hors-concours.

La Tchécoslovaquie, qui avait remporté ce tournoi l'an dernier, grâce à 5 victoires en autant de parties, ainsi que les Ailes de Moscou, meneurs du championnat de 1ère division et une équipe suédoise seront opposés aux Hornets de Cambridge, de la ligue Senior de l'Ontario, ainsi qu'aux Marlboros, de la ligue Junior A, champions de la coupe Memorial.

Les autres clubs ontariens qui disputeront des parties hors-concours sont les Knights de London et les Wolves de Sudbury, de la ligue Junior A, les Biltmores de Guelph et les Sabres de Welland, de la ligue du Sud de l'Ontario, ainsi que les Flyers de Barrie, de la ligue Senior.

Le propriétaire des Knights de Longon, équipe qui a été humiliée cette semaine par les Selects de Moscou, a obtenu du président de la ligue Nationale l'autorisation d'utiliser des joueurs professionnels pour le match hors-concours du 30 décembre contre les Ailes de Moscou.

Quand Willie Davis se sent comme une recrue

par Jean-Luc Duguay

Rien ne semblait devoir arreter Willie Davis le volubile. Vint pourtant cette question: "Willie, aurais-tu accepté d'etre échangé à une équipe autre que Montréal?"

Willie le loquace fit la réponse la plus courte de sa carrière: "Non".

Le mot a été prononcé sans hésitation. Il résume à lui seul l'attitude qui semble animer le dernier — en réalité, le premier — des voltigeurs de centre des Expos.

Il était hier midi à l'hôtel Windsor, escorté du toujours souriant directeur-gérant de sa nouvelle équipe, Jim Fanning. Il était arrivé la veille de la chaude Californie, passant, en quelques heures, du "smug" de Los Angeles à la neige en bouillie de Montréal.

Costume bleu à gros carreaux de coupe romantique, chemise pâle avec frisons, sans cravate, air dégagé, Willie Davis se prête de bonne grâce au tourbillon des photographes et aux questions des reporters.

Mais auparavant, Fanning a une "bonne nouvelle" à annoncer: l'ex-Dodger, pour prouver qu'il est de bonne foi lorsqu'il dit adorer Montréal, a décidé de s'installer immédiatement dans la métropole. La maison n'est pas encore achetée mais ce ne serait qu'une question de temps, apprendra-t-on plus tard.

"Je suis heureux de venir ici. C'est comme si je redevenais recrue. Tout ça est très excitant."

Excitant: ce mot revient constamment dans la bouche de Davis. Excitant de découvrir un nouveau climat, excitant de se joindre à une nouvelle équipe, excitant de rencontrer des visages nouveaux, un public nouveau.

Willie Davis ne cache pas qu'il voulait être échangé. "J'étais à Los Angeles depuis si longtemps. J'avais l'impression de mener une vie de routine. Remarquez que je n'ai rien à dire contre mon ancienne équipe. A Los Angeles, j'ai été un bon joueur, je veux devenir un grand joueur."

Il ne le dit pas mais c'est un secret de polichinelle qu'en Californie, ces dernières années, Willie Davis a subi les contrecoups d'une vie privée quelque peu houleuse. Il veut maintenant faire table rase de ce passé récent et, à 33 ans, "redevenir recrue".

C'est pourquoi, il y a dix jours, quand un appel téléphonique de Fanning l'a sorti du lit, il n'a pas hésité un seul instant à accepter de devenir un Expo en retour des services du lanceur de relève Mike Marshall. "Jim (Fanning) m'a fait une offre générale au téléphone. Après cinq minutes, l'entente était conclue. Vous avez votre homme", lui ai-je dit.



Willie Davis a fait hier midi ses débuts comme "Montréalais", accompagné par le directeur-gérant des Expos, Jim Fanning. (Photo Le Devoir par Alain Renaud)

Le contrat a été officiellement signé hier matin, un contrat de deux ans à raison de $110,000 par saison, croit-on savoir.

Les questions fusent, et les réponses ne tardent pas. Willie Davis veut être l'image même de l'assurance, passer avec brio ce premier test montréalais de l'interrogatoire.

C'est ainsi qu'on apprend qu'il aime le public "chaleureux" du parc Jarry, qu'il est prêt à accepter un rôle de leader au sein de sa nouvelle équipe, qu'il ne considère pas le temps froid comme un problème, qu'il est sûr de bien s'entendre avec le gérant, Gene Mauch, qu'il aimerait porter le chandail numéro 3 à Montréal, qu'il tentera peut-être de "conclure un marché" à ce sujet avec son "copain" Bob Bailey, etc...

Puis, au fil des questions, Davis devient penseur. Il est un adepte de la doctrine bouddhiste, il en a fait sa "philosophie de la vie" et croit qu'ainsi, il pourra contribuer à "améliorer le monde".

Inspiré par ces principes, il s'est fixé un objectif à Montréal: le championnat pour les Expos. "Je pense que nous en sommes capables, je sais que nous en sommes capables."

Le jour où cela sera fait, Willie Davis aura atteint le nirvana...

Ah! le basketball...

Le voltigeur Ken Singleton vient de faire vieillir brusquement son directeur-gérant, Jim Fanning, et son gérant, Gene Mauch.

La vedette des Expos s'est en effet foulé une cheville, il y a quelques jours, lors d'un match de basketball. La direction de l'équipe lui a demandé de se rendre à l'hôpital pour y subir un rayon-X.

Hier, Fanning a déclaré qu'il attendait le résultat des tests et n'a pas voulu en dire plus. Fanning, comme de nombreux dirigeants du baseball majeur, voit d'un mauvais oeil que les joueurs pratiquent ce sport durant la saison morte. L'hiver dernier, un autre voltigeur, Boots Day, avait subi une blessure à un genou et avait dû entreprendre la saison en retard. La blessure de Singleton semble beaucoup moins grave mais Fanning n'en a pas moins perdu quelques cheveux...

Finley prépare la riposte

CHICAGO (AP) — Charles O. Finley, propriétaire des Athletics d'Oakland, champions de la Série Mondiale du baseball, est, contrairement à son habitude, silencieux au sujet des Yankees de New York qui ont fait signer jeudi un contrat de trois ans à Dick Williams, gérant des A's depuis deux ans.

Mais le silence de l'excentrique propriétaire ne durera qu'un temps. "Nous sommes sur le point de prendre les mesures qui s'imposent. Parlez-en à mon avocat", de lancer Finley.

Celui-ci, Williams Myers, de Chicago, s'est cependant borné à dire: "Nous ne pouvons vraiment pas faire une déclaration aujourd'hui."

Williams a signé un contrat avec les Yankees même si son contrat avec Oakland n'expirait que dans deux ans. D'autre part, l'ex-gérant des Yankees, Ralph Houk, avait précédemment signé un contrat avec les Tigers de Détroit. Aucune compensation n'a été fournie dans les deux cas, contrairement à la demande de Finley.

En réalité, les Yankees ont fait deux offres à Finley qui les a cependant déclinées. Ils ont d'abord offert les services du 2e-but Horace Clarke puis un montant de $150,000 et le contrat de deux joueurs des ligues mineures.

Finley avait déclaré qu'il entreprendrait des poursuites judiciaires si l'affaire n'était pas réglée à sa satisfaction. Hier, cependant, chose étonnante, son avocat a déclaré que "nous n'avons pas indiqué qu'il s'agirait nécessairement d'une poursuite".

Le président de la ligue Américaine, Joe Cronin, a convoqué des rencontres à Boston pour mardi et mercredi afin de discuter de l'affaire.

Hier, le directeur gérant des Tigers, Jim Campbell, a déclaré que l'embauche de Williams ne pouvait aucunement affecter la validité du contrat signé par Ralph Houk avec son équipe. Il a ajouté qu'il se rendrait à Boston pour y discuter du statut de son nouveau gérant.

●

Wes Parker, ancien 1er but des Dodgers de Los Angeles, a décidé de sortir de sa retraite d'une saison. Il évoluera la saison prochaine pour les Hawks de Nankai, de la ligue Japonaise. Depuis son départ de Los Angeles, Parker était commentateur sportif à l'emploi de Avco Broadcasting pour les matches des Reds de Cincinnati.

●

FRED "CYCLONE" TAYLOR 90 ans, qui fut l'un des premiers grands compteurs du hockey (avec Ottawa, Renfrew et Vancouver de 1908 à 1921), sera la vedette, avec les champions patineurs canadiens Barry et Louise Soper, de la télémission "Replay" de Bob Moir et Russ Jackson samedi le 22 décembre prochain. Ce programme, télévisé le samedi soir sur le réseau anglais de Radio-Canada juste avant le hockey, soit à 7h:30, sera enregistré demain à 4h:30 p.m. à l'hôtel Bonaventure. Aussitôt après, on enregistrera une autre télémission "Replay" avec Bob Cousy, l'as du ballon-panier, et la championne canadienne de gymnastique Nancy McDonnell.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Section Est

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
BOSTON	26	19	4	3	122	68	41
MONTREAL	26	16	7	3	88	70	35
RANGERS DE N.Y.	29	13	8	8	112	88	34
TORONTO	30	14	11	5	102	83	33
BUFFALO	27	14	11	2	94	86	31
DETROIT	28	10	16	2	86	123	22
VANCOUVER	25	6	14	5	59	83	17
ISLANDERS N.Y.	27	5	15	7	65	88	17

Section Ouest

PHILADELPHIE	26	16	6	4	75	43	36
CHICAGO	26	13	5	8	86	48	34
ATLANTA	28	12	10	6	70	76	31
ST-LOUIS	27	11	10	6	74	70	28
LOS ANGELES	28	9	15	4	76	91	22
MINNESOTA	28	7	14	7	79	96	21
PITTSBURGH	27	8	15	4	73	103	20
CALIFORNIA	28	7	19	2	76	110	16

Jeudi

Toronto 6, Atlanta 1
Los Angeles 3, Islanders NY 2
Boston 4, Minnesota 2
Détroit 7, St-Louis 3

Hier soir

Montréal à Californie, 11h

Ce soir

Atlanta à Philadelphie, après-midi
Montréal à Los Angeles
Rangers NY à Toronto
Chicago à Islanders NY
Vancouver à Boston
Détroit à Pittsburgh
Buffalo à Minnesota

Demain

Chicago à Rangers NY
Islanders NY à Philadelphie
Californie à Boston
Vancouver à Détroit
St-Louis à Buffalo
Pittsburgh à Atlanta

LES COMPTEURS

(Partie d'hier soir non comprise)

	b	p	pts
Esposito, Boston	30	30	60
Orr, Boston	15	20	45
Hodge, Boston	21	22	43
Martin, Buffalo	19	17	36
Goldsworthy, Minnesota	20	15	35
Hextall, Minnesota	7	28	35
Ullman, Toronto	14	20	34
Gilbert, Rangers N.Y.	13	18	31
Park, Rangers N.Y.	8	23	31
Cashman, Boston	8	22	30

Jeudi soir

KINGS 3, ISLANDERS 2

Première période

Aucun but.
Punitions: Murphy LA, Howatt I., majeures 8:18; Brown LA, 12:36; D. Potvin I., 19:25.

Deuxième période

1—LOS ANGELES: Widing (6)
Barry, Long 6:48
Punition: Ricke I., 14:21.

Troisième période

2—LOS ANGELES: Corrigan (6)
Widing, Maloney 1:37
3—LOS ANGELES: St-Marseille (6)
Murphy, Rota 3:19
4—ISLANDERS: Henning (8)
Harris, Hart 6:30
5—ISLANDERS: Harris (8)
D. Potvin, Stewart 19:51
Aucune punition.

Lancers par:

Islanders	8	2	16—26
Los Angeles	7	8	15—30

Gardiens: Desjardins, Islanders; Vachon, Los Angeles.
Assistance: 9,508.

ASSOCIATION MONDIALE

Section Est

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
N.-ANGLETERRE	29	18	10	1	112	93	37
TORONTO	32	14	15	3	113	106	31
QUEBEC	31	13	15	3	113	102	29
CLEVELAND	28	13	12	3	90	92	29
JERSEY	30	11	17	2	70	105	24
CHICAGO	25	11	13	1	83	8	23

Section Ouest

EDMONTON	27	17	10	0	92	78	34
MINNESOTA	28	15	12	1	107	94	31
HOUSTON	26	14	9	3	98	80	31
WINNIPEG	31	14	14	3	108	103	31
LOS ANGELES	30	12	18	0	85	110	24
VANCOUVER	27	10	17	0	86	108	20

Jeudi

Toronto 3, Cleveland 1

Hier soir

Québec à Edmonton
Winnipeg 1, Los Angeles 0
Houston à Minnesota
N.-Angleterre 3, Jersey 1

Ce soir

Los Angeles à Vancouver
Toronto à Cleveland
Houston à Chicago

Demain

Chicago à N.-Angleterre, après-midi
Edmonton à Jersey, après-midi
Minnesota à Winnipeg
Cleveland à Houston
Vancouver à Los Angeles
Québec à Toronto

LES COMPTEURS

(Parties d'hier soir non comprises)

	b	p	pts
Carleton, Toronto	17	28	45
M. Walton, Minnesota	16	23	39
Hughes, Houston	23	15	38
Harrison, Edmonton	13	25	38
Bernier, Québec	14	20	34
Lawson, Vancouver	18	15	33
Climie, Edmonton	18	15	33
Morrison, Minnesota	13	20	33
Connelly, Minnesota	16	16	32
Lund, Houston	8	24	32

LIGUE AMERICAINE

Section Nord

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
NEW HAVEN	29	15	10	4	116	98	34
PROVIDENCE	29	15	11	3	132	96	33
N.-ECOSSE	31	13	13	5	87	87	31
ROCHESTER	25	13	8	4	97	87	30
BOSTON	28	12	12	4	89	98	28
SPRINGFIELD	24	5	15	4	73	96	14

Section Sud

HERSHEY	28	14	8	6	99	78	34
CINCINNATI	24	14	6	4	104	81	32
BALTIMORE	23	13	8	2	86	70	28
JACKSONVILLE	28	10	15	3	83	108	23
VIRGINIE	23	8	14	1	78	86	17
RICHMOND	27	6	17	4	69	115	16

Hier soir

Boston à Baltimore
Hershey à Jacksonville
New Haven à Providence
Cincinnati à Rochester
N.-Ecosse à Virginie

Ce soir

New Haven à Boston
Jacksonville à Cincinnati
Baltimore à Hershey
Richmond à Springfield

Demain

Baltimore à Cincinnati
Springfield à N.-Ecosse
Virginie à Providence
Jacksonville à Richmond
New Haven à Rochester

LIGUE MAJEURE DU QUEBEC

Section Est

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
QUEBEC	32	26	5	1	237	138	53
SOREL	31	23	7	1	238	143	47
SHAWINIGAN	28	14	12	2	146	132	30
CHICOUTIMI	29	8	21	0	109	192	16
TROIS-RIVIERES	30	7	23	0	128	222	14

Section Ouest

CORNWALL	30	22	7	1	181	123	45
SHERBROOKE	30	17	13	0	135	135	34
MONTREAL	28	16	10	2	195	135	34
LAVAL	28	11	15	2	148	177	24
DRUMMONDVILLE	33	11	21	1	148	200	23
HULL	30	5	25	0	97	165	10

Jeudi

Montréal 4, Drummondville 2
Cornwall 7, Laval 7

Hier soir

Trois-Rivières à Chicoutimi
Sorel 5, Montreal 4
Quebec 12, Drummondville 6
Hull à Sherbrooke
Cornwall à Shawinigan

Demain

Cornwall à Montréal
Laval à Drummondville
Shawinigan à Quebec
Sherbrooke à Sorel
Chicoutimi à Trois-Rivières

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

DIVISION AMERICAINE

Section Est

	pj	g	p	n	bp	pc	moy.
x-MIAMI	13	11	2	0	309	143	.846
BUFFALO	13	8	5	0	224	216	.615
N.-ANGLETERRE	13	5	8	0	245	282	.385
JETS DE N.Y.	13	4	9	0	271	272	.308
BALTIMORE	13	3	10	0	208	328	.231

Section Centrale

PITTSBURGH	13	9	4	0	310	196	.692
CINCINNATI	13	9	4	0	259	207	.692
CLEVELAND	12	7	4	2	217	225	.615
HOUSTON	13	1	12	0	175	420	.077

Section Ouest

OAKLAND	13	8	4		271	158	.654
DENVER	13	7	4	2	237	275	.583
KANSAS CITY	13	5	6	2	198	186	.538
SAN DIEGO	13	2	10	1	182	353	.192

DIVISION NATIONALE

Section Est

DALLAS	13	9	4	0	352	200	.692
WASHINGTON	13	9	4	0	287	178	.692
PHILADELPHIE	13	5	7	1	290	344	.429
ST-LOUIS	13	4	8	1	283	335	.351
GIANTS DE N.Y.	13	2	10	1	219	331	.192

Section Centrale

x-MINNESOTA	13	11	2	0	265	161	.846
DETROIT	13	6	6	1	264	213	.500
GREEN BAY	13	4	7	2	181	259	.385
CHICAGO	13	3	10	0	195	313	.231

Section Ouest

x-LOS ANGELES	13	11	2	0	358	161	.846
ATLANTA	13	8	5	0	304	214	.615
SAN FRANCISCO	13	5	8	0	248	282	.385
N.-ORLEANS	13	5	8	0	153	298	.385

N.B.: X dénote un club ayant déjà remporté le titre dans sa section.

Aujourd'hui

Detroit à Miami, 13h
Pittsburgh à San Francisco, 16h

Demain

Buffalo à Jets de N.Y., 13h
Minnesota à Giants de N.Y., 13h
N.-Orleans à Atlanta, 13h
Philadelphie à Washington, 13h
Cincinnati à Houston, 14h
Dallas à St-Louis, 14h
Green Bay à Chicago, 14h
N.-Angleterre à Baltimore, 14h
San Diego à Kansas City, 14h
Cleveland à Los Angeles, 16h
Denver à Oakland, 16h

Fin du calendrier régulier

Les choix de M. Lee à B.B.

A la suite du programme d'hier soir, notre expert a désigné 192 vainqueurs en 695 courses pour une moyenne de 27.6%.

Voici maintenant ses pronostics pour le programme de ce soir et celui de demain après-midi:

CE SOIR

1ère course: 1-Grisky Chip (5); 2-Speed To Burn (1); 3-Best Express (2).
2ème: 1-Adios M. Angus (9); 2-Madge Magic (2); 3-Kaboom (7).
Paris doubles suggérés: 5-9, 1-9, 2-9, 4-9.
3ème: 1-Sangria (3); 2-Taurus Lobell (6); 3-Fitzgerald (1).
4ème: 1-Logan Count (7); 2-Sales Pitch (8); 3-Keystone Adage (6).
Quinielas suggérées: roulette 6-7-8.
5ème: 1-Main Nib (6); 2-Miss K. Todd (5); 3-New Edition (4).
6ème: 1-Pegasus Choice (4); 2-Chief Bob (2); 3-Beau Regard (6).
Quinielas suggérées: roulette 2-4-6.
7ème: 1-Sandy Shore (9); 2-Shadowed (2); 3-Sam I Am (8).
8ème: 1-Brown Count (5); 2-Ransom (2); 3-Prince Dnalel (1).
Quinielas suggérées: roulette 1-2-5.
9ème: 1-Smoky George (3); 2-Mark Almahurst (2); 3-Sidney Frost (7).
10ème: 1-Piggy Bank (1); 2-Meadow Jacob (3); 3-Tammy Treasure (9).
Exactas suggérées: roulette renversée 1-3-9.

DEMAIN APRES-MIDI

1ère: 1-Dins Boy (3); 2-Frug (9); 3-Prince Exra (2).
2ème: 1-Dexter Chief (9); 2-Ski Bum (2); 3-Diane Mir (3).
Pari double suggéré: 3-9
3ème: 1-Dashing Dancer (4); 2-Keystone Apollo (2); 3-Mr. Cecil Express (7).
4ème: 1-Rocket Angus (5); 2-Sacre Bleu (2); 3-Pride of Sterling (7).
Quinielas suggérées: roulette 2-5-7.
5ème: 1-Clifton Court (7); 2-Dilly Bob (3); 3-Our Hot Dog (6).
6ème: 1-Meadow Ford (2); 2-The Flyer A. (6); 3-Jolie Richelieu (4).
Quinielas suggérées: 2-6, 2-4, 2-7 et 2-9.
7ème: 1-Bert's Apollo (2); 2-Star Alan (8); 3-Ring Twice (7).
8ème: 1-Ciel Bleu (6); 2-Golden Tiki (9); 2-Bare Foot Boy (5).
Quinielas suggérées: roulette 5-6-9.
9ème: 1-Puck Mir (6); 2-Buena Mir (1); 3-Tarport Boy Adios (5).
10ème: 1-Keystone Noble (5); 2-Mi Pepita (3); 3-Scampi O Mouette (2).
Exactas suggérées: roulettte renversée 2-3-5 et 5-9.



Jerry Quarry gagne dès la 1ère ronde

NEW YORK (AFP et AP) — Le poids lourd américain Jerry Quarry, numéro 4 mondial, a remporté hier soir une victoire éclair contre le boxeur noir Earnie Shavers. L'arbitre Arthur Marcante a arrêté le combat à 2:21 de la 1ère ronde de la rencontre prévue en 12 reprises, au Madison Square Garden de New York.

Après un vif échange de coups dès le début du match, Quarry, rendu furieux, a littéralement assommé son adversaire d'une série de coups des deux poings et l'a envoyé au tapis pour le compte de huit.

A peine debout, Shavers a de nouveau subi la loi de Quarry et l'arbitre a presque immédiatement mis fin au combat.

A la suite de cette victoire, le vétéran Quarry peut maintenant espérer rencontrer le tenant du titre, George Foreman. Le contraire s'est produit pour Shavers qui livrait le combat le plus important de sa carrière, au cours de laquelle il a mis 45 adversaires hors de combat.

C'était la 48e victoire de Quarry contre 6 défaites et matches nuls. Shavers, 46 fois victorieux, a subi sa 3e défaite.

Hull compte l'unique but de la rencontre

WINNIPEG (PC) — Bobby Hull a enfilé l'unique but de la rencontre à 11:02 de la période médiane, et les Jets de Winnipeg ont blanchi les Sharks de Los Angeles 1-0, hier soir à Winnipeg, au cours d'un match très rude.

1ère période

Aucun but.
Punitions: Sutherland LA, Huck W majeures 3:57, Carwasiuk LA mineure, double, Hull mineure, majeure 15:49, Adrowski LA, MM Huck W 16:09.

2ème période

1—WINNIPEG: Hull (19)
Beaudin 11:02
Punitions: B. McDonald LA 0:30, Adrowski LA 2:49.

Whalers 3, Knights 1

BOSTON (PA) — Tom Earl et Larry Pleau ont marqué un but et récolté une passe chacun pour mener les Whalers de la Nouvelle-Angleterre à une victoire de 3-1 sur les Knights de Jersey, hier soir à Boston, dans un match de l'Association Mondiale de hockey.

Grâce à cette victoire, les Whalers ont augmenté à six points leur priorité sur les Toros de Toronto en tête de la section Est.

Tim Sheehy a été l'autre compteur des vainqueurs tandis que Brian Lorenz a évité le blanchissage aux Knights.

1ère période

Aucun but.
Punitions: Reichouth J 6:45, Karlander NA 9:36, Ley NA 10:45.

2ème période

1—N.-ANGLETERRE: Earl (3)
Blackburn, Pleau 6:23
Punitions: Selwood NA 10:59, Morrison J 18:33

3ème période

2—N.-ANGLETERRE: Pleau (16)
Blackburn, Earl 8:18
3—JERSEY: Morenz (4)
Lacroix, Block 10:23
4—N.-ANGLETERRE: Sheehy (10)
French, Dorey 19:59
Punition: Brown J 3:06

Lancers par

Jersey	15	13	12	— 40
N.-Angleterre	9	9	7	— 25

Gardiens: Junkin (J); Landon (NA).
A—6,481.

Aeros-Fighting Saints

1ère période

1—HOUSTON—Mark Howe (11)
Sherritt, C. Howe 0:35
2—HOUSTON: Sherritt (7)
Rutledge 10:51
3—HOUSTON: Lund (9)
G. Howe 14:32
Punition: Popiel H 13:52.

2ème période

4—HOUSTON: Sherritt (8)
Mark Howe, Hale 1:10
5—MINNESOTA: Ball (3)
R. Walton, Antonovich 4:55
6—MINNESOTA: Ball (4)
M. Walton, Morrison 13:30
7—HOUSTON: Taylor (4)
Hall, Popiel 14:06
Punitions: Marty Howe H 3:08, Christiansen M 5:09, Schella H 8:09, Gallant M, Grierson H 11:50, Schella H 13:08, G. Howe H, Gallant M 16:35, Morrison M 19:00.

Nordiques-Oilers

1ère période

1—QUEBEC: Caron (14)
Gendron, Bernier 18:57
Punitions: Gilbert Q 5:56, Perkins E 17:59.

2ème période

2—QUEBEC: Leclerc (1)
Gaudette, Guindon 6:09
3—QUEBEC: Caron (15)
Bernier, Lacombe 11:49
4—QUEBEC: Guindon (11)
Gaudette 12:12
5—QUEBEC: Caron (15)
Bernier, Lacombe 11:49
Punitions: Bernier Q 7:33, Harrison E 10:12, Baird E 12:37.

Joe Durelle est aisément battu

BOGOTA (AFP) — Le poids moyen colombien Robrico "Rocky" Valdes, prétendant au titre mondial, a battu hier soir à Bogota le Canadien Joe Durelle par mise hors de combat à la deuxième ronde d'un match prévu en dix reprises.

Le combat fut un simple entraînement pour "Rocky" Valdes, supérieur dans tous les domaines à son rival. Le Colombien a fait une nouvelle démonstration de son agressivité et de sa force de frappe. Prenant l'initiative dès le début du combat, Valdes, à la seconde reprise, a touché Durelle par trois fois au corps, puis à la face, l'envoyant au tapis pour le compte. Le boxeur canadien est resté étourdi pendant trois ou quatre minutes.

À Blue Bonnets

Pari double: Consmos Henover (4) et Gaily Mir (3): $19.40.
1ère quiniela: Orcherd Kitty (9) et Fashion Streak (7): $15.90
2ème quiniela: Bagareur Dundee (4) et Galletin (5): $45.70.
3e quiniela: Capital Gain (1) et The Duke (8): $26.90.
Exacta: Pino Blobe (1) et Great Lynn (8): $32.40.
Mutuel: $537,760
Assistance: 6,015.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 13

PROVINCE DE QUÉBEC
CITÉ DE LACHINE

SOUMISSIONS
SABLE À TROTTOIRS

On recevra à l'Hôtel de Ville des soumissions pour la fourniture de sable à trottoirs.

Des soumissions cachetées, adressées au Directeur des Finances et endossées: "Soumission sable à trottoirs" seront reçues au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville, 1800, Boulevard St-Joseph, Lachine, d'ici jeudi, le 27 décembre 1973, à 17:00 heures.

On obtiendra les formules de soumission au bureau de l'Ingénieur de la Voirie, 1800, Boulevard St-Joseph, Lachine et 2200, rue St-Antoine, Lachine.

Un dépôt de $1,000.00 par chèque certifié devra accompagner la soumission et sera retenu sans aucun frais pour la Cité jusqu'au 31 décembre 1974. Les dépôts seront retournés aux soumissionnaires dont les soumissions n'auront pas été acceptées, au plus tard le 15 février 1974.

Le soumissionnaire devra également indiquer sur sa soumission un prix unitaire et indiquer séparément toutes taxes de vente, fédérale, provinciale ou autres pouvant s'additionner à ce prix de vente, et frais de transport, s'il y a lieu.

La Cité de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Donat Beauchamp,
Directeur des Finances,
Cité de Lachine.

LACHINE, LE 15 DÉCEMBRE 1973

PROVINCE DE QUÉBEC
CITÉ DE LACHINE

SOUMISSIONS
GAZOLINE

On recevra à l'Hôtel de Ville des soumissions pour la fourniture de gazoline.

Les soumissions cachetées, adressées au Directeur des Finances et endossées: "Soumissions gazoline" seront reçues au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville, 1800 Boulevard St-Joseph, Lachine, d'ici jeudi, le 27 décembre 1973, à 17:00 heures.

On obtiendra les formules de soumission au bureau de l'Ingénieur de la Voirie, à l'Hôtel de Ville, 1800 Boulevard St-Joseph, Lachine ou à 2200 St-Antoine, Lachine.

Le prix fourni devra être pour une quantité de 50,000 gallons.

Le soumissionnaire devra également mentionner sur sa soumission un prix unitaire et indiquer séparément toutes taxes de vente, fédérale, provinciale ou autres pouvant s'additionner à ce prix de vente.

La Cité de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Un dépôt de $1,500.00 doit accompagner la soumission tel que mentionné dans le cahier des charges générales.

Donat Beauchamp,
Directeur des Finances,
Cité de Lachine.

LACHINE, LE 14 DÉCEMBRE 1973.

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef des Services financiers et administratifs, région de la Capitale, ministère des Travaux publics, Pièce 108, 66, rue Slater, Ottawa (Ontario), K1P 5H1 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, pièce 110, Immeuble Lord Elgin Plaza, 66, rue Slater, Ottawa (Ontario) K1P 5H1 sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISE

Numéro 79274/8 - Ascenseurs à engrenages, nouvel immeuble de l'administration centrale du Ministère d'État des Affaires Urbaines, 373, Promenade Sussex, Ottawa, Ontario.

On peut consulter les documents de soumission aux bureaux des Associations de construction d'Ottawa, Hull, Toronto et Montréal.

Date limite: mardi, le 8 janvier 1974.
Dépôt: $25.00 chèque visé.

ENTREPRISE

Numéro 79379 - Fourniture ininterrompue de courant électrique, Ministère du Revenu National et Impôt - Centre des Données, Confederation Heights, Ottawa, Ontario.

On peut consulter les documents de soumission aux bureaux des Associations de construction d'Ottawa, Hull, Toronto et Montréal.

Date limite: mardi, le 8 janvier 1974.
Dépôt: $100.00 chèque visé.

ENTREPRISE

Numéro 78100/050 - Acier d'armature - Préparation et mise en place, Secteur 3, (Phase III), Hull, Québec.

On peut consulter les documents de soumissions aux bureaux des Associations des constructeurs d'Ottawa, Hull, Toronto et Montréal.

Date limite: jeudi, le 3 janvier 1974.
Dépôt: $100.00 chèque visé.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque visé tiré sur une banque à laquelle s'applique la Loi sur les banques ou la Loi sur les banques d'épargne du Québec, établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le Chef des Services financiers
et administratifs de la région de la Capitale,
J.J. Carette

toronto

Forte activité

La Bourse de Toronto est tombée à son plus bas niveau de l'année au cours de la séance hier, mais par la suite elle s'est redressée, elle a alors réalisé des gains considérables et il s'ensuit qu'à la clôture sa perte nette pour la journée était minime. Dans tout ce contexte, l'activité a été forte.

L'indice industriel reculait de 2.25 à 13 h. et se situait alors à 199.84, mais par la suite il a monté considérablement et à la fermeture sa perte n'était plus que de .02, ce qui le plaçait au niveau de 202.07.

L'indice de l'or a atteint un nouveau sommet, celui de 379.91, par suite d'un gain de 3.25. La veille, il avait monté de 24 points.

Les gains l'ont emporté de justesse sur les pertes par 213 contre 206 alors que 251 valeurs demeuraient inchangées.

Le virement se situe à 2.75 millions d'actions au regard de 2.43 millions la veille et la valeur totale des actions transigées est de $24.97 millions, au regard de $22.05 millions jeudi.

Les mines industrielles, les boissons alcooliques, les aciéries et les grands magasins sont au nombre des gagnants et l'industrie manufacturière, les communications, les pâtes et papiers et les raffineries de pétrole perdent du terrain.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abitibi	7454	$10⅞	10½	10⅞	+ ⅛
Acklands	2850	$10½	10¼	10½	+ ⅛
Acklnd 2p	100	$13	13	13	
Acme Gas	7500	11½	11	11	— ½
Acres Ltd	1300	$10⅜	9½	9½	— 1
Acres wt	700	120	105	115	— 5
Adanac M	1000	30	30	30	
Advocate	200	125	125	125	
Aetna In	1400	150	145	150	+ 5
Alton Min	500	685	685	685	—10
A.G.F.M	1000	335	315	315	—20
Agnic E	16200	630	620	620	
Agra Ind	200	$9⅞	9⅝	9⅞	+ ¼
Ahed M	600	105	100	100	
Akaitcho	1400	125	116	116	— 7
Albany	109100	66	65	65	
Alt East G	8375	560	515	550	—10
Alta Gas A	2978	$9⅞	9⅜	9¾	
Alta G C p	25	$70	70	70	+ ¾
Alta G D p	104	$108	108	108	— 4
Alta Nat	136	$18¾	18¾	18¾	+ ¼
Alcan	29385	$38⅛	37	37¾	+ ⅞
Alcan pr	375	$24	24	24	+ ¼
Algo Cent	220	$12½	12½	12½	
Algoma St	3873	$19½	19	19½	+ ½
Allarco Dv	600	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Alliance B	1600	$7¼	7¼	7¼	— ¼
Almirex	1000	685	670	670	— 5
Alpa Ind	1600	$7½	7½	7½	— ⅛
Alum 4½p	100	$34½	34½	34½	
Am Eagle	1000	70	70	70	
A Quasar P	900	$16½	16½	16½	— ¼
Andres W	1050	$20⅞	20⅛	20⅞	— ⅛
Anglo-cn	1200	$15½	15	15	— ½
Ang CT 4½	75	$27⅞	27¾	27⅞	— ⅛
Ang CT 265	45	$32¼	32¼	32¼	— ¾
Ang CT 290	575	$36¼	36	36	— ½
Ang U Dev	4000	62	60	60	— 2
Anthes B p	100	$78¾	78	78¾	+1¾
Aquitaine	5466	$24⅝	24¼	24⅜	+ ⅜
Argosy	z260	10	10	10	
Argus C pr	100	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛
Asamera	6900	$12¼	11½	11⅞	+ ⅜
Asbestos	650	$16¼	15¾	16¼	+ ½
Ashland C	450	$11¼	10¾	10¾	— ½
Ashland pr	100	$22	22	22	— 3
Asoc Porc	2200	90	86	86	
Atco A	300	$14¼	14¼	14¼	— ⅜
Auto El	400	$5	5	5	+ 25
Ato Hard A	100	$9	9	9	
Avoca M	3500	61	58	60	— 2
Bad Boy	300	$6¼	6¼	6¼	— ¼
Bankeno	7050	525	500	505	—35
Bk Mtl	11403	$18⅛	17¾	18	— ¼
Bank N S	6420	$36¼	35⅝	35⅞	+ ⅛
B Cdn Nat	200	$18	17⅞	17⅞	+ ⅛
Bartaco	600	110	110	110	—15
Beavr Eng	100	430	430	430	—15
Beavr L pr	z40	$21	21	21	
Becker B p	900	340	335	335	
Belding L	300	$8¼	8⅛	8¼	— ¼
Bell Can	12026	$40	39⅛	39½	— ¼
Bell A pr	322	$43½	43⅛	43¼	— ⅜
Bell B pr	935	$45⅛	44¼	44¼	— ¼
Bell C pr	2190	$30	30	30	+ ¼
Bell Knit	400	120	110	120	+20
Betim	2291	$13¾	13½	13½	— ¼
Bl Hawk	1000	59	58	59	— 1
Black P A	1600	450	405	450	—25
Blkwod A	900	385	370	385	
Block Bros	8000	335	320	320	— 5
Bombrder	2260	200	190	190	—10
Bonanza I	4400	265	255	265	+15
Bounty Ex	6500	65	64	64	
Bovis Cor	1900	190	180	185	
Bow Valy	8510	$25¾	24½	25¾	+ ¼
BP Can	3727	$12	11⅜	11⅞	+ ⅛
Bralor Res	2800	135	130	135	
Brama	12400	$6	5½	5⅞	+ ⅜
Brameda	z600	50	42	48	
Brscn	25844	$15¾	15¼	15½	+ ¾
Brenda M	3060	650	630	650	
Brdg Tank	300	$5¼	5¼	5¼	
Bright A	z25	$15½	15½	15½	
Brinco	5756	$5⅛	5	5	
BC Forest	2800	$17½	16	16¾	— ½
BC Frest p	75	$40½	40½	40½	
BC Sugar A	600	$19½	19	19	— ¼
BC Phone	182	$51½	51½	51½	
BCPh 4½ p	75	$54⅝	54⅜	54⅜	
BCPh 4¾ p	250	$58½	58½	58½	— ½
BCPh 5.15	40	$63½	63½	63½	
BCPh 5¾ p	60	$68½	68½	68½	— ¾
BCPh 6 pr	z10	$74	74	74	
Broul R	2000	39½	39½	39½	— ½
Bruck B	600	$7¾	7¾	7¾	
Brunsk	12000	485	465	480	— 5
Budd Auto	725	$9½	9¼	9⅜	— ⅛
Budd A w	1575	400	350	400	
Burns Fds	800	$14	14	14	
Bushnell	200	$7	7	7	— 1
Cad Dev	1330	$13½	13½	13½	
CAE Ind	2100	$7¾	7¼	7¼	— ⅜
Cal Pow	301	$22¼	22	22	— 1
Cal P 4 p	z3	$50	50	50	
Cal P 7 p	25	$90	90	90	— 4
Cam Mine	4500	16	15½	16	+ ½
Cambridg	3200	$13⅞	13½	13¾	— ¼
Camfl	46465	$11½	10⅞	11½	+ ⅜
Cam Chib	3553	590	550	550	—50
Camp RL	1710	$74	72	72	
Campau A	579	$7⅜	7½	7½	
Campu 7p	200	$10¼	10¼	10¼	
Can Cem L	2530	$12½	12⅛	12⅜	— ⅛
C Geother	6000	165	150	165	— 5
Can Malt A	250	$26¾	26½	26½	— ⅛
C Nor West	6000	680	630	680	+50
C Pakrs C	1350	$23	22¼	23	+ ½
Can Perm	625	$18⅛	18⅛	18⅛	— ¼
CS Pete	9525	420	395	420	+15
CSPet w	43580	8	7	7½	— 1
C Tung	13800	265	253	265	+ 2
Cdn Arrow	500	17½	17½	17½	— ½
C Bonanza	4100	140	130	140	+ 5
C Cablesy	8300	$13¾	13½	13½	— ⅛
C Cable w	210	240	240	240	—10
Cdn Can A	200	$8½	8½	8½	
Cdn Cel	3525	$5¼	5	5¼	+45
CC Man A	400	$20	20	20	— 1
C Curtis	600	51	51	51	
Cdn Equty	100	$14¾	14¾	14¾	
CE Gas	10400	330	300	320	— 5
C Found pr	290	$10⅜	10⅜	10⅜	
CGE pr	100	$26¼	26¼	26¼	— ¼
C Home	11000	600	560	600	+25
C Hydr	1525	$6½	6½	6½	— ⅛
C Imp Bank	6286	$27⅛	26⅜	27	+ ⅜
C Ind Gas	7281	$7⅜	7½	7½	— ⅛
CIL	415	$17½	17	17½	+ ½
C Int Pow	500	$12½	12	12½	
C Lencour	3500	12	11	12	
C Manoir	1400	325	320	320	— 5
C Malart	4000	30	30	30	
C Marconi	300	310	305	305	—10
C Memoial	1700	310	310	310	
C Merrill	440	500	490	500	
C Ocdental	850	$10½	10⅜	10½	— ⅛
CP Inve pr	4315	$30	29	30	+ 1
CPIn w	59350	280	250	270	+ 5
CP Ltd	23810	$14¼	14⅛	14¼	— ⅛
CPL A p	1610	$11	10¾	11	+ ¼
C Reserve	1400	425	390	425	+10
Cdn Salt	220	$13¾	13⅜	13¾	
Cdn SupO	4500	$58	57½	57½	— ¼
Cdn Tire	610	$47	45	47	+ 2
C Ti A	25049	$47	45	47	+ ¼
C Utilties	550	$9½	9½	9½	
C Util $1.25	900	$19	18¾	18¾	— ¼
C Util w	1800	275	255	255	—20
C Vickers	225	$14	14	14	— ¼
CWN G 4 pr	100	$10	10	10	— 1
Candel Oil	200	$10⅞	10⅞	10⅞	
Canron	745	$17	16½	17	— ½
Cap Div	11060	30	28	30	
Cara	520	$6	6	6	
Carl OK	8770	365	350	350	—15
Carl OK A p	125	$23	23	23	
Carl OK B p	60	$28¾	28¾	28¾	+ ¼
Carma D	125	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
Carrier JD	100	235	235	235	+10
Cassiar	1860	980	960	960	—40
Cassidy L	1200	$5⅛	5	5	— ¼
CC Yachts	1100	280	275	280	
Celanese	7200	480	460	475	
Cent Pat	3100	84	80	84	+ 4
Charter Oi	100	400	400	400	
Chmly	51000	265	230	240	—15
Chestrvile	8000	14	13½	14	+ 1
Chib-K	15100	23	23	23	
Chieftan D	7737	900	875	890	—10
Chimo	1100	90	90	90	
CHUM B	500	$9⅝	9¼	9⅜	
Clarcan	3921	240	225	230	+ 8
Coch Will	4200	68	65	66	— 4
Coin Lake	500	12	12	12	
Coles Book	350	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Compro	z50	340	340	340	
Cmnc	14533	$32	31	31⅞	
Com Cap	1150	240	235	235	— 5
C Holiday I	495	$8		7¾	— ¼
Computel	4625	$6¼	6¼	6¼	
Comtech	2800	315	300	305	—25
Conduits	700	$8	8	8	
Coniagas	z200	$8	58	58	
Conn Chm	z75	440	440	440	
Conn Bath	2821	$24½	24	24½	+ ½
Con Bath p	5200	$17⅞	17¾	17⅞	+ ⅛
C Bah w	14120	220	195	200	+ 5
C Bath 88 w	415	$12¾	12¼	12¾	— ¼
Con Bldg	5190	260	250	255	
Con Fardy	1900	80	80	80	
C Durham	1000	50	49	49	
C Marben	2680	67	66	67	
C Morisn	2900	155	150	150	
Cons Pipe	200	270	270	270	— 5
C Rambler	9200	260	245	260	+10
C Rexspar	500	28	28	28	+ 1
Con Textle	2200	310	310	310	—10
Con Dis	24301	$12	11⅛	12	
Cons Gas	8110	$15⅜	15	15⅛	— ⅛
Con Gas A	250	$76	76	76	
Conwest	1500	385	375	375	
Cooper C	325	$9	9	9	
Cop Fields	1300	112	105	105	— 1
Corby vt	635	$19¾	19½	19¾	+ ¼
Corby B	z50	$18¾	18¾	18¾	
Cornat Ind	700	420	410	420	+20
Corontn p	200	350	350	350	—15
Coseka R	2000	195	190	190	
Costain R	100	$6	6	6	
Craigmt	1500	635	630	630	— 5
Crain R L	1600	$8	7⅝	7⅝	— ⅜
Crestbrk	725	$7¾	7⅜	7⅜	— ⅜
Cstland	1000	10½	10½	10½	
Crwn Life	200	$63	63	63	
Crush Intl	4005	$9	8⅜	9	
Cuvier	14300	250	235	248	
Dalmy A	1100	$5	5	5	
Dawson D	1000	$6⅜	6¾	6¾	
Decca R	5500	525	475	500	—15
Delhi Pac	3500	6½	6½	6½	
Deltan Ltd	400	$5	5	5	+25
Denison	2999	$46	45	45	—1½
Dicknsn	3260	345	330	330	— 5
Distl Seag	4710	$40½	40¼	40½	
Doman I	400	$8⅜	8¼	8¼	
Dome	695	$141	136	139½	
Dome Pete	1972	$37	36	37	+ ¼
D Bridge	514	$36	35⅞	35⅞	— ⅛
D Explor	1000	40	40	40	
Dofasco	4400	$27	26½	27	— ⅛
Dom Lime	160	$8½	8½	8½	
Dom Store	435	$12¼	12	12	— ¼
D Textie	5000	$8½	8⅜	8½	+ ⅛
Domtar	4500	$21	20¼	21	+ ⅛
Donlee M	100	365	365	365	—10
Douglas L	1300	260	255	260	+10
DRG Ltd A	100	$7½	7½	7½	
Dr-Mc C A	200	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
Du Pont	600	$23¾	23¾	23¾	+ ¼
Dylex Ltd	100	$6½	6½	6½	
Dylex L A	1400	$6½	6⅛	6½	+ ¼
Dynasty	9550	880	845	860	—30
Estn Can S	200	$14	14	14	— ½
East Mal	200	450	450	450	+25
East Sull	3810	240	220	220	—20
Econ Inv	z75	$16	15	15	
E-L Fin	500	$7⅛	7	7	
E-L Fin w	800	205	200	200	
Electro Itd	2175	$8	7½	7¾	— ¼
Electro K	100	180	175	180	+ 5
Elks Stors	300	$11¾	11½	11¾	— ¼
Emp Life	200	$9	9	9	+ ⅜
Fairview	1150	$20	20	20	+ ⅜
Falcon C	7910	$10¾	10¼	10⅜	
Falcon	2375	$58¾	57	57¾	— 1
Fed Diver	2900	90	90	90	
Fed Ind Ltd	3000	$5¾	5⅜	5¾	
Fields S	120	$14	14	14	
Finning T	600	$9½	9½	9½	
F Mar	1000	53	52	53	+ 2
Foodex S	225	$5¼	5¼	5¼	
Ford Cnda	585	$71	69⅜	70	— ⅜
Fort Reinc	4000	18	18	18	— 1
F Seasons	5200	$5¼	5⅛	5⅛	
Francana	1370	975	975	975	
Fraser	400	$20¼	19½	20¼	+ ⅛
Fruehauf	100	$8½	8½	8½	
Galt Mi Irn	100	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅜
Gaz Metr	1500	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Gaz 5.40 p	75	$66⅛	66⅛	66⅛	—1⅝
Gaz 5½ p	50	$65¼	65	65¼	— ¾
Gaz M 66w	1040	100	90	90	—10
Gen Baker	400	290	290	290	—10
Gen Distbo	z50	10	10	10	
GMC	1360	$48½	46⅞	48	+ ½
Genstar L	3738	$15¼	14⅞	15¼	
Gnstar L w	2160	490	450	490	+30
Gesco Dis	250	55	475	475	—50
Gt Mas	18350	195	180	185	—10
Gibraltar	6450	$10¼	990	10¼	+35
Glendale	900	$6¼	6	6¼	+ ¼
Gold Crest	100	475	475	475	
Goldund M	4500	80	80	80	— 4
Goldray	2500	40	39	39	— 1
Goldrim	2000	5	5	5	
Goodyer	500	$13¾	13½	13½	— ¼
Graft G	1300	$25½	23	24½	— 3
Granby	200	$18½	18½	18½	+ ¼
Granduc	1500	335	325	325	—10
Gt COilsds	2130	940	925	940	—10
GL Paper	1350	$22	22	22	
GL Pap w	900	600	575	600	+50
GN Capital	1820	$6⅛	6	6⅛	
Gr Plains	200	$26½	26½	26½	— ½
Gt W Life	60	$57½	57½	57½	
Gt West S	2975	285	260	270	+15
Greb I C	100	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Greyhnd	502	$17⅜	17¼	17⅜	+ ⅛
GSW Cl B	100	$5	5	5	
GSW C pr	z10	$84	84	84	
Guar Trst	820	$12⅜	12½	12½	
Guard Cap	1840	450	450	450	
Gulf Can	4987	$31½	31	31	— ½
Halifax D	1450	215	215	215	
Hambro C	6100	400	390	400	—10
H Group	1500	$5¾	5¼	5¼	— ¾
Ham Tr	1000	$10¼	10¼	10¼	
Hardee	1000	96	96	96	
Hard Crp A	5050	$5¾	5½	5¾	— ⅛
Hard Crp C	400	485	480	480	— 5
Harlequin	500	$14¾	14¾	14¾	+ ⅛
Harris J S	100	$5⅞	5⅞	5⅞	
Harveys F	300	110	110	110	
Hawker S	3525	465	445	465	— 5
Hayes D A	732	$7	6½	6½	— ¼
Hedway C	100	435	435	435	—15
Highmont	1400	135	131	135	
Hollinger	200	$42¼	42¼	42¼	+ ¼
Homco Ind	1900	400	400	400	
Home A	8158	$48⅛	47½	48	
Home B	1337	$45½	45	45¼	+ ¼
Huston	12230	289	260	285	+25
Hoden DH	600	410	410	410	—30
Huds Bay	4650	$25½	24⅜	25½	+ 1
H Bay Co	3550	$15⅜	15⅛	15⅜	+ ⅜
HB Oil Gas	2500	$44¾	44¾	44¾	+ ⅜
Huron Eri	500	$30½	30½	30½	
Husky	22110	$20	19	20	+ 1
Husky A pr	500	$41½	41½	41½	— ½
Husky D w	3500	630	590	615	+30
Husky E w	5875	860	800	860	+60
Hy's Ltd	500	305	300	300	
IAC	5600	$17	16½	16¾	— ⅜
IAC wt	1900	485	480	480	—65
Imasco	1150	$28	27¾	28	— ¼
Imp Gen	100	420	420	420	
Imp Gen w	100	25	25	25	
Imp Life	90	$100	100	100	
Imp O	21129	$40¾	39⅞	40⅛	— ⅜
Indal Can	600	$10	10	10	— ¾
Indusmin	200	$9	8¾	8¾	— ⅜
Ind Adhes	200	$13	13	13	+ ½
Inglis	300	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Inland Gas	600	$8½	8½	8½	— ⅛
Inter-City	5956	400	385	390	
Inter C A p	z50	$16	16	16	
Inter C B w	1000	200	200	200	— 5
Intrmetco	300	395	390	390	—10
IBM	106	$248	248	248	— 2
Int Mogul	1001	845	845	845	
I Mogul A	1100	$14	14	14	
Inco	36864	$30¾	29¾	30⅜	+ ½
I Obask	39500	32	27	31	+4½
Interpool	500	$10¾	10⅜	10¾	+ ½
Int Div	2400	250	245	245	
Intpr Pipe	8076	$20⅜	19¾	20⅛	— ¼
Int Pipe w	600	595	595	595	+ 5
Ipsco	1340	$12¾	12½	12⅝	— ⅜
Inv Group	200	$8	8	8	
Inv Grp A	2100	$7¾	7½	7¾	
Irish Cop	1500	5	5	5	
Iron Bay T	700	370	365	365	—10
Irwin A	15785	350	300	335	—15
Island Tel	100	$10	10	10	+ ⅜
Iso	6300	157	156	156	— 2
IU Intl	26520	$17¼	16¼	17	— ⅛
Ivaco Ind	1000	$9½	9⅜	9⅜	— ⅛
IWC Com	800	200	200	200	
Jannock	2500	$6	5¾	5¾	— ¼
Jannock B	z112	$12½	12¼	12¼	
Jelex	15000	20	18	19	
Jonsmith	7000	7½	7½	7½	— ½
Jorex Ltd	4700	58	58	58	+ 6
Joutel	3000	38	38	38	— 2
Kaiser Re	8500	395	365	385	+10
Kam Kotia	900	46	46	46	— 5
Kaps Tran	6430	460	440	450	— 5
Keen Ird	200	$10⅛	10	10	
Keeprite B	5650	$6¾	6½	6½	— ½
Kelly D A	600	$5	5	5	— ⅛
Kelsey H	200	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Kenting	3500	$5	5	5	
Kentingr	45995	5	4	4	
Kerr Ad	11031	$10¾	10½	10½	— ⅛
Koffler	1200	$5½	5½	5½	
Koffler w	900	155	150	155	+ 5
Labatt A	1548	$22¾	22½	22½	— ¼
Labatt A p	900	$22¾	22½	22¾	
Lacroix I	300	475	475	475	
Laidlaw T	650	$9	8¾	8⅞	+ ¼
Lailaw A p	50	$26	26	26	— 4
LOnt Cem	675	360	345	360	+10
L Shore	212	265	265	265	—10
Lasitr Km	1000	80	80	80	— 6
Laura Sec	1496	430	405	405	—20
Laurasia	1010	45	45	45	+ 1
Laura r	15381	2	1	2	— 1
Lau Fin	100	$9	9	9	— ¼
Lau F 1.25	400	$15¾	15¾	15¾	
Lau F 2.00	200	$24⅜	24⅜	24⅜	
Leigh Inst	2865	405	375	390	—15
Leons Frn	400	$10	10	10	
Levy	700	$14	13	14	
Levy A pr	100	$5¼	5¼	5¼	— ⅜
Life Inv	3400	62	55	55	—10
Life I A	11700	7	5	6	— 2
Lincoln Tr	100	$15¼	15¼	15¼	— ½
LL Lac	100	206	206	206	+ 1
Livingsto	100	$7½	7½	7½	
Lob Co A	1200	$5⅝	5½	5½	— ¼
Lob Co B	1230	$5⅝	5½	5½	— ¼
Lob Ltd A	500	$26¾	26¼	26⅜	— ⅜
Lob G A pr	200	$14¾	14¾	14¾	— ⅜
Lob Ltd 2 p	50	$64	64	64	
Lob Inc	900	380	380	380	—10
Lochiel	6600	235	215	235	+16
Loeb M	350	370	370	370	+10
Logistec C	200	245	245	245	+ 5
Lost River	400	295	295	295	+ 5
Lytton M	1300	103	101	103	+ 2
Maclarn A	2000	$28	28	28	+ ½
Mclan H A	1250	$8⅞	8¾	8⅞	— ⅛
MH Cable	1175	$11⅞	11¾	11⅞	— ⅛
MB Ltd	11100	$30¾	29½	30	— ¾
Madeline	3500	425	405	420	—10
Madsen	8300	150	143	145	— 5
Magnason	500	$5¼	475	475	—75
Magnetcs	1000	51	51	51	— 1
Maislin I	200	$6½	6½	6½	+ ¼
Major H D	400	320	310	310	—15
Malartic	2400	86	86	86	+ 1
Man Bar	1100	53	53	53	— 2
M Lf Mills	150	$20¼	20¼	20¼	— 1
Maritime	100	$17¾	17¾	17¾	— ¼
Martim A p	100	$9½	9½	9½	+ ¼
Markboro	3000	$15½	14½	15	— 1
Markel F	600	$5⅛	5	5	
Martin	3000	20½	18½	18½	—1½
Mas F	61592	$17¾	15½	16¾	— ¾
Mattgmi	325	$29	29	29	+ 1
Mc Adam	2000	28	28	28	+ 1
Mc Intyre	585	$46	45¾	45¾	— ¾
Mc Lghl	10000	$16½	16⅜	16½	+ ⅛
MDS Helth	2310	325	320	320	— 5
Melchers	400	$6½	6⅛	6½	+ ½
Melton R E	800	340	330	330	—10
Mentor	1100	118	118	118	+ 3
MEPC	100	$9	9	9	
MEPC p	100	$18⅜	18⅜	18⅜	— ¼
MEPC w	1100	355	350	350	
Mercantil	3265	$18¾	18⅝	18¾	
Mercantr	8533	240	230	235	
Merland E	5400	150	140	150	
Meta Uran	500	14	14	14	
Met Stores	100	$11½	11½	11½	
Met Str 67 p	400	$17½	17½	17½	
Mex LP pr	100	$6	6	6	
MICC	z50	$28⅞	28⅞	28⅞	
Microsyst	7592	$5⅜	490	5	— ½
Micrsys w	2565	325	300	300	—20
Midcon	z200	63	63	63	
Milt Group	100	300	300	300	
Mindamr	1966	340	320	340	+ 5
MLW Wor	200	$14⅞	14⅞	14⅞	
Moffat	1880	$6⅞	6⅜	6½	— ¼
Molson A	2550	$22⅛	21¾	21¾	— ⅛
Molson B	200	$22	22	22	— ⅛
Mon Inv w	700	250	250	250	
Montrey A	3000	36	33	36	+ 5
Moore	13730	$48½	47⅜	48¼	+ ¼
Morse pr	50	$37	37	37	
Morse B pr	100	$35	35	35	— ½
MG Inv p	100	$15	15	15	
Multi-Mi	2000	43½	43½	43½	—1½
Murphy	2400	$9	8⅝	8⅝	— ⅛
Murritt P	2000	205	205	205	— 5
Mymar M	z13	28	28	28	
NaChrs I	8150	$11	10½	11	+ ¼
Nat Drug	100	$5¼	5¼	5¼	
Nat Pete	$100	36	35	35	
Nat Trust	1100	$17½	17¼	17½	+ ¼
N B Cook	z50	240	240	240	

new york

Dents de scie

Un net redressement des cours a été enregistré hier à Wall Street, où le marché, après une ouverture en hausse et un comportement en dent de scie, s'est résolument orienté vers la hausse en fin d'après-midi, dans une ambiance un peu plus active que la veille, l'indice des industrielles terminant avec un gain de plus de 15 points.

Cette progression d'ensemble, intervenant après trois séances de baisse, est attribuable tant à des facteurs techinques qu'à certaines rumeurs favorables en provenance du Proche-Orient concernant une levée en janvier de l'embargo pétrolier des pays arabes.

Parmi les compartiments qui ont le plus bénéficié de ce redressement, figurent les pétroles, qui gagnent très souvent plus d'un dollar, les automobiles et les chimiques, dont les hausses s'étalent d'une fraction à 3 points et enfin les aluminiums.

La moyenne de Dow Jones pour 30 industrielles, qui avait perdu plus de 50 points dans les trois séances précédentes, a enregistré un gain de 15.22 et clôturé à 815.62.

Le virement se situe à 20 millions d'actions. Les gains l'ont emporté sur les pertes par 914 contre 557 alors que 364 valeurs demeuraient inchangées.

L'indice de la Bourse de New York pour quelque 1,500 actions ordinaires monte de .50 et atteint 49.62.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, Dome Mines recule de 6 7-8 et tombe à $134 1-8, McIntyre, de un et tombe à $51, Walkers, de 3-8 et tombe à $50 3-8 et Alcan, CP et Inco enregistrent des gains fractionnaires.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACF In	10	26	47	45⅛	47 +1⅜
Addrsso	24	162	9¾	9	9⅛+ ¼
Admiral	4	120	9½	9¼	9¼+ ⅛
Alcan Al	18	868	38⅜	37⅛	37⅞+ ¾
Alleg Cp	10	22	8½	8⅜	8½
Allis Ch	8	94	9⅛	8¾	9⅛+ ½
Alcoa	14	339	73	70½	72½+2¼
Ambac	5	49	8⅞	8½	8⅞+ ¼
Am Hes	10	137	29⅞	28½	29⅛+ ⅞
Am Airl		435	8⅞	8⅛	8⅜+ ½
A Brnd	6	97	32¾	31⅝	32¼+ ¼
Am Can	7	100	25¼	24⅝	25¼+ ⅜
A Cyan	7	407	19	17⅞	19 +1
A Home	30	1238	37⅞	36⅜	37½+ ½
Am Mot	5	827	9	8½	8⅞+ ⅛
ASmit R	6	174	21¾	21⅛	21⅜+ ½
Am Stand	5	30	11	10¾	11 + ¼
Am TT	9	1085	48	47⅛	48 +1
Ampx Cp	6	207	3½	3¼	3¼
Anacon	9	101	23¾	22⅞	23½
Armco St	6	185	20	19¼	19⅜+ ⅞
Armst Ck	11	89	24¼	23	23¾+ ¾
ASA Ltd		334	62½	59	59⅜—2⅞
Atl Rich	24	445	103⅞	101¼	103⅜+4
Avco Cp	2	172	7⅛	6⅝	7⅛+ ⅜
Avnet Inc	4	100	7⅜	7⅛	7⅜+ ¼
Avon Pd	27	812	63⅛	60⅜	62⅛+1⅜
Beckmn	15	81	30	27¼	27¼—3
Beech A	5	77	7½	7	7½+ ⅛
Bel How	6	130	19⅞	19⅛	19⅞+ ⅜
Bendix	6	62	25½	24¼	25¼
Benfl Cp	6	239	24	22⅜	22⅞— ⅛
Berkey .05e	5	77	8¾	8	8⅜+ ⅜
Beth Stl	6	262	29⅜	28⅝	29 + ⅜
Blck Dkr	36	347	98½	93¼	96 + ¼
Blair Jhn	4	18	5⅜	5¼	5⅜
Boeing	5	780	12½	11⅞	12 — ½
Boise Cas	5	329	13⅛	12¾	13⅛— ⅛
Borden	9	158	21¾	21⅜	21½
Borg War	5	104	17⅞	17½	17⅞+ ¼
Brist My	15	177	46⅛	44¾	46 + ⅜
Brunswk	6	313	13½	12	13¼+1
Bulova W	5	16	10⅜	10⅜	10⅞+ ⅜
Burl Ind	7	90	22	20⅝	21½+ ⅞
Burndy	12	17	24¼	24¼	24¼— ¼
Burrghs	35	724	195¾	184	191¾— ½
Callah M	16	14	10¼	10	10⅛
Camp RL	38	160	75¾	72	72¾—3½
Camp Sp	12	57	29⅝	28⅝	29⅜+1
Cdn Pac	11	76	16⅛	15⅝	16⅛+ ⅜
Cater Tr	14	865	63⅛	61	61½—1
Cenco Inc	8	153	12⅞	11⅞	12⅞+ ½
Chessi	7	63	53	52⅛	52⅝
Chris Craft	8	56	2⅜	2¼	2⅜+ ⅛
Chrysler	3	721	16¾	15⅝	16⅜+ ¾
CIT Fin	8	189	37¾	36¾	37¼+ ⅛
Cities Sv	10	203	50½	49¼	50 + ½
Clark Eq	11	296	44¼	43¼	44¼+1
Clark Oil	4	93	14⅝	13⅝	14½+ ⅜
Clorox Co	11	399	13¼	12⅛	13 + ½
Coca Col	34	373	122	119	121½— ½
CBS	7	370	25¾	24⅝	24⅞+ ¼
Coml Sol	10	56	14	13½	13⅞+ ⅜
Comsat	12	122	40½	39⅜	40 + ¼
Con Edis	8	375	19	18¾	19 + ⅛
Cont Can	6	228	20¼	19⅝	20 + ½
Cont Dat	8	334	33⅞	31¾	33⅞+2
Copp Rng	9	19	19½	18¼	19 + ⅜
Copw Cp	4	79	20¼	19½	20¼+ ¼
CPC Int	9	292	27⅞	25½	27⅞+2⅛
Crane Co	4	59	16½	15¾	16¼— ⅛
Crw Zell	8	151	34¼	33½	34⅛+ ⅛
Curtiss Wr	14	156	13⅝	12¾	13⅜+ ⅜
Dart Ind	5	773	16⅛	15	15½— ⅜
Deere Co	9	261	49¾	47½	49½+ ⅝
Denn Mf	5	33	18⅜	18⅛	18¼— ⅛
Dexter C	9	59	11⅜	10¼	11
Digital Eq	36	225	88¾	85⅜	88⅜+3½
Disney W	26	675	45⅜	42¼	44¾+2⅜
Dome M	25	110	141	134	134⅛—6⅞
Dow Ch	18	456	53¼	50½	52⅜+ ⅛
duPont	13	343	149½	146¾	149½+3
Eaton	5	68	26	24½	25¾+1
EG G	22	200	17⅝	16¼	17¼+1¼
ElPas NG	6	210	13¼	13⅛	13⅛

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Eltra Cp	5	40	24⅜	23¾	23¾— ¾
ESB Inc	8	44	26¼	25⅜	26⅛
Esmark	5	89	23⅛	22¼	22¾+ ⅜
Essex Int	6	55	14⅛	13¼	13¾+ ⅜
Ethyl Cp	4	39	22	21⅜	21¾+ ⅝
ExCellO	7	48	15⅛	14¼	15⅛+ ½
Exxon	9	594	90⅞	89¼	90⅛+1⅛
Fairch	10	785	44	39½	43⅞+2⅜
Fireston	5	112	14⅞	14⅛	14¾+ ½
FMC Cp	6	297	16½	15⅞	15⅞— ⅛
Ford M	3	693	42¾	40⅜	42 +1⅜
Fruehf	5	177	20⅜	19¼	20 + ⅜
Gen Dyn	5	47	20¼	20	20¼
Gen Elec	18	950	59⅞	58⅛	58¾— ½
Gn Food	10	264	24⅛	22⅞	24⅛+ ⅜
Gen Inst	7	205	13⅜	11¾	13 +1¼
Gen Mills	19	153	56¼	54¾	55⅞
Gen Mot	5	2546	48⅜	46¾	47½+ ⅛
Gen Port	6	51	11	10⅛	11 + ⅜
GTel El	8	491	25⅛	24⅛	24⅞+ ⅜
Gen Tire	3	162	13⅛	12⅜	13⅛+ ⅜
Ga Pac	12	260	38⅜	37½	37¾— ¼
Goodyr	5	1001	13¼	12½	13¼+ ⅜
Gould Inc	6	82	20¼	18⅞	20 +1¼
Gt AP		117	8⅜	8⅛	8⅛— ⅛
Gren Giant	7	16	18⅝	18	18 — ⅝
Gulf Oil	6	808	20½	20	20½+ ¼
Hecla M	29	50	16¼	15¾	15¾— ½
Heinz H	13	171	45¾	45	45 —1
Hew Pck	42	195	81⅞	75⅛	79⅝+4½
High Voltg	14	25	5⅛	4⅞	5
Homestk	18	300	58¾	57	58 — ½
Honywl	14	248	72¾	70¼	72½+1¼
Househ F	6	445	16¾	16	16¾
Hud Bay	8	13	26¾	26¼	26¾+ ¾
INA Cp	7	314	33	32	32½+ ¼
Inger Rd	18	215	86¾	84	86¾+1¼
Interlk	5	12	20⅞	20⅜	20⅞+ ¾
IBM	24	1014	251½	243½	246 —6
Int FlaF	49	245	72½	68⅞	72 +3
Int Harv	6	680	25⅜	24¼	24½
Int Nickl	12	176	30¾	30	30¾+ ⅜
Int Pap	15	437	48½	47	48½+ ¾
Int TT	6	915	26⅞	25¾	26¼+ ½
Ipco Hsp	8	27	3⅞	3⅝	3⅝— ⅛
Itek Cp	7	415	15	14¼	14⅝+ ⅝
IU Int	7	361	17¼	16⅛	16⅞— ⅛
John Man	5	334	15½	14½	14¾— ⅜
Kayser R	4	15	11⅛	11⅛	11⅜
Kellogg	17	29	15⅜	15⅛	15⅛+ ⅛
Kennecot	9	587	38½	36¾	38¼+1⅜
Kraftco	10	122	39	37	38¾+1¼
Krsge SS	26	1095	30⅞	29⅛	29⅞+ ½
Kroehlr	4	10	12⅛	11⅞	12⅛+ ⅛
Leasco	4	87	10⅛	10	10⅛
Lib McN	7	22	4⅝	4⅜	4½— ⅛
Litton	6	280	7	6⅝	6⅞
Lockhd Air	3	229	3⅞	3¾	3¾
Loew Cp	3	55	17½	17⅛	17¼+ ¼
Mad SG	89	60	7⅛	7⅛	7⅛
Magnvx	13	245	6⅝	6⅛	6⅜+ ⅛
Mallory	7	14	17⅛	16¾	17 + ½
Marathn		59	8¾	7⅞	8¾+1
Marcor	7	275	20¼	19¾	20¼+ ¼
Marlen	20	61	43¾	43⅛	43⅜— ⅛
Marq Cem	7	27	8	7¾	8
Mars Fd	7	114	16⅞	16	16¾+ ⅜
Masco Cp	26	277	45	43	43¾+ ¼
Mass Fer	6	71	18	16⅛	16⅜—1½
McDonld	45	886	57⅜	52¾	55⅞+3½
McDn D	4	93	15¼	14⅝	14⅜— ¼
McGr H	6	192	6½	5¾	6¼+ ⅜
McIntyre	18	z260	52	51	51 —1
McKee	16	28	36½	35½	36⅛+ ½
Merck	34	306	80⅜	79⅝	80
MGM 1.75e	24	45	8½	7⅜	8½+ ⅜
Midl Ros	6	40	9⅜	9¼	9¾
Minn MM	29	482	76½	74	75¾+1
Mobil O	6	976	46⅛	42¼	45½+1½
Mohas	5	20	14½	14⅛	14½+ ½
Mnsant	7	1349	45⅞	43⅛	45½+1⅞
Motorola	16	675	47¼	45¼	46⅞
N CashR		360	31⅞	30⅛	31⅛— ⅜
Nat Distil	8	92	14	13⅛	13¾+ ⅜
Nat Gyp	5	88	11⅜	11⅛	11⅜
NL Ind	6	160	11⅜	11¼	11⅜
Northgt	4	11	4¾	4¾	4¾
Northrop	6	18	16¾	16½	16⅜— ⅛
Nor Sim	10	510	17⅞	17⅜	17⅝+ ⅛
Occ Pet	10	512	8⅜	8⅛	8½+ ⅜
Out Mar	3	230	15¾	14½	15½+ ½
Pac Petrl	17	78	30⅞	29¾	30⅛— ¾
Pan Air		756	4½	4⅛	4⅜+ ⅛
Penn Cen		176	3⅜	3½	3⅜+ ⅛
Pepsi Co	20	215	67	64¼	65⅞— ⅞
Perk Elm	38	73	36¼	34¾	36 +1¾
Phelp D	9	123	46	43⅛	45¼+ ¾
Phil Mor	20	207	112½	106⅜	110¼+3½
Pitney B	7	378	7⅜	6⅞	7 — ¼
Polaroid	48	814	71⅜	67	71⅞+4½
Prct Gm	25	510	91⅞	89	91¼
Pullman	15	156	65¾	63⅝	65¾+2⅛
Ralston P	17	114	38½	36¾	38⅛+1⅛
Raym Int	10	31	10½	10	10½+ ¼
RCA	7	737	17⅜	17	17⅜
Rep Stl	4	78	21½	20½	21¼+ ¾
Rich Mrl	13	206	25¾	25¼	25¼
Royl D	5	54	33⅛	32½	33⅛+ ½
Sanders	8	39	7⅛	6⅞	7⅛+ ¼
SFe In	39	223	47	45¼	46⅞+1⅜
Scher Pl	34	865	70¼	65½	66½—3⅜
SCM Cp	4	203	9¼	8⅞	9⅛— ⅛
Scott Pap	8	298	12⅜	12⅛	12¾+ ¼
Sears R	19	548	83½	81¼	82 — ½
Sedco Inc	32	52	62	60¾	62 +1⅜
Shell Oil	11	108	59	58¼	59 + ⅜
Singer	6	298	37	36½	36⅞
Smith AO	4	25	11¾	10⅜	11¾+1
Sou Pac	9	96	33¼	32⅛	33 + ⅜
Sparton	4	2	5¼	5¼	5¼+ ⅛
Sperry R	13	730	42⅛	38¾	40½+1
St Brand	13	17	47¾	47¼	47⅜
StOil Cal	7	616	29⅞	28	29⅜+1½
Stvens J	4	118	24¼	23¼	23⅝+ ⅜
Stud Wor	3	44	25¾	24⅜	25¾+1¼
Sun Oil	11	46	53¾	52	53½+1
Sunsh M	74	x48	13	12⅝	12⅝— ⅜
Teldyn	5	215	13¼	12⅞	13⅛+ ¼
Tenneco	8	426	22⅞	21½	22⅜+ ⅞
Texaco	6	1191	29¼	27¼	28⅛+1¼
Texas Glf	15	292	29⅜	28⅛	29⅛+ ⅜
Tex Inst	30	709	98½	92⅛	96⅛+ ⅞
Textron	8	103	21¾	21⅛	21½+ ¼
Thiokol	4	77	10⅜	10⅛	10⅛— ⅛
Time In	5	129	26⅛	25¼	26 + ⅜
Timkn	6	56	29⅞	29⅛	29⅝
Tran Un	13	32	38½	37½	38½+ ¼
Twen Ce	5	89	5⅝	5⅜	5½
Un Carb	6	696	31¾	29⅞	31⅛+1¼
Unit Air	4	267	23	20¾	23 +1⅛
Unit Cp		82	8	7⅝	8 + ⅛
US Frgt	6	101	13¾	12⅞	13½+ ¼
US Gyps	5	174	17½	17⅛	17¼
US Steel	6	426	32½	31⅜	32 + ⅜
V.RNAs	11	83	11½	10⅜	11½+1
Walk HA	13	3	50⅜	50⅜	50⅜— ⅜
Warn Lb	20	337	36¼	34	36 + ¾
Weathrd	3	14	5¾	5⅜	5⅝— ⅛
Wolwth	5	220	17⅜	16¾	17⅜+ ⅜
Xerox Cp	32	1203	120¾	115	118⅜—1⅜
Zenith R	8	208	26¼	24⅞	26½+1¼
Zurn Ind	8	49	8⅞	8¼	8⅝— ⅜

Bourse américaine

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Al Art	15	22	3¾	3½	3¾+ ⅛
Amco Ind	16	22	4	3¾	4 + ⅛
Asamera	24	177	12¼	11⅜	12 + ¼
Brascan	3	108	15⅜	15⅛	15⅜+ ⅞
Camp Ch	7	43	6 1-16	6	6 1-16
Cdn Mar	11	16	3	3	3
Creole P	7	52	17⅜	17⅜	17⅜— ⅜
Cwn Cp	7	10	16¾	16⅜	16¾— ¼
Dome P	26	59	37⅜	36	37 + ¼
Domtar	10	4	20½	20½	20½—1½
Dynalec	14	50	3⅛	2¾	3 + ¼
Filt Dyn	5	16	7⅜	7	7 — ¾
Ford C	4	z200	69	69	69 —1
Fresnillo	8	9	18	17⅜	17⅜— ⅜
Giant Y	11	145	10⅜	10	10 — ¼
Hartz Mt	30	23	26⅞	26	26⅞+ ⅜
Imp Oil	26	424	40⅞	40	40¼— ⅜
Jup Ind	6	7	7¼	7⅛	7⅛— ⅛
Lk Shore	32	23	2⅞	2⅝	2⅝— ⅛
Moly wt		28	9⅜	8¾	9⅜+ ½
Neonex	3	12	2	1⅞	2
NCdn Oils	13	128	5¼	4⅜	4 13-16+7-16
Peel Eld	19	1	9⅛	9⅛	9⅛+ ⅛
Prat Lmb	6	9	11	10½	10⅝— ⅜
Preston	6	2	15¼	15⅛	15⅛— ⅜
Rio Algm	9	2	32⅝	32⅜	32⅜— ½
Scur Rain	96	1	19¼	19¼	19¼— ¼
Syntex	35	724	113¾	106	113¾+3¼
Technol	5	53	6⅜	6⅛	6⅜+ ⅜
Tran Lux	18	7	3⅛	2⅞	3⅛+ ¼
UN Asbes	4	23	2¾	2 7-16	2⅜+ ⅛
Utah Intl	24	10	9⅜	9¾	9⅞
Wr Harg		10	1¼	1 3-16	1¼+1-16

L'indice Dow Jones

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Chang.
Indus.	805.66	823.57	793.51	815.65	+ 15.22
Trans.	170.92	175.75	168.02	172.39	+ 2.47
Ser. publ.	86.66	88.09	85.95	87.17	+ 0.55
Ens.	253.43	258.85	249.76	256.07	+ 4.01

montréal

Léger fléchissement

Les cours ont fléchi légèrement hier à la Bourse de Montréal et l'activité n'a pas été forte sur ce marché.

Le virement combiné de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne se situe à 1,116,300 actions, au regard de 955,600 actions la veille.

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 137 contre 80 alors que 69 valeurs demeuraient inchangées.

Massey-Ferguson, dont 61,600 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a baissé de 7-8 et fermé à $16 5-8. Stanford Mines, dont 126,200 actions ont été transigées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a monté de 25 cents et atteint $1.50.

Anglo-Canadian Pulp and Paper Mills Ltd., en baisse de 7-8 et au niveau de $15 1-8, rapporte qu'elle rouvre sa fabrique de pâtes au sulfite à Québec, usine qui a une capacité de 70,000 tonnes par année et qui était fermée depuis le 24 janvier à cause d'une pénurie de fibres.

MacMillan Bloedel Ltd., en baisse de 3-4 et au niveau de $30, dit que toutes les fabriques de papier-journal vont produire des rouleaux de 30 livres, au lieu de 32 livres comme c'est le cas présentement, cela à cause de pénuries en matière d'énergie, de fibres et de produits chimiques.

Markborough Properties à $14 1-2 perd 3 7-8, Falconbridge Nickel à $57 3-4, 1 1-2, Union Oil à $13, 1 1-4, Massey-Ferguson à $16 1-2, un, Calgary Power à $21 7-8, 7-8, Dome Petroleum à $36 3-4, 3-4, CAE Industries à $7 1-2, 3-4, Canadian International Power à $12, 1-2 et Cominco à $31 5-8, 3-8.

Crédit Foncier Franco-Canadien à $85 monte de 1 7-8, Alcan à $37 7-8, de 7-8, Chrysler Corp. à $16 1-à, de 7-8, Westcoast Transmission à $21 3-4, de 3-4, Banque de Commerce à $26 3-4, de 3-8 et Moore Corp. à $48 1-4, de 1-4.

A la Bourse Canadienne, Americ Mines reste inchangé, à 3 1-2 cents, dans un virement de 85,000 actions.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	1552	$10⅞	10⅜	10¾	
Alcan	14615	$38½	37	37⅞	+ ⅜
Algoma St	900	$19¼	19	19¼	+ ⅛
Anglo—Cn	350	$15½	15⅛	15⅜	— ⅜
Aquitaine	1800	$24½	24¼	24½	+ ¼
Astral	700	160	160	160	+5
Bank Mtl	4473	$18¼	17⅞	18⅛	— ¼
Bank NS	722	$35¾	35⅜	35¾	
Banq CN	1760	$18	18	18	+ ¼
Bq Deprg	100	$17½	17½	17½	+ ½
Bq Pv Can	736	$15¼	15¼	15¼	+ ⅛
Bell Canad	1816	$39⅞	39¼	39¼	— ¼
Bell B pr	320	$44½	44¼	44¼	— ¾
Border C	1000	285	275	285	+10
BP Can	340	$11¾	11½	11¾	+ ¼
Brascan	10259	$15¾	15¼	15½	+ ½
Br Am Bnk	200	$16	16	16	— ⅛
Brinco	269	$5⅛	5	5⅛	
CAE Ind	125	$7½	7½	7½	— ¾
Cablecast	200	350	350	350	+50
Calgary P	10650	$22½	21⅞	21⅞	— ⅞
Camp a	200	$7½	7½	7½	
Can Cem L	407	$12½	12⅛	12⅛	— ¼
C Cel	600	$5¼	4⅞	5⅛	+ ¼
C Im	4075	$27	26¾	26¾	+ ⅜
C IL	350	$17¼	17⅛	17⅛	+ ⅛
C Int Pw	450	$12⅜	12	12	— ⅛
C Javln	6951	950	900	950	+25
CPI pr	2000	$30	28¾	30	— ¼
CP Inve w	4700	270	260	265	+5
Cdn Tire A	1475	$47¾	46	47	
C Vickers	350	$14	14	14	— ¼
Canron	200	$16⅞	16⅞	16⅜	— ⅝
CPLtd	14962	$14¼	14	14¼	— ⅛
CP A p	18270	$10¾	10¾	10¾	
Carl Ok	4665	360	350	350	—35
Celanese	2000	475	460	460	—15
Cfcn ltd	100	$7½	7½	7½	— ¼
Chrysler	1900	$16½	15½	16½	+ ⅝
Cominco	3000	$31⅝	31	31⅜	— ⅜
Con Bath	2230	$24½	24	24½	
Con Bath w	1100	220	185	220	+10
C Text	500	315	310	310	
Cons Gas	400	$15¼	15	15⅛	— ¼
Copind	350	160	160	160	
Corpex	100	475	475	475	—25
Cr Fonc	330	$85	83	85	+1⅞
Cr Zell A	400	$23¼	23¼	23¼	— ¼
Dalmy a	300	$5	5	5	— ¼
Distl Seag	850	$40¾	40½	40¾	+ ¼
Dome Pete	700	$36¾	36⅛	36¾	— ¾
D Bridge	1470	$36	36	36	— ¼
Dofasco	950	$27	26½	27	
Dom Glass	100	$11½	11½	11½	— ⅛
D Gls p	11700	$11½	11½	11½	— ¼
Dom Store	100	$12	12	12	— ⅛
D Textle	650	$8⅜	8⅜	8⅜	
Domtar	12250	$20⅝	20	20⅝	— ⅜
Donohue	200	$10	10	10	— ½
Drumcall A	300	$13¼	13¼	13¼	+ ¾
Ea Svgs	463	$14½	14	14	+ ½
E Pr Air	300	400	400	400	
Elec Knt	100	190	190	190	+15
Fairview	5100	$20	20	20	+ ½
Fal Nck	915	$58½	57¾	57¾	—1½
Fin Coll	4200	450	425	425	—40
Francana	300	975	975	975	
Fraser	100	$19½	19½	19½	— ½
Gaz 5.40 pr	30	$66¼	66¼	66¼	+1¾
Genstar L	1500	$15¼	14⅞	15¼	
Guar Trst	6500	$12⅝	12½	12⅝	+ ¼
Gulf Can	150	$31¼	31¼	31¼	— ¼
Heitmn U	972	$8½	8⅜	8½	+ ⅛
Hollinger	200	$42¼	42¼	42¼	+ ¼
Huds Bay	1185	$25⅛	24⅜	25⅛	+ ⅜
H Bay Co	250	$15⅝	15½	15⅝	— ¼
HB Oil Gas	161	$44½	44½	44½	
Husky Oil	665	$19¾	19	19½	+ ½
IAC	1530	$17	16½	16½	— ½
Imp Oil	15735	$40⅞	40	40⅛	— ⅜
Imasco Ltd	1000	$28½	27¾	28½	+ ½
Int Nickel	9950	$30⅜	29¾	30½	+ ⅛
IU Int	4250	$17⅛	16¼	17	— ⅛
Intpr Pipe	5100	$20⅜	20	20⅜	— ⅛
Int Pipe w	200	580	580	580	—15
Inv Grp A	4350	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Irwin a	1000	310	310	310	—40
Ivaco	300	$9½	9½	9½	+ ¼
Janock	500	$5⅞	5⅜	5⅞	— ⅛
Kaiser Re	2800	380	375	375	—10
Labatt a	900	$22⅞	22⅜	22⅜	— ⅛
Labatt pr c	450	$22½	22½	22½	— ⅛
Loeb M	2000	370	370	370	—5
Logistec C	1700	240	235	240	
MB Ltd	5075	$30½	29½	30	— ¾
Magnason	5000	$5½	5½	5½	— ¾
Maislin	325	$6¼	6	6¼	
Maritime	100	$18	18	18	
Markboro	2200	$14½	14½	14½	—3⅞
Mass Fer	61600	$17⅜	15½	16⅜	— ⅞
Melchers	500	$6¾	6¾	6¾	+ ¾
Mercantl	3150	$18⅜	18⅜	18¾	— ⅛
Mer Bk r	13103	240	235	235	—5
Micrsyst	1685	$5¼	5	5	— ½
Molson A	1100	$22	21¾	22	
Molson B	100	$22	22	22	
Moore	6850	$48½	47⅜	48¼	+ ¼
Multi Ac	17720	500	450	475	—25
Murphy	6700	$9	9	9	
NB Tel	250	$13½	13¼	13¼	— ¼
Nfld LP	100	$10½	10½	10½	+ ⅛

Le pétrole arabe au sommet de Copenhague

Les Neuf définissent d'abord leur identité

COPENHAGUE (d'après l'AFP) — Lors de la première journée d'un "sommet" européen dominé par la crise du pétrole, puisqu'au moment de mettre sous presse, les ministres des Affaires étrangères des Neuf rencontraient les émissaires arabes dans la capitale danoise, les chefs d'État ou de gouvernement de la Communauté européenne ont d'abord adopté le premier texte sur "l'identité européenne" et se sont ensuite convenus de tenir des sommets réguliers deux fois par an au moins.

Dans les milieux de la délégation allemande, on précisait que ces réunions au plus haut niveau n'excluent pas d'autres rencontres supplémentaires au même échelon en cas de nécessité. En outre, dans des situations de crise, le ministre des Affaires étrangères investi de la présidence du conseil des ministres européens pourra convoquer sur l'heure les huit ambassadeurs des autres pays membres pour décider d'une réunion éventuelle des ministres des Affaires étrangères ou, au besoin, des chefs d'Etat et de gouvernement.

On précisait de plus, dans les milieux allemands, que le prochain "sommet" régulier aura lieu en mai ou juin 1974, à Bonn sur l'invitation de la République fédérale, qui assumera à ce moment-là la présidence du conseil des ministres européens.

Quant à la charte de "l'identité européenne", c'est un texte dans lequel, pour la première fois, les Neuf font référence à leurs problèmes de sécurité et tentent de définir la place qu'ils entendent occuper dans les affaires mondiales.

Les Neuf réaffirment notamment leur intention de transformer avant 1980 l'ensemble de leurs relations en une "union européenne".

Le caractère juridique de cette union-fédération ou confédération n'est pas plus précisé cette fois qu'il ne l'avait été lors du précédent sommet, en octobre 1972, Paris.

Il semble généralement convenu qu'elle s'écarte des schémas généralement enseignés dans les manuels de droit public, et que, pendant longtemps, certaines compétences nationales seront maintenues.

En tout état de cause, d'après le texte adopté hier l'Union européenne sera ouverte aux autres nations européennes qui partagent les mêmes idéaux et les mêmes objectifs.

Dans ce texte de dix pages, les Neuf affirment qu'ils ne parviendront jamais au maintien de la paix, qui est un but essentiel, en négligeant leur propre sécurité. Mais ceux qui sont membres de l'Alliance atlantique considèrent qu'il n'y a pas actuellement d'alternative à la sécurité qu'assurent les armes nucléaires des Etats-Unis et la réserve des forces de l'Amérique du Nord en Europe.

Les Neuf affirment que l'unification de l'Europe n'est dirigée contre personne et qu'ils doivent progressivement définir des positions communes dans le domaine de la politique étrangère".

Les Neuf entendent préserver leurs liens historiques avec tous les pays du Proche-Orient, et coopérer à l'établissement et maintien de la paix, de la stabilité et du progrès dans cette région.

Le Duc Tho arrive, via Pékin

HANOI (d'après l'AFP) — Après avoir quitté Hanoï dans la matinée par avion spécial à destination de Paris, où il doit rencontrer le 20 décembre M. Kissinger, le conseiller spécial du gouvernement de la RDV, M. Le Duc Tho a fait escale hier à Pékin.

Selon l'agence "Chine nouvelle", le négociateur des accords de Paris sur le Vietnam a été reçu par M. Chang Chun-Chiao, membre du comité permanent du bureau politique du PC chinois, ainsi que par les ambassadeurs du GRP et de la RDV à Pékin.

Pour son voyage à Paris, M. Le Duc Tho est accompagné d'une vingtaine d'experts, ce qui donne à penser que la prochaine rencontre avec le secrétaire d'Etat, M. Henry Kissinger, sera l'occasion d'un large tour d'horizon et d'un examen général du contentieux américano-nord-vietnamien dans tous les domaines.

Le porte-parole de Saïgon a affirmé que c'est à la demande de M. Le Duc Tho que la nouvelle rencontre de Paris aura lieu; ce qui fut aussitôt démenti par la délégation du GRP à la conférence de La Celle Saint-Cloud, qui a rappelé que selon le communiqué publié à Washington et à Hanoï, cette rencontre a lieu "par consentement mutuel."

Enfin, à l'issue de la séance d'hier de la conférence de La Celle Saint-Cloud, les représentants des deux délégations ont décidé de se réunir à nouveau au lendemain de la rencontre prévue entre MM. Kissinger et Le Duc Tho.

Une session du Soviet marquée par l'économie

MOSCOU — (AFP) — La septième session du Soviet suprême de l'URSS de la huitième législature a terminé hier ses travaux au Kremlin après avoir voté la loi sur le plan économique et le budget d'Etat pour l'année prochaine.

Les députés des deux chambres du Soviet (de l'union et des nationalités) réunis en présence des dirigeants soviétiques ont également entériné les décrets et les lois du praesidium du Soviet suprême parus pendant l'intersession.

Cette session ordinaire annuelle a été essentiellement consacrée à l'examen des questions économiques et financières dans le cadre du plan quinquennal en cours. Elle a permis de constater que dans un certain nombre de branches de l'économie, le plan de l'année 1973 n'a pas été réalisé selon les prévisions des directives du 24 ème congrès de l'URSS. C'est ainsi que de nombreux orateurs qui ont pris part aux débats ont rappelé que près de la moitié des entreprises de construction des ministères de la construction lourde, industrielle, agricole n'ont pas réalisé le plan de dix mois pour 1973.

Les critiques concernent notamment les retards dans les temps de construction des édifices industriels ou publics.

Près de 25 pour cent des entreprises industrielles des ministères des pêcheries, du bois, de l'industrie légère n'accomplissent pas leur plan de profit. Les orateurs ont également dénoncé les dépenses excessives et les pertes de ressources matérielles, notamment dans le domaine de la métallurgie lourde.

Toutes ces insuffisances dans la réalisation du plan 1973 ont obligé les responsables de l'économie à intensifier les normes pour le plan de l'année prochaine.

Ainsi le plan prévoit une augmentation du produit national de 6.5 pour cent par rapport à 1973. La production industrielle devra s'accroître de 6.8 pour cent, et la productivité du travail de 6 pour cent.

UNE OEUVRE INUTILE

l'ouroboros
yvon boucher

En vente chez tous les libraires
Prix $3.00

GRANDES EDITIONS DU QUEBEC 324-4976

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
(COURS COLLÉGIAL)

- **Collège reconnu d'intérêt public.**
- **Collège mixte - résidence pour étudiants seulement.**

PROGRAMME:

- **Le cours collégial (diplôme d'études collégiales).**

COURS PRÉPARANT À TOUS LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES:

1- Sciences de la santé
2- Sciences pures et appliquées
3- Sciences humaines
4- Sciences de l'administration
5- Arts plastiques
6- Lettres, langues modernes, théâtre

ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1974

Date limite: 1er mai 1974

(Préférence accordée aux demandes d'admission entrées avant le 1er mars 1974)

RENSEIGNEMENTS:

BUREAU DES ADMISSIONS
Cours collégial
3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal H3T 1C1
Tél.: 342-1320 poste 255

(Le collège offre aussi un cours secondaire complet de cinq ans)

Cours d'italien

Cours pour débutants
Intermédiaires avancés
50 heures
4 heures par semaine

Pour tous renseignements

L'Institut Culturel Italien
1200, McGregor
849-2368

LES GRÉVISTES
DE RADIO-QUÉBEC
OFFRENT LEURS MEILLEURS VOEUX
AUX PATRONS
de la Maison
À L'OCCASION DES FÊTES

Que ce Noël soit pour eux
Unique
Et que l'an nouveau
voit l'accomplissement de leur
Idéal

S.G.E.R.Q.
Syndicat Général des Employés de Radio-Québec
2161 est, Sainte-Catherine, Montréal
Tél.: 523-8219

À OTTAWA ON HÉSITE, AU CHILI, ON SE FAIT TUER

La répression au Chili se fait chaque jour plus meurtrière. Le Canada, en dépit de quelques promesses récentes, refuse d'abandonner la politique du compte-gouttes et d'adopter les seules mesures susceptibles de sauver la vie de centaines de Chiliens.

— Rappeler l'ambassadeur Ross
— Ouvrir l'ambassade à toutes les personnes qui désirent y chercher refuge.
— Admettre au Canada tous ceux qui veulent y venir comme immigrants ou réfugiés politiques.

PROFESSEURS - ÉTUDIANTS - TRAVAILLEURS

René Laperrière, Herbert Marx, Claude D. Luc, Pierre André Julien, Marcelle Ferron, Claude Pratte, Diane Hamelin, André Billette, Lionel Groulx, F. Leseman, Ginette Houle, J.A. Fortier, Hélène M. Brulé, Michel Lamarck, Caroline Tard, Francine Melançon, Marie G. Turcotte, O. Poirier, Renée D. Mongueau, Zahia Chamia, Nicole Lavoie, Gilles Chartrand, José Pinheiro, Martin Freeman, Michel Desier, Luc Jutras, Suzanne Gragoire, Babalou Hamelin, André Levesque, Marielle Lemay, Jacques Lagace, Monique Grégoire, Bernard Fournier, Monique Landry, Michelle Saunier, Gabrielle Gervais, Jacqueline Montpetit, Real Veilleux, Madeleine Desnoyers, Nicole Villeneuve, Jocelyne Gauvin, Nicole Perrault, Denyse Quesnel, André Bergeron, Danier Forget, Michel Hébert, Marc Choker, Normande Gabin, Pierre-Yves Denis, Guy Cournoyer, Jean-Paul Rioux, Pierrette Rioux, Claude Baribeau Henry Marceao, Gilles Tudoroski, Joseph Chartier, Benoît Fortin, Suzanne Julien, Bernard Pelletier, Dominique Gariepy-Boisvert.

ÉTUDIANTS

Jean-Claude Dufresne, Roger Hobden, Nicole Larouche, Marc Leclerc, Benoît Bariteau, Feridoun Babai, Jean Jacq St. Aubin, Jean Velle, Guy Couture, Philippe Crime, Marc Boucher, Denise Poirier, Guy Brisson, Jean Emon, Laval Grimard, Michel Miron, Denis Longpre, Claude Letourneau, Christiane Ranger, Franco Nuovo, Guy Lachaine, Lorraine Painchaud, Raymond Gilbert, Pierre Bates, Romain Neron, Marie Brunelle Carole Robichaud, Denis Boivin, Pierre Chenard, Louise Premont, Jean-Marie Higiro, Danier Smolla, Johanne Barquet, Michel Follengell, Gilles St. Amant, Celine St.Laurent, Normand Bourgeois, Denis Lebel, Lise Renaud, Denis Bergeron, Luc Caron, Robert Pelletier, Gilbert Perigny, Robert Nissaire, François Laurendeau, Pierre Paradis, France Turcot, Denyse Bouchard, Simon Lepine, Pierre-Paul Ernest, Serge Lafortune. Cecile Lachaine, Monique Gagnon, Regean Rock, Micheline Guilmain, Bertrand Banville, Viateur Emond, Gaétan Grignon, R.J. Cederqrea, Pierre Lemaire, Michel Lacaille, Eugène Marquis, G.B. Filosi, Michelle Coderre, Eric Rassart, Marie Rassart, Rodrigue Serge, F. Boucher, Lise Morin, Michel Bernard, Gilles Martel, Carole Péclet, Lorraine Clairoux-Lemieux, Gour Robert, Pierre Lavertue, Louise Legault, Denis Lane, Pierre Labrie, Jean-Louis Cantara, Alain Dugré, Pierre Morin, Robert Chassé, Denis Proulx, Andrée Lapierre, France Desjarlais, Hughes Germain, André Craan, Richard Leduc, Louise Laforest, Lorraine Leclerc, Jean Langlais, Paul Dubé, Pierre Paquette, Léo-Paul Desaulniers, Richard Gervais, Jacques Jobidon, François Duranleau, Louise Binette, René Desjardins, Suzanne Baron-Lafrenière, Françoise Passchier, Chantal Bordeleau, Pierre Larose, Pascal Laforest.

CAMPUS PONT-VIAU, ÉTUDIANTS ET PROFESSEURS

G. Cavalier, R. Ledoux, Berangère Therrien, Robert Panton, Marguerite Tessier, Carolle Labelle, Robert Fontaine, Yvette Tardif, Rose-Aimée Rousseau, Monique Lecours, André St.Denis, Laurence Castonguay, Gaétan Barre, Yvette Beauregard, Bernard Lamoureux, Claude Patry, Louis Langlois, Aimé-Marie Grenier, Johanne Cormier, Jacques Talbot, Michel Gosselin, Michel Lavoie, G. Dery, Marjolaine Durand, Bernard Cloutier, Pierre Forget, Guy Beaudin, Louisette Lavoie, Johanne Chiasson, Micheline Roger, Micheline Bonnier, Celine Beauchamp, Robert Chevalier, Claude Courtemanche, Annette Ouvrard, José Feitas, Robert Lacasse, Louise Dery, Richard Lapierre, Carole Forget, Michel Thompson, Diane Watz, Robert Gratton, Aline Taschereau, Jean-Pierre Martel, Esther Roger, Paul Dubois, Lise Coucard, Gracia Malenfant, Michel Chassé, Ginette Duranceau, André Rousseau, Louise Bertrand, Anita Lavallée, Marie-Paule Levasseur, Martin Lomas, Michelle Lavallée, Thérèse Gauthier, A.M. Royer, Normand Roy, H. Poirier, Michel Hudon, Nicole Leblanc, Marcelle Rouleau, Gilles Gérard, J. Beauregard, Bernard Vachon, Marcel Brisson, Claude Dion, Ronald Bleau, Monique Laguex, André Giasson, Roger Desormeaux, Cecile Mondoux, Jean Poirier, E. Hackey, C. Tremblay, J. Marchand, Ghislain Duguay, Suzanne Collins, Monique Angrignon, Nicole Desauniers, Jacques Côté, Richard de Blois, Marie-Claire Remillard, Pierre Lebeau, Michelle Chausse, Raymond Lavigne, Claude Robert, Louise Thivierge, Lise Morin, Huguette Leduc, Yvon Labelle, Normand Nault, Louise Lauzon, Gilles Landry, Jacques Baker, Renaud Bernier, F. Marcoglieze, Suzanne Dionne, Huguette Arcand, Jeannette Roy, Louisette Portant, C. Charbonneau, Michelle Mercier, Rachel Riverin, Denise Parent, Ginette Ouellette, Donata Ouellette.

TRAVAILLEURS

Betty Vies, Wilfrid Lemieux, Denyse Theriault, Jean Richard, Simone Richard, Yves Lebel, Lorraine Richard, Thérèse Dubuc, Pierre Barbès, Hélène Levesque-Barbès.

UNIVERSITE DE MONTREAL ÉTUDIANTS

Paule Tessier Aubin, Peter Taynkier, Michelle Plante Villeneuve, Michel Blondin, Jacques Fournier, Jean Demers, Dominique Gariépy Boisvert, André Charbonneau, Claude-Guy Pilon, Micheline Rivet Charbonneau, Micheline Beauchamp, Daniel Rivet, Jacques Laplante, Hicole Cousineau, Rhérèse Bergeron Fortin, Diane Auger, Jacques Tousignant, Villemaire Paquin, Jacqueline Cassidy, Fred Anderson, France Hotte, Lance Evoy, Micheline Jolicoeur, Joann Huston, Michèle Dulude, Marie Gueyaud, Diane Gariépy Boisvert, Lise Lamarre, Daniel Dumont, Françoise Dizengremel, Céline Cossette Dumont, Ghislain Valade, Pierre Dufour, Lionel Lemay, Michel Fontaine, Clément Boulanger.

BIRKS CLD

Les 13 magasins sont ouverts de 9 a.m. à 9 p.m. du 11 au 22 décembre inclusivement

BIRKS JOAILLIERS

HMH
Éditions Hurtubise HMH
380 ouest, rue Craig
Montréal 126
849-6381

Voulez-vous maigrir et bien manger ?
Utilisez-les
400 recette de gourmet à "basses-calories" dans
Bonne chère Bonne santé
par le Dr Jean-Marie Marineau

L'un des rares recueils de recettes de cuisine conçu en fonction de l'art culinaire, de l'esthétisme, et de **la science médicale.**

Préface d'André Bardet $3.95

Un des plus beaux livres de cuisine
Grands plats du monde
par **Robert Carrier**

Les meilleurs recettes du monde réunies par un grand chef qui a connu tous les grands restaurants de tous les continents.

33 planches en couleurs — grand format: 8½ x 11, reliure toile, sous jaquette 4 couleurs — $20.00

LE DEVOIR

Cahier 2

Montréal, samedi 15 décembre 1973

Parutions

Des contes, des lettres, des images, du pétrole...

Littérature

GRIMM (Jacob et Wilhelm): "Les contes", coll. L'Age d'Or, Flammarion, 1973, 1039 pages.

Un célèbre recueil de contes populaires des frères Grimm. Publié en 1812 en Allemagne, ce recueil "glorieux" ne représentait pas grand chose, à l'origine, et n'avait guère d'importance à leurs yeux. On connait la suite...Texte original présenté dans le cadre d'une collection luxueuse. Un cadeau idéal.

SIMON (Pierre-Henri): "Parler pour l'homme", Ed. du Seuil, 344 pages.

Un choix d'articles consacrés aux romanciers que Simon aimait...mais aussi notes et récits d'expériences personnelles, poèmes où la sensibilité de l'homme s'avoue. A coup sûr.

JOFFO (Joseph): "Un sac de billes", J.C. Lattès-Edition spéciale, 252 pages, 1973.

Paris: fin 1941. Deux petits garçons juifs de 10 à 12 ans fuient vers la zone libre avec 50 francs dans leurs poches. A l'âge où plusieurs jouent aux billes, ils vivent dans un monde hostile, un monde d'adultes qu'ils regardent avec des yeux rieurs, drôles, déchirants.

TAILIEMAGRE (Jean): "La vie aux champs", Stock, 1973, 294 pages.

Ecrit par un chroniqueur du "Monde", ce livre est fourmillant d'odeurs, de soleil, de caches, de surprises, d'histoires de chasse et de pêche. Une sorte d'initiation aux coutumes paysannes.

LE DANO (Jean-Guy): "La mouscaille", Flammarion, 1973, 330 pages.

La mouscaille, c'est la malchance... en lettres majuscules. Beaucoup plus qu'un véridique témoignage, ce livre est une démonstration, une preuve que de très nombreux délinquants sont amendables et récupérables.

ARENAS (Reinaldo): "Le puits", Editions du Seuil, 1973, 224 pages.

L'un des romanciers les plus doués de La Havane brosse, ici, l'histoire de son enfance cubaine depuis ses premiers pas jusqu'à l'avènement de la Révolution. Traduit de l'espagnol par Didier Coste.

PEGUY/ALAIN-FOURNIER: "Correspondance — 1910-1914", Fayard, 1973, 217 pages.

Soixante-quatorze lettres et billets en quatre ans! A cette époque, les deux hommes habitent Paris et vivent pratiquement comme des frères. Texte commenté et établi par Yves Rey-Herme.

BERGERON (Marie Ina): "Lettres à Yéou Wen", Mame, 208 pages, 1973.

Arrivée en Chine en 1939 comme missionnaire, Li Tchong (nom chinois de soeur Bergeron) y a vécu presque 12 ans, dont 28 mois en prison communiste. On lira, ici, une correspondance empreinte d'une sympathie profonde et lucide.

KING (Vincent): "Candy Man", coll. Dimensions, Calmann-Lévy, 1973, 275 pages.

Un roman de science-fiction venu de l'Angleterre. Qui est Candy Man? Tout bonnement un vendeur de barbe à papa pas comme les AUTRES ... Allez-y voir.

Cinéma

FORD (Charles): "L'univers des images", coll. Science parlante, Albin Michel, 268 pages.

Un livre qui raconte les épisodes qui, à travers les siècles, ont mené de l'image primitive vers la technique la plus savante et l'art le plus envoûtant de notre époque. De la lanterne magique des ruines d'Herculanum au cinéma à domicile.

MESNIL (Michel): "Kurosawa", coll. Cinéma de tous les temps, Seghers, 172 pages, 1973.

Avec celui de Mizoguchi, le nom de Kurosawa ("Les sept Samouraïs") brille d'un éclat particulier sur tout le cinéma japonais. Le cinéaste a aujourd'hui 63 ans, il a signé 25 films. Présentation habituelle avec illustrations, choix de textes, filmographie, etc.

BORY (Jean-Louis): "Questions au cinéma", collection Questions, Stock, 297 pages.

Une nouvelle collection visant à fournir à tous ceux qui travaillent dans des institutions une tribune où ils puissent exprimer leur opinion. Des problèmes "vus de l'intérieur". A paraître: "Questions sur la révolution" de Krivine et "Questions à la police" de Monate.

DORIS (Luciano): "Burton-Taylor, les magnifiques", Ed. La Presse, 213 pages, 1973.

Ouvrage réalisé par la "doublure" de Burton qui, depuis le tournage de "Cléopâtre", les suit pas à pas. Pour pénétrer dans l'intimité de ce couple fantasque!

Beaux-Arts

QUIGNON-FLEURET (Dominique): "Mathieu", coll. Les maîtres de la peinture moderne, Flammarion, 96 pages, 1973.

La démarche d'un peintre qui, depuis les années 50, conjugue les prestiges de la révolution et du classicisme. Son oeuvre réconcilie, en effet, le public populaire et les tenants les plus exigeants de l'avant-garde. Ouvrage comportant 66 reproductions en couleurs et 14 en blanc et noir.

BERNE-JOFFROY (André) et BALDINI (Umberto): "Fra Angelico", coll. Les classiques de l'art, Flammarion, 120 pages, 1973.

Les grandes étapes de l'oeuvre du célèbre dominicain Fra Angelico, mort à Rome le 18 mars 1455. Comme le note Berne-Joffroy, "il n'en est guère dont l'art fasse davantage penser à celui de Mozart".

Musique

LES CAHIERS CANADIENS DE MUSIQUE, volume 7, Automne-hiver 73, publication semestrielle du Conseil canadien de la musique, 187 pages, $3.00.

Une foule d'articles sur la vie musicale canadienne, dont un important compte rendu du Colloque 73 du CCM présenté sous le thème "Musique et critique au Canada". On lira aussi les hommages que Gilles Lefebvre et Richard Johnston rendent au compositeur Sir Ernest MacMillan. Numéro complété, comme d'habitude, par diverses chroniques.

Théâtre

GRENDEL (Frédéric): "Beaumarchais", Flammarion, 566 pages, 1973.

Intitulée "Beaumarchais et la calomnie", cette étude gargantuesque et fort bien documentée fait le point sur les détracteurs de l'auteur du "Barbier". Se lit comme un roman.

Esotérisme

ABELLIO (Raymond): "La fin de l'ésotérisme", Flammarion, 1973, 252 pages.

Cinq exposés consacrés à l'ésotérisme — à ses doctrines et ses applications. Un vaste sujet qui concerne toutes les civilisations depuis 60 siècles.

DUVIC (Patrice): "Monstres et monstruosités", coll. Les chemins de l'impossible, Albin Michel, 1973, 233 pages.

A propos des dieux androgynes, de la tératomancie, de la doctrine des incubes, des homoncules, des monstruosités artificielles, de la transmutation des espèces, etc. Pour ceux qui ont le coeur solide. L'ouvrage comporte 14 illustrations.

Essais

CHEVALIER (Jean-Marie): "Le nouvel enjeu pétrolier", coll. Perspectives de l'économique, Calmann-Lévy, 1973, 298 pages.

L'heure de la pénurie mondiale du pétrole aurait sonné. Mais, derrière les gisements pétroliers, ce sont l'état de guerre israélo-arabe, la masse des exportations d'armes et les 100 milliards de dollars de royalties flottantes qui apparaissent en filigrane.

KNIBIEHLER (Yvonne): "Naissance des sciences humaines: Mignet et l'histoire philosophique au XIXème siècle", coll. L'histoire, Flammarion, 1973, 506 pages.

L'histoire devient un véhicule privilégié pour les idéologies. En ce sens, Mignet est un excellent témoin de cette apogée de l'histoire: dès 1825, il révélait à ses contemporains le rôle de la lutte des classes de la révolution. En motivant leurs engagements, il préludait au matérialisme historique.

GOUROU (Pierre): "Pour une géographie humaine", coll. Nouvelle bibliothèque scientifique, Flammarion, 1973, 388 pages.

Un essai à double but: attirer l'attention sur l'importance de la géographie humaine, souligner l'orientation qui fait de celle-ci une discipline utile à la cité, et captivante à la fois pour ceux qui la pratiquent et pour ceux qui utilisent ses résultats.

GELB (I.J.): "Pour une théorie de l'écriture", coll. Idées et recherches, Flammarion, 1973, 299 pages.

Un ouvrage déjà traduit en anglais, allemand, italien, espagnol et japonais. Depuis l'écriture comme système de signes jusqu'à son avenir. Un ouvrage fondamental.

LORENZ (Konrad): "Les huit péchés capitaux de notre civilisation", Flammarion, 1973, 166 pages.

Prix Nobel de médecine 1973, Lorenz espère ici "contribuer à diminuer les périls qui pèsent sur l'humanité". Quatre autres de ses ouvrages sont disponibles en français: "Il parlait avec les mammifères, les oiseaux et les poissons" (J'ai Lu), "Tous les chiens, tous les chats" (Flammarion), "L'agression" (Flammarion) et "Essai sur le comportement animal et humain" (Seuil).

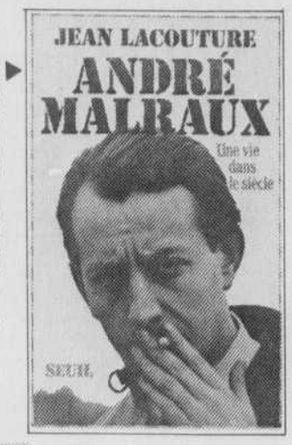
J.T.

Littérature québécoise: choix de livres

- Jacques Benoit — LES PRINCES — roman. Editions du Jour. Un des écrivains québécois les plus originaux quoiqu'il semble.
- Jacques Ferron — DU FOND DE MON ARRIERE-CUISINE — textes. Editions du Jour. Pour en savoir plus long sur les bizarreries et les obsessions de notre conteur national.
- Louise Maheux-Forcier — PAROLES ET MUSIQUES. Cercle du Livre de France. Une oeuvre romanesque qui se poursuit entre rêve, rêverie et poésie.
- Réjean Ducharme — L'HIVER DE FORCE — roman. Gallimard. Un roman désespéré, tendre, déchirant, contemporain, qu'il faut lire.
- Paul Toupin — AU COMMENCEMENT ETAIT LE SOUVENIR. Fides. Toupin fait lui-même son anthologie propose quelques inédits. Une écriture d'une fermeté oubliée mise au service d'une sensiblilité/pensée d'hier.
- Gilles Marcotte — LE VOYAGE — roman. H.M.H. Comment un critique respectable devient romancier trop raisonnable. A lire rapidement pour constater la défaite d'une époque.
- Pierre Turgeon — PROCHAINEMENT SUR CET EVRAN — roman. Editions du Jour. Le troisième roman d'un jeune romancier.
- Yves Thériault — LE HAUT PAYS — roman. Ferron éditeur. Le dernier livre de l'auteur d'Agaguk.
- Michel Beaulieu — VARIABLES — poésie. Presses de l'Université de Montréal. Le prix littéraire de la revue "Etudes françaises."
- Gilles Racette et Normand de Bellefeuille — MONSIEUR ISSAC — roman. Editions de l'Actuelle. Un honnête début en littérature — un tandem efficace.
- Fernand Ouellette — Novalis, errance et gloses — essai — HMH. Un nouvel éclairage de l'oeuvre du grand romantique allemand.

SEUIL
université
Histoire, Politique

PRIX ▶ AUJOURD'HUI 73
(Attribué au meilleur livre d'information politique et historique)
La biographie d'un personnage fascinant par un grand journaliste.
448 pages



RENÉ DUMONT
L'UTOPIE OU LA MORT!
L'HISTOIRE IMMÉDIATE SEUIL
◀ Des changements radicaux pour une plus juste organisation du monde.
Collection l'Histoire immédiate dirigée par J. Lacouture
192 pages

"Nous connaissions le léninisme embaumé et le léninisme caricaturé. Le livre remarquable de M. Liebman nous ouvre enfin un autre horizon : le léninisme vivant" M. Rocard
Tome 1 : La conquête du pouvoir
Tome 2 : L'épreuve du pouvoir



Science, Société

Edgar Morin
Le paradigme perdu: la nature humaine



aux Éditions du Seuil, Paris
◀ L'homme est un animal doué de déraison.
"Un ouvrage éblouissant" (Le Monde)
256 pages

Continuant sa critique de la société, Ivan Illich dans un livre dialogue, fait des propositions pour une organisation "conviviale" de cette société.
Version française en collaboration avec Luce Giard et Vincent Bardet - 160 pages

ivan illich
La convivialité
Seuil

Alain Touraine
Production de la société
aux Éditions du Seuil, Paris
◀ "Un livre ambitieux qui restera une des grandes œuvres de la pensée sociologique française" (L'Express)
288 pages

Joseph Needham
La science chinoise et l'Occident
(Le grand tiltrage)
aux Éditions du Seuil, Paris
Un autre type de savoir. Une autre science dans et pour une autre société.
Traduit de l'anglais par Eugène Jacob
272 pages

A RETOURNER AUX EDITIONS DU SEUIL
27 RUE JACOB 75261 PARIS CEDEX 06
M .....
ADRESSE .....
souhaite recevoir gratuitement le bulletin mensuel d'information

BEAUX LIVRES ILLUSTRÉS

"ROI, JE T'ATTENDS À BABYLONE . . ."
ANDRÉ MALRAUX
Édition originale, texte inédit, illustré de quatorze pointes-sèches de SALVADOR DALI
Cet ouvrage a été tiré à 150 exemplaires. Ex. no. 36.
Tous les hors-texte sont signés par l'artiste. 1973 **$7,000.00**

MARIA CHAPDELEINE - Louis Hémon
Illustré par Clarance Gagnon. Ed. Mornay 1933
Reliure signée Pierre Ouvrard **$1,200.00**

LE GRAND SILENCE BLANC - L.F. Rouquette
Illustré par CLARENCE GAGNON. Ed. Mornay 1928
Reliure signée Pierre Ouvrard **$1,200.00**

ÉLÉGIES POUR L'ÉPOUSE-EN-ALLÉE - Alfred Desrochers
Gravures de Roland Pichet, M. Nantel 1973
Signatures de l'auteur, l'illustrateur, et le réalisateur
Reliure signée Pierre Ouvrard **$1,000.00**

ÉLOGE DE GANTNER - Pierre Orsenat
Orné de lithographies originales 1972
Reliure signée Pierre Ouvrard **$575.00**

LES ILLUMINATIONS - Arthur Rimbaud
Illustré par CARZOU. Un des 50 ex. sur Arches suite de gravures en noir. Signé par Carzou.
Reliure signée Pierre Ouvrard avec cuivres de Bernard Chaudron **$1,600.00**

CORNELIUS KREICHOFF, PEINTRE DE MOEURS
50 ex. numérotés de 1 à 50
Reliure en lin. Pierre Ouvrard **$ 75.00**
Reliure plein cuir. Pierre Ouvrard **$150.00**

Librairie Garneau, Ltée
MAISON FONDÉE EN 1844
524-8481 47, rue Buade, Québec 4e

En exclusivité
édition de tête de
L'ART AU QUÉBEC DEPUIS 1940

Il a été tiré de **"l'Art au Québec depuis 1940"** une édition de tête limitée à 112 exemplaires signées et numérotés par l'auteur, et accompagnés d'un relief sculpté et signé par Yves Trudeau, soit 100 reliefs en aluminium (marqués de 1 à 100) et 12 reliefs en bronze (marqués de I à XII). Réalisation des Éditions du Songe, c.p. 633, Sainte-Adèle, Québec.

À la librairie
Bibliophile du Canadiana
550 est, Boul. Dorchester, Montréal - 844-1816

Aussi dépositaire de **"Les Patriotes de 1837-38"**, *par Jean-Joseph Girouard. Album de luxe (8½ x 11) contenant plus de 96 esquisses par Jean-Joseph Girouard. Ouvrage tiré à 200 exemplaires numérotés et signés par les éditeurs, "Bibliophile du Canadiana Osiris" Montréal. 1973.*

ce cadeau...
qui est beaucoup plus qu'un cadeau:





Je l'ai choisi dans une librairie

DUSSAULT
HULL - LES GALERIES DE HULL
DUSSAULT
MONTRÉAL - 8955 ST-LAURENT
DUSSAULT
OTTAWA - 321 DALHOUSIE
DUSSAULT
QUÉBEC - 250, 4ème RUE
DUSSAULT
SHERBROOKE - CARREFOUR DE L'ESTRIE
DUSSAULT
SHERBROOKE - LIBRAIRIE DE LA CITE UNIVERSITAIRE
DUSSAULT
TROIS-RIVIÈRES - CENTRE D'ACHATS DE T.-R. OUEST

Une journée dans la vie de Marcel Fournier

par
IVANHOE BEAULIEU

Alors, serait-ce vrai que tout roman s'écrit au passé, provenant de ces couches lointaines de l'être où nul n'a accès sans quelque risque? Serait-ce également vrai que chaque retour sur soi est autant marqué du sceau du mensonge que de celui de la vérité, double balancement de la conscience? Ce serait également vrai que tout roman — ou tout récit — ne peut se vivre qu'au présent? Mais d'où vient donc cette déception ressentie en lisant **Un voyage** (1) de Gilles Marcotte. On y retrouve tout, il me semble: la finesse du ton, la progression subtile de l'intrigue, le discours habilement entrecoupé de séquences du passé, plus un certain symbolisme dans le choix du sujet.

Marcel Fournier, haut fonctionnaire au ministère de l'Education entreprend son énième voyage à Paris. Entre le modeste aéroport de Sainte-Foy et sa chambre d'hôtel à Paris, il refera ce "voyage" qui va de sa jeunesse estudiantine dans la capitale française à la maturité confiante du fonctionnaire appliqué qu'il est devenu. Tout y passe: le souvenir obsédant de Plamondon, mort dans la vingtaine, le voyage "secret" qu'il fit alors dans le désert saharien, sa vie de grand commis de l'Etat, le bilan de son amour pour Estelle, sa femme, etc.

C'est davantage comme critique (**Une littérature qui se fait, Présence de la critique, Le temps des poètes**) que comme romancier que Gilles Marcotte s'est fait connaître. Il y a déjà un certain temps, on a remarqué en lui ces qualités qui composent les meilleurs "lecteurs": capacité d'accueil, lucidité, clairvoyance et sûreté de jugement. Pourtant durant cette même période, environ dix ans, Marcotte a fait paraître deux romans chez Flammarion: **Le poids de Dieu** (1962) et **Retour à Calbrook** (1965). Si je rappelle tout cela c'est pour montrer la persistance d'un certain type de "héros" dans l'oeuvre de Gilles Marcotte: le prêtre du "**Poids de Dieu**" devient journaliste dans "**Retour à Coolbrook**") qui devient à son tour fonctionnaire dans **Un voyage.**

A n'en pas douter, Gilles Marcotte s'intéresse aux sorciers qui, prêtres, journalistes ou fonctionnaires, sont "chargés" de donner à la société dont ils tirent leur pouvoir les clés du monde. Par le statut privilégié qui demeure le leur, ces hommes — un peu à la manière des héros de la tragédie — vivent des événements dont une certaine crise — et c'est toujours une crise de conscience — occupe le centre. C'est du haut des marches de l'autel, d'une salle de rédaction ou d'un complexe administratif que les "héros" de Marcotte voient le monde. Et dans chaque roman, l'abbé Savoie (Le poids de Dieu), Maurice Parenteau (Retour à Coolbrook) et Marcel Fournier (Un voyage), le personnage central effectue un retour sur soi, donc tente un bilan.

Il y a tout un symbolisme — un peu gros, à mon avis — dans ce voyage de Marcel Fournier à Paris, quelque chose d'artificiellement provoqué aussi. Montréal-Paris, trajectoire rectiligne allant du point d'origine à la destination (ou au destin), de l'adolescence enfouie sous les neiges du Québec à la maturité insouciante découverte sur les quais de Paris et dans les salles de cours de l'Université. Il n'est pas peu significatif que cette "crise" de Fournier survienne dans le "ventre" puissant d'un Boeing 747, suspendu au-dessus de l'Atlantique: avec le style du fonctionnaire attentif qu'il a toujours été, Fournier se laisse porter sur les ailes d'un appareil (gouvernement) que d'autres pilotent. L'espace (restreint) qui lui est laissé suffit amplement à Fournier pour explorer les méandres de ses souvenirs — seules déviations à la trajectoire dont je parlais plus haut.

Gilles Marcotte aurait pu tout aussi bien appeler ce "voyage" un "retour à Paris", comme jadis il y eut un "Retour à Coolbrook". A quarante ans, à cet âge où l'on prend conscience d'avoir basculé dans la deuxième moitié de sa vie, Marcel Fournier, "commis-voyageur" sophistiqué des relations France-Québec, se penche sur son passé; et celui-ci ne prend sa véritable épaisseur que dans l'avion qui l'amène en Europe. Pour cet homme qui devint homme à Paris, le Québec n'est-il que ce lac du Nord où distraitement il alla un jour pêcher en compagnie d'un vague ami allemand? Sans en faire l'aveu explicite, on imagine bien que c'est à Plamondon, le Québécois mal dégrossi qui l'accompagnait dans son premier voyage, que Fournier donne raison: Delacroix n'a pas peint Jos Malterre parce que Jos Malterre est plus grand que tous les dieux polychromes...

Il n'est pas exagéré de dire que la lettre que Marcel Fournier écrit à sa femme, en descendant de l'avion à Paris, se trouve au centre du récit de Gilles Marcotte. Et il n'est pas moins intéressant de noter que cette lettre — où nous devinons au Fournier **qui aurait pu être** — il ne l'enverra jamais. En fait, c'est même la première chose qu'il fait en entrant dans sa chambre d'hôtel: "Chère Estelle. Tu ne recevras pas cette lettre. C'est bien à toi, cependant, que j'écris. A celle, peut-être, que tu étais il y a quelques années, et que tu es peut-être encore, je ne sais."

Ici, Fournier devient complètement à l'aise. Plus de retenue, de diplomatie glaciale, de componction ou de distances. Seules persistent les phrases qui s'échappent de son stylo avec une facilité qui n'appartient qu'à ceux qui tiennent leur vie dans leur main, comme un faisceau de blé. Tout est là qui pourrait être enfin dit (ou écrit) mais ne le sera jamais, puisque le fonctionnaire a renoncé une bonne fois pour toutes aux questions qui brûlent l'estomac. ("Il allait, suivant une ligne droite, ayant écarté de sa route ce qui ne convenait pas à son propos, voué à des tâches concrètes et bien délimitées, des tâches immédiatement utiles, ou du moins qui ne suscitaient pas trop de vagues interrogations.") Chargée de la plus haute sincérité, cette "confession" de Fournier est une preuve accablante, une pièce à conviction. A elle seule — bien qu'elle soit en même temps une "voie d'évitement" — elle suffirait à l'anéantir, à le réduire à la taille de cet homme fragile qu'il n'a pas cessé d'être. Nul qui a fait de sa vie un mensonge soigneusement entretenu n'accepte ainsi de voir son édifice démoli.

"Cette nuit, Estelle, j'ai vu le monde changer." Et personne pour entendre ou lire cet aveu. (Quel égoïsme réduit les hommes à se faire le partage de leurs douleurs, sans témoins pour assister à la scène? Il y a là une sorte de faiblesse orgueilleuse qui ressemble à s'y méprendre à la lâcheté qu'elle recouvre.)

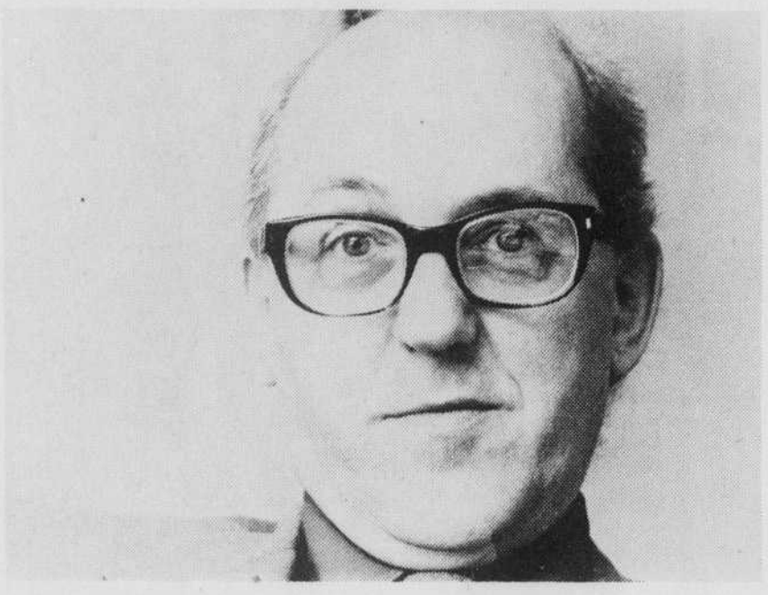
Le récit de Marcotte est le travail d'un qui connaît (trop) bien les rouages et les pièges de l'écriture. L'auteur sait ne et les pièges de l'écriture. L'auteur sait ne pas escompter la surprise, ménager les effets, donner l'indice alléchant, faire la petite description qu'on attend, parsemer le discours de rappels dont le sens n'apparaît qu'à l'addition, etc. Tout ça, se dit-on, est bien fait, de la "belle ouvrage": sans bavures, sans anicroches, sans pompiérisme. Marcotte écrit comme écrirait Fournier: mesure, patience, prudence et réflexion. Marcel Fournier est presque au "degré zéro" de sa vie, entre un passé ni totalement renié ni totalement assumé et un avenir ni totalement craint ni totalement entrevu. Cela fait bien des nuances. Et Gilles Marcotte, en homme qui a beaucoup et bien lu, sait les faire.

Pourtant, on sort de ce "voyage" sans cette belle fatigue heureuse qui vous porte au-delà. L'ennui, c'est qu'il pourrait très bien ne s'être rien passé au cours de cette traversée et que nous en serions au même point: fixe. Pas même le feu de ce voyage saharien entrepris par Fournier au temps de sa jeunesse parisienne (et dont Gilles Marcotte dit trop peu de choses) ne nous est communiqué. (Il y aurait peut-être eu un **symbolisme** plus "convaincant" à faire de cet épisode de la jeunesse de Fournier — le fameux voyage secret au Sahara — le contrepoids discret à la vie du fonctionnaire. Le désert de neige, le désert de l'Atlantique, le désert de sable. Entre tout cela, la chaîne un peu molle de ces actes répétés la vie durant, dans un mélange de cgnviction et de colère rentrée.)

Mais peut-être qu'il ne s'est rien passé du tout au cours de ce énième voyage de Marcel Fournier...

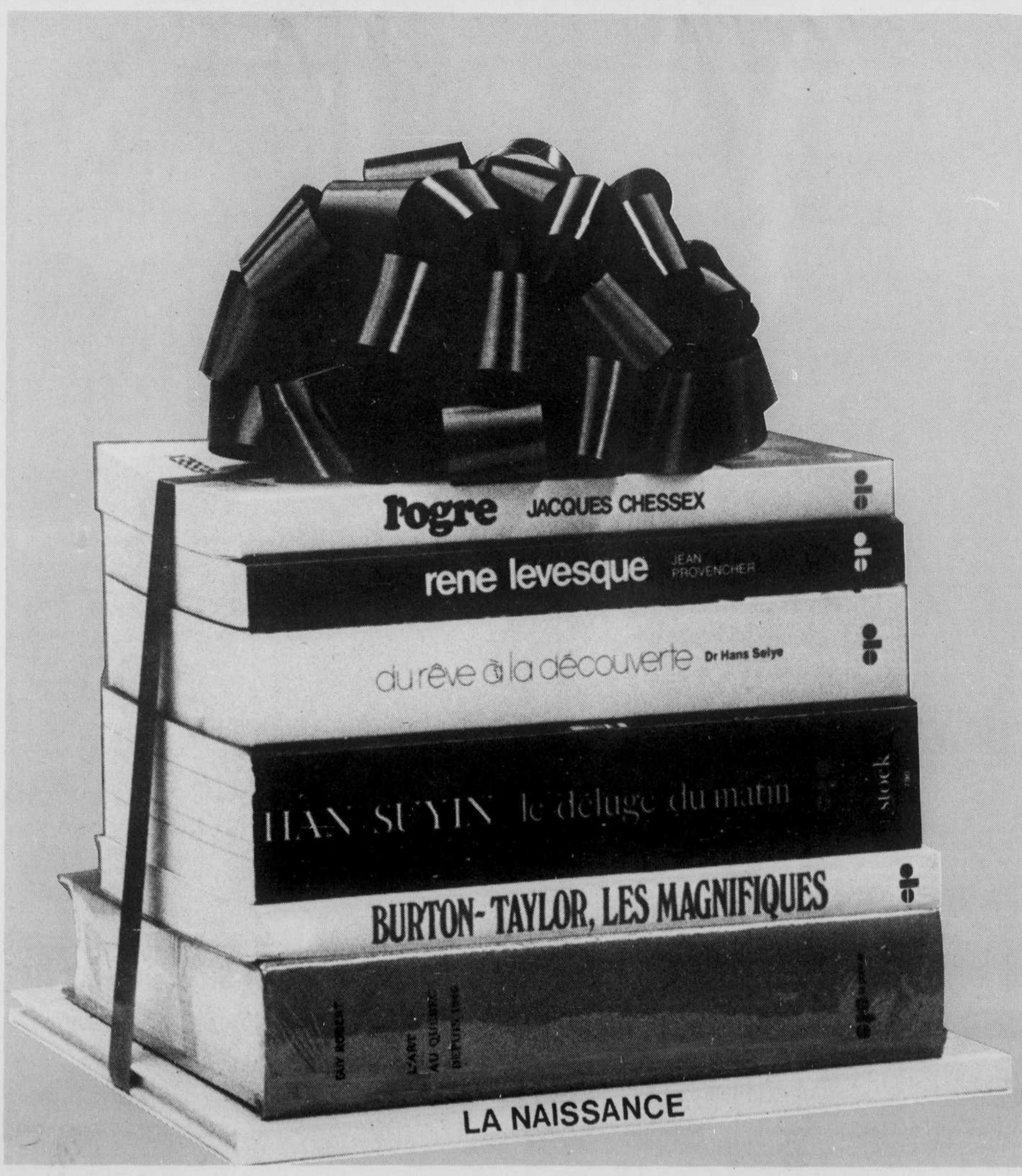
1. Gilles Marcotte, Un voyage, Montréal, Hurtubise-HMH, coll. L'Arbre, 1973, 185 p.

Photos
ALAIN RENAUD









ATTENTION!

Vous pourriez être tenté de les feuilleter avant Noël...

* L'OGRE, par Jacques Chessex, Prix Concourt 73.
* RENÉ LÉVESQUE, portrait d'un Québécois, par Jean Provencher: de l'enfance à la formation du P.Q.
* DU RÊVE À LA DÉCOUVERTE, par Hans Selye, auteur de "Stress de la vie".
* LE DÉLUGE DU MATIN, par Han Suyin: la vie de Mao-tsé-toung dans la révolution chinoise.
* BURTON-TAYLOR, LES MAGNIFIQUES, par Luciano Doria, intime du couple à scandale.
* L'ART AU QUÉBEC DEPUIS 1940, par Guy Robert.
* LA NAISSANCE expliquée aux enfants, par Agnès Rosenstiehl: merveilleusement illustré, salué par tous les critiques.

En vente partout

les éditions la presse
dirigées par Alain Stanké

L'écriture, cette maladie honteuse...

par

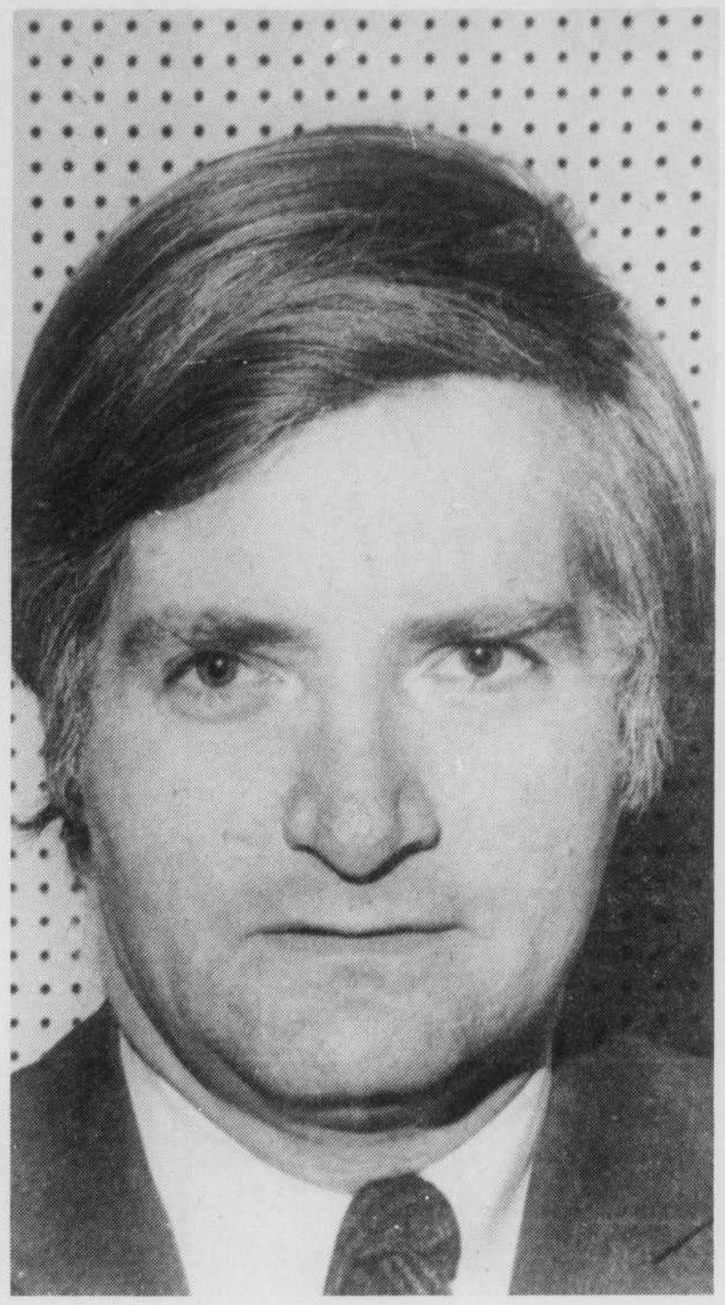
GILLES ARCHAMBAULT

Vous aviez enregistré avec une exemplaire minutie les progrès de la fièvre en vous. Le moment était peut-être venu de renouer avec la fiction. Trois ans de silence forcé, de ruptures, de manuscrits abandonnés, raturés, déchirés. Durant ce temps, vous avez joué avec des mots, jonglé avec cette angoisse qui n'en est peut être pas, fait appel à un passé proche et lointain, inventorié tant bien que mal les sensations que la vie vous a imposées. Par penchant naturel, vous vous êtes attardé à rechercher un ton qui ne s'éloigne jamais de la tendresse. La violence, on la trouve facilement en soi, point n'est besoin d'effort. Il y a eu pendant la rédaction de ce livre d'intenses moments de joie. Le crépitement de la machine à écrire, aux jours fastes, vous apportait une ivresse pas tellement éloignée de l'autre. Le temps était aboli, et vous aviez l'impression parfois de rendre le vertige qui vous prend devant la précarité des choses. Les lendemains n'étaient pas aussi roses, il est vrai. A l'impression d'avoir tout dit succédait presque automatiquement celle d'avoir bafouillé.

Le livre est terminé. Vous en avez décidé ainsi. Livré à l'éditeur. Autour de vous, on s'inquiète, par politesse. Que préparez-vous donc? Une bible? Vous ne savez que répondre, vous avancez que ce sont des obligations professionnelles qui vous ont détourné de cette hâte à publier, fébrile et ridicule, qui s'emparait de vous, il y a quelques années. Si vous ne craigniez pas tant le sourire de vos amis, vous diriez que le thème de ce livre est si important à vos yeux qu'il fallait y mettre le temps. Les amis s'amuseraient car ils savent mieux que personne vos façons échevelées de travailler, vos obstinations suivies de négligences inexplicables. Vous avez beau croire que les circonstances ont changé, que vous n'avez plus comme jadis la possibilité de vous reprendre indéfiniment, il y aura toujours en vous de l'écrivain pressé d'en finir. Vous êtes au centre de votre oeuvre — les livres du passé et les autres. Bientôt les années vous manqueront pour faire taire votre mécontentement. Du reste, la nature même de votre être s'est transformé. Vous éprouvez plus que jamais le vertige de ces années qui vous assaillent. Vous accueillez la vie avec un degré d'émotion qui vous était inconnue. Vous commencez à comprendre cet ami plus âgé que vous dont les yeux devenaient humides dès qu'il parlait de sa fille.

Cette fois, oui, cette fois, vous avez l'impression d'avoir touché à ce qui vous est le plus cher. Sans appel à une nostalgie que vous rejetez violemment, sans recours à un âge d'or qui n'a jamais existé, vous avez tenté de démêler les fils inextricables de vos sensations. Le ton que vous avez adopté est le seul qui vous soit accessible en pareille occasion, celui d'une émotion pudique. Plus d'une fois, vous avez constaté en cours de rédaction votre impuissance, vous pourriez presque montrer du doigt vos imperfections, vous savez que la maladresse seule vous a détourné de votre déambulation émue et désespérée. Ce qu'il aurait été beau ce livre si vous aviez pu rendre présentes pour d'autres les causes de votre désarroi! Le point de départ, vous vous en souvenez, c'était cet oncle qui avait dit, un jour: "Nous autres, on a pas le choix, on est pas instruits..." Il avait prononcé cette phrase avec une telle résignation que vous vous êtes senti honteux des pauvres connaissances que vous accumulez de peine et de misère. D'autres que vous auraient tiré de ce choc des lignes d'action, auraient édifié une pensée cohérente, vous n'avez réussi qu'à nourrir vos fantasmes. Bien installé dans votre mauvaise conscience participant du bout des lèvres et du portefeuille à cette vie petite bourgeoise qui vous porte, vous continuez à faire des livres, à croire que vous minez à votre façon l'ordre régnant qui nivèle depuis si longtemps les obstacles qui se dressent devant lui. Vous rédigez des oeuvres de fiction, peu vous importe qu'on bannisse l'individualisme, vous ne vous connaissez pas d'autre issue. Vous ne croyez à aucune institution, politique ou culturelle, votre anarchisme cependant ne fait peur à personne. Vous vous débrouillez fort mal dans un vocabulaire philosophique qui n'est pas le vôtre, mais certaines données marxistes sur la production littéraire vous fascinent au plus haut point. Vous savez fort bien que la conception de la culture qui a prédominé en Occident depuis toujours a toujours soutenu la classe dominante, mais ce n'est pas pour vous une raison d'abandonner votre démarche. Vos habitudes de pensée, vos penchants, le côté autodidacte de votre nature, tout cela vous détourne d'une problématique trop rigide. Toute idée de sectarisme vous est inconnue. Vous avez toujours été un être de nuances, et il n'est pas sûr à vos yeux que ce soit par faiblesse. La seule certitude que vous possédiez, c'est de n'en pas avoir. Un livre qui ne trahit pas l'inconfort de son auteur, qui ne vise pas à mettre en péril tout ordre que ce soit ne vaut pas d'être écrit. Il faut, selon vous, être inquiet. Votre grande humiliation fut de constater qu'on a, la plupart du temps, vu dans vos romans des récits psychologiques bien sages alors que vous aviez voulu signifier beaucoup plus, un chaos, un désordre. A vie bourgeoise correspondent tourments bourgeois et oeuvre bourgeoise, vous l'oubliez.

Le livre est terminé, avez-vous écrit. Vous ne voulez pas insister sur les moments de doute qui furent nombreux. Tout au long de ces interminables rédactions, ne vous a pas quitté la pensée de l'inutilité de votre effort. Ces heures infinies à peiner sur un manuscrit qui demeurera imparfait, que personne n'attend et que vous publierez malgré tout. Vous serez presque honteux alors; un livre, c'est un casier judiciaire qui vous suit. A la masse effroyable d'imprimés qui inondent la terre, vous ajoutez votre contribution. Vous avez la prétention de croire que des histoires inventées par vous peuvent intéresser vos semblables. Pourtant, sitôt la page terminée, vous n'êtes même pas sûr que les sentiments que vous y avez exprimés ne sont pas devenus caducs. Vous avez beau vivre vos instants avec le plus de ferveur possible, il n'empêche que le temps vous entraîne avec une célérité de plus en plus inquiétante. La douceur de vivre vous sera enlevée bientôt, votre corps se déforme peu à peu, vos cellules meurent et vous n'avez rien d'autre à faire que des livres? Plutôt que de soulager des souffrances ou de travailler à la libération de l'homme, vous peinez sur des livres mort-nés, vous n'avez pas honte?



À NOËL, FAITES-VOUS UN CADEAU (charité bien ordonnée commence par soi-même !); FAITES-LEUR UN CADEAU . . .

SENSATIONNEL !

LES PRESTIGIEUSES Collections de livres d'Art SKIRA

MEILLEUR MARCHÉ QU'EN SUISSE
MEILLEUR MARCHÉ QU'À PARIS

INCROYABLE

GOÛT DE NOTRE TEMPS
BONNARD, BRAQUE, HALS, CARPACIO, CHARDIN, DUFY, COROT, DURER, GIATTO, FRAGONARD, INGRES, MIRO, KANDINSKY, MATISSE, PICASSO I & II, RUBENS, ROUSSEAU, VELASQUEZ, CUBISME, LEGER, ROMANTISME, DESSINS DE DAUMIER
$19.00 — $9.50 ch.
Pour commandes postales, ajouter 50¢ par volume.

GRANDS SIÈCLES de la Peinture
Peinture ÉTRUSQUE
Peinture 18e Siècle
$47.50 — $23.75 ch.
Peinture GRECQUE
Peinture ROMANE
$76.00 — $38.00 ch.
Pour commandes postales, ajouter 75¢ par volume.

QUI ÉTAIT ?
VAN GOGH
LE CORBUSIER
RAPHAEL
BAUDELAIRE
$26.25 — $13.15 ch.
Pour commandes postales, ajouter 35¢ par volume.

PEINTURE, COULEUR, HISTOIRE
Peinture française I
Peinture française II
Peinture française III
$79.80 — $39.90 ch.
Peinture italienne I, II, III
Peinture allemande I, II
$68.40 — $34.20 ch.
Pour commandes postales, ajouter 20¢ par volume.

ART IDÉES HISTOIRE
Adolescence de la Chrétienté
Europe des cathédrales
Crise de la renaissance
Invention de la liberté
Europe des capitales
Occident romantique
Structure du monde moderne
Dimensions du 20e siècle
Mythe de la renaissance
Fondement d'un nouvel humanisme
$60.80 — $30.40 ch.
Pour commandes postales, ajouter 60¢ par volume.

TRÉSORS DU MONDE
TURQUIE
ESPAGNE I
ESPAGNE II
$81.70 — $40.85 ch.
Pour commandes postales, ajouter 75¢ par volume.

SENTIERS DE LA CRÉATION
STAROGINSKI, PAZ, PREVERT, ALECHINSKY, PONGE, PICON, MANDIARGUES, CHAR, ASTURIAS, PICASSO, LECLESIO, MICHAUX, BONNEFOY
$28.50 — $14.25 ch.
Pour commandes postales, ajouter 35¢ par volume.

ALBUMS D'ART
BRAQUE, CEZANNE, CHAGALL, DAUMIER, DEGAS, DUFY, GAUGUIN, GRIS, LAUTREC, MANET, MIRO, RENOIR, VERMEER,
Hollandais, livre des saisons,
Peintures contemporaines
Peinture chinoise,
Peinture japonaise
$4.95 — $2.45 ch.
Pour commandes postales, ajouter 25¢ par volume.

TRÉSORS DE L'ASIE
Peinture Indienne
$60.80 — $30.40 ch.
Peinture Asie centrale
$53.20 — $26.60 ch.
Pour commandes postales, ajouter 50¢ par volume.

Les commandes postales accompagnées d'un chèque ou d'un mandat poste seront honorées dans les meilleurs délais.

NOM .....
ADRESSE ..... TÉL.: .....
Ci-joint chèque (ou mandat) de $ .....
S.V.P. PRÉCISER TITRES ET COLLECTIONS

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF POUR LE CANADA
(des titres ci-haut mentionnés)

LIBRAIRIE LEMEAC Inc.
371 Laurier Ouest Montréal H2V 2K6 Tél.: 273-2841
Angle Laurier et Parc
Autobus: 50, 51, 80, 128, 129

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES LIBRAIRIES

LES INSTITUTIONS SUBVENTIONNÉES PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC POURRONT PROFITER de ces PRIX EXCEPTIONNELS (Facturation au code x 1)

Les fragments d'un journal de Mircea Eliade

par

JEAN ETHIER-BLAIS

de l'académie canadienne française

Lorsque Mircea Eliade s'installa à Paris, en 1945, il était déjà un écrivain et un savant célèbre dans sa Roumanie natale. A la suite de la guerre, un grand nombre de Roumains refusèrent d'accepter la voie que, d'un coup de fouet stalinien, leur indiquait la défunte Anna Pauker. Qui se souvient de cette femme cruelle? Elle a disparu, à la suite de la mort du Père des peuples (car c'est ainsi qu'on appelait Staline à l'époque) dans le hinterland soviétique. Mais sa présence agissante à Bucarest obligea une partie importante de l'intelligentsia roumaine à chercher refuge à l'étranger. Les Roumains sont un peuple d'origine slave qui revendiquent hautement leurs origines latines. Intellectuellement, ils forment une race à part. Dynamiques, intransigeants, l'esprit délié, curieux de tout, profondément musiciens, ils sont, d'une certaine façon, trop intelligents, trop brillants. Tout les attire. M. Mircea Eliade est l'exemple suprême de ce tempérament. A vingt ans spécialiste de l'Inde, son empire intellectuel couvre toute l'histoire des religions. Mais il est aussi romancier, et son esprit hésite longtemps entre ces deux pôles. Il va jusqu'à penser que son travail de savant l'empêche de devenir ce qu'il est véritablement, c'est-à-dire un créateur. Trop de dons! Son esprit en éveil perpétuel lui offre tant de matières à réflexion qu'il entraîne son lecteur dans un tourbillon d'idées, de faits vécus, de portraits, d'analyses philosophiques et historiques. Où trouver l'homme, dans tout ça?

L'idée de travail se dégage d'abord. Mircea Eliade est littéralement rivé à sa table de travail. C'est un exemple à ce point transcendental qu'après avoir commencé la lecture de ces **Fragments de journal** (1) j'ai cessé de travailler. Mon cabinet de travail me faisait horreur, moi qui ne puis y passer seize heures d'affilée. Est-on en face d'un monstre? Anna Mahler a écrit de son mari qu'il n'avait jamais connu le repos; Valéry s'asseyait à sa table dès avant potron minet. Mircea Eliade, lui, ne la quitte jamais. Je ne me suis consolé que lorsqu'il avoue que parfois, il y rêve, qu'il lit, que le temps passe. Il n'en reste pas moins que cette puissance de travail vous laisse pantois. Qu'il fasse beau ou mauvais, que ses entours soient agréables ou non, qu'il soit en bonne santé ou souffrant, Mircea Eliade travaille. C'est le secret d'une grande oeuvre, mais cet acharnement à se parfaire surprend et effraie. En vacances, Mircea Eliade n'assouplit pas les brides. Il se tient bien en main et s'il rencontre Jung ou Papini, c'est pour, aussitôt après les avoir quittés, noter leurs propos, tracer leur portrait, d'un trait qui est sûrement aussi évocateur que celui de Holbein. A quoi tient cette boulimie? D'abord, au fait qu'à son arrivée à Paris, exilé en une terre qu'il aime, mais qui ne sera jamais la sienne et où les contrariétés abondent, Mircea Eliade a besoin de gagner sa vie, et ensuite de se faire connaître, ou plutôt, reconnaître pour ce qu'il est. Tâche difficile entre toutes et, dès le début de son séjour à Paris, Mircea Eliade songe à venir en Amérique. On sait qu'il est aujourd'hui professeur à l'Université de Chicago.

Le mystère des amitiés est partout présent dans ce livre. Il est entendu que Mircea Eliade est l'une des sommités intellectuelles de notre siècle. Les éloges, au cours du livre, abondent, venant du monde entier. Mais le tout se situe à un certain niveau. Les amis de Mircea Eliade sont des êtres humains tout aussi exceptionnels que lui. Il y a d'abord la colonie roumaine, qui va de Hélène Vacaresco à Enesco et Ionesco, en passant par la multitude des intellectuels roumains de haut vol qui, comme Mircea Eliade, avaient recommencé leur vie en France. C'est la première fraternité, qui est la plus forte. On y discute du pays proche et pourtant inaccessible, de ce qui aurait pu être, de ce qui sera. L'exil roumain a un sens, dans la mesure où il complète la lutte des exilés de l'intérieur, ceux qui, face au régime sanguinaire, à la police, aux camps de concentration, aux travaux forcés, résistent et meurent. Les Roumains de Paris ne perdent pas un seul instant de vue l'aspect tragique de ce rapport. N'est-ce pas là le véritable drame de l'exilé? Il souffre, mais il sait que d'autres, au pays natal, souffrent plus que lui et meurent sous les coups. Ceci est évident dès le début de ces **Fragments**. Peu à peu, l'acceptation de la permanence de certaines réalités se fait jour, et le pays lui-même s'adapte, à sa façon, à ses nouveaux maîtres. Les réfugiés deviennent autres, le temps a fait son oeuvre. Mais la première amitié est celle qui naît de cette lutte contre les forces de la mort. Et les autres amitiés viennent. Dans le cas de Mircea Eliade, c'est celle des savants collègues qui l'entourent, qui cherchent, malgré les efforts de la police roumaine, de mèche avec la française, à l'empêcher de s'épanouir. Il y a, dans ce livre, de beaux exemples de sympathie intellectuelle, agissante, oeuvre de haute civilisation, exemples hélas trop rares dans les milieux universitaires. Enfin, ce que j'appellerai les amitiés totalisantes, celles des grands maîtres de la pensée contemporaine, Jung, Papini, Enesco (le Maître). L'attitude de Mircea Eliade est celle d'un homme qui comprend la façon d'être du génie, qui sait se hausser jusqu'à lui, qui fait de lui son miel. La sérénité intellectuelle se dessine à chaque page. Mircea Eliade, avec ses doutes sur son talent, avec ses reprises, sait qui il est. Il a appris à se situer dans l'échelle humaine. C'est là la véritable humilité et c'est ce qui lui permet d'écouter un homme comme Jung, de le voir tel qu'il est, avec ses travers humains qui le grandissent, sans pour autant que son admiration pour l'esprit grandiose soit atteinte. D'une certaine manière, Mircea Eliade peut réagir ainsi parce qu'il est l'égal de ces grands hommes, sinon par la présence constante de l'intuition, du moins par l'ouverture et la richesse de l'esprit.

En Amérique, Mircea Elaide, au contraire de beaucoup d'intellectuels européens de basse extrace, ne trouve pas tout mauvais. A Chicago comme à Paris, le milieu des savants historiens de la religion l'accapare. Il y a aussi l'enseignement. Il faut voir à quel point les étudiants qui travaillent avec lui l'enrichissent, lui donnent l'image d'êtres humains sérieux et vibrants. Il participe de leurs joies et de leurs détresses personnelles. Il saisit l'individu. En terre d'Amérique, la pensée s'affirme toujours. Les conclusions profondes fourmillent, au cours de ces Fragments. Deux d'entre elles m'ont intéressé, parmi beaucoup d'autres tout aussi belles, car chacun trouve dans un livre ce qui lui était destiné. La première est que notre civilisation recherche l'impossible. Elle veut traiter chaque homme selon sa personnalité propre, lui permettre de pousser à leur extrême limite ses disponibilités, faire de lui un être hautement individualisé. En sorte que tous les hommes font partie d'une élite. Ce qui était réservé autrefois aux fils des grands seigneurs ou aux enfants de génie, aujourd'hui, nous y avons tous droit. Mais ce régime est-il possible en démocratie? N'est-ce pas rechercher la quadrature du cercle? Les hommes ne sont pas égaux. La véritable démocratie (c'est moi qui extrapole) ne réside-t-elle pas dans l'acceptation de ces différences innombrables entre les hommes? Autre quadrature, peut-être. On peut surtout se demander ce que sera l'avenir d'une humanité dont le souci primordial semble être de tout niveler par le bas. Sans doute la mort par asphyxie intellectuelle, et elle ne l'aura pas volé. Une autre idée de Mircea Eliade à laquelle je crois, c'est que nous sommes restés des païens. Le christianisme est passé par là, bien sûr, mais dans l'ensemble, il n'a pas su faire disparaître les anciens dieux, les peurs ancestrales, l'humus de toutes les croyances religieuses. Les étudiants de théologie de l'Université de Chicago font brûler une lampe d'huile devant un bas-relief de Déméter. Farce? Sans doute pas. En chacun de nous sommeille un dieu antique. Ils dorment et attendent leur heure dans la béatitude intemporelle qui leur est propre. Les hommes n'ont pas perdu toute religion. Ils voient s'effriter le christianisme. Mais ils demeurent religieux. Notre âme verra-t-elle renaître Jupiter?

Je n'ai pas rendu justice à ces **Fragments de journal**. C'est du reste impossible, puisqu'il s'agit d'aller à la trace d'une grande vie. C'est déjà beaucoup que de suivre Mircea Eliade.

(1) **Mircea Eliade, Fragments de journal. Editions Gallimard. Paris 1973.**

Biographie d'une dictature

par CLEMENT TRUDEL

Du côté de la "papadocratie", l'Haïtien Pierre-Charles jette un regard sans ménagement. Après avoir fait une histoire clinique du Duvaliérisme il établit que le comportement de cet Etat dépendant — on a ici un pays "en voie de régression", affirme Juan Bosch dans la préface — est l'aboutissement historique de structures internes liées au capitalisme mondial.

L'oeuvre, d'abord écrite en espagnol en 1968 — Gérard Pierre-Charles enseigne à l'Université de Mexico — a été enrichie, en français, d'un chapitre sur le "bâtard de la papadocratie", soit Jean-Claude Duvalier, successeur du Docteur François Duvalier. Le chapitre sur les perspectives pour le peuple haïtien a également été révisé par l'auteur qui se trouvait à Montréal pour le lancement de ce volume, le 8 décembre.

Nouvelle Optique est le nom d'une revue qui paraît depuis deux ans environ à Montréal et le livre de Pierre-Charles est le premier d'une série de publications par "les éditions Nouvelle Optique".

"Radiographie d'une dictature" présente la gestation puis l'empiètement sur les forces normales de police des Tontons Macoutes, l'une des facettes de cette "version créole du fascisme dans une nation sous-développée et coloniale" qui n'arrive pas à masquer la "mauvaise gestion des fonds publics et l'incapacité où se trouve le régime de soulager la situation misérable des masses."

En mai 1963, on se rappelle que le Dr Duvalier n'hésita pas à expulser la mission militaire américaine et à déclarer persona non grata l'ambassadeur des Etats-Unis en Haïti. Pierre-Charles cite ce trait pour étayer son avancé sur la ruse et le machiavélisme du politicien, qui en viendra à se faire proclamer président à vie. Pierre-Charles souligne l'utilisation illimitée de la violence comme caractéristique du duvaliérisme.

Ce livre dénonce "le double jeu de Washington" qui fait profession de démocratie et qui pourtant noyaute les exilés de droite en vue de susciter des retours vers une patrie qui, laisse-t-on croire, se libéralise. Mais en même temps ce sont des Américains qui servent de conseillers spéciaux aux forces de répression en Haïti même.

L'opinion publique en Haïti, d'après Pierre-Charles, fait de Duvalier-Fils un "volumineux pantin" tiraillé entre les recommandations pre-mortem de son Papa Doc, les exigences de l'intrigante Marie-Denise (sa soeur), les adulations des courtisans de toutes sortes et les injonctions des collaborateurs de sa mère.

Attentif à ne rien perdre de la "Dolce Vita", Jean-Claude Duvalier doit néanmoins "poser pour la presse les jours de fête et lors des cérémonies officielles, lire péniblement les discours qu'on lui prépare et remplir, comme d'ailleurs la plupart de ses collaborateurs, le rôle d'histrion de cette sanglante comédie dénoncée par Graham Greene. Son père a pensé et agi pour lui. Ses tutueurs expérimentés continuent à en faire autant...

Pierre-Charles voit favorablement le regroupement, en février 1973, à New York, des forces d'opposition à la dictature de Duvalier Fils — KODDPA ou Comité de défense des droits du peuple haïtien.

Renverser le régime? L'évaluation faite par l'auteur le porte à conclure qu'aucun groupe n'en est capable pour l'instant car si Jean-Claude venait à tomber, il surgirait d'autres hommes forts ou tout autre élu de l'ambassade américaine apte à susciter une junte militaire.

"La perspective émancipatrice prend la dimension d'une lutte globale contre le système, conclut Pierre-Charles. Elle implique la nécessité de combiner toutes les formes de lutte pour politiser et pour organiser le peuple en vue du combat violent contre un système pour lequel la violence est historiquement essentielle aussi bien dans la dynamique interne de la domination de classe que dans celle de l'oppression impérialiste".

RADIOGRAPHIE D'UNE DICTATURE
Gérard Pierre-Charles
(205 pages) Les éditions Nouvelle Optique

LIVRES
PEINTURES
SCULPTURES
CANADIANA
AGENCE ARTOIS ENRG.
NOUS ACHETONS VOS LIVRES
Tél.: 521-4082
3465, Sherbrooke Est
MONTRÉAL 401
CHOIX DE BEAUX LIVRES
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

UNE LIBRAIRIE SPÉCIALISÉE:
LA LIBRAIRIE JEUNESSE
LA SEULE LIBRAIRIE DU GENRE AU PAYS
POUR
• ENFANTS
• ADOLESCENTS
• JEUNES ADULTES
AUX CHOIX
LIVRES •
DISQUES •
JEUX ÉDUCATIFS •
LIBRAIRIE ONCLE ANTOINE ENR.
521, BÉLANGER (PRÈS ST-HUBERT) - TÉL.: 271-0884
(MÉTRO JEAN-TALON)
(DÉSORMAIS, OUVERT LE LUNDI)

BIBLIOTHÈQUE DE LA PLÉIADE

JOIE DE LIRE . . .

NOUVEAUTÉS:

FLAUBERT
Correspondance
tome I (janvier 1830-avril 1851)
Édition établie, présentée et annotée par Jean Bruneau.
1224 pages,

JULIEN GREEN
Oeuvres complètes
tome II
Textes établis, présentés et annotés par Jacques Petit.
1608 pages

VALÉRY
Cahiers (
Éditions établie, présentée et annotée par Judith Robinson
1544 pages

HISTOIRE DE LA PHOLOSOPH.
tome II
Sous la direction d'Yvon Belaval.
1168 pages

HISTOIRE DES RELIGIONS
tome II
Sous la direction d'Henri-Charles Puech, de l'Institut.
1608 pages



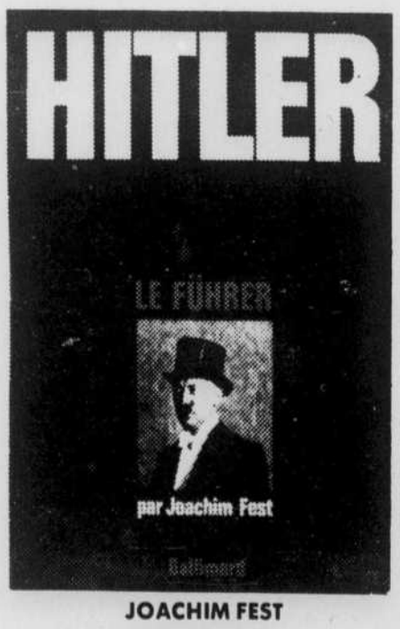
. . . et la Pléiade, me dira-t-on ?
Naturellement, c'est un merveilleux cadeau, à faire et à recevoir
(Jean Éthier Blais, Le Devoir)

JOIE D'OFFRIR . . .

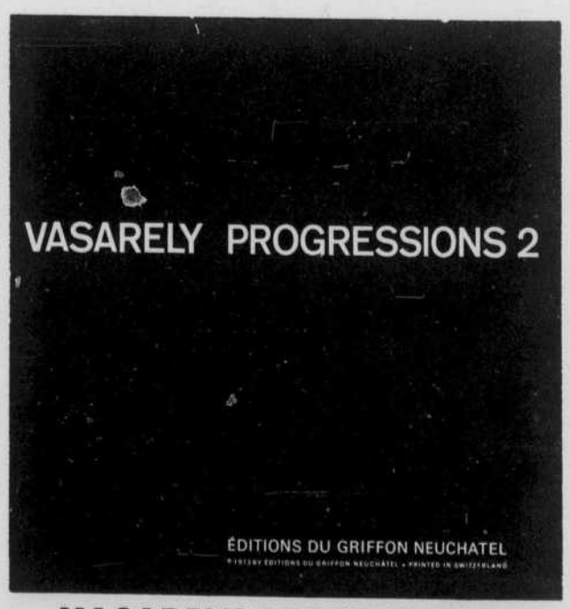
ENCYCLOPÉDIE DE LA PLÉIADE

UN LIVRE: LE CADEAU PAR EXCELLENCE
HACHETTE-CANADA: LA LIBRAIRIE PAR EXCELLENCE

SPÉCIAUX DU 15 AU 30 DÉCEMBRE



JOACHIM FEST
HITLER
GALLIMARD
2 VOLUMES ~~26.50~~ $18.50



VASARELY PROGRESSION 2
ÉDITIONS DU GRIFFON
~~49.50~~ $39.50

H
HACH
HACHETTE
554, Sainte-Catherine Est 842-3857
Métro Berri-De-Montigny
Ouvert de 9h. à 21 h. du 1 au 24 décembre

LIRE
C'EST ÉVOLUER
AVEC SON TEMPS.
UNE SUGGESTION CHEZ
VOTRE LIBRAIRE
LES GENS DE MOGADOR
EN VENTE PARTOUT
M.I.L.

LE PARRAIN
MANO PUZO
EN VENTE PARTOUT
M.I.L.
LIRE
C'EST ÉVOLUER
AVEC SON TEMPS.
UNE SUGGESTION CHEZ
VOTRE LIBRAIRE

Le "Lévesque" de Jean Provencher

Une biographie bâclée du leader indépendantiste

par PIERRE VALLIÈRES

Il n'est certes pas facile d'écrire la biographie fouillée et objective d'un homme politique, tel René Lévesque, qui joue encore un rôle de premier plan dans la société québécoise et qui est loin, à mon avis, d'avoir dit son dernier mot.

Cela est encore moins facile si l'historien, partageant (comme cela est son droit) les idées politiques de son "héros", croit nécessaire de s'imposer au départ une autocensure complaisante qui lui évitera la tâche, pourtant indispensable à la vérité historique, d'accompagner d'une analyse critique rigoureuse l'énumération chronologique des "faits marquants" de l'activité publique du héros.

Après avoir parcouru de la première à la dernière page la biographie que M. Jean Provencher a consacrée à René Lévesque (1), on ne peut que se demander si l'historien Provencher n'a pas d'abord obéi, en rédigeant son bouquin, à des motivations d'ordre électoraliste. Ou encore — mais c'est bien méchant d'affirmer cela! — à des mobiles inavouables de rentabilité à court terme... et à courte vue. (Ce à quoi les Editions La Presse n'étaient sûrement pas insensibles.)

L'ouvrage de M. Provencher ne peut manquer de décevoir profondément ceux qui espéraient y trouver autre chose que l'image quelque peu tragique mais superficielle et éculée que véhiculent de René Lévesque les mass-media depuis la fin du régime duplessiste. Tout au long de son livre, M. Provencher cite abondamment des extraits d'articles de journaux et de revues consacrés à René Lévesque depuis 1950. Même des interviews qu'il a réalisées avec le président du Parti québécois en 1972 et 1973, M. Provencher ne tire rien de neuf, rien que René Lévesque n'ait déjà lui-même déclaré publiquement à maintes reprises. Depuis 1959, René Lévesque a accordé une quantité incroyable d'entrevues aux journalistes et ceux qui ont suivi son activité politique depuis ce temps ne retrouvent dans l'ouvrage que lui consacre M. Provencher qu'une espèce d'anthologie des déclarations les plus marquantes (et archi-connues) de l'homme politique. Rien d'inédit. Rien surtout qui puisse prétendre se fonder sur des sources multiples, et encore moins sur un effort de critique objective et d'analyse du "phénomène Lévesque" à travers l'histoire de deux dernières décennies québécoises.

En effet "l'historien" Provencher a omis, sans doute par distraction ou par impatience, de situer l'évolution politique de René Lévesque dans une description analytique, documentaire et neuve du processus de la révolution tranquille. Bien sûr, l'histoire de la révolution tranquille n'a pas encore été écrite par un autre historien et M. Provencher manquait de sources toutes cuites à citer dans son livre. Mais comment dresser un portrait réaliste, véridique et juste de l'homme d'action en "oubliant" au départ le processus historique qui l'a fait naître, dans lequel s'est intégrée entièrement son activité et qui a supporté son évolution vers l'indépendantisme? La chronique un peu courte et très mince que nous livre M. Provencher ne répond pas aux critères d'un travail historique sérieux, fût-il de nature biographique.

Il est également surprenant que M. Provencher n'ait pas pris la peine ni le temps d'aller interviewer longuement tous ceux — et ils sont aussi nombreux que disparates — qui côtoyèrent René Lévesque avant et depuis son entrée en politique. Je ne parle pas ici seulement des politiciens professionnels: de Jean Lesage à Pierre Elliott Trudeau, en passant par Eric Kierans, François Aquin, Paul Gérin-Lajoie, Jacques Parizeau, Camille Laurin, Jean Marchand, Pierre Bourgault et combien d'autres. Mais aussi des leaders syndicaux, des hommes d'affaires (autochtones et étrangers), des chefs de file des mouvements nationalistes québécois, des journalistes, des amis et des proches de Lévesque, de ses adversaires les plus acharnés comme de ses fidèles les plus inconditionnels. Leurs témoignages m'apparaissent tout à fait indispensables à la rédaction d'une biographie historique qui ne demeure pas au niveau du reportage de fin de semaine. Il ne suffit pas, par exemple, de citer quelques extraits des "mémoires" expurgées de Georges-Emile Lapalme pour comprendre l'impact réel que pouvaient avoir sur le gouvernement Lesage et sur ses bailleurs de fonds les tensions qu'y suscitait en permanence l'action de René Lévesque — ou pour connaître le détail des tractations qui ont entouré la nationalisation de l'électricité à la suite de la célèbre "retraite fermée" du Lac-à-l'Epaule. Il aurait fallu aller beaucoup plus loin que ces timides confidences et allusions que la plupart des journalistes affectés au secteur politique ont défoncées depuis déjà bon nombre d'années!

Le "phénomène Lévesque" n'est pas aussi linéaire et limpide, donc pas aussi simple à percevoir, à comprendre et à décrire que l'ouvrage de M. Provencher le laisse croire. René Lévesque n'est pas de cette espèce d'homme qui se laisse "réduire" aussi facilement.

Bien sûr, le Parti québécois accueillera ce livre avec sympathie, car il constitue en soi un excellent outil de propagande pour le parti. Et on serait mal venu de reprocher au PQ de l'utiliser à cette fin, qui n'a rien de déshonorant en soi.

Mais pour ceux qui veulent aller au-delà des simplifications de "l'histoire familiale" et des albums de photographies du Québec contemporain, il faut beaucoup plus que le livre que M. Jean Provencher vient de livrer en pâture aux consommateurs tranquilles, dociles et peu exigeants des Editions La Presse.

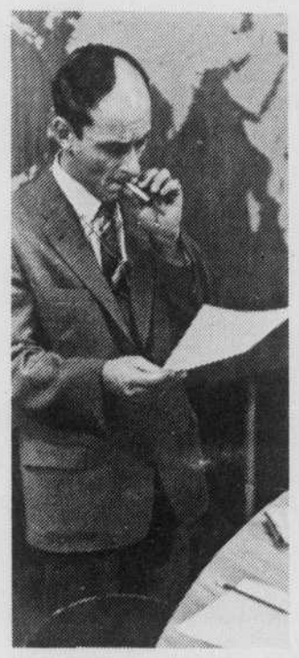
M. Provencher aurait intérêt à lire le livre de Jean Lacouture sur André Malraux. Lacouture n'est pas historien de profession, mais quelle leçon magistrale il donne aux fabricants de "portraits"! Certes, Malraux ne joue plus un rôle politique déterminant aujourd'hui et cela facilite sans doute le travail de ceux qui se penchent sur son oeuvre et sur sa vie. Mais rien n'empêchait M. Provencher d'aller puiser aux sources multiples (archives, politiciens, amis et ennemis, etc.) qui étaient à sa disposition pour peu qu'il ait voulu sérieusement et systématiquement les atteindre.

Cet effort qu'on est en droit d'exiger d'un historien et d'un biographe aurait sans doute permis à M. Provencher de reconstituer un peu de cette atmosphère de controverse, de découverte, de passion, d'audace et d'espoir qui a caractérisé les années soixante, en particulier durant les trois premières années du régime Lesage, puis durant la dernière année du gouvernement Johnson. On ne retrouve rien du climat et de l'effervescence de cette époque, pourtant toute proche de nous, dans cette biographie de René Lévesque qui fut pourtant l'un des principaux animateurs et artisans de cette fièvre collective, trop vite étouffée. On dirait, comme me le faisait remarquer ces jours-ci un confrère journaliste, que pour M. Provencher les années soixante appartiennent à un passé lointain, antérieur, dont il n'a rien vu ni vécu, et qu'il raconte d'une manière aussi abstraite que s'il s'agissait de l'époque d'Honoré Mercier.

René Lévesque méritait mieux qu'un panégyrique. Et les Québécois aussi, qui ne voient pas en René Lévesque un être infaillible ni un dieu mais d'abord et avant tout "l'un des leurs". Le premier qui, le 24 juin 1961, a osé leur dire:

"Un peuple n'a que faire des robots et des moutons qui suivent avec une conformité zélée tout ce qui s'est fait dans le passé. Un peuple a besoin de ses étrangers, de ses violents, de ses mécontents, de ses visionnaires et parfois de ses rebelles."

(1) René Lévesque, par Jean Provencher, Ed. La Presse, Montréal 1973.





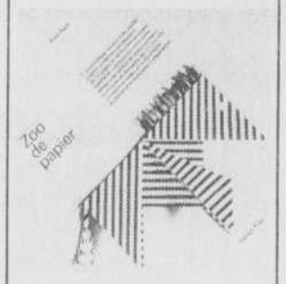


LIBRAIRIE BIBLIOPHILE DU CANADIANA
550 est, Dorchester
Montréal H2L 2L3
844-1816
ACHAT ET VENTE:
livres, périodiques, etc.

CANADIANA
EN
VENTE
CHEZ
GAGNON
LIBRAIRE
760 rue ST-JEAN
Qué. - G1R-452
Demandez nos catalogues.

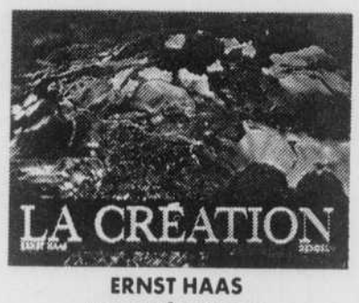


L'année chez le fermier
$6.95, 5-10 ans
"Un livre exceptionnellement beau" (Jerry Lee, Montreal Star)
"Hors de l'ordinaire" (Le Devoir)

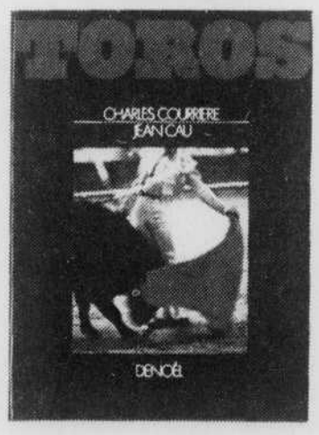


Le Zoo de papier
$4.95. Un assemblage de papier préplié pour plier une variété d'animaux exotiques et domestiques. "Un agréable jeu éducatif pour les enfants de 7 à 77 ans" (Le Devoir)

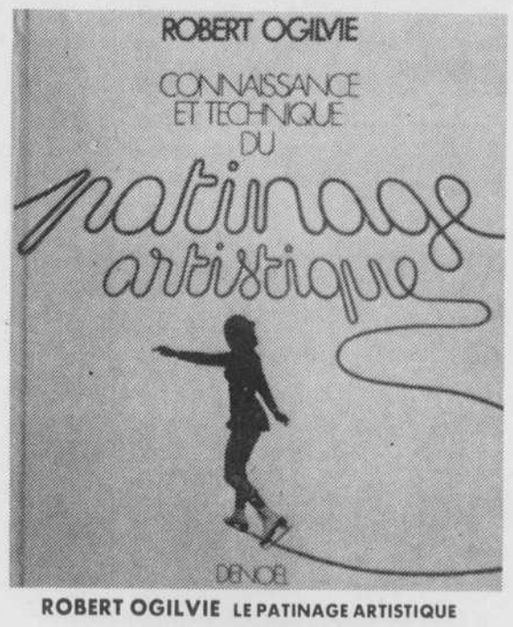
Aux librairies principales ou chez
Signum Press Limitée
1460 rue Sherbrooke ouest, Montréal
Téléphone: 842 1713



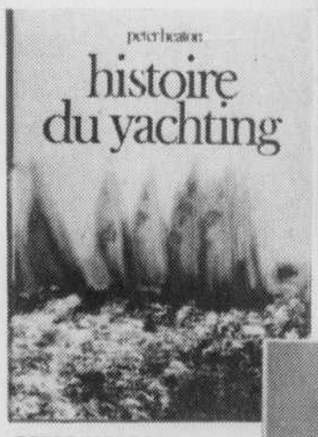
ERNST HAAS
LA CRÉATION



JEAN CAU ET
CHARLES COURRIÈRE
TOROS



ROBERT OGILVIE LE PATINAGE ARTISTIQUE





ROBERT DESCHARNES
DALI de GALA

PETER HEATON
HISTOIRE DU
YACHTING



JEAN DURY
LES GÉANTS
DE LA ROUTE



GASTON REBUFFAT
LE MASSIF DU
MONT BLANC
LES 100 PLUS BELLES
COURSES



GIANNI
CAZZAROLI
DICTIONNAIRE
DE LA MER
ET DE LA
NAVIGATION

RENSEIGNEMENTS-CATALOGUES:
GALLIMARD LTÉE
350, Lebeau
Montréal H4N 1W6
Tél.: 331-4540

CHEZ VOTRE LIBRAIRE

ÉDITIONS
DENOËL

CHEZ
RENAUD-BRAY
SPÉCIAUX DE NOËL

Maurice Duplessis et son temps
R. Rumilly 2 Vol. Rég. $20.00 Sp. $17.95

Relations des Jésuites
6 Vol. Rég. $45.00 Sp. $39.95

Les Oeuvres de Champlain
3 Vol. Réég. $65.00 Sp. $59.95

Pellan
Germain Lefebvre Rég. $18.95 Sp. $16.95

Peinture canadienne contemporaine
Withrow Rég. $28.95 Sp. $25.95

L'Art au Québec depuis 1940
Guy Robert Rég. $18.00 Sp. $16.95

L'hiver de force
Réjean Ducharme Sp. $7.95

Le nouvel enjeu pétrolier
J. M. Chevalier Rég. $9.50 Sp. $7.95

Hitler
Joachim Fest 2 Vol. Rég. $25.00 Sp. $19.95

Trois volumes de David Hamilton
La danse — Rêve de jeunes filles — Les demoiselles
Rég. $21.75 (Ch.) Sp. $19.95 Chacun

Cousteau
Les requins — Les baleines — Les pieuvres etc. (6 vol)
Rég. $13.95 (chacun) Sp. $12.50 Chacun

Cousteau
3 aventures du calypso
Rég. $14.50 Sp. $12.95

LIBRAIRIE
RENAUD-BRAY
5219-CÔTE DES NEIGES — TÉL.: 342-1515

LIBRAIRIE RENÉ MARTIN INC

Qui achète bien... Achète chez MARTIN

Mme Clémentine Martin
Présidente

TEL. JOLIETTE 759-2822 — TEL. MONTREAL 581-4440

Librairie Liaisons
(Delachaux & Niestlé/Canada)
4900 Av. Verdun - Montréal 204
766-3643 768-1050
Succursale: Plaza Tracy (Sorel-Tracy)

549-7135
La Librairie Régionale Inc.
461 EST, RUE RACINE
CHICOUTIMI

CLAUDE PAYETTE INC.
Librairie – Papeterie – Stationery
Ameub'ement de bureau - Office Equipment
SAINT-JEAN — SHERBROOKE — LONGUEUIL — LACHINE

POUR VOS ACHATS DE LIVRES
7 BONNES ADRESSES
7 LIBRAIRIES
DUSSAULT

HULL	•	Les Galeries de Hull Tél.: 770-4058
MONTRÉAL	•	8955 Saint-Laurent Tél.: 384-8760
OTTAWA	•	321 Dalhousie Tél.: 236-2331
QUÉBEC	•	250 Quatrième rue Tél.: 529-4906
SHERBROOKE	•	Carrefour de l'Estrie Tél.: 569-9957
SHERBROOKE	•	Cité Universitaire Tél.: 569-9461
TROIS-RIVIÈRES	•	Centre d'Achats de Trois-Rivières Ouest Tél.: 378-6137

LIBRAIRIE
Servidec
1691 est, rue Fleury, Montréal H2C 1T1
Tél. (514) 384-9920 - Succursales à Ville-Marie, Ottawa et Welland

LIBRAIRIE AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES — AUDIO-VISUEL — PAPETERIE ARTICLES SCOLAIRES — MOBILIER DE BUREAU

- Une longue expérience
- Un renouveau dont on parle
- Premier salon bibliographique au Canada
- Premier « ombusdman » en librairie
- Service rapide
- Catalogues sur demande
- Servidec vous aime

BERTRAND
PLACE VILLE- MARIE - PLACE BONAVENTURE
861-5808 878-3031

Librairie LaLiberté Inc.
3 librairies à votre service:
Centre d'Achats Innovation, 2360, Chemin Ste-Foy, Ste-Foy Tél. 658-3640
Centre d'Achats Place Mont-Marie, Lauzon, Qué. Tél. 837-0951
Centre d'Achats Plaza, Rue St-Jacques, Granby Tél. 372-5863

LIBRAIRIE DU RICHELIEU
LES EDITIONS DU RICHELIEU LTEE
150 FRONTENAC 183 CHAMPLAIN
SAINT-JEAN QUEBEC J3B 5Y5
TEL SAINT-JEAN 347-6446 MONTREAL 658-0252

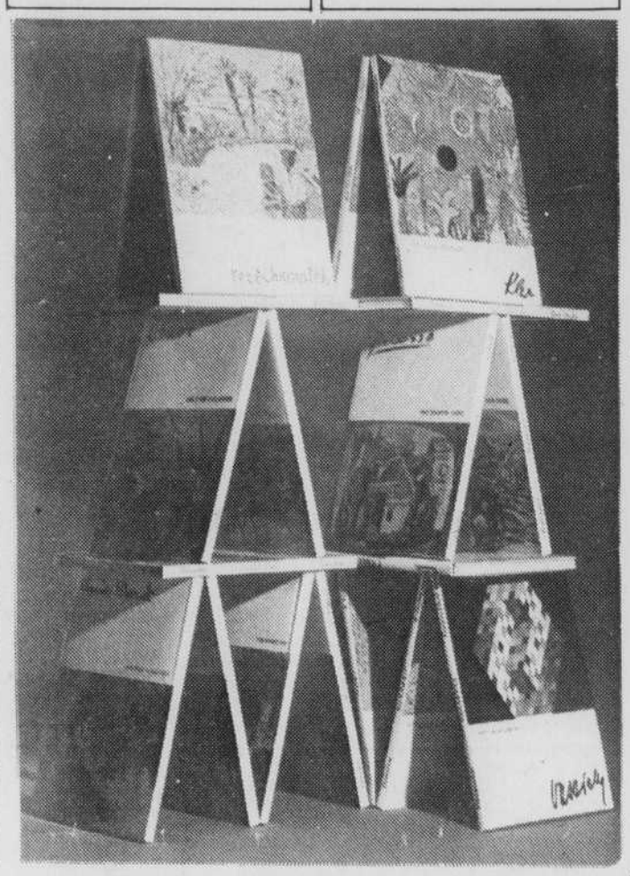
LIBRAIRIE STE-THÉRÈSE
7 TURGEON - 3 BLAINVILLE EST
435-3141 435-6060
STE-THÉRÈSE, QUÉ.

LES LIBRAIRES ET LES ÉDITIONS FLAMMARION, C
VOUS SOUHAITENT

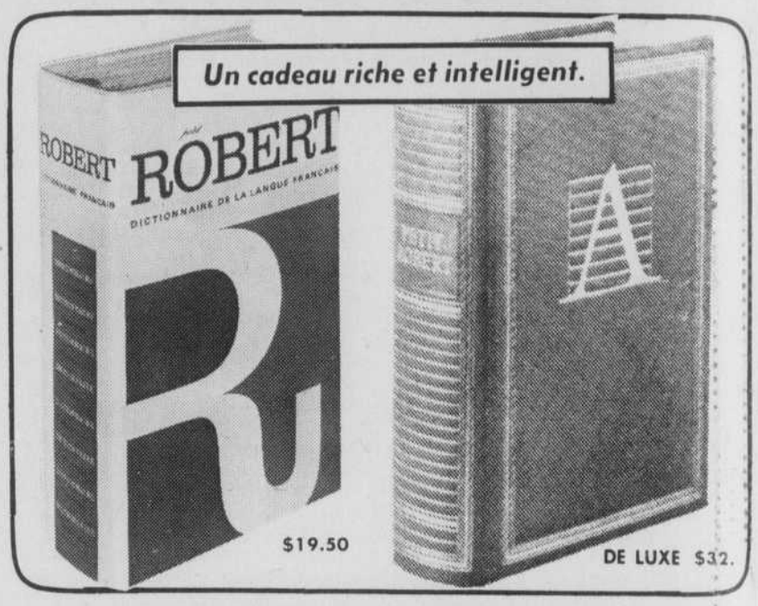
LES GRANDS MAÎTRES DE LA PEINTURE MODERNE

L'oeuvre d'un peintre de notre temps, présentée par un spécialiste. Les reproductions sont d'une qualité exceptionnelle.

BONNARD par R. COGNIAT
BRAQUE par R. COGNIAT
CÉZANNE par Y. TAILLANDIER
CHAGALL par R. COGNIAT
COROT par Y. TAILLANDIER
DEGAS par E. HUTTINGER
DERAIN par G. DIEHL
DUFY par R. COGNIAT
MAX ERNST par G. DIEHL
GAUGUIN par R. HUYGHE de l'Académie française
KLEE par D. CHEVALIER
MAILLOL par D. CHEVALIER
MANET par R. REY
MATISSE par J. SELZ
GEORGES MATHIEU par D. QUIGNON-FLEURET
MODIGLIANI par G. DIEHL
MONET par Y. TAILLANDIER
R. OUDOT par D. VOUGA
PASCIN par G. DIEHL
PICASSO par G. DIEHL
PICASSO époques bleue et rose par D. CHEVALIER
O. REDON par J. SELZ
RENOIR par M. GAUTHIER
RODIN par Y. TAILLANDIER
SOUTINE par R. COGNIAT
TOULOUSE-LAUTREC par E. JULIEN
TERECHKOVITCH par G. VIGNE
VAN DONGEN par G. DIEHL
VAN GOGH par R. HUYGHE, de l'Académie française
VASARELY par G. DIEHL
VLAMINCK par J. SELZ



Un cadeau riche et intelligent.



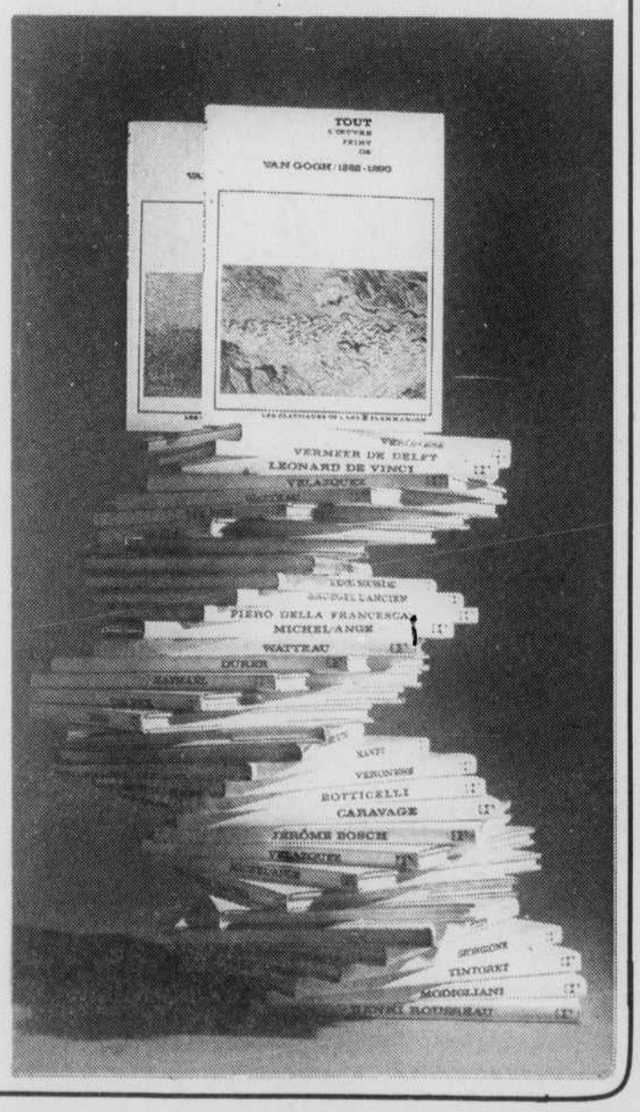
LES CLASSIQUES DE L'ART

Une collection exceptionnelle ! Chaque livre présente l'oeuvre complète d'un peintre.

JÉRÔME BOSCH
MICHEL-ANGE
CARAVAGE
BRUEGEL L'ANCIEN
BOTTICELLI
PIERO DELLA FRANCESCA
VERMEER DE DELFT
LÉONARD DE VINCI
VAN EYCK
RAPHAËL
DÜRER
VELAZQUEZ
MANET
VERONESE
WATTEAU
HENRI ROUSSEAU
TITIEN
REMBRANDT
GRECO
TINTORET
INGRES
GIORGIONE
MODIGLIANI
VAN GOGH (2 volumes)
UCCELLO
DAUMIER
HOLBEIN LE JEUNE
SEURAT
MEMLING
BRAQUE
GEORGES
DE LA TOUR
FRA ANGELICO

Prochains volumes à paraître :
DEGAS
POUSSIN
GRUNEWALD
DELACROIX

TOUT L'OEUVRE PEINT DE:



PRESTIGE
Tradition des belles reliures à l'ancienne



BALZAC
- Béatrix
- Le Cabinet des Antiques
- César Birotteau
- Les Chouans
- Le Colonel Chabert
- Le Cousin Pons
- La Cousine Bette
- Le Curé de Tours
- L'Envers de l'Histoire contemporaine
- Eugénie Grandet
- La Femme de trente ans
- Histoire des Treize
- Illusions perdues
- L'illustre Gaudissart...
- Le Lys dans la vallée
- La Maison du chat-qui-pelote...
- Le Médecin de campagne
- Les Paysans
- La Peau de chagrin
- Le Père Goriot
- Les Petits Bourgeois
- La Rabouilleuse
- Splendeurs et Misères des courtisanes
- La Vieille Fille

BAUDELAIRE
- Curiosités esthétiques - L'Art romantique
- Les Fleurs du mal
- Le Spleen de Paris

DOSTOIEVSKI
- Crime et Châtiment
- Les Frères Karamazov
- Récits de la Maison des morts

DUMAS
Le Comte de Monte-Cristo
- Tome I
- Tome II
- Les Trois Mousquetaires
- Vingt ans après

FLAUBERT
- Bouvard et Pécuchet
- L'Education sentimentale
- Madame Bovary
- Salammbô
- La Tentation de saint Antoine
- Trois Contes

HOMÈRE
- L'Iliade
- L'Odyssée

HUGO
- Les Contemplations
- La Légende des siècles
- Les Misérables
- Tome I
- Tome II
- Notre-Dame de Paris
- Quatrevingt-treize

LACLOS
- Les Liaisons dangereuses

LA FONTAINE
- Contes et Nouvelles
- Fables

LA ROCHEFOUCAULD
- Maximes

MACHAVIEL
- Le Prince suivi de l'Anti-Machiavel

MAUPASSANT
- Bel-Ami
- Contes normands, Boule de suif...

PERRAULT
- Contes

POE
- Histoires extraordinaires

PRÉVOST
- Manon Lescaut

RIMBAUD
- Œuvres

RONSARD
- Les Amours
- Poésies choisies

SHAKESPEARE
Théâtre complet
- Tome I
- Tome II
- Tome III

STENDHAL
- De l'Amour
- Armance
- La Chartreuse de Parme
- Le Rouge et le Noir
- Vie de Henry Brulard

VERLAINE
- Œuvres poétiques

VILLON
- Œuvres

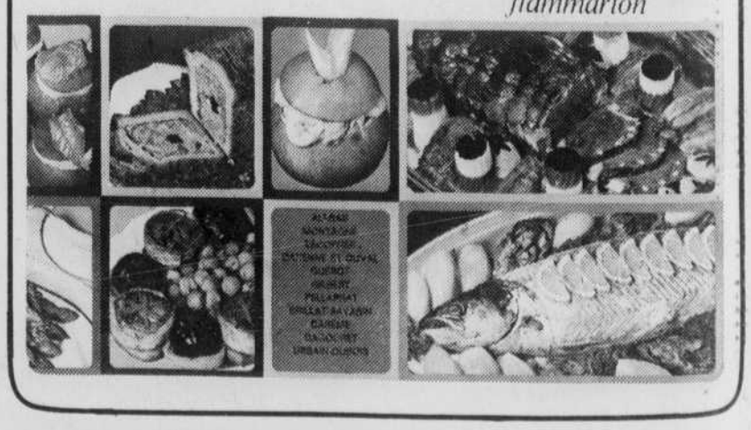
VOLTAIRE
- Dictionnaire philosophique
- Lettres philosophiques
- Romans et Contes

Volume série A	8.95
Volume série B	9.95
Volume série C	12.50
Volume Hors série	

Le plus beau cadeau que l'on puisse faire à une maîtresse de maison.

L'ART CULINAIRE FRANÇAIS flammarion

L'ART CULINAIRE FRANÇAIS par nos grands maîtres de la cuisine flammarion



LE PARCHEMIN
VENEZ VISITER NOTRE NOUVEAU LOCAL À LA MÊME ADRESSE
STATION MÉTRO BERRY DEMONTIGNY

LIBRAIRIE DU SCORPION INC.
CENTRE D'ACHATS LANGELIER
ST-LÉONARD
TÉL. 254-6402

LA LIBRAIRIE CLASSIC
OÙ L'ON A LE RESPECT DU LIVRE
14 LIBRAIRIES À VOTRE SERVICE DANS LA RÉGION MONTRÉALAISE

avec les compliments de
Les Librairies Boyer Ltée
BEAUHARNOIS
BELLERIVE
CHÂTEAUGUAY
VALLEYFIELD

TÉL.: 274-2870

Librairie Raffin

YVON DELISLE

6722 ST-HUBERT, MONTRÉAL
P.Q. CANADA

TÉL.: 744-4082

Librairie Laurentienne

JEAN TARDIVEL, PROP.

1322, RUE DE L'ÉGLISE VILLE ST-LAURENT

Librairie ÉDITIONS PAULINES

3965 est, boul. Henri-Bourassa
Montréal

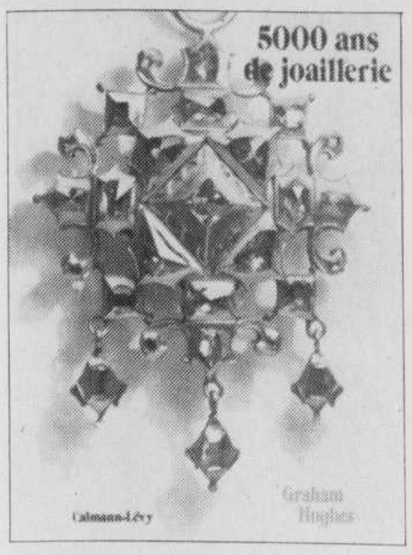
Tél. 322-7341

Centre d'Achats Wilderton Shopping Center
2735 ave. Van Horne, Montréal. P.Q. 514-739-9251
H. Dalpé prop.

livres | books
disques | records
cartes | cards

librairie HUGO bookstore

CALMANN-LEVY, GARNIER ET LA S.N.L. LE ROBERT
ET UN JOYEUX NOËL

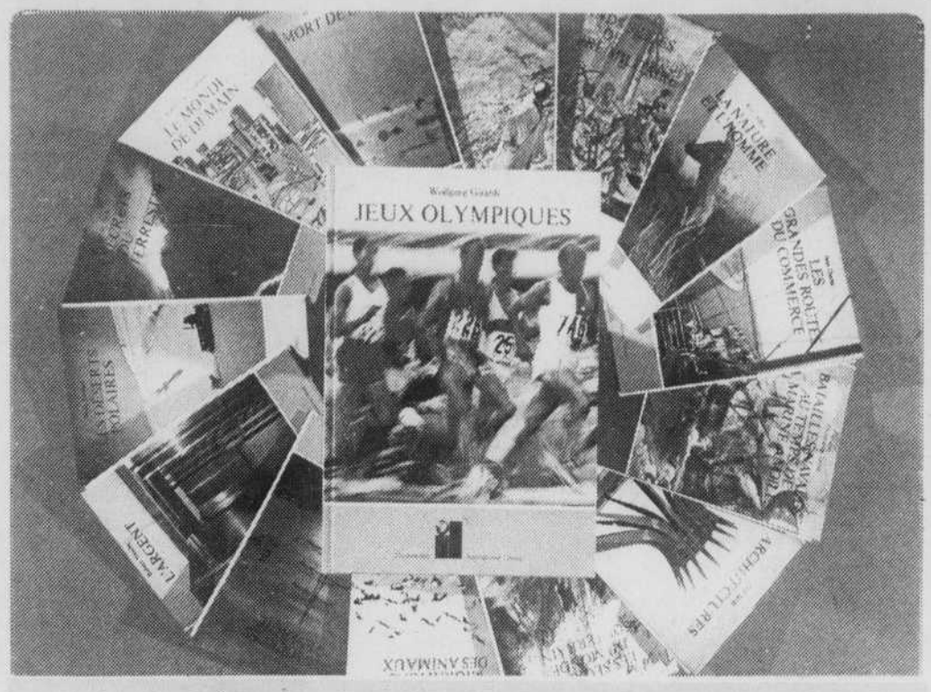


5000 ANS DE JOAILLERIE

par graham hugues

CALMANN-LÉVY

L'art de la joaillerie est le plus vieux du monde: l'histoire commençait à peine à s'écrire que des hommes en maîtrisaient déjà la technique. C'est donc cinq mille ans de beauté et de talent que Graham Hughes nous raconte dans cet ouvrage magnifiquement illustré, éblouissant reflet de l'évolution des civilisations.



BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE

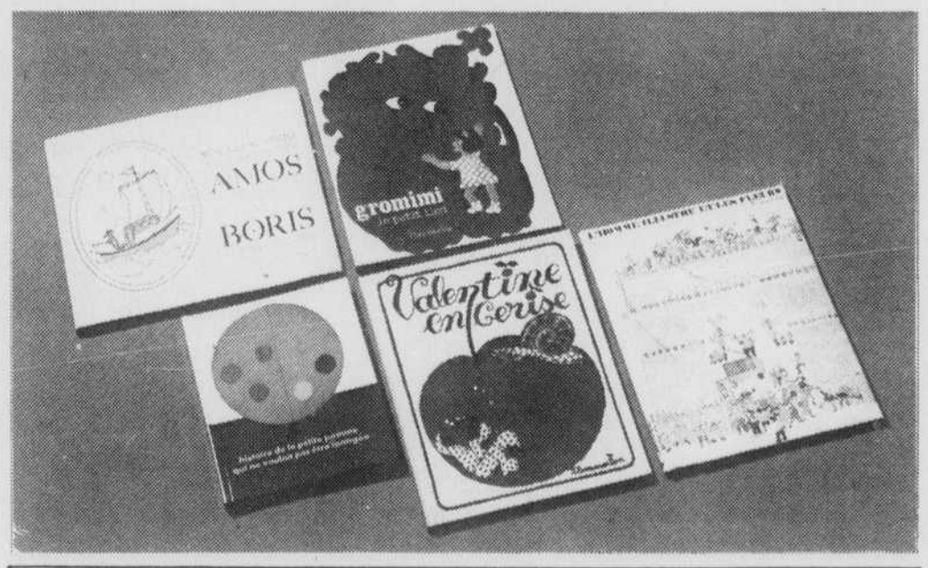
P. RONDIÈRE
LA MORT DE L'EAU
W. HERBERT
LES DÉSERTS POLAIRES
E. BAUER
LES SECRETS DU MONDE SOUTERRAIN
A. HINKELBEIN
LES SOURCES D'ÉNERGIE
P. M. BARDI
ARCHITECTURES
M. O. HYDE
LES SECRETS DU GLOBE TERRESTRE
J. DUCHÉ
LES GRANDES ROUTES DU COMMERCE
R. NITSCHE
L'ARGENT

F. QUILICI
LES GRANDS DÉSERTS
K. K. GOLDSTEIN
LE MONDE DE DEMAIN
D. STEPHEN ET J. LOCKIE
L'EQUILIBRE DANS LA NATURE
O. VON FRISCH
LES MIGRATIONS DES ANIMAUX
V. MELEGARI
GRANDS SIÈGES DE L'HISTOIRE MILITAIRE
E. DUFFEY
LA NATURE ET L'HOMME
V. MELEGARI
HISTOIRE DE LA CHASSE AU TRÉSOR

K. LUKAN
LA MONTAGNE, UNE AVENTURE ?
H. A. ROTHMAN
LA RÉVOLUTION CYBERNÉTIQUE
F. QUILICI
LES DERNIERS PRIMITIFS
M. CHINERY
LES COMMUNAUTES ANIMALES
A. HINKELBEIN
LES ORIGINES DE L'UNIVERS
O. VON FRISCH
LE CAMOUFLAGE ANIMAL
E. BAUER
PHENOMENES GEOLOGIQUES



POUR LES MOINS DE 9 ANS



AMOS & BORIS
WILLIAM STEIG.

L'HOMME ILLUSTRE ET LES FLEURS
LAURENCE.

GROMIMI LE PETIT LION
COLETTE DEBLÉ.

HISTOIRE DE LA PETITE POMME QUI NE VOULAIT PAS ÊTRE MANGÉE
MILA BOUTAN.

LE GRAND VOYAGE DE PAPI ET DE BOTTINE
SCAPA.

VALENTINE EN CERISE
COLETTE DE GAILLARBOIS.

UN COLLIER POUR LAURI
HEIRI STEINER.

LES GRAINES D'HOMME
FLORENCE EUVREMER.

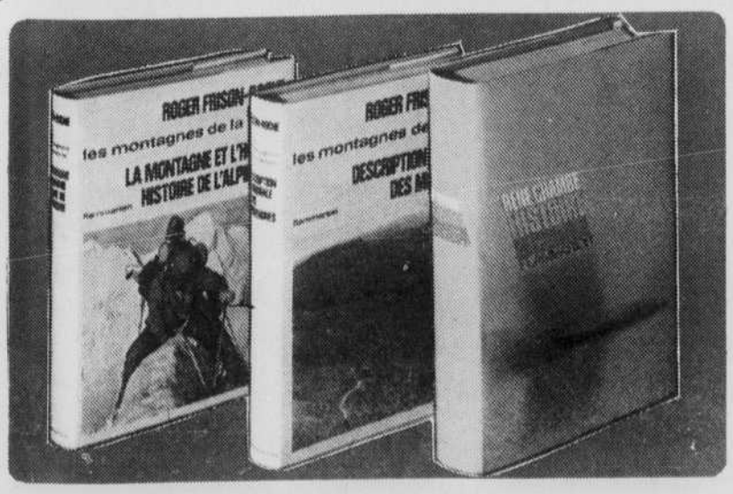
LA FANTASTIQUE HISTOIRE DU ROI BRIOCHE Ier
JOCELYNE PACHE.

LE TRAIN DU PERE NOEL
Guy des Cars.

MEMOIRES D'UN COLONEL JARDINIER
Lionel Koechlin.

LES MUSICIENS DE LA NOCE
Lionel Koechlin.

POUR NOËL,
FAITES CONFIANCE
À VOTRE LIBRAIRE,
IL CONNAÎT SON MÉTIER



LIBRAIRIE QUALITÉ

260 ouest, rue Faillon - Tél. 276-3771

LIBRAIRIE AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES DU QUÉBEC

LIBRAIRIE SONS et LETTRES

3904 WELLINGTON
VERDUN 769-2321

CENTRE D'ACHATS
GREENFIELD PARK
672-4222

LIBRAIRIE **FLAMMARION**

SON VASTE CHOIX LE PLUS COMPLET
AU
SERVICE DE TOUS

1243 UNIVERSITE 866-6381

LIBRAIRIE
RENAUD·BRAY

5219, chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal 249 342-1515

PRESSES SELECT LTÉE

1555 ouest, rue DE LOUVAIN
MONTRÉAL 355, QUÉBEC
TÉL. 387-6268
DISTRIBUTEUR-GROSSISTE
LIVRES ET MAGAZINES
SERVICE RAPIDE

527-3425

Librairie LSC

2244 RUE ROUEN, MONTREAL 133

MANUELS SCOLAIRES
ARTICLES SCOLAIRES
ARTICLES DE BUREAU
VOLUMES
• BIBLIOTHÈQUE
• REFERENCE
• RECHERCHE

GRANGER FRÈRES LIMITÉE

LIBRAIRE GROSSISTE

210 OUEST, CRÉMAZIE, MONTRÉAL
TÉL. 389-3561

VOLUMÉTRIX
la librairie du bibliovore

1270 E. FLEURY 387-6441

LIBRAIRIE DU SCORPION INC.

CENTRE LAVAL/CHOMEDY
VILLE DE LAVAL

TÉL: 688-5422

DAIGNEAULT PLUS
centre laval ■ 688-5425
ville laval ■ québec

librairie
et fournitures
de bureau

LIBRAIRIE LAJEUNESSE

9269, rue Lajeunesse Montréal 354
Tél.: 388-2362

guy delorme
LIVRES À DOMICILE

GUY DELORME INC.
2600 EST, ONTARIO
PLACE FRONTENAC
— 525-8281 —

À L'ENSEIGNE DU LIVRE

• **MONTRÉAL**
1345, rue Van Horne — Tél. 277-2157
• **QUÉBEC 8**
274, rue Beaucage — Tél. 688-9125

POUR LES FÊTES, OFFREZ
LE PLUS BEAU DES CADEAUX
UN LIVRE!
LA LIBRAIRIE FRANÇAISE
225, Rue HERIOT
DRUMMONDVILLE
472-5705

La Maison de l'Education
LIBRAIRIE AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES DU QUÉBEC

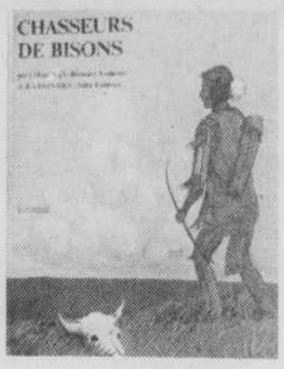
PIERRE NOËL DION
M.A., Lic. Ph., Lic. Sc.
Directeur général

10485 boulevard Saint-Laurent
Montréal, Province de Québec
Téléphone : 384-4844/4401

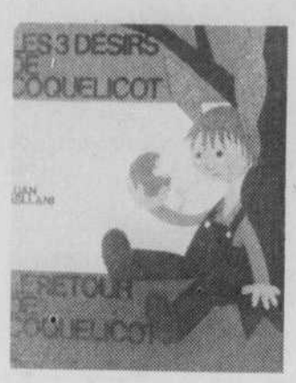
Librairie Garneau, Ltée
MAISON FONDÉE EN 1848

À Québec 47, rue Buade, Québec 4
À Montréal 573 est, Henri-Bourassa
(Métro Henri Bourassa)











Une littérature jeunesse qui se fait

par RENÉE ROWAN

On a beaucoup parlé, au cours des dernières années, "des misères et des grandeurs d'une littérature de jeunesse qui se fait." Au Québec, cette littérature est longtemps demeurée un secteur défavorisé.

Il semble, toutefois, cette année qu'un effort considérable ait été fait pour offrir à nos enfants des livres de qualité tant au niveau du texte que de l'image. Jeanne Saint-Pierre a dressé pour le supplément cadeaux du Devoir, paru la semaine dernière, un bilan de la production québécoise 1973.

Aujourd'hui, nous voulons vous présenter les toutes dernières productions, celles de fin d'année qui nous arrivent tout juste à temps pour les fêtes. Il s'agit d'un groupe de huit livres et albums dont le lancement aura lieu chez Leméac lundi prochain. Signalons que cette maison d'édition a toujours publié de très beaux albums pour la jeunesse, mais elle a été particulièrement active au cours de l'année qui s'achève. Cette dernière moisson est exceptionnelle.

"Chasseurs de bisons" et "Sculpteurs de totems", deux très beaux albums de la collection "Chicouté" qui comprend deux autres titres: "Les Iroquois" et "Makwa le petit Algonquin". Bernard Assiniwi et John Fadden y mêlent à nouveau l'authenticité de l'information culturelle à la qualité du graphisme et de la couleur qui n'emploie en contraste que du rouge et du noir. Les textes sont dépouillés, les images aussi.

Les 5-10 ans qui ont des recherches scolaires à faire, y trouveront une mine de renseignements précieux tant sur la vie d'autrefois de ces tribus d'Indiens de la Côte du Pacifique et des Prairies, que sur leur mode de vie actuelle et leurs occupations.

Dans la collection "Merveilleux oiseaux de la forêt de nulle part", Louise Pomminville nous offre une nouvelle aventure: "Pitatou et la Gaspésie". Un autre album merveilleux tant au niveau de la poésie, de l'imagination et de la fraîcheur du texte. L'histoire, comme le titre l'indique, se déroule dans le décor férique et parmi les splendides oiseaux de la Gaspésie. Pour les 4-9 ans.

Dans la nouvelle collection "Théâtre pour enfants", deux autres titres: "Frizelis et la fée Doduche" et "Les trois désirs de Coquelicot".

Bien connu de tous les jeunes spectateurs du théâtre et de la télévision, André Cailloux nous fait retrouver dans cette charmante histoire, les personnages du premier Frizelis, auxquels vient s'ajouter la Fée Doduche dont il avait été question dans "Frizelis et Gros Guillaume". Cette pièce a été créée au théâtre du Rideau Vert et a été jouée toute la saison 1972-1973, le dimanche après-midi et les mardi, mercredi et jeudi, dans le cadre des activités para-scolaires, devant plus de 42,000 jeunes spectateurs. Les enfants qui ont vu ce spectacle auront sûrement plaisir à le reprendre eux-mêmes.

Quant à Luan Asllani, il inscrit l'amusant Coquelicot des "Trois désirs" et du "Retour" dans la fraîcheur d'une intrigue féerique exprimée dans une langue élégante, mais bien à la portée des enfants.

Signalons enfin, toujours chez Leméac, trois délicieuses nouveautés dans la collection "Littérature de jeunesse": "Ouram", "La poulette grise" et "Comptines traditionnelles du Canada français," albums aux couleurs irisées et magiques où la fraîcheur et la poésie du texte s'allient à la splendide qualité de la présentation.

Une littérature de jeunesse enfin faite par des Québécois pour les Québécois et qui supporte avantageusement la comparaison avec la production d'ailleurs, dit le communiqué de presse qui annonce ces nouvelles publications. Pour une fois, nous sommes prêts à nous rallier pleinement à cette présentation élogieuse mais aussi véridique.

En terminant, signalons une brochure fort amusante à glisser dans le bas de Noël des petites filles qui ont envie de "jouer à la vraie cuisine". Il s'agit d'une jolie plaquette habilement illustrée de dessins originaux, contenant 24 recettes publiées sous le nom: "Les gourmandises de Natalie". Natalie, c'est une petite fille de 10 ans qui aime bien cuisiner.

Ce livre vient de paraître chez Perfecta-Plus, éditeur montréalais, et on le trouve dans tous les rayons de livres des grands magasins et en librairies. Il contient 13 entrées ou hors-d'oeuvre comme le "baluchon surprise", les "trempettes", les "brochettes de l'île d'Orléans"; 4 plats de résistance dont le "repas du Gaulois", une salade colorée", etc. On y trouve aussi, bien sûr, pour sucrer le bec des amis, 6 bons desserts comme la croustade aux confitures, le fudge sans cuisson et autres... gourmandises.

Activités littéraires en terre québécoise

A l'occasion du colloque annuel de l'Institut d'Histoire d'Amérique française, les Editions du Boréal Express ont lancé le dernier ouvrage de Monsieur Jean-Pierre Wallot intitulé Un Québec qui bougeait, trame socio-politique au tournant du XIXe siècle. M. Wallot que l'on reconnaît à gauche, est depuis octobre 1973, directeur du département d'Histoire de l'Université de Montréal.

●

Dans le cadre des Editions Guérin, une équipe a mis sur pied un journal littéraire. Le Québec littéraire, destiné à tous ceux qui s'intéressent à la chose littéraire et artistique.

Le premier numéro était consacré au romancier Gérard Bessette. Un deuxième numéro est en voie de parution concernant cette fois-ci le romancier et écrivain Hubert Aquin. Dans cette optique, l'équipe de cette revue fait appel à tous les gens, étudiants qui auraient des études ou pourraient produire des textes touchant soit à l'oeuvre romanesque, soit à l'oeuvre critique de cet auteur.

Pour informations, rejoindre Carole Michaud à 623-9796 (Québec) (à frais virés) ou 843-6242 (à Montréal).

●

Dans sa collection du Nénuphar, les éditions Fides procédaient récemment au lancement de trois oeuvres de taille: La chasse-galerie, un recueil de six nouvelles québécoises écrites par Honoré Beaugrand; Contes vrais qui constituent certainement le meilleur ouvrage en prose de Pamphile Lemay (1837—1918); puis, Au commencement était le souvenir de Paul Toupin, livre préfacé par notre collaborateur Jean Ethier-Blais.

Il faut aussi rappeler la parution de La vogue de Pierre Jeancard à l'Actuelle; il y raconte l'histoire truculente d'un notaire de village et de ses cinq fils. Un autre ouvrage de l'auteur paraissait également, il y a quelques mois, aux éditions Fayard; il s'agit de Sainte-Férule.

●

Deux recueils de poèmes à mentionner: La voie sauvage de Suzanne Paradis (éditions Garneau) et Les placards de Pierre Boudreau (chez le même éditeur) de la Vieille Capitale.

●

Chez Leméac, on vient de lancer Famille et humanisme de Philippe Garigue et La méringue (danse nationale d'Haïti) de Jean Fouchard.

●

L'éditeur René Ferron, pour sa part, outre Le haut pays, dernier-né d'Yves Thériault, un ouvrage d'Albert Leblanc intitulé Vélo monde. Une odyssée à bicyclette.

Lundi, le 17 décembre, à 20 heures, l'Atelier d'opéra de l'UQUAM, dirigé par Micheline Tessier, présentera un spectacle à l'occasion des Fêtes à l'auditorium de l'Ecole normale de musique, 4873, avenue Westmount. On y présentera l'opéra en un acte, "Amahl et les visiteurs de la nuit" de Gian-Carlo Menotti ainsi que l'acte II des "Noces de Figaro" de Mozart.

AVIS

Les Éditions de la Famille Canadienne sont à la recherche de talents nouveaux.

Nous serions intéressés à publier tous genres de romans. Les manuscrits doivent être soumis à l'adresse suivante :

LES ÉDITIONS DE LA FAMILLE CANADIENNE
4935 Jarry est, Mont. 455

STRATÉGIE
PRATIQUES SIGNIFIANTES
Lutte idéologique et sémiologie
Analyse sémiotique d'une chronique de journal: *Les montréalais en parlent*
La transgression mythique dans *Allo Police*
Exercice de tir
(Sur *Un rêve québécois*)
Littérature et lutte de classes
Ici plus tard ailleurs maintenant
Le film comme marchandise
5 / 6
AUTOMNE 1973

STRATÉGIE pratiques signifiantes
— abonnement pour quatre numéros: $6.00
— abonnement de soutien: $10.00 et plus.
Nom: .....
Adresse: .....
.....
Versement (par chèque ou mandat poste) à l'ordre de:
STRATÉGIE, case postale 52, succursale A, Longueuil, Québec. JAH 3W2

Bientôt Noël!
Offrez un abonnement à
FORCES
un cadeau qui revient quatre fois l'an



Dans le présent numéro:
- **Comment vivre avec le stress . . . sans détresse?**
  Les résultats de 40 ans d'expériences, par le Dr Selye
- **Quel genre de ville moderne voulez-vous habiter?**
  Les réflexions d'un urbaniste sur une ville meilleure pour une vie meilleure
- Le stress et la ville en chanson
- Le ciel vu par les astronomes québécois
- Et des articles sur les courbes de l'économie québécoise et les presses universitaires

FORCES
75, boul. Dorchester ouest
Montréal 128
Tél.: 875-4311, poste 784

Abonnement (4 numéros)
Québec, Canada, États-Unis $6
Autres pays $8
L'exemplaire $2

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
Ville _____ Zone _____
Ci-joint le paiement, soit $ _____
(faire chèque ou mandat-poste au nom de FORCES) _____
Numéro spécimen envoyé sur demande (antérieur au numéro 17)

Maintenant en vente dans les kiosques

MAINTENANT EN VENTE
CO-ÉDITION
I.F.G.
épi

CHANGEMENT PLANIFIÉ ET DÉVELOPPEMENT DES ORGANISATIONS
(THÉORIE ET PRATIQUE)

Sous la direction de Roger Tessier et Yvan Tellier 25 auteurs — 825 pages

1. LES ORIENTATIONS THÉORIQUES
Que représente une entreprise de changement planifié dans le cadre des organisations ? Quelle expérience psychologique fait-elle vivre à ses promoteurs, à ses agents, à ses destinataires ?

2. LA PRATIQUE DU CHANGEMENT PLANIFIÉ
Quelles en sont les méthodes et les techniques, quelles habiletés et aptitudes sont requises de la part du praticien ?

3. LA PLACE DE LA RECHERCHE
Jusqu'à quel point des recherches de base appuient les théories du changement planifié ? Comment la recherche appliquée intervient-elle comme outil au plan de l'action ?

4. LA CRITIQUE DU CHANGEMENT PLANIFIÉ
À qui sert l'entreprise psychosociologique au plan politique ? Le changement planifié est-il autre chose qu'une savante manipulation ?

Commandes téléphoniques et postales:

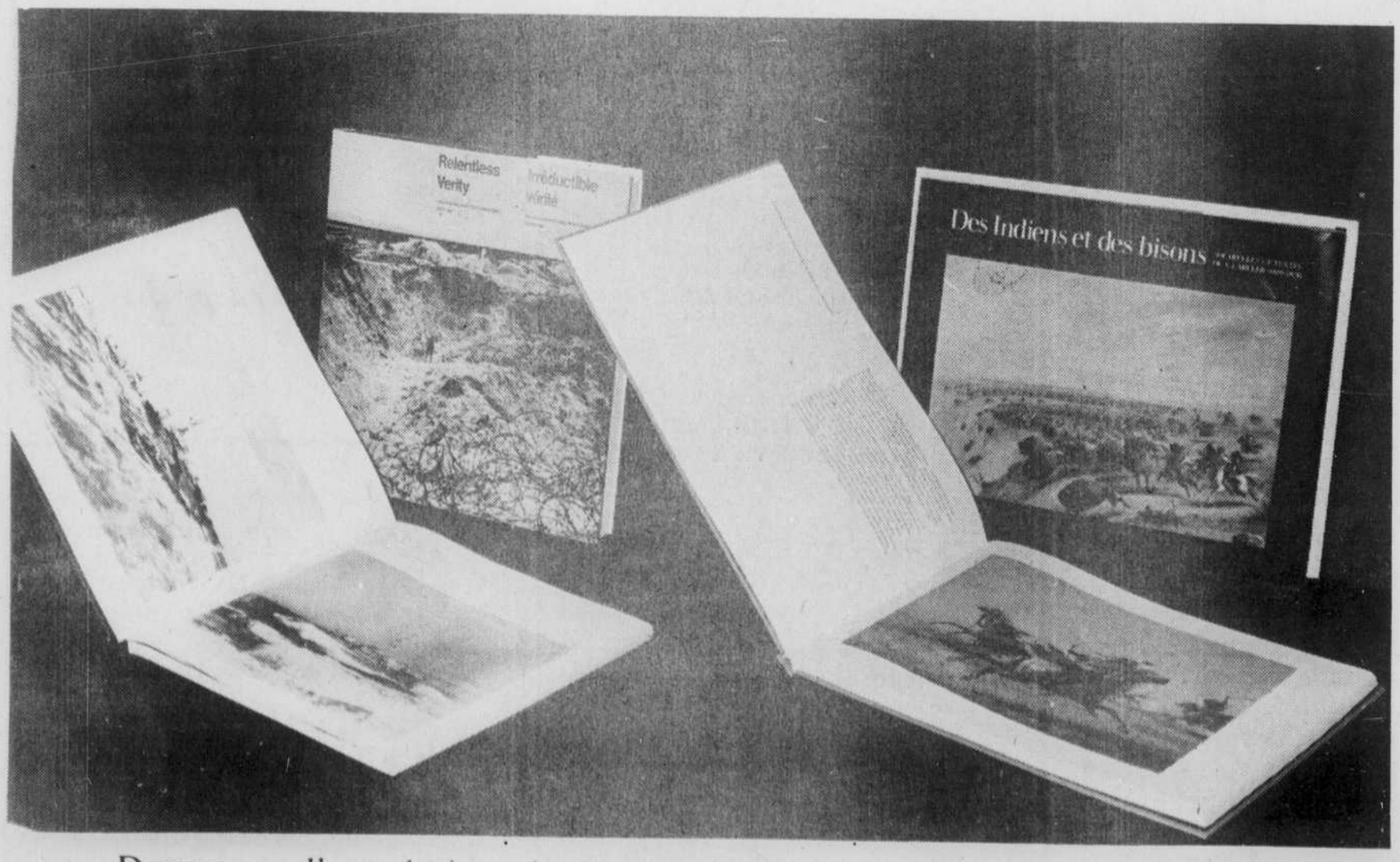
Les Éditions de l'I.F.G.,
3600 Barclay, bureau 420,
Montréal H3S 1K5
Tél. 735-5171

En vente aussi dans les librairies.

Cette année encore

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

vous proposent des cadeaux de choix



Des Indiens et des bisons

Aquarelles et textes de A.J. Miller (1810-1874)

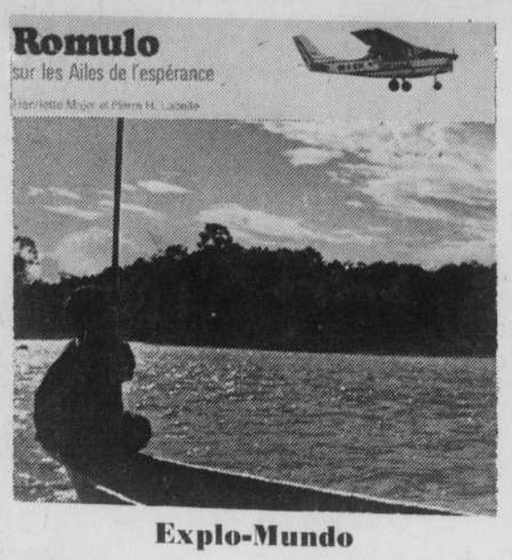
En 1837, Alfred Miller, jeune artiste inconnu et originaire de Baltimore, se joignit à une caravane de marchands de fourrures faisant route vers le grand rendez-vous annuel avec les trappeurs indiens. Cet ouvrage contient 41 de ses aquarelles, aux couleurs éclatantes, qui nous renseignent sur la vie des Indiens en ce temps-là: scènes de la vie domestique, façons de chasser, séances de conseils . . . Tous ces tableaux sont accompagnés de commentaires extraits du journal de l'artiste.
174 pages, 41 aquarelles en couleurs, $15.

Irréductible vérité
Relentless Verity

Les photographes militaires canadiens depuis 1885

Une série de photos saisissantes prises par des photographes militaires canadiens, depuis la bataille de Batoche et la capture de Riel, en 1885, jusqu'à la guerre de Corée et les missions de pacification des années 60. Une histoire de la photographie militaire canadienne et une biographie des treize photographes dont l'oeuvre est représentée dans l'ouvrage, en langues française et anglaise, complètent cet album impressionnant.
216 pages, 158 photos, $10.95

Deux nouvelles créations des Presses de l'Université Laval, en collaboration avec les Archives publiques du Canada.



Explo-Mundo

Romulo... sur les ailes de l'espérance

par

URGEL LEFEBVRE

Les Editions du Jour viennent de lancer, en collaboration avec les Productions Explo-Mundo, le premier ouvrage d'une collection pour la jeunesse, intitulé "Romulo sur les ailes de l'espérance". Le texte est d'Henriette Major et les photos de Pierre-H. Labelle.

Il s'agit d'un très beau livre, illustré de photos en couleur et en noir et blanc prises dans la jungle de l'Amazonie. Et ce livre a le très grand mérite d'avoir été entièrement réalisé au Québec, ce qui n'est pas fréquent dans le domaine des livres pour la jeunesse. Il est en vente partout au prix de $3.50 l'exemplaire, et tous les droits d'auteur vont aux Ailes de l'Espérance.

Le texte et les images racontent d'ailleurs l'histoire vécue de Romulo, un jeune Péruvien qui découvre les Ailes de l'Espérance, cette extraordinaire équipe de pilotes canadiens au service des populations isolées de l'Amazonie auxquelles ils apportent des secours médicaux.

Ne divulguons pas la trame de cette touchante histoire. Disons plutôt quelques mots de cet organisme qui s'appelle "Les Ailes de l'Espérance (Québec) Inc."

Pendant qu'un hydravion léger survole la jungle amazonienne du Pérou au cours d'une mission de secours aux indigènes malades ou blessés, un groupe de Montréalais examine, lors d'un déjeuner d'affaires, la situation du service aérien qu'ils fournissent.

Ce groupe de Montréalais forme le conseil d'administration des Ailes de l'Espérance, une organisation de bienfaisance interconfessionnelle réunissant des hommes d'affaires qui sont également des pilotes, ainsi que d'autres personnes motivées par l'aspect humanitaire de ce service.

Cette organisation québécoise assume maintenant depuis un an à elle seule la responsabilité de l'exploitation d'un petit avion et d'un réseau de radiocommunication dans les jungles de l'Amazonie péruvienne pour venir en aide aux peuplades primitives et isolées de cette région.

Un
POINT DE VUE

L'inexplicable carence de l'exportation du livre québécois

par
CHARLES ATALA

Aurait-il fallu s'inspirer d'un titre de Barrès en intitulant cet article "La grande pitié du livre québécois en France"? Faits navrants, sort injuste que l'on découvre dès que l'on tente de se procurer dans une librairie, à Paris, un ouvrage publié au Québec. On n'en trouve aucune trace sauf rue de Sèvres où, dans un coin de librairie-papeterie scolaire, sur trois ou quatre rayons, des titres canadiens apparaissent à l'écart de la production française. Le préposé théorique à la vente, lorsqu'il n'est pas absent, applique les "heures d'affaires" du Québec qui ne coincident guère avec les horaires parisiens: la tangente tombe entre 10h. et midi, 15h et 17h.

Comme on ne peut plus isoler le culturel de l'économique, on mesurera le grave souci que la situation alarmante et imméritée du livre québécois à l'étranger ne peut qu'inspirer à tous égards au moment où l'Europe des Neuf avec ses soixante millions de Français, de Belges et de Luxembourgeois — les Suisses romands ne sont pas naturellement inclus dans ce compte — lit annuellement près de 400 millions d'exemplaires, produit quelque 23,000 ouvrages et en exporte pour 106 millions de dollars. Et je ne parle guère du potentiel de la bande francophone qui borde la Méditerranée et pénètre en profondeur jusqu'au coeur des vastes régions africaines. Faut-il croire qu'au-delà de leurs frontières naturelles, les confectionneurs québécois sont mal renseignés sur la géographie économique et la géopolitique du livre français? Faut-il induire qu'ils sous-estiment la qualité de leur production? Ou encore qu'ils se heurtent à un mur atlantique dressé par les éditeurs et les libraires coalisés contre eux?

La réalité des choses ne correspond à aucune de ces hypothèses. A Montréal, au moins deux maisons d'édition que le lecteur reconnaîtra sans peine ont lancé depuis peu de temps des ouvrages en coédition franco-canadienne. Les titres parus appartiennent, certes, à la catégorie dite de circulation générale jouissant d'un grand potentiel de vente, notamment des romans, des livres de vulgarisation, de la littérature familière. L'une de ces maisons a, du reste pour partenaire la société Hachette contre laquelle on entretient au Québec, et peut-être ailleurs, les préventions habituelles contre les firmes pour ainsi dire "supranationales". Mais, en l'occurrrence, la puissance financière des parties en question, plus ou moins égale, leur permet de collaborer ensemble sans trop craindre les frictions. On peut inférer de cet exemple que les éditeurs du Québec n'ignorent nullement le potentiel de leur marché d'outre-Atlantique et que c'est par habitude que la plupart d'entre eux hésitent devant l'effort à entreprendre pour accéder aux places étrangères: il s'agirait donc pour ces éditeurs d'un problème de stratégie à résoudre plutôt que d'autres difficultés.

Pour ce qui est de la qualité rédactionnelle et de la confection du livre édité au Québec, on peut affirmer qu'elles sont désormais capables de rivaliser dans plus d'un domaine avec celles de la production européenne et parfois de les surclasser. Il en est particulièrement ainsi pour la catégorie des livres savants ou d'érudition, les essais et les études comparatives. L'environnement culturel du Québec lui permet d'enrichir d'une vue à la fois nord-américaine et française ou latine la bibliothèque européenne au moment où la Grande-Bretagne s'intègre dans le Marché commun. L'exemple d'un travail comme "Le droit antitrust européen" sorti des Presses de l'Université du Québec en 1972 illustre bien la vocation originale de la culture québécoise. Jean Guyénot, commentateur attitré du Répertoire Dalloz universellement connu des juristes et auteur d'un grand nombre d'ouvrages sur les concentrations d'entreprises, le cite dans ses bibliographies parmi les principales études parues sur la question. Un tel travail n'aurait pu être entrepris à partir de l'Europe uniquement. Mais inutile de dire qu'en dépit de la répercussion d'une pareille référence, "Le droit antitrust" est introuvable dans les librairies parisiennes spécialisées. Par la faute de qui?

Ce cas n'est pas isolé. Les ouvrages de droit essentiels publiés au Québec, indispensables à nombre d'avocats européens souffrent de la même obscurité. Incapables d'accéder aux sources d'information qui leur sont nécessaires, ceux-ci renoncent à conseiller sur les questions les plus élémentaires leurs clients désireux d'amorcer des affaires au Québec.

Quant à la coalition des éditeurs français contre leurs confrères étrangers, si elle n'est pas tout à fait imaginaire, elle n'est pas, non plus, absolument réelle. Les conflits d'intérêts sont normaux dans la vie des affaires et se résolvent toujours par des biais sinon des combinaisons savantes; rarement par des retraites. En tous cas les cohésions ne sont jamais parfaites et certains établissements européens sont toujours disposés à prêter leur concours. S'il existe, le barrage ne saurait donc être insurmontable. D'ailleurs la preuve en est fournie puisqu'une filiale française de deux groupements canadiens vient de se constituer pour diffuser la production des éditeurs du Canada sur le modèle de deux autres filiales établies l'une aux Etats-Unis, l'autre à Londres. L'organisation en question, appuyée par le gouvernement d'Ottawa, est formée de l'Association pour l'exportation du livre canadien et de la Coopérative de 29 éditeurs-exportateurs québécois. La tâche de ses filiales, et en particulier de la société française, est d'approvisionner les libraires des marchés étrangers en production canadienne. Si l'on s'attend de la part de son directeur de Paris à des résultats positifs et rapides, il faut souhaiter qu'elle ne s'engluera pas dans des conflits internes d'intérêts et ne finira pas, à la source, par tomber dans le piège des belles phrases et des bonnes intentions.

De toutes façons, un réseau de libraires correspondants, des points de vente bien choisis et approvisionnés, une publicité appropriée et peu coûteuse dans quelques journaux français, suisses et bruxellois, des initiatives privées à côté de l'entreprise collective qui ne les exclut pas seront toujours des adjuvants indispensables et précieux pour lancer les bons auteurs. A bon prix, au surplus, pour les Européens depuis que le taux de change favorise l'exportation nord-américaine. En attendant toutefois, celle du livre québécois demeure de cinq fois inférieure à celle de l'importation du livre français...

De plus en plus la vitalité d'une culture ne se mesure-t-elle pas à sa vigueur économique et à l'équilibre relatif de ses échanges avec l'extérieur?



TONY DUVERT
PAYSAGE DE FANTAISIE
LES ÉDITIONS DE MINUIT

FAUT-IL LIRE DUVERT ?

*"Un grand livre subversif" (Le Point)
*"*Des enfantines pour très adultes. Scandaleux, par moments insoutenable*" (L'Express)
*"*Une littérature corrosive*" (Le Figaro)
*"*Un romancier du désir*" (Le Nouvel Observateur)

Tony Duvert, le Prix Médicis 1973

À paraître du même auteur :

"Le Bon Sexe illustré"

Éditions de Minuit

Parutions récentes à Bellarmin

L'Acadie et ses 40 Robes noires, par Antonio Dragon. *Essai sur les missionnaires jésuites en Acadie.* **$6.75**

Conduis-moi sur le chemin d'éternité, les Exercices dans la vie courante, par Gilles Cusson. *Une coédition Bellarmin/Les Presses de l'Université Grégorienne* **$4.75**

De soleil et de joie, par Liliane Héroux. *Plus spécialement pour les gens du 3e âge.* **$2.50**

Mon frère, ma soeur, par Sue Mosteller, *Ouvrage inspiré de l'oeuvre de Jean Vanier, de l'Arche, et de Mère Térésa de Calcutta.* **$4.75**

Le Mouvement Pentecôtiste, par Georges Sullivan. *Aide à mieux comprendre le renouveau charismatique.* **$1.00**

Le mystère de l'espérance, par Jean Galot. *Une coédition Lethielleux/Bellarmin.* **$4.00**

La nuit libératrice: liberté, raison et foi selon L. Chestov, par André Bédard. *Numéro 10 de la collection "Recherches", dirigée par les Facultés jésuites au Québec. Une coédition Bellarmin/Desclée.* **$8.75**

Pierre Teilhard de Chardin et Ignace de Loyola, les notes de retraite (1919-1955), par Jacques Laberge. *Numéro 34 de la collection "Christus". Une coédition Desclée de Brouwer/Bellarmin.* **$7.75**

La profondeur de Dieu, par Yves Raguin. *Numéro 33 de la collection "Christus". Une coédition Desclée de Brouwer/Bellarmin.* **$6.75**

Le Prophète, un homme de Dieu, par Walter Vogels. *Numéro 14 de la collection "Hier-Aujourd'hui", dirigée par les Facultés jésuites au Québec. Une coédition Bellarmin/Desclée.* **$2.50**

Le Rapport Gendron, sa position sur le français-langue-de-travail au Québec, par Richard Arès. **$1.25**

Zen et connaissance de Dieu, par William Johnston. *Numéro 35 de la collection "Christus". Une coédition Desclée de Brouwer/Bellarmin.* **$6.95**

Un livre constitue un excellent cadeau

S'adresser à son libraire ou aux

ÉDITIONS BELLARMIN
8100, boulevard Saint-Laurent
Montréal
H2P 2L9
Tél.: 387-2541

A VOTRE SERVICE DEPUIS 1896
LIBRAIRIE DÉOM
1773 SAINT-DENIS TÉL.: 845-2320

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE JUIVE
UNE INVITATION À LA POÉSIE
À toutes personnes qui désirent lire ou chanter leur poésie, ou à celles qui désirent écouter, lire ou chanter les autres.
DIMANCHE, 16 DÉCEMBRE 1973
à 7:30 P.M.
à la Bibliothèque Publique Juive,
5151, chemin Côte Ste-Catherine,
Tél.: 735-6535

Un nouveau-né de Turgeon

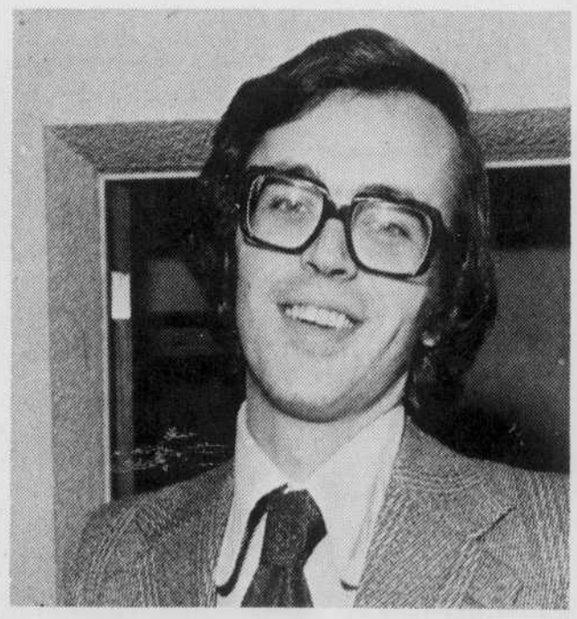
Prochainement sur "votre" écran!

Prochainement sur cet écran: tel est le titre d'un nouveau roman du Montréalais Pierre Turgeon que les éditions du Jour lançaient cette semaine; il s'agit, en fait, du troisième roman que l'auteur publie à ce jour.

Il présente ici une intrigue faite de violence et de mystère, une enquête passionnée sur la préhistoire et l'après-histoire québécoise.

La guerre révolutionnaire éclatera-t-elle ailleurs que sur les écrans de notre cinéma intérieur? Sommes-nous à jamais prisonniers d'une petite salle de projection de banlieue? Voilà les questions que se pose le narrateur, qui pratique l'écriture comme une forme de détection policière.

Mais au lieu de solutionner les énigmes, le récit, dans son déroulement, les multiplie. La disparition d'un réalisateur, l'explosion d'un bateau, un meurtre commis en l'an mil sur la Côte-Nord, tous ces faits sont analysés minutieusement comme autant d'indices d'un schizophrène ou des manifestations d'une Histoire en folie? La réponse, peut-être, apparaîtra "prochainement sur cet écran".



Faites vos CADEAUX de NOËL
à MOITIÉ PRIX
UN CHOIX DE **50,000** VOLUMES
50% SUR LES PRIX MARQUÉS
LA GRANDE **vente**
de la Librairie DECELLES
Toutes les collections
de POCHE
GRAND CHOIX
DE LIVRES D'ART
Littérature générale
Albums pour enfants
TOUT À **50%**
Economie, sociologie, psychologie, philosophie, histoire, voyages, etc...
UN CHOIX RENOUVELÉ, GRÂCE À NOS RÉSERVES
TOUT DOIT ÊTRE VENDU
LIBRAIRIE DECELLES INC.
5140, rue Decelles, Montréal Tél.: 342-5721
(angle Decelles et Reine-Marie) Autobus: 50, 51, 62, 65
Ouvert tous les jours de 9 h à 18 h. Jeudi et vend. 9 h à 21 h. Samedi 9 à 17 h.

LA Galerie des LIVRES
* LIVRES ET ALBUMS POUR ENFANTS
* DISQUES ET JEUX EDUCATIFS
* BEAUX LIVRES-CADEAUX
* CHOIX DE CARTES DE NOEL
CENTRE D'ACHATS SHERBROOKE
Rue King Ouest — 562-4723

Le Parchemin
LE PLUS GRAND CENTRE D'ESCOMMPTE DU LIVRE
STATION MÉTRO BERRI DEMONTIGNY, MONTRÉAL, CANADA

	PRIX RÉG.	NOTRE PRIX
Dictionnaire Le PETIT ROBERT	19.50	15.98
Dictionnaire PETIT LAROUSSE Ed. 1974	9.95	8.95
LES PRINCIPES DU MENAGEMENT Ed. Marabout	18.00	15.98
L'ART AU QUEBEC (Guy Robert)	18.00	15.98
DU RÊVE À LA RÉALITÉ (Hans Celye)	8.00	6.98
COFFRET PHOTOGRAPHIE (Désilets) La photographie - la technique de la photo / Je prends des photos / Je développe mes photos	15.00	13.49
PELLAN (Germain Lefebvre)	18.95	15.15
LES OEUVRES DE CHAMPLAIN (3 tomes) Présentation G. Emile Giguère	65.00	49.95
LA PEINTURE CANADIENNE CONTEMPORAINE (William Withrow)	28.95	23.49
QUAND LA CHINE S'ÉVEILLERA LE MONDE TREMBLERA (Alain Peyrefitte)	12.95	11.19
HITLER (2 Vol.) (Joachim Fest)	25.00	18.49

TÉL.: **845-4389**
À TOUS NOS CLIENTS:
NOUS AVONS PRIX DE L'EXPENSION
NOUS VOUS INVITONS À VISITER
NOS DIFFÉRENTS RAYONS.

Du Trio Beaux-arts à la SMCQ

par GILLES POTVIN

Ce fut une soirée assez exceptionnelle à laquelle l'Orchestre symphonique de Montréal nous conviait mardi, salle Wilfrid-Pelletier, pour un autre de ces Concerts Gala (soit dit en passant, une étiquette assez superficielle, qui ne veut pas dire grand-chose) où il n'y avait pas un, mais trois solistes, de même que trois oeuvres concertantes. Au départ, ces oeuvres devaient être signés des fameux trois "B", — Bach, Beethoven et Brahms, mais un accident de parcours a fait que Bach a été remplacé par Mozart.

Le Beaux Arts Trio de New York, bien connu ici par ses participations aux concerts de Pro Musica, avait d'abord été pressenti pour l'exécution de cette oeuvre étrange, rarement jouée, de Beethoven qu'est le Triple Concerto pour piano, violon, violoncelle et orchestre, jamais encore donnée à l'OSM. Pour compléter le programme, le pianiste du trio, Menahem Pressler s'est vu confier un concerto de Mozart et, MM. Isidore Cohen et Bernard Greenhouse, le Double Concerto, pour violon, violoncelle, de Brahms.

Riche de promesses, ce programme a su plaire sans détour à un public particulièrement nombreux, il nous a semblé. Peut-être que notre OSM, dont on parle beaucoup depuis deux semaines, a-t-il réussi à attirer une clientèle nouvelle?

L'attraction principale était ce curieux de concerto dans lequel Beethoven fait dialoguer trois instruments avec l'orchestre. Discréditée par plusieurs musicologues, ce triple concerto est par contre tenu en très haute estime par d'autres. Qu'en est-il exactement?

L'élément thématique de l'oeuvre, sans avoir la beauté de d'autres concertos, celui pour violon, par exemple, n'en est pas moins tout à fait digne de son auteur. Ce qui rend l'oeuvre attrayante est le traitement qu'il fait subir à ces thèmes en les distribuant aux trois instruments dans un style qui tient à la fois du concerto et de la musique de chambre. L'orchestre joue un rôle plutôt effacé mais chaque intervention a son importance et contribue à échafauder l'édifice.

Les parties solistes sont d'une très grande difficulté technique, surtout pour le violon et le violoncelle, et nul doute que la qualité exceptionnelle des membres du Beaux Arts Trio a permis à l'oeuvre de dépasser la simple exécution de routine. Il y a eu des moments inspirés, notamment dans le mouvement lent alors que M. Bernard Greenhouse a fait chanter son instrument avec maîtrise et émotion.

Le Double Concerto de Brahms est une page très dense, qui ne laisse aucune place à la frivolité. Franz-Paul Decker a dirigé l'oeuvre avec autorité, mais parfois avec un certain maniérisme qui n'avait pas sa place dans une oeuvre aussi directe. Les solistes ont été tout à fait à la hauteur des redoutables exigences techniques de cette oeuvre intense, mélancolique et touchante cependant, dans son mouvement lent.

En début de soirée, Menahem Pressler a joué le Concerto no 9, en mi bémol majeur, de Mozart. Exécution généralement limpide et expressive, malgré une tendance à bousculer certains traits. La participation de l'orchestre, sous la baguette de M. Decker, a été exemplaire en tous points.

La Société de musique contemporaine du Québec, pour sa part, terminait la première moitié de sa huitième saison, jeudi le 6 décembre, salle Claude-Champagne. Le programme offert était des plus substantiels, entièrement consacré à des créations montréalaises: Witold Lutoslawski, George Crumb, Betsy Jolas et Henri Pousseur.

Ce sont quatre noms importants de la musique d'aujourd'hui et il faut louer notre SMCQ d'avoir mobilisé des effectifs considérables et surtout d'avoir accordé le temps de répétition nécessaire pour mettre au point ces oeuvres fort complexes. Même si le succès public n'a pas été spectaculaire, le programme n'a aucunement manqué d'intérêt et le seul plaisir de la découverte était amplement suffisant pour satisfaire les plus difficiles.

Le Quatuor Orford, déjà fort apprécié ici pour ses exécutions d'oeuvres classiques, a montré qu'il pouvait s'attaquer avec succès au répertoire d'aujourd'hui et qu'il pouvait maîtriser toutes les techniques de l'écriture contemporaine. Au départ, le Quatuor de Lutoslowski ne recherche aucunement la sympathie de l'auditeur. Il commence par l'agacer par des séquences à peine audibles puis se développe comme une conversation à quatre dans laquelle chacun refuse d'entendre ce que l'autre dit. Cet isolement de l'individu, ce refus collectif de s'écouter et d'écouter les autres, arrivent néanmoins à des moments vraiment dramatiques et même pathétiques. Quand arrive la fin de ce dialogue de sourds, on se sent comme soulagés.



Les "Black Angels" de l'Américain George Crumb, dont la SMCQ a déjà présenté les "Eleven Echoes of Autumn" et "Night Music", sont un espèce de jeu rituel, de messe noire, où se confrontent Dieu et diable, jour et nuit, vie et mort, guerre et paix. Non seulement Crumb demande-t-il aux quatre instruments d'être amplifiés électriquement (effet surréaliste?) mais il leur adjoint des instruments à percussion et toute une série de procédés inusités (archets faisant vibrer des verres, trilles avec des dés à coudre, etc.) Par ses nombreuses citations en cours de route (Schubert, Dies Irae, Tartini, etc.) l'oeuvre appartient au "degré second", terme adopté par le critique Maurice Fleuret pour désigner ces pages de plus en plus nombreuses de la musique d'aujourd'hui où le compositeur se "sert" plus ou moins généreusement, d'éléments d'oeuvres du passé.

"Black Angels" restera sans doute comme un témoignage caractéristique de notre époque, où il semble devenir de plus en plus difficile d'écrire de la musique "pure". Le Quatuor Orford nous a ébloui par sa maîtrise de cette oeuvre difficile, ingrate même.

Betsy Jolas est née en France de parents américains et Betsy Jolas cherche à amorcer un dialogue véritable, sans y réussir complètement toutefois. "La méfiance est grande" dit elle-même l'auteur, qui ajoute que "l'on parvient tout de même à quelques moments d'entente". Il n'en reste pas moins que l'oeuvre est extrêmement attachante, ne serait-ce que par ce désir de rapprochement entre le passé et le présent. Mais il y a plus. De l'oeuvre se dégage une sensibilité, un sens de l'équilibre et une retenue qui démontrent une vraie nature de musicienne créatrice. L'exécution du violoniste Eugène Husaruk et des Percussions XXe siècle a été au surplus excellente.

Henri Pousseur est la figure dominante de la jeune musique belge. Son "Icare apprenti", titre auquel il ajoute "préparatifs et exercices de vol pour un nombre indéterminé d'instruments" est comme l'apologie de la technique de l'aléatoire. Sous la tutelle de Gilles Tremblay, les musiciens de la SMCQ ont présenté deux versions de l'oeuvre qui sont autant de prouesses de haute voltige, où la "multiplicité des possibles" (dixit le programme) a force de loi. Cette brillante démonstration a montré l'esprit inventif des participants, leur amour du risque et de l'imprévu. Le résultat a prouvé que la musique peut exister sans qu'elle doive nécessairement obéir aux lois les plus rigoureuses.

Spécial Noël à l'OSM

A l'occasion de la Noël, l'Orchestre symphonique de Montréal présente l'oeuvre de Georges-Frédéric Handel: le Messie.

Cet oratorio composé en 1741 et créé à Dublin en 1742 est divisé en trois parties: les deux premières sont remplies par l'annonce de l'avènement du Messie, le récit de sa vie, de la Passion, la diffusion de l'Evangile à travers le monde et le triomphe du Fils de l'homme glorifié dans le célèbre Alleluia. La troisième partie s'achève sur une vision apocalyptique de la vie éternelle.

Quatre solistes interpréteront ce chef-d'oeuvre: Judith Blegen, soprano au Metropolitan Opera de New York, l'incomparable Maureen Forester, la basse canadienne Donald Bell et le ténor John van Kesteren.

L'Orchestre symphonique de Montréal sera placé sous la direction de son chef attitré, Franz-Paul Decker, et le choeur Elgar de Montréal se joindra à l'Orchestre pour l'occasion.

On a choisi la vaste enceinte de l'Eglise Notre-Dame pour présenter cette oeuvre, les dimanche le 16 décembre et lundi le 17 décembre à 20h. Les billets de $2 à $5 sont en vente au guichet de la Place des Arts, à la succursale Place Ville-Marie du Montreal Trust, chez Sauvé Frères, au Record Centre et chez Archambault.

qui fait quoi

PARIS (AFP) — Les triomphes 1973 du cinéma ont été décernés jeudi soir au Théâtre Marigny à Paris, à l'occasion de la "28ème nuit de cinéma".

Claude Lelouch est le lauréat français pour "La bonne année", Michel Piccoli et Pierre Richard pour l'interprétation masculine, Françoise Fabian pour l'interprétation féminine. Marthe Keller recevra pour sa part le prix "Révélation".

Pour les étrangers, les comediens anglais Peter Finch et Michael York se voient décerner le prix "Triomphe international."

Enfin, d'autre prix variétés, chansons ou télévision récompensent Tino Rossi, Serge Lama, Michel Fugain, le Big-Bazar Dalida à Jean Richard.

La première mondiale du film de Richard Lester d'après l'oeuvre d'Alexandre Dumas, "Les trois mousquetaires", a eu lieu jeudi à Paris en présence de toutes les vedettes de cette superproduction et, en particulier, Michael York, Oliver Reed, Charlton Heston, Christofer Lee, Geraldine Chaplin, Faye Dunaway et Raquel Welch.



VLADIMIR SPIVAKOV

LAURÉAT AU CONCOURS INTERNATIONAL DE VIOLON (1969)

"SA TECHNIQUE, SON INTERPRÉTATION SONT COMME L'ÉCLAIR" Le Figaro, Paris

SONATE EN DO MAJEUR	VIVALDI
SONATE NO. 2	BARTOK
4 PIÈCES ROMANTIQUES OPUS 75	DVORAK
CANTABILE	PAGANINI
CAPRICE BASQUE	SARASATE

Ce soir 20h.30

Billets: $7 $6 $4.50 $3.50. Demi-tarif sur billets $6: étudiants - Âge d'Or. EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke (sous-sol) et Mtl Trust P.V.M. Agences & CHARGEX 932-2234.

SALLE CLAUDE CHAMPAGNE
220, Vincent d'Indy

STUDIO A TOUS

Les Dernières Françailles
de Jean Pierre Lefebvre
en primeurs

La tendre histoire d'un couple à l'âge de leurs Noces d'Or
avec
Marthe Nadeau et J. Léo Gagnon

SEM.: 6:30, 8:15, 10:00 h.
DIM.: 3:00, 4:45, 6:30, 8:15 et 10:00 h.

STUDIO B 5 DERNIERS JOURS 14 ANS
Un film bouleversant
FAMILY LIFE
SEM. 7, 9:30 h. DIM. 2, 4:30, 7, 9:30 h.
Vieux Montréal
136 est, St-Paul - 861-7863

Emission spéciale
"Des gens ferrés"
Un film révélateur sur les hommes et les femmes qui animent le CN



Dimanche 16 décembre à la station CFTM 10 à 17 heures

Une présentation du CN



AVEC MOYSEYEV, LE MEILLEUR ENSEMBLE FOLKLORIQUE VENANT DE L'URSS !

ENSEMBLE KRASNOIARSK DE SIBÉRIE



80 DANSEURS CHANTEURS & MUSICIENS

Ce soir 18h. et 21h.30
2 Dernières Représentations

Billets: $8 $7 $6 $4.50 $3.50

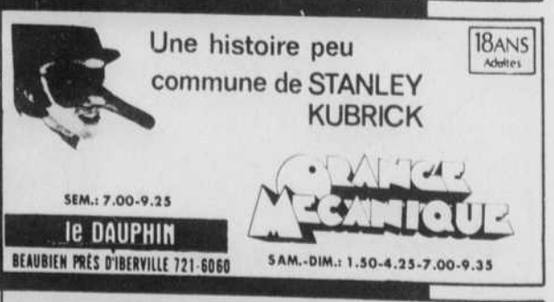
EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke (sous-sol), Place des Arts et Mtl Trust P.V.M. Demi-tarif sur billets $7 (13 déc.): étudiants - Âge d'Or en vente à CCA. Commandes postales à CCA seulement.
Agences & CHARGEX 932-2234
QUÉBEC: Le Colisée - 12 déc. 20h30

SALLE WILFRID-PELLETIER

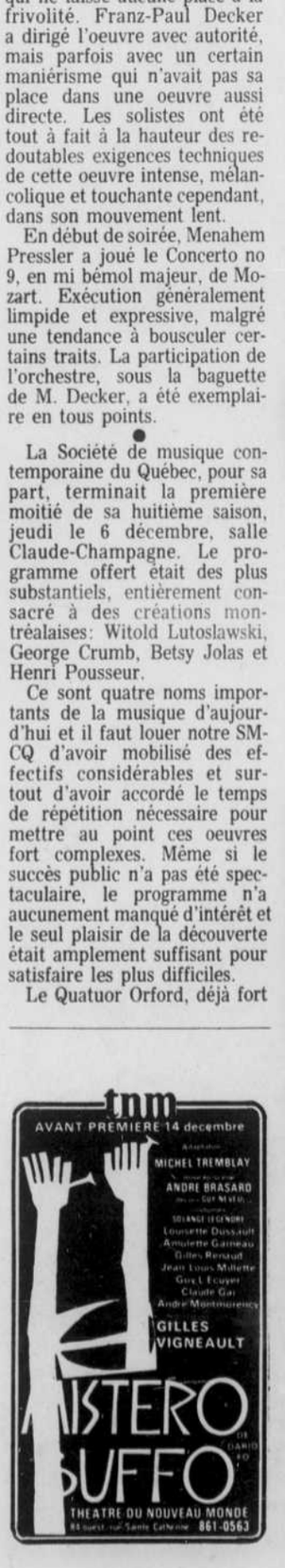
CINEMAS ODEON











EATON

Découvrez le monde délicieux des fromages au Club Des Fromages Du Mois

Offrez à vos amis un abonnement au Club Des Fromages Du Mois et donnez-leur la chance et la joie de découvrir le monde délicieux des fromages. Ils recevront 3 différents fromages, emballés individuellement, aux environs du premier de chaque mois. Nous enverrons aussi une description des fromages et des recommandations concernant le vin le plus apte à les accompagner.

Boutique du Gourmet, Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée), Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Côte St-Luc. Rayon 379.



Une suggestion-cadeau appétissante pour Noël

5 mois	20.00
10 mois	35.00

Livraison sans frais dans le circuit de livraison Eaton

Téléphonez à 842-9331, poste 361, pour renseignements et commandes. Pas d'envoi aux mois de chaleur juillet et août.

Eaton Rayon 379
677 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 110, H3B3Y6, Québec

Nom : .....
Adresse : .....
Cadeau à : .....
Adresse : .....
No de compte : .....

Pas de commandes payables sur livraison. Livraison sans frais dans le circuit de livraison Eaton.

"El Topo" et "L'audience"

Quand Ferreri et Jodorowsky se déchaînent

par ANDRE LEROUX

Quand Ferreri et Jodorowsjy se déchaînent: "L'Audience", et "El Topo".

Depuis le scandale provoqué par "La Grande Bouffe" au dernier festival de Cannes, on parle beaucoup de Marco Ferreri. Trop, peut-être! Ferreri est un cinéaste provocant dont l'humour cinglant et l'insolence hautaine ne laissent personne indifférent. Même si "La Grande Bouffe" n'est pas un film réussi, parce que trop complaisant et répétitif, on ne pouvait que s'émerveiller de l'idée initiale. L'originalité du film provenait moins de sa forme que de son contenu. Ferreri, quoiqu'il en dise lui-même, est un cinéaste intellectuel, beaucoup plus préoccupé par ses propres idées que par leur mise en forme. Curieusement, il se définit comme un conteur et non comme un idéologue. Il cherche avant tout à raconter une histoire et à bien la mener à terme. C'est ce qu'il crie un peu partout. Or, Ferreri est probablement le plus mauvais conteur que je connaisse. Il n'est absolument pas capable d'animer une histoire, de lui donner un relief, de soutenir la nécessaire vitalité du rythme narraftif.

Les distances calculées qu'il prend vis-à-vis de ce qu'il raconte tuent tout véritable élan. Ferreri ne se laisse jamais emporter par l'exubérance du récit (contrairement, par exemple, à John Boorman dans "Deliverance"), par la puissance dramatique des situations ou des personnages. Il regarde s'agiter ses personnages avec un recul critique qui l'empêche de s'impliquer totalement. Sa peur presque maladive de l'émotion viscérale, du sentiment véritable, du lyrisme dramatique, l'empêchent de dépasser le simple niveau de la réflexion intellectuelle. Malgré la présence envahissante de la nourriture et de la chair, "La Grande Bouffe" est un spectacle presqu'abstrait tant les êtres sont réduits à l'état de prototypes.

On retrouve le même défaut dans "L'Audience" réalisé en 1971, avant "Liza" et "La Grande Bouffe". Le film raconte les déboires d'un jeune catholique venu à Rome pour rencontrer le pape et lui exposer un problème personnel apparemment délicat. On ne connaîtra jamais le motif qui l'a conduit au Vatican. Ferreri s'attaque ici à tout le système hiérarchique qui empêche le jeune homme de parvenir à ses fins. "L'Audience" est une très libre adaptation du "Château" de Franz Kafka. Ce qui a passionné Ferreri et son scénariste Azcona, ce sont moins les dimensions fantastiques et métaphysiques de l'oeuvre de Kafka, que son aspect métaphorique.

L'Eglise catholique romaine est perçue comme une vaste entité dont le mode de fonctionnement vise à exiger la soumission inconditionnelle des catholiques. Le Pape, figure inaccessible et mythique, trône au sommet de l'implacable mécanique. Le personnage mourra sans avoir pu approcher Paul VI. Ferreri essaie de démonter tous les mécanismes de la hiérarchie ecclésiastique. Pour se débarrasser du croyant obstiné, le dommissaire en chef du Vatican (Ugo Tognazzi) le livrera aux mains d'une prostituée (Claudia Cardinale) à qui il fera un enfant.

Ferreri, moins intéressé par l'histoire du personnage, que par les rouages de l'organisation, reste à la surface des êtres et s'attache à des réactions trop extérieures. Le jeune catholique est tellement bête, idiot et aveugle qu'il ne peut jamais accéder au niveau du prototype recherché par Ferreri. Lorsque, caché derrière une colonne, il essaie d'attirer l'attention du pape avec une sarbacane, on ne peut que rire de son obstination. Il ne devient jamais attachant, parce qu'on ne le comprend pas de l'intérieur. Ferreri n'éprouve aucune véritable sympathie pour le personnage, aucune forme de tendresse. C'est une caricature abstraite du croyant imbécile qui recherche dans le pape une image paternelle. Tout comme il identifie la prostituée à une mère (le moment ou il se couche sur elle en position de foetus).

Le personnage est tellement immature qu'on ne peut à aucun moment le prendre au sérieux. Si Ferreri voulait, à travers lui, dénoncer l'attachement naif et borné à une idéologie et les conséquences (l'écrasement et la mort) d'une telle attitude, on peut déplorer le simplisme et la grossièreté de la métaphore. Tout comme les personnages de "Liza", "Dilinger est Mort", et "La Grande Bouffe", celui de "L'Audience" est détruit par l'extrême limitation du sens de son existence. Certes, il est le produit et la victime d'une idéologie très nettement définie (le conservatisme stérile de l'Eglise) mais il lui manque tout ce qui sépare un être humain d'un pantin rigide.

En voulant grossir la réalité pour l'élever au niveau de la parabole, Ferreri a déformé le réel, l'a systématiquement vidé de toute ambiguité. Mais la principale faiblesse de la démarche de Ferreri, c'est son manque d'articulation sur le plan cinématographique. Il y a dans "l'Audience", comme d'ailleurs dans "La Grande Bouffe", un laisser-aller filmique désarmant. Ferreri s'est toujours refusé à faire des films bien structurés, bien photographiés et bien montés. C'est sa façon de remettre en question les formes cinématographiques traditionnelles. Pas de belles images. Pas de cadrages soignés. Pas de mise en scène trop concertée. L'antithèse la plus parfaite du remarquable "Cris et Chuchotements" de Bergman.

Chez Ferreri, la laideur est érigée en système de valeurs. Tout se passe comme si cette provocation devait stimuler le spectateur, le provoquer pour lui permettre de mieux penser, de mieux réfléchir à ce qui se passe sur l'écran. Les couleurs horribles, les éclairages bâclés finissent par irriter, car au lieu de renforcer le propos, elles le désamorcent totalement. Si "La Grande Bouffe" et "L'Audience" sont des films ratés, c'est parce que Ferreri s'imagine que la laideur peut tout sauver. Selon lui, le spectateur ne serait plus passif parce que conscient de tout ce qu'implique le fonctionnement du film. Ferreri oublie que la laideur trop voyante peut éloigner le spectateur de ce qui se déroule sur l'écran. Mais la laideur provient peut-être du manque d'imagination visuelle de Ferreri, le plus stérile des faux conteurs. A l'Elysée.

●

"El Topo" d'Alexandro Jodorowsky nous arrive précédé d'un concert presque unanime de louanges dithyrambiques. Présenté pendant six mois consécutifs les vendredis et samedis soirs, à minuit, au cinéma Elgin, à New York, le film est vite devenu un objet de culte intouchable. Après un tel succès, le gérant des Beattles décida de le lancer commercialement. Le succès continua. Le nombre des admirateurs inconditionnels (dont je ne fais pas partie) augmenta. Roch Demers, président des Films Faroun, à Montréal, en a acquis les droits de distribution pour le Canada. Le film est à l'affiche au cinéma Outremont tous les vendredis et samedis soirs à minuit, et cela pour une période de six mois.

Né au Chili en 1930, Alexandro Jodorowsky est un ancien membre de la troupe Marcel Marceau. Il est actuellement directeur d'un théâtre au Mexique et dessine des bandes illustrées pour l'un des plus grands journaux du pays. "El Topo", tourné au Mexique, l'a consacré visionnaire, prophète et génie. Pourtant, le film n'a que les apparences du génie. On ne peut nier le caractère insolite de certaines compositions picturales et l'utilisation audacieuse de décors hypnotiques. Jodorowsky a un sens évident du spectacle et du spectaculaire. Il sait comment faire vibrer l'espace le plus désertique, lui conférer une atmosphère trouble, insidieuse. Chaque détail, chaque objet, chaque costume sont méticuleusement intégrés à son délire savamment organisé. Rien n'a été laissé au hasard.

Le film est divisé en trois parties. Dans un premier temps, un homme vêtu de cuir noir et son fils nu, chevauchent dans une plaine sablonneuse. Le père apprend à son fils qu'il est désormais un homme. Dans une cérémonie, évidemment symbolique, le fils enterre le portrait de sa mère et son premier jouet. Puis, ils arrivent à un village où tous les habitants ont été massacrés. Dans un mouvement de colère, le père venge la mort des innocents, abandonne son fils à des moines qu'il a libérés et s'enfuit avec la maitresse du chef des assassins.

Dans un deuxième temps, le valeureux guerrier et sa compagne, baptisée Mara, aboutissent dans un désert où il doit affronter les quatre maitres qui s'y terrent. Il les vainc par la ruse et quelques tricheries mais réalise qu'au fond il a perdu. Il s'écrie alors: "Père, pourquoi m'as-tu abandonné?" Une lesbienne vient se joindre au groupe, se lie avec Mara et exécute le vieux pécheur qui a des stigmates aux pieds et aux mains. Comme le Christ!

Dans un troisième temps, alors que les années se sont écoulées, on retrouve le vieillard dans une grotte. Devenu un espèce de moine pénitent, il promet de libérer un peuple de nains difformes, enfermés dans les grottes par les habitants d'un village situé à proximité. Il réussit à frayer un passage. Les nains s'évadent et sont massacrés par les gens du village. Lorsqu'il découvre l'hécatombe, il décide de s'armer et de venger les innocents. Transpercé de balles, il s'avance vers les villageois et les extermine tous. Finalement, il s'immole lui-même en sacrifice, alors qu'une nouvelle famille se forme. Le cycle recommence.

Je me suis attardé à préciser les mouvements du film car Jodorowsky a bien pris soin de créer un mystère autour des événements et des personnages. Le scénario, linéaire mais extrêmement compliqué, est alourdi par une surcharge de symboles chrétiens des plus encombrants. Jodorowsky qui a écrit et réalisé le film, interprète aussi le rôle du personnage principal, le Dieu sauveur qui se sacrifie pour les péchés de l'humanité. Le film est agaçant parce qu'on sent que Jodorowski s'evertue à se mettre en valeur, à s'afficher pour prouver constamment la profondeur et l'originalité de sa méditation. Ses intentions didactiques, à caractère messianique, ne peuvent cacher le vide et l'insignifiance du propos.

Tout dans "El Topo" est prétexte à donner à la violence une quelconque assise faussement pholosophique. Les massacres se succèdent avec une frénésie pour le moins suspecte. Le sang gicle de toutes parts. Les cadavres s'accumulent comme dans une bande dessinée où la violence devient irréelle, gratuite et grotesque, par emphase et saturation. Personne ne semble souffrir dans ce film. La souffrance est évacuée au seul profit d'une violence sèche, mécanique et efficace. Tout, d'ailleurs, est porté à son paroxysme d'efficacité la plus élémentaire: la musique et les bruits sont inutilement amplifiés, les couleurs criardes remplissent tout l'écran et les anomalies physiques (déformations, mutilations...) ne sont étalées que pour leur pouvoir d'impact spectaculaire.

Dans "El Topo", la violence n'a aucune signification outre que spectaculaire. Elle est utilisée pour plaire, pour flatter le public, lui donner sa ration d'excitations faciles. Aujourd'hui, la violence a tellement envahi les écrans qu'on finit par l'accepter, la domestiquer. Le film de Jodorowsky est l'exemple d'une oeuvre réalisée sans sensibilité et inutilement excessive. C'est un film qui essaie de nous en mettre plein la vue, de nous faire croire à son surréalisme de pacotille et à la vérité de ses obsessions. L'univers de Jodorowsky est replié sur lui-même, nourri de ses propres fantasmes sado-masochistes. "El Topo" est une oeuvre profondément narcissique, satisfaite de ses propres prouesses. C'est une fumisterie commerciale élevée au plan du mythe. L'artifice consacré.



Un jeune catholique veut rencontrer le pape: "L'audience"

QUI FAIT QUOI

L'excellente revue québécoise "Recherches amérindiennes" vient de publier, sous le titre "Signes et langages des Amériques" un numéro spécial sur la pensée amérindienne. Une dizaine d'essais, dont les auteurs sont en majorité québécois, analysent la mythologie, le rituel et les systèmes de classification des Montagnais (Québec), des Seneca (Etat de New York), des Kwakiutl (Côte du Pacifique) et des Quechur (Pérou).

●

Les 21 et 22 décembre à 20h au Gésu, le service d'animation socio-culturel de l'UQUAM présente un "Festival de musique traditionnelle du Québec", auquel participeront une douzaine de musiciens et danseurs de différentes régions, dont Jean Carignan. Le but: profiter du temps des Fêtes pour permettre aux Montréalais de redécouvrir les racines de leur "son".

SALLE RESNAIS
2e Semaine
14 ANS
Une fable bouffonne ou l'humour noir de Ferreri fait une fois de plus merveille.
ROBERT BENAYOUM / LE POINT
CLAUDIA CARDINALE • MICHEL PICCOLI
ENZO JANACCI • UGO TOGNAZZI
un film de MARCO FERRERI
L'AUDIENCE

élysée
35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN
POUR TOUS
Allez voir ce film. FRANCE-SOIR
Quelle réussite! L'AURORE
LA BONNE ANNEE
film de CLAUDE LELOUCH

LA CHORALE ELGAR DE MONTRÉAL
Brock McElheran, directeur artistique
à
NOTRE - DAME
présente
LE MESSIE DE HAENDEL
avec:
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
au pupitre
FRANZ-PAUL DECKER
solistes
MAUREEN FORRESTER, contralto
JUDITH BLEGEN, soprano
JOHN VAN KESTEREN, ténor
DONALD BELL, basse
Dimanche 16 et lundi 17 décembre
à 20h
$2-$3-$4-$5
Billets en vente chez: Archambault, 500 est, rue Ste-Catherine Montreal Trust, Place Ville-Marie – Sauvé Frères: rue St-Hubert, Centre d'achats Laval, Galeries d'Anjou – Record Center, 2020 rue Crescent – Guichet de la Place des Arts
et à l'Eglise Notre-Dame, le soir du concert, à 19h.

3e MOIS DE SUCCÈS !
18 ANS Adultes
LA GRANDE BOUFFE
12:00 2:20 4:45 7:10 9:35
Laissez-passer et cartes Âge d'Or non valables
CINÉMA DE PARIS
861-2996
FLEUR DE LYS
288-3303
MARCELLO MASTROIANNI · PHILIPPE NOIRET · MICHEL PICCOLI
Spécial étudiant $1.25
5e MOIS
18 ANS Adultes
CRIS ET CHUCHOTEMENTS
CRIES AND WHISPERS
SOUS-TITRES
Laissez-passer et cartes Âge d'Or non valables
SEM 7:30 9:30
DIM 1:30 3:30 5:30 7:30 9:30
FESTIVAL
1206 est Ste-Catherine 525-8600

théâtre du rideau vert
25e Anniversaire
le printemps de la saint-martin
Du mardi au samedi: 20h.
Dimanche: 19h.
Comédie de Noël Coward
mise en scène: FRANÇOIS CARTIER
LOUISE MARLEAU - LOUISE TURCOT - PASCAL ROLLIN
FRANÇOIS CARTIER - ANDRÉE ST. LAURENT - JACQUES FAMERY
Décors: JACQUES LEBLANC Costumes: FRANÇOIS BARBEAU

TOUS LES DIMANCHES
théâtre jeunesse
14h30 — MARIONNETTES
LA FLUTE ENCHANTÉE
de Pierre Régimbald et Nicole Lapointe.
15h30 — THÉÂTRE
L'ÎLE AU SORCIER
Fantaisie d'André Cailloux
Réservations 844-1793
Métro Laurier, sortie Gilford — 4664, rue St-Denis

PLANÉTARIUM DOW
L'ÉTOILE DES MAGES
5 décembre - 6 janvier
1000 ouest, St-JACQUES 872-4210
service des sports et loisirs · montréal

RADIOMUTUEL
CJMS CJRP CJTR CJRC CJRS
ET
du MAURIER
PRESENTENT
YOLAND GUERARD YOLANDE DULUDE
PAUL BERVAL
DANS
CHANSON GITANE
une opérette à grand déploiement
AVEC
DENYSE PARENT PAUL TREPANIER
MONIQUE VERMONT
ET
RITA BIBEAU
EMILE GENEST YVAN DUCHARME
GERARD PARADIS CLAUDE MICHAUD
PIERRE DUFRESNE GILBERT CHENIER
ANDREE BASILIERES RICHARD PROULX
MARCEL GIGUERE PATOF
LA PARTICIPATION SPECIALE de
WILLIE LAMOTHE
et
LES BALLETS DE PARIS
mise en scène YOLAND GUERARD
direction musicale LIONEL RENAUD
Une production GUEVOX INC.
Billets en vente lundi le 17 déc. Place des Arts
PLACE DES ARTS
SALLE WILFRID PELLETIER
les 24, 25, 26, 27, 31 JANVIER et les 1, 2, 3, FEVRIER '74

La loi des biens culturels

par

LUC D'IBERVILLE-MOREAU

C'est en 1970 que notre gouvernement fédéral se donna une loi établissant la Commission des lieux et des monuments historiques du Canada. Deux ans plus tard, notre gouvernement provincial entra dans la course et adopta en juillet 1972 une loi sur les biens culturels dont le contenu concernait la conservation du patrimoine immobilier, l'aménagement du territoire et l'environnement. Ces deux lois n'avaient rien d'avant-gardiste. En effet, l'Unesco (l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) incite depuis plus de vingt ans tous les pays membres à prendre des mesures particulières en faveur des monuments et des sites menacés et accorde une assistance technique pour la conservation du patrimoine et la formation de spécialistes nationaux. De plus, l'Unesco, organisme dynamique mais conservateur étend la notion de patrimoine culturel et esthétique à la nature et à la vie sauvage et invite les Etats membres à surveiller l'exécution des plans d'aménagement et d'urbanisme afin de contrôler la construction d'ensembles inesthétiques. Les recommandations de l'Unesco rappellent aux Etats membres qu'ils ont l'obligation morale de protéger les biens qui constituent leur patrimoine culturel.

La conception générale de l'action qu'il incombe aux pouvoirs publics d'exercer dans le domaine culturel, sa justification et ses objectifs varient évidemment d'un pays à l'autre. L'Unesco en dégage cependant quatre tendances:

- La politique culturelle s'intègre dans la planification générale;
- L'Etat considère qu'il a, en matière culturelle, une responsabilité découlant du rôle qu'il a assumé envers la nation, et estime son devoir de se substituer à l'initiative privée, celle-ci n'étant pas toujours à même de mener à bien cette tâche;
- On se méfie de la centralisation et d'un rôle prépondérant de l'Etat dans la gestion directe des institutions culturelles par crainte d'une neutralisation de l'élément de contestation que peuvent apporter les arts et d'une uniformisation de l'action culturelle; les représentants de cette tendance préfèrent limiter l'intervention de l'Etat à une aide financière qui ne serait assortie d'aucune condition;
- Enfin dans certaines sociétés, en voie de développement, on considère que le développement culturel est indispensable pour renforcer la conscience nationale et permettre ainsi l'élaboration d'une culture originale répondant à la fois aux aspirations profondes de la population et aux nécessités du monde moderne. L'intervention de l'Etat est indispensable car l'action privée est encore nettement insuffisante.

Cette loi fut donc bien accueillie mais fit rapidement des malheureux principalement chez les agents immobiliers qui craignent aujourd'hui de voir disparaître leurs sources de revenus et prédisent une baisse de la construction! Elle fit aussi des malheureux chez les collectionneurs qui craignent de voir nationaliser leurs collections et des hésitants dans les organisations bénévoles comme "Sauvons Montréal" qui malgré tous leurs efforts s'aperçurent que la loi permettait la destruction de maisons classées comme ce fut le cas de la maison Van Horne.

La Commission des Biens Culturels est composée de douze membres présidés par M. Georges-Emile Lapalme anciennement Ministre des Affaires Culturelles. Cette Commission ne détient que des pouvoirs consultatifs et n'existe que pour donner son avis au Ministre sur toutes questions que celui-ci réfère. Elle peut aussi faire au Ministre des recommandations sur toutes questions relatives à la conservation des biens culturels. Le Ministre peut accepter ou refuser ces recommandations, classer ou déclasser lui-même un monument sans donner de raison (ce que fit M. François Cloutier, lorsqu'il revint sur sa décision et déclassa la maison Van Horne). Les membres de cette commission sont donc sans pouvoir et évidemment tenus au secret. Si l'on se réfère aux recommandations de l'Unesco, on comprend pourquoi l'Unesco se méfie de la centralisation et du rôle prépondérant de l'Etat dans la gestion directe des institutions culturelles et ce qu'on veut dire par neutralisation de l'élément de contestation que peuvent apporter les arts. En ce qui concerne la loi des biens culturels au Québec, personne certes ne conteste sa validité mais plutôt la façon dont la loi est administrée. Il y a d'une part un grand nombre d'organisations formées de membres bénévoles qui se préoccupent de l'état de l'environnement et de la croissance des villes que nous habitons et où nous sommes de plus en plus étouffés par les émanations délétères et ébranlées par les trépidations de l'air et du sol, d'autres sont intéressées à conserver le patrimoine commun de l'humanité que sont les monuments, témoignages d'une vie ou d'une gloire passée, un élément essentiel de l'équipement d'un pays et souvent comme à Québec, le gage de développement d'une industrie touristique. Ces organismes sont formés d'architectes, d'historiens, de comités de citoyens qui donnent leur temps et souvent leur argent pour améliorer la qualité de notre niveau de vie. Depuis la destruction de la maison Van Horne, s'est formé un nouveau groupe appelé "Sauvons Montréal" qui groupe maintenant les organisations suivantes: Sites Extraordinaires, le Centre Communautaire St-Urbain, le Community Design Workshop, le Comité Haddon Hall, Espaces Verts, les Amis de la Gare Windsor, le Comité des Citoyens de Rivière des Prairies, le Comité de Citoyens Milton Park, le McGill University Conservation Society, le Hudson Historical Society, la Ligue des Droits de l'Homme pour les Citoyens âgés, le Comité des Citoyens de Westmount en bas, La Société d'Architecture de Montréal, l'Association des Résidents de la rue Esplanade, la Société d'Archéologie et Numismatique de Montréal, etc... on y trouve des citoyens de tous les âges qu'on ne pourrait traiter tous de contestataires.

Il y a aussi les membres de la Commission des Biens Culturels choisis par le gouvernement à cause de leur expérience administrative, politique architecturale ou artistique. Interrogés, (comme on l'a dit, ils sont tenus au secret) plusieurs se sont montrés fort déçus des résultats actuels et certains songent à remettre leur démission. "Mais à quoi cela servirait-il?" me dit l'un d'entre eux. Georges-Emile Lapalme, lui, est moins timide. Pour lui, il faut amender la loi, redefinir les pouvoirs de la Commission et surtout augmenter les budgets. (L'an dernier plus de la moitié du budget de trois millions a été consacré à la restauration de la Place Royale à Québec). Si certains monuments ont été classés (nous donnerons la liste dans un second article), une minime partie du budget semble avoir été alouée à la restauration, le problème de l'environnement semble être singulièrement ignoré, de même que l'architecture du 19e siècle.

La souveraineté culturelle?

Avant les élections on nous a parlé beaucoup de souveraineté culturelle sans, hélas, nous expliquer comment celle-ci serait faite. Dans ce domaine, il est primordial de se donner les budgets nécessaires afin d'assumer l'économie des programmes culturels au Québec, et reprendre le retard des vingt dernières années. Notons en passant le problème de la maison Shaughnessy, boulevard Dorchester. Cette maison victorienne est considérée par les experts comme étant une des plus importantes à Montréal. Un avis de classement a été envoyé au propriétaire. Cet avis peut être contesté par ce dernier pendant une période de soixante jours soit jusqu'au 21 décembre. Si l'avis de classement n'est pas contesté, il faut alors que la Commission des Biens Culturels s'entende avec le propriétaire pour le dédommager de ce classement et trouver évidemment une fonction à cette maison. Cependant, le propriétaire dans ce cas précis, a reçu une offre importante pour le terrain sur lequel on veut construire un immeuble. La Commission, si elle veut conserver la maison doit donc, soit acheter la maison (au prix que demande le propriétaire) ou peut être trouver un nouvel acheteur qui paierait le prix demandé et accepterait d'acheter une maison classée. Le budget de la Commission des Biens Culturels ne permet pas cet achat. Il est donc fort possible que cette maison fort importante soit détruite faute de budget. Or, il existe à Ottawa deux organismes, la Commission des lieux et des monuments historiques et un nouvel organisme, Héritage Canada dont le budget est très important et qui peut acheter dans le but de les préserver, des monuments architecturaux ou historiques. Plusieurs propriétés seront préservées de la sorte au Canada. Or, la politique du gouvernement provincial ne semble permettre que l'on retire du gouvernement central les argents nécessaires à la poursuite d'objectifs conduisant à une certaine souveraineté culturelle (c'est le cas des musées provinciaux du Québec qui ne peuvent recevoir de subventions fédérales, alors que tous les autres musées provinciaux des autres provinces en reçoivent). Nous nous trouvons donc devant un dilemme: le gouvernement central offre des budgets et des possibilités pour la préservation du patrimoine mais le gouvernement provincial ne peut, à cause de ses politiques, les accepter. Pour compenser, il faudrait accorder au ministère des Affaires culturelles et à tout ce qui en découle des budgets beaucoup plus importants. Présentement, le budget de la Commission des Biens Culturels ne permet que de classer mais non de préserver; c'est-à-dire de faire des classements de principe pour deux mois qui finalement nous permettent d'admirer (comme la maison Van Horne) des monuments et un patrimoine fantôme (la collection Van Horne).



Maisons victorieuses situées sur Guy et Maisonneuve. (Photo: Alain Renaud)

Ouverture du bureau régional du nord-ouest québécois

La direction du Développement culturel régional du ministère des affaires culturelles annonce l'ouverture du bureau régional de développement du nord-ouest québécois.

Ce bureau, situé à Noranda, est sous la responsabilité de M. Henri Bryselbout qui fut jusqu'à récemment président du Conseil culturel du nord-ouest québécois, puis pendant cinq ans, directeur des activités culturelles de la cité de Rouyn, et auparavant, secrétaire-trésorier et directeur des activités de loisirs de la localité de Ville-Marie.

M. Bryselbout, en tant que directeur de ce bureau, aura pour fonctions de favoriser le développement culturel de la région, en organisant, en planifiant, en coordonnant des activités culturelles émanant du milieu qui seront offertes à la population, par le biais des organismes culturelles appropriées au milieu et en encourageant l'éclosion d'industries culturelles au profit de la population de la région. En tant que directeur du bureau régional. M. Bryselbout siègera au nom du ministère des Affaires culturelles à la Conférence administrative du nord-ouest québécois.

Le développement culturel continue ainsi sa régionalisation, inaugurant un septième bureau. Les autres régions desservies par un bureau régional de développement sont: la Mauricie-Bois-Francs (Trois-Rivières), l'Estrie (Sherbrooke), le Saguenay-Lac Saint Jean (Chicoutimi), le Bas Saint-Laurent et la Gaspésie (Rimouski), Québec et Montréal.

Aux organismes culturels et aux créateurs d'Abitibi-Témiscamingue désireux de collaborer avec le développement culture, s'adresser a: M. Henri Bryselbout, Bureau régional de développement culturel, 1, 9ième rue, ch. 358, Noranda, Tel.: 762-8340.

télévision

SAMEDI

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire c
9.00 Mini-Fée c
9.30 Yogi et Popotame c
10.00 Mon ami Ben c
10.30 Lassie c
11.00 Télèchrome c
12.00 Les héros du samedi c
1.00 Ma sorcière bien-aimée c
1.30 Football Américain c
4.00 Echos du sport c
4.30 Le monde en liberté c
5.00 Bagatelle c
6.00 La pince à linge c
6.30 Téléjournal c
6.40 Nouvelles du sport c
6.50 Politique fédérale c
7.00 Walt Disney présente c
8.00 La soirée du hockey:
"New York à Toronto" c
10.30 Téléjournal c
10.45 Nouvelles du sport c
11.00 Ciné-Nuit:
"Les deux anglaises et le continent" (Drame — Français 1971) c
1.30 Ciné-nuit:
"L'Homme qui trahit la mafia" (Drame — Franco-Italien 1967) c

CFTM 10

8.55 Horaire Bienvenue c
9.00 Ciné-Jeune:
"La chevauchée du retour" (western — Américain 1957)
10.30 Pop 73 c
11.00 Vers 76 c
12.00 Bon week-end c
2.00 Roller Derby c
3.00 Soeur volante c
3.30 Horizon Sports c
4.00 Papa a raison c
4.30 C'est arrivé cette semaine c
5.00 Studio 10 c
6.00 Sur le matelas c
7.00 Vie d'artistes c
8.00 Les Grands Spectacles:
"Trois sur un sofa" (comédie — Américain 1966) c
10.00 Regards sur le monde c
10.30 Les nouvelles TVA c
11.00 Sans pantoufles:
"L'Aventurier du Kenya" (Aventures — Américain 1965) c
12.30 Sans pantoufles:
"Le saut de la mort" (drame — Allemand 1937)

CBMT 6

9.51 Standby six c
10.00 Arthur and the square knights c
10.30 The Flintstones c
11.30 Reach for the top c
12.00 Assignment c
1.00 Children's cinema c
1.30 N.F.L. Football:
"Détroit à Miami" c
4.00 CBC Curling c
5.00 The Bugs Bunny
Road Runner hour c
6.00 Up date c
6.30 Music Machine c
7.00 The New Dick Van
Dyke Show c
7.30 Replay c
8.00 Hockey:
"New York à Toronto" c
10.30 Singalong Jubilee c
11.00 The National c
11.15 Montreal Tonight c
11.31 Ciné-Six:
"For whom the bell tolls" (drame — 1943) c
1.25 Station closing

CFCF 12

5.37 Sign-on
6.00 University of the air c
6.30 The community c
7.00 Hercules
8.00 Yogi's gang c
8.30 Josie and the pussycats
in outer space c
9.00 The new pink panther c
9.30 The Flintstones c
10.00 Animal World c
10.30 The Waterville gang c
11.00 Puppet People c
11.30 Fantastics c
12.00 Magic Tom's road show c
12.30 Ultraman c
1.00 Saturday at the movies:
"The 4—D Man" (science-fiction — 1959) c
3.00 Grand prix wrestling c
4.00 Outdoors unlimited c
4.30 Wide World of sports c
6.00 Mannix c
7.00 Banjo parlor c
7.30 Police surgeon c
8.00 Academy performance:
"Drive Hard, drive fast" c
10.00 The Dean Martin comedy hour c
11.00 The CTV National News c
11.18 Pulse c
12.00 Saturday night feature movie:
"The L—Shaped room" (drame — 1963)
2.00 Sign-off

DIMANCHE

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire c
9.00 Grangallo et Petitro c
9.30 Le Roi Léo c
10.00 Une fleur m'a dit c
10.15 Le jour du Seigneur c
11.00 30 Dimanche c
11.30 Son et images c
12.00 La semaine verte c
1.00 D'hier à demain c
2.00 Le bateau de Jérémie c
3.00 Le Gala des Orphelins c
6.00 Politique Atout c
6.00 Téléjournal c
6.40 Nouvelles du sport c
7.00 Quelle famille! c
7.30 Les Beaux Dimanches c
"Tempo" c
"Le gendre de Monsieur Poirier c
10.00 La flèche du temps c
10.30 Rencontres c
11.30 Ciné-Club:
"La loi du silence" (drame d'Alfred Hitchcock — Américain 1953)

CFTM 10

8.55 Horaire-bienvenue c
9.00 Les p'tits bonshommes c
9.30 C'était l'bon temps
11.00 Monsieur le Maire c
12.00 Bon Dimanche c
2.00 L'Eglise sur la place c
2.30 La famille Stone c
3.00 Choc des idées c
4.00 Tête-Quilles c
5.00 Information-voyages c
5.30 Le cirque à son meilleur c
6.30 Jeunesse c
7.30 Ciné-Choix:
"Un cerveau d'un milliard de dollars (espionnage — Anglais 1966) c
9.30 Sous mon toit c
10.00 Québec sait chanter c
10.30 Les nouvelles TVA c
11.00 Amicalement vôtre c
12.00 Le 10 vous informe c

CBMT 6

10.21 Standby six and
religious thoughts c
10.30 This is the life c
11.00 Meeting Place c
12.00 Little concert c
12.30 News profile c
12.45 A'way out c
1.00 NFL Football c
3.30 Sports week c
4.00 Dollars and sense c
4.30 Country Canada c
5.00 Music to see c
5.30 Hymn Sing c
6.00 Wonderful World of Disney c
7.00 The beachcombers c
7.30 The Waltons c
8.30 Needles and Pins c
9.00 The collaborators c
10.00 The days before yesterday c
11.00 The National c
11.15 Nation's Business c
11.21 Montreal Tonight c
11.37 Ciné-Camp:
"You can't take it with you" (comédie — 1938) c
1.35 Station closing c

CFCF 12

5.57 Sign-on
6.00 University of the air c
6.30 The community c
7.00 Hercules
7.30 Crossroads c
8.00 Rex Humbard c
9.00 Oral Roberts program c
9.30 It is written c
10.00 The Hellenic program c
10.30 Teledomenica
12.30 Continental miniature c
1.00 Under attack c
2.00 Roller Derby c
3.00 Garner Ted Armstrong c
3.30 Edith Serei c
4.00 Mr. Chips c
4.30 Question period c
5.00 Untamed World c
5.30 Going Places c
6.00 Travel 73 c
6.30 The Amazing world of Kreskin c
7.00 The Brady Bunch
7.30 The Sonny and Cher
comedy hour c
8.30 CTV Sunday mystery movie c
10.00 W-5 c
11.00 The CTV National News c
11.18 Pulse c
12.00 Sunday night feature movie:
"That man in Istanbul" (comédie — 1966) c

cinéma

ALOUETTE: "Reception intime" 2.45, 6.05, 9.30.
ANJOU: "Toute la ville danse" 1.00, 5.10, 9.25 et "Le Californien" 3.35, 7.50.
ARLEQUIN: "Sept fauves de Chine" 1.40, 4.35, 7.35, 10.30 et "J'irai verser du Nuoc Man sur tes tripes" 12.15, 3.10, 6.05, 9.05.
ATWATER: (Cinéma II): "Le festival de films érotiques de New York" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.
ATWATER: (Cinéma I): "The way we were" 1.05, 3.05, 5.15, 7.20, 9.20.
AVENUE: "Cabaret" 12.30, 2.35, 4.40, 6.45, 9.00.
BEAVER: "Heterosexualis" 12.05, 2.35, 5.10, 7.40, 10.10.
BERRI: "Meurtre dans la 110ème rue" 2.30, 6.10, 9.50 et "La mort était au rendez-vous" 12.40, 4.10, 8.00.
BIJOU: "Mama Dolores" 2.25, 6.03, 9.41, et "S... comme salaud" 12.50, 4.28, 8.06.
CANADIEN: "Les aventures de Rabbi Jacob" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.
CHAMPLAIN: "Le voleur qui vient dîner" 2.15, 6.15, 10.20 et "Les cowboys" 12.00, 4.00, 8.00.
CHATEAU: "Hapkido" 2.35, 5.55, 9.20 et "La saignée" 1.00, 4.20, 7.40.
CHEVALIER: "Il n'y a pas de fumée sans feu" 1.05, 3.49, 6.33, 9.17.
CINEMA 7e ART: "Le bon, la brute et le truand" Sam: 4.10, 9.15. Dim: 4.05, 9.00. "Le roi de coeur" Sam: 7.15. Dim: 2.10, 7.00.
CINEMA DE PARIS: "La grande Bouffe" 12.00, 2.20, 4.45, 7.10, 9.35.
CINEMA V SALON ROUGE: "The adventures of Rabbi Jacob" Sam: 6.00, 8.00, 10.00. Dim: 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.
CINEMA V SALON BLEU: "King, Queen, Knave" Sam: 7.00, 9.00. Dim: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
CLAREMONT: "A touch of Glass" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
CREMAZIE: "La main de fer" 2.25, 6.10, 9.50 et "Le convoi sauvage" 12.35, 4.15, 8.00.
DAUPHIN: (Salle Renoir) "Etat de siège" 12.50, 3.00, 5.15, 7.30, 9.40. (Salle McLaren) "Orange mécanique" 1.50, 4.25, 7.00, 9.35.
ELECTRA: "Hapkido" 12.00, 3.15, 6.30, 9.45 et "L'insolent" 1.35, 4.50, 8.05.
ELYSEE: (Salle Eisenstein) "La bonne année" (Salle Resnais): "Maison de nopée" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00. (Pour les deux salles).
FESTIVAL: "Cris et chuchottements" sam: 7.30, 9.30. Dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
FLEUR DE LYS: "La grande bouffe" 12.00, 2.20, 4.45, 7.10, 9.35.
IMPERIAL: "Terminal Island" 1.00, 4.00, 7.05, 10.10 et "Devil wedding night" 2.35, 5.35, 8.40.
JEAN-TALON: "Les aventures de Rabbi Jacob" Sam: 6.00, 8.00, 10.00. Dim: 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.
LOEWS: "Outside Man" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
LUCERNE: "Terminal Island" et "Devil Wedding night".
MAISONNEUVE: "Les aventures de Rabbi Jacob" Sam: 6.00, 8.00, 10.00. Dim: 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 10.00.
MERCIER: "La main de fer" 2.30, 6.10, 9.55 et "L'Indien" 1.35, 4.20, 8.00.
MIDI-MINUIT: "Reception intime" 12.30, 3.30, 6.30, 9.30 et "Les amours d'une aristochatte" 2.00, 5.05, 8.05.
MONKLAND: "The Pyx" 2.25, 6.05, 9.55, et "U-Turn" 12.45, 4.25, 8.15.
OUTREMONT: Sam: "Reflections in a golden eye" 7.00. "Travels with my aunt" 9.30 et "El Topo" 12.00 p.m. Dim: "Reflections in a golden eye" 2.00. "Travels with my aunt" 4.30. "Le bébé de Rosemarie" 7.00. "La dernière séance" 9.30.
PALACE: "Tales that withness Madness" 2.25, 6.05, 9.40 et "Soul of nigger Charly" 12.30, 4.05, 7.45.
PAPINEAU: "Contesse Dracula" 2.55, 6.15, 9.35 et "Cirque des Vampires" 1.15, 4.30, 7.50.
PARISIEN: "Les démons" 12.00, 3.15, 6.30, 9.45 et "La classe de sexe" 1.55, 5.10, 8.25.
PIERROT: "Il était une fois la révolution" 12.30, 3.15, 6.00, 8.45.
PLACE DU CANADA: "Madame Zenobia" 12.30, 1.45, 3.40, 5.30, 7.20, 9.10.
PLACE VILLE-MARIE: (Petit Cinéma): "Street car named desire" 12.40, 5.00, 9.20 et "Woman in love" 2.50, 7.10.
PLACE VILLE-MARIE: (Grand Cinéma): "Newland" 12.20, 3.05, 5.55, 8.50.
PLAZA: "Les aventures de Rabbi Jacob" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.
PUSSYCAT: "Lisa's Jolly" 12.05, 2.35, 5.05, 7.35, 10.05 et "Hedonistic pleasures" 1.25, 3.55, 6.30, 9.00.
RIVOLI: "Les démons" 2.35, 6.00, 9.20, et "La classe du sexe" 1.10, 4.40, 8.00.
SAINT-DENIS: "O.K. Laliberté" 2.01, 5.52, 9.43 et "Le bar de la fourche" 12.30, 4.21, 8.12.
SALLE BREBEUF: "Frenesie" 3.00, 7.00, 9.15.
SEVILLE: "Roméo and Juliet" 12.45, 3.30, 6.15, 9.00.
SNOWDON: "Girls are for loving" 12.30, 3.30, 6.30, 9.30 et "Sweet sugar" 2.05, 5.05, 8.05.
VAN HORNE: "Gordon's war" 12.45, 3.55, 7.05, 10.15 et "Salzburg connection" 2.15, 5.25, 8.35.
VERSAILLES: (Salle rouge) "Hapkido" 2.35, 5.55, 9.20 et "Chicago 1929" 1.00, 4.20, 7.40.
VERSAILLES: (Salle bleue) "Les démons" 1.00, 4.20, 7.45 et "La classe du sexe" 3.05, 6.25, 9.40.
VERDUN: "Joe Kidd" 3.10, 6.30, 9.40, et "Sentimentalement Votre" 1.25, 4.40, 8.00.
VIEUX-MONTREAL: (Studio A): "Les dernières fiançailles" sam: 6.30, 8.15, 10.00. Dim: 3.00, 4.45, 6.30, 8.15, 10.00. (Studio B): "Family Life" sam. 7.00, 9.30, dim: 2.00, 4.30, 7.00, 9.30.
VILLERAY: "La nuit Américaine" 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40.
WESTMOUNT SQUARE: "M.A.S.H." 12.45, 2.50, 4.50, 6.55, 9.00.
YORK: "American Graffiti" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: Relâche.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: Sam: "Red" (G. Carle — Quebec 1970) 7.00 et "Frenzy" (A. Hitchcock — G. B. 1972) 9.00. Dim: "Naked night" (I. Bergman — Suède 1953) 7.00 et "The shooting" (M. Heilman — U.S.A. 1967) 9.00.
SOCIETE DES FILMS McGILL: Relâche.

théâtre

CASANOUS: (Association espagnole): Spectacle — 22h30.
CENTAURE: "Of the fields, lately" de D. French — sam: 15h-20h. dim: 19h.
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: Relâche.
L'AMORCE: Jazz libre du Québec. 21h.
RIDEAU-VERT: "Le printemps de la St-Martin" de Noël Coward — Sam. 20h. Dim. 19h.
THEATRE D'AUJOURD'HUI: "L'Affront commun" de J.C. Germain, 20h30. dim: relâche.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: Dim.: "Mistero Buffo" de Dario Fo — Sam: 17h — 21h. Dim: 19h.
THEATRE DE QUATSOUS: Relâche.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: Sam: La compagnie de danse krasnoiarsk de Sibérie — 18h — 21h30. Dim: Montreal Israël Bonds — 14h30, 20h30.
THEATRE MAISONNEUVE: Serge Reggiani — 20h30.
THEATRE PORT-ROYAL: "Charbonneau et le chef" de St. MacDonough — Sam.: 20h30. Dim: 14h30 — 20h30.

Galeries d'Art

MMMMMM
ANDRÉ MORENCY
Jusqu'au 30 décembre
à la Galerie Morency
1564, rue St-Denis
Métro Berri-Demontigny
Sortie St-Denis
845-6442
845-6894
MMMMMM

GRAVURES ORIGINALES
VASTE CHOIX DE CADEAUX
DE NOËL
ENCADREMENTS EXCLUSIFS
1024 OUEST, AVENUE LAURIER - 279-2188
68 NORD, WESTMINSTER
488-7061
atelier 68 DNC

FOYER DES ARTS EATON 9e ÉTAGE EN VILLE
Exposition-vente
des peintures de
Jean-Marc Blier
jusqu'au samedi 22 décembre
Foyer des Arts
Eaton, 9e étage, Centre-ville
Exposition des créations
d'artistes québécois
au restaurant Eaton "La Galerie"
du Mail Cavendish, Côte St-Luc
EATON
FOYER DES ARTS EATON 9e ÉTAGE EN VILLE

Exposition spéciale de
petits formats cadeaux
Du mardi au jeudi
de 9 A.M. à 6 P.M.
Vend. jusqu'à 9 P.M.
Samedi, jusqu'à 5 P.M.
Fermée lundi
Galerie
"L'Art français"
370 ouest, rue Laurier,
Montréal 152 - 277-2179


EXPOSITION RÉTROSPECTIVE
et Tableaux récents 1934/1973
ALLAN HARRISON
DÉCEMBRE 1973
GALERIE DE MONTRÉAL
2060 MACKAY 937-1530

COURS
D'INITIATION
À LA DÉCORATION
INTÉRIEURE*
SOUS LA DIRECTION DES
ARTISANS
DU
MEUBLE
QUÉBÉCOIS INC.
88 EST- RUE ST-PAUL
VIEUX-MONTRÉAL (127)
RENSEIGNEMENTS:
866-1836
DÉBUT DES COURS:
le 14 janv. 1974
APPROUVÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

cuba 3

par URGEL LEFEBVRE

Vie quotidienne du touriste à Varadero

Dès le deuxième jour de mon séjour à Varadero, mon cercle d'amis s'agrandit et je suis loin de m'ennuyer. Au cours du petit déjeuner, entre deux bouchées de sandwich au jambon et au fromage, nous apprenons qu'une visite des grottes de Bellamar s'organise. Mais la mer s'est un peu calmée et, comme bien d'autres touristes de notre groupe d'Unitours, je préfère aller me baigner puis marcher lentement sur un sable blanc d'une exquise finesse.

Le soleil de Cuba a consenti à se montrer et nous dore la peau jusqu'au déjeuner, que nous prenons, comme toujours, près de la grande piscine vide. Entre le velouté au poulet et fromage, le poisson arrosé de vin blanc chilien, la crème glacée aux cerises et le café noir cubain, je poursuis avec de nouvelles connaissances une conversation assez animée sur le thème de l'indépendance du Québec. Au dîner, je me ferai décrire les grottes de Bellamar par des personnes ayant participé à l'excursion. En plus des classiques stalactites et stalagmites, ces grottes offrent à l'admiration du visiteur des dentelles de calcaire. Décidément, nous mangeons bien aujourd'hui: cocktail de crevettes, boeuf sauté au risotto, vin rouge chilien très capiteux.

Entre les repas et les baignades, longues conversations avec les nouveaux amis, échange d'impressions, prise de photos. Bref, la vie du parfait touriste.

Le soir comme nous nous retrouvons tous sur les terrasses qui entourent le bar certains se livrent à un concours de dégustation de cocktails au rhum Havana Club.

Ce concours met les dégustateurs à rude épreuve car une dizaine de cocktails différents leur sont apportés l'un après l'autre. Les plus prudents des concurrents en sortent tout étourdis, tandis que le plus imprudent en perd presque sa dignité... cette dignité humaine dont les Cubains semblent si fiers depuis qu'ils l'ont collectivement reconquise.

Des "Cuba Libre" et le cocktail à la grenadine qui vient de remporter les honneurs du concours sont néanmoins servis gratuitement à tout le monde.

Dans l'euphorie des libations, quelqu'un vient me chuchoter à l'oreille que l'on sert aussi le "Québec Libre". Je sais bien qu'il veut se payer ma tête, mais je tiens quand même à m'en assurer auprès du barman. A mon grand embarras, le barman me dit: "Je puis t'en préparer un si tu me dis comment tu le fais ton Québec Libre."

L'orchestre se remet à jouer et papa Gérard à danser en se déhanchant avec une certaine élégance. Des couples entrent dans la danse, le soir se fait de plus en plus tendre sur le bord de cette mer si belle qui caresse maintenant la plage amoureusement.

Ma chambre se trouve dans la même villa que le bar. Je m'en vais y dormir bien sagement au son de l'orchestre.

Au matin du troisième jour, à peine ai-je goûté à mon pain doré nappé de sirop de canne à sucre que j'aperçois une flamme de convoitise s'allumer dans les yeux de la dame assise en face de moi. Elle hésite un moment, puis accepte ma portion en disant: "Je ne devrais pas en manger du tout, car je fais du diabète ...mais pour le temps des vacances il doit être permis de tricher un peu?"

Après le petit déjeuner, certains vont jouer aux quilles (car l'un de ces millionnaires de l'ancien régime avait aménagé des allées de quilles dans sa villa), et d'autres au tennis de table. C'est ce que je fais moi-même en choisissant Normande pour partenaire.

Surgit Gaston qui nous propose une promenade à bicyclette dans Varadero. Il y a bien des années que je n'ai pas fait de bicyclette, mais ça ne se perd pas. Le tarif est de 50 centavos l'heure. Je choisis une bicyclette russe pas trop haute et nous voilà partis tous trois.

Nous passons devant l'entrée de la villa de Batista, une véritable entrée de forteresse, et cela nous amuse d'y voir flotter une banderole annonçant le XIIIe congrès des travailleurs. Cela nous amuse également de savoir que les dépendances enfermées dans le mur même de l'enceinte ont été transformées en buanderie et servent maintenant au lavage du linge sale.

La pluie nous surprend et nous en profitons pour entrer dans un magasin du coin. Les étalages offrent peu de variété: des tablettes entières garnies de rations de savon et de pâte à dents. Le prix des oeufs? Huit centavos l'unité. Pour combattre les insectes nuisibles, un vaste étalage de bouteilles de veneno à 60 centavos la bouteille. Au comptoir, une femme use de son droit de sentir le beurre qu'on lui vend trois pesos la livre. Elle le fait sentir aussi au marchand qui hoche la tête et finit par la convaincre de ne pas le refuser.

Une nouvelle ondée nous pousse dans une coppelia. J'ai faim d'une crème glacée (elle est si bonne la crème glacée cubaine), mais mon vocabulaire espagnol est si pauvre qu'en échange du petit coupon que j'ai payé 20 centavos on me remet un yogourt semi-liquide avec de la glace dedans. Délicieux!

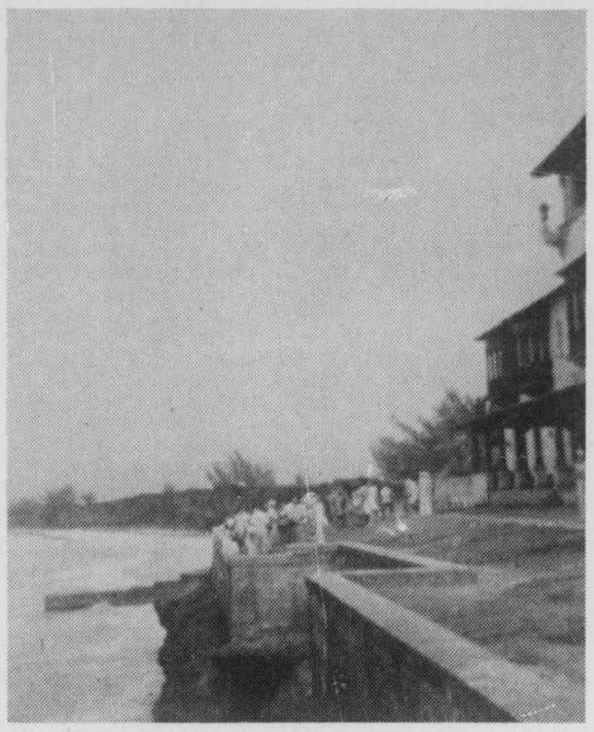
Troisième ondée. Cette fois nous nous réfugions sous un arbre. Des adolescentes nous abordent pour nous demander des cigarettes et du feu. Je suis navré d'avoir à leur répondre "No fumar", mais Gaston leur donne quelques cigarettes et elles s'éloignent contentes.

Ce serait sans doute plus agréable de nous promener en voiture de louage, mais il n'y en a pas à Cuba. Les voitures neuves sont d'ailleurs excessivement rares et trouver un taxi est un exploit. Les voitures en circulation remontent presque toutes à 1958. Les autocars eux-mêmes sont très vieux et les camions en quantité insuffisante.

Nos guides nous ont cependant laissé entendre qu'on implantera à Cuba une industrie de montage de camions, que l'on importera quelques voitures pour le taxi et aussi des autobus japonais entièrement climatisés et avec toilettes à l'arrière pour le plus grand confort des touristes.

Mais quoi de plus romantique qu'une promenade en calèche, ou bien dans ce petit train-tracteur qui nous conduit au manoir des Dupont de Nemours?

Ce manoir, en plus de renfermer un restaurant de grande classe, le Las Americas, constitue une sorte de vestige du capitalisme où l'on peut y voir avec quel raffinement un riche Américain avait meublé ce qui n'était, en somme, que l'une de ses nombreuses maisons de campagne à travers le monde. Il n'y a qu'un seul terrain de golf dans tout Cuba, et c'est là qu'il se trouve. Il est réservé aux diplomates et visiteurs étrangers de marque.



Le château Dupont de Nemours, dans la péninsule de Varadero.

D'après ce que nous raconte notre guide, les Cubains ne pardonnent pas à l'ancien châtelain d'avoir fait travailler les gens des environs à des salaires ridiculement bas pour trouver de l'eau douce qu'il leur vendait ensuite au prix de cinq centavos le gallon.

Un membre de notre groupe tente de faire comprendre à notre guide que le golf est devenu un sport à la portée de tout le monde, même des travailleurs, et que les touristes seraient contents de pouvoir le pratiquer à Cuba. Mais notre guide ne semble pas du tout convaincu.

Le petit train nous ramène aux Arenas Blancas et nous dînons d'un pamplemousse à la grenadine, de pain de viande au risotto, d'une tranche de gâteau et de vin rouge chilien.

Tout juste le temps de jouer quelques parties de tennis de table avec Normande et c'est le départ pour l'hôtel International où l'on présente un spectacle de variétés folkloriques et acrobatiques. Des Russes occupent les premières places.

Vers la fin du spectacle, des figurants apportent sur la scène une très grande boîte à chapeau recouverte de papier doré. Ils lèvent le couvercle de la boîte et, de celle-ci, sort un nain joyeusement costumé. Le nain poursuit seul le spectacle, mais notre boute-en-train, l'infatigable Line, trouve que tout cela manque de vie et saute sur les planches pour danser à la russe avec le nain.

Alors, mirabile visu! les Russes qui jusqu'alors ont assisté imperturbables au spectacle se mettent à sourire.

Le matin de notre dernier jour à Varadero, il fait un soleil splendide et l'on nous propose une excursion de pêche en bateau à fond de verre. C'est dix pesos par personne. Je suis fortement tenté d'y participer, mais le soleil resplendit de tout son éclat, la plage est satinée, la mer d'une beauté sans pareille dans sa robe d'émeraude aux tons chatoyants. Je ne puis pas l'abandonner ainsi. Je vole vers elle, je me baigne longuement en me laissant soulever doucement par la vague. Je fais de longues marches sur la plage mordorée.

Je me déplace si lentement que je puis surprendre des petits crabes "fantômes" à demi sortis de leurs trous dans le sable, derrière la villa de Batista. Ils jouent à cache-cache avec moi. Quiconque ignore l'existence de ces petits crabes pourra marcher toute sa vie sur les plages sans jamais remarquer leur présence. Cela n'a d'ailleurs aucune importance puisqu'ils sont tout à fait inoffensifs.

Au déjeuner, j'apprends que parmi ceux qui ont fait l'excursion en bateau à fond de verre plusieurs ont eu le mal de mer. Mais les Cubains leur ont prodigué tous les soins voulus. Ce soir, s'ils en manifestent le désir, ils auront un verre de lait. Le lait, les oeufs, le poulet vont en priorité aux enfants, aux malades, aux vieillards. Pour tous les autres, ces aliments sont rationnés. Ainsi, lorsque nous avons mangé ce matin deux oeufs pochés, c'est la ration d'un mois d'un adulte en bonne santé que nous avons mangée, paraît-il.

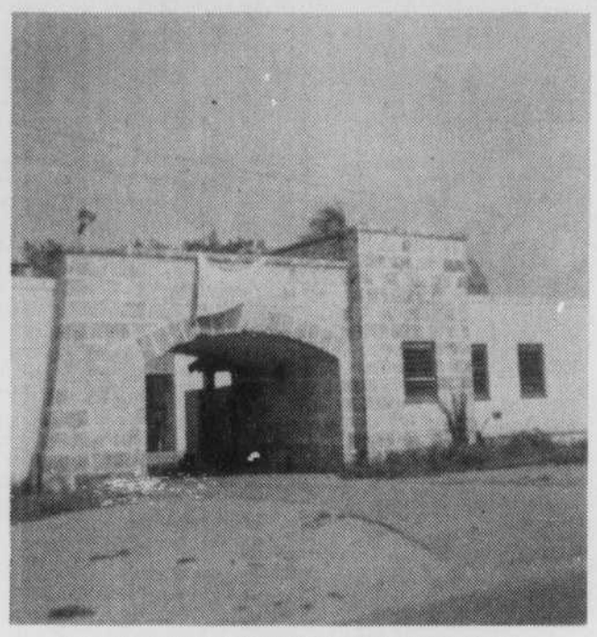
Nous ne pouvons quitter la région de Varadero sans visiter Cardenas, là où le drapeau cubain a flotté pour la première fois en 1850. Nous nous arrêtons Place Colomb, nous visitons un jardin zoologique pour enfants, nous passons devant un monument de Jose Marti et nous visitons avec un vif intérêt un petit musée de la révolution.

Certains entrent chez l'épicier du coin et reviennent avec les mains pleines de craquelins — les craquelins de l'amitié.

Demain matin, nous allons retourner à la Havane.

Nous voici donc tous réunis près du grand foyer extérieur sur lequel on fait griller des porcs entiers. On nous sert le dîner typique cubain qu'on nous avait promis. Le porc grillé est accompagné de racines de manioc et d'un mélange de riz et de frijoles. Le tout est arrosé de bonne bière cubaine. Cela fait un repas très substantiel... un repas de Spartiates. (à suivre).

Vers l'Australie
en magnifique VC10
BOAC



L'entrée de la villa de Batista, véritable forteresse.

Visitez l'Europe en automobile

Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille . . .

A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
C- Location tous modèles, kilométrage illimité.

Notre devise : "les meilleurs prix, le meilleur service"

Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous notre catalogue

AIR FRANCE/EUROP AUTO

CITROËN - PEUGOT - RENAULT - SIMCA - FIAT - ALFA ROMEO - MERCEDES - V.W. MATRA - VOLVO - OPEL

EUROP AUTO
5193 Côte des Neiges, Montréal, P.Q.
735-3083 et 735-0791

belgique

1974, année du folklore

M. Arthur Haulot, commissaire général au tourisme de Belgique, a révélé que son pays prépare pour 1974 "L'Année du folklore". Et il a souligné que la Belgique possède l'un des folklores les plus vivants, les plus riches, les plus somptueux du continent européen.

De passage à Montréal, M. Haulot a été l'hôte de Mme Marie Claire Lefort à une réception donnée au Ritz-Carlton. Il a dit que le programme Belgium's Bonus Days connaîtra une extension en 1974. Sept villes: Bruxelles, Anvers, Gand, Bruges, Liège, Namur et Tournai participeront à ce programme spécial d'accueil offert aux visiteurs d'Amérique du Nord, du Canada en particulier.

Pour 1975, a ajouté M. Haulot, la Belgique prépare déjà attentivement l'accueil de tous ceux qui voudront commémorer chez elle le 30e anniversaire du retour de la paix.

"Pour les anciens combattants des deux guerres mondiales qui ont si tragiquement marqué leur pays, les Belges veulent assurer dans le respect et dans la dignité qui s'imposent la visite aux anciens champs de bataille, aux monuments commémoratifs et aux cimetières où dorment tant de jeunes hommes belges, canadiens et autres tombés pour la liberté du monde", a dit M. Haulot.

échos

Bref aperçu du contenu de Loisir-Plus de janvier: Rencontre avec Grégoire Marcil (suite et fin); un dossier sur la semaine comprimée de travail et ses implications loisir; des reportages sur le congrès de la CSQ, le festival de la chanson de Granby, l'assemblée générale spéciale des Jeunes Chambres...

●

Le Salon camping, loisirs, voyages '74, version revue et corrigée, aura lieu du 22 au 31 mars, à la Place Bonaventure. M. Armand Riendeau, directeur général du salon depuis plusieurs années, est remplacé par le père de la Sablonnière lui-même.

●

La statue équestre de Godefroid de Bouillon, chef de la première Croisade, qui se dresse au centre de la place Royale, à Bruxelles, a 125 ans. Oeuvre d'Eugène Simonis, elle remplaça l'Arbre de la Liberté que les Français avaient planté sur la place, après avoir jeté bas la statue de Charles de Lorraine, et qu'ils brûlèrent, en 1814, lorsqu'ils évacuèrent la Belgique.

●

Un musé du ski, le premier du genre en Tchécoslovaquie, pays pourtant réputé pour le nombre et la variété de ses musées, vient de s'ouvrir au château de Jilemnice dans les monts des Géants, au nord de la Bohême. Les présentations racontent l'histoire du ski en Bohême, depuis les débuts jusqu'à aujourd'hui.

VOYAGES EN AUTOCAR CONFORTABLE
de Québec et Montréal

FLORIDE, MIAMI - Hôtel sur la plage, Walt Disney World, etc. . . . 22 déc. au 5 janv.; 16 au 30 mars. Tout compris, sauf repas: ..... $349.
Réduction pour trois personnes et plus.
Autres départs fréquents, 21 jours et 16 jours: selon les dates, à partir de: ..... $275.

MEXICO, ACAPULCO - En autocar, dernier modèle. Une semaine à Acapulco. Nombreuses visites en route: Mardi-Gras à Nouv. Orléans, Taxco . . . 23 fév. au 16 mars. Tout compris sauf repas: ..... $598.

TERRE SAINTE - 23 décembre au 2 janvier
Tout compris: avion, repas, excursions, guides ..... $685.
Messe de minuit à Bethléem.

Demandez nos dépliants et Réservez tôt !
VOYAGES A.F. Ltée
811, 3e Av., Québec, G1L 2W8 (nouveau local)
Tél.: 523-0031 (ou 524-0705)
MONTRÉAL, Tél.: 255-8701

Visitez l'Europe . . .
EN... AUTOMOBILE
ou en
EUROCAMPER-TOURMOBILE

PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Grand choix de
RENAULT – VW – CITROËN
FIAT – SIMCA – PEUGEOT
VOLVO – MICRO-BUS – ETC...
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc. . . .
Réservations billets : Bateau - Avion

DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"

Le PARIS des Parisiennes

Cinq voyages de 8 jours à PARIS l'hiver

25 jan. - 2 fév. 1 fév. - 9 fév.
15 fév. - 23 fév. 1 mar. - 9 mar.
22 mar. - 30 mar.

- Vous vivrez une semaine comme de vrais Parisiens.
- Ce sera l'hiver, mais hiver bien doux en comparaison du nôtre - et ce sera la vraie saison de Paris, pour francophones seulement.
- Voyages personnalisés; en permanence une hôtesse et un hôte parisiens assisteront le groupe.
- Hôtel de 1re classe, le Lutetia, au centre du vieux Paris.
- Repas variés, du bistrot pittoresque au grand restaurant.
- Quatre spectacles.
- Six visites et promenades.

$518.00 avion compris

Ne comparez que les choses comparables . . . Si l'on vous dit que l'on peut vivre une semaine à Paris pour $100.00, on vous trompe.

Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER
MONTRÉAL 107, P.Q.
TÉL.: 861-2485
"Qui dit voyages, dit Malavoy"

UN DÉPART TOUS LES DIMANCHES

* SENSATIONNEL *

un palace flotant * Des repas rivalisant avec les plus grands hôtels * Un nouveau panorama tous les matins. "Notre nouvelle Croisière de 7 jours aux "CARAÏBES" à bord du paquebot * S.M. VICTORIA *

Forfait au départ de Montréal et retour
AIR-MER à partir de $449.00

Une seule adresse pour vos réservations
CROISIÈRES TRANSMARITIMES.
5189, Côte des Neiges - Montréal, tél.: 739-9141

UNE SEMAINE AU SOLEIL

TOUT COMPRIS $299 et plus

- Hôtel sur magnifique plage anciennement pour millionnaires seulement.
- Tous les repas incluant bière et vin
- Visites touristiques
- Distractions diverses
- Le pourboire n'existe pas
- Par jet d'Air Canada

Présentation touristique gratuite: le 8 janvier, 7h30 p.m.

DÉPARTS
les 1er et 15 janvier
ainsi que les
5 février - 5 mars - 2 et 16 avril

Réservations: 875-5680
HÔTEL LAURENTIEN
PEEL et DORCHESTER
MÉTRO BONAVENTURE
(Sortie WINDSOR)

UNITOURS

INDE-NEPAL

"DES RIVES DU GANGE À L'HIMALAYA"

Voyage groupe accompagné par Mr. Delahoutre, professeur d'Hindouisme - diplômé d'Indianisme.

DU 31 JANVIER
AU 22 FÉVRIER 1974

BOMBAY - AURANGABAD - JAIPUR - AGRA - BENARES
KATHMANDOU - DELHI - SRINAGAR

Tout compris $1410 par personne

Demandez notre dépliant détaillé du voyage
Inscrivez-vous sans tarder - Places limitées

VOYAGES - MISSIONS LTÉE

235 est, Boul. Dorchester
MONTRÉAL H2X 1N8
Tél.: 861-8634 et 4184

500, 8ème Avenue
QUÉBEC G1J 3L7
Tél.: 522-2036

Le Monde vous invite... via LES VOYAGES HONE hone

Solange et François Hone
invitent leurs anciens compagnons de voyage et leurs amis à les rencontrer

Jeudi, 20 décembre — 8.00 P.M.
Manoir Notre-Dame-de-Grâce
Intersection Boulevard Décarie et Avenue N.D.G.
Facilités de stationnement gratuit
Boulevard Décarie et à l'église

Un film sur Tahiti agrémentera la soirée

M. et Mme Hone recevront leurs amis pour donner des explications concernant

Un voyage pas comme les autres . . .
AMÉRIQUE CENTRALE
COSTA RICA - EL SALVADOR - GUATEMALA - HONDURAS
LA NOUVELLE-ORLÉANS, Louisiane
Départ de Montréal: 26 janvier 1974
5 pays - 14 jours $870
À Choluteca, Honduras, un évêque canadien, Mgr Marcel Gérin, accueillera les voyageurs.
À Copan, Honduras, visite des ruines prestigieuses du Premier Empire Maya
Partout d'excellents hôtels - Nombre limité d'inscriptions.

LES VOYAGES hone HONE
Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 60 ans
1460 ave. UNION, Montréal H3A 2B8 — Tél.: 845-8221
le métro à notre porte — Station McGill/Union
Bureau ouvert tous les jours de 06h.30 à 18h.
le jeudi jusqu'à 21h. le samedi de 09h.30 à 13h.

Kissinger et Sadate déblaient le terrain

Le désengagement des forces sera le 1er point à Genève

LE CAIRE (par AFP, AP et Reuter) — "Nous sommes d'accord pour que le désengagement des forces soit le principal sujet de la première phase de la conférence de Genève", a déclaré M. Kissinger au cours d'une conférence de presse improvisée à l'issue de ses conversations avec le président Sadate.

Le secrétaire d'État américain a poursuivi en indiquant que les conversations avec le président Sadate avaient également porté sur la procédure de cette conférence et sur son organisation.

"Ces conversations ont été très utiles et très constructives", a-t-il dit encore. "Je suis reconnaissant au président Sadate pour la franchise et le caractère ouvert et constructif de ces conversations".

Le président Sadate, qui assistait à cette petite conférence de presse, a ajouté: "Ces conversations ont été, en effet, très fécondes".

A un journaliste qui lui demandait si quelque chose de concret arrivera avant Noël, le président égyptien a répondu: "Espérons, espérons".

A un autre qui lui demandait si les élections israéliennes retarderaient la marche de la conférence, il a dit: "Les élections israéliennes sont le problème d'Israël, pas le nôtre".

Toutefois, le président égyptien a déclaré que son pays ne négocierait pas "directement" avec Israël mais que les représentants de l'Egypte siégeraient dans la même salle que ceux d'Israël.

Comme on lui demandait s'il était possible que les délégations israélienne et égyptienne siègent dans la même salle à la conférence, il a répondu: "A une conférence de la paix, tous se rassembleront dans la même salle".

Mais la réunion du Conseil de sécurité à huis clos qui devait avoir lieu hier soir a été remise à ce midi.

On estime généralement qu'il a été jugé préférable par les initiateurs de cette réunion, les membres non alignés du Conseil, d'attendre pour la tenir que le secrétaire général Waldheim ait reçu l'invitation officielle des Etats-Unis et de l'URSS à participer à la conférence de paix sur le Proche-Orient.

La réunion du Conseil de sécurité prévue doit être consacrée à la définition du rôle du secrétaire général de l'ONU à la conférence de paix sur le Proche-Orient.

Pour sa part, la Maison-Blanche a confirmé officiellement la nomination de l'ambassadeur Ellsworth Bunker à la tête de la délégation américaine à la conférence de Genève, qui s'ouvrira mardi.

M. Bunker fera rapport au président des Etats-Unis par l'intermédiaire du secrétaire d'Etat, Henry Kissinger, sur le déroulement de cette réunion.

Le chef du département d'Etat "jouera un rôle significatif à Genève où il assistera au début de la conférence", a précisé le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Gerald Warren, à sa conférence de presse quotidienne.

Rappelons que M. Henry Kissinger sera cet après-midi le premier secrétaire d'Etat américain à se rendre à Damas depuis la prise du pouvoir en Syrie par le Baas, il y a dix ans. Un déjeuner sera offert en son honneur par son homologue syrien, M. Abdel Halim Khaddam. Après son entretien avec le président Assad, M. Kissinger quittera la capitale syrienne pour Amman en début de soirée.

Bien que la visite du secrétaire d'Etat ne doive durer que quelques heures, elle permettra aux dirigeants syriens de définir leurs positions vis-à-vis de la conférence de Genève. Il s'agira pour M. Kissinger de savoir si, oui ou non, la Syrie y prendra part et sous quelles conditions.

Deux sujets importants, apprend-on, seront également abordés à Damas: la question des prisonniers de guerre et les relations américano-syriennes. La Syrie, rappelle-t-on, avait rompu ses relations dplomatiques avec les Etats-Unis au lendemain de la guerre de juin 1967 en même temps que l'Egypte. Depuis, c'est l'ambassade d'Italie à Damas qui est chargée des intérêts américains.

"Si la visite de M. Kissinger a pour objet la question des prisonniers de guerre, elle est inutile", avait déclaré la semaine dernière un porte-parole officiel syrien. La question des prisonniers de guerre est indissociable du retrait des forces israéliennes, avait-il ajouté. La Syrie refuse de libérer les prisonniers israéliens avant un retrait ou une amorce de retrait israélien, notamment des hauteurs du Golan.

La récente visite au Caire du général Hafez Assad, chef de l'Etat syrien, a permis d'élaborer une "stratégie commune" syro-égyptienne, ce qui confirme l'impression que la Syrie ira à Genève.

Au moment où M. Kissinger a engagé hier sa visite auprès du roi Fayçal d'Arabie séoudite, dont le rôle s'est encore affirmé lors du "sommet" arabe d'Alger, la question du sort de la ville de Jérusalem se pose à nouveau.

Le roi Fayçal et le roi Hussein de Jordanie avaient déjà marqué leur voeu de "sauver ce haut lieu religieux de la domination sioniste".

Dans la soirée de jeudi, Mme Golda Meir, premier ministre israélien, avait déclaré se refuser à tout compromis sur le statut de Jérusalem "qui doit rester unifiée et servir de capitale. Jérusalem faisait ainsi exception, aux yeux de Mme Meir, aux compromis territoriaux qu'elle s'est déclarée prête à négocier avec les Etats arabes.

Comme à Damas, à Jérusalem, où siège le gouvernement israélien et où M. Kissinger ira demain, une "profonde méfiance" a été manifestée par divers membres du gouvernement israélien à l'égard des "intentions réelles" du secrétaire d'Etat américain. Un conseil des ministres s'est tenu hier autour de Mme Meir pour préparer cette visite américaine. Selon le quotidien pro-gouvernemental Davar, Israël demandera que la paix se manifeste concrètement de la part des Arabes sous la forme de relations diplomatiques, économiques et politiques entre Arabes et Israéliens.

Sur le plan militaire, les Egyptiens ont tenté à plusieurs reprises d'établir de nouvelles positions dans les secteurs sud et central du canal de Suez, si l'on en croit des correspondants militaires israéliens. Les forces israéliennes ont ouvert le feu à l'arme légère et leurs adversaires sont revenus sur leurs positions, dans les secteurs du lac Amer et du kilomètre 134.

D'autre part, les correspondants déclarent que les forces syriennes ont attaqué au mortier et à l'arme légère des éléments israéliens dans trois secteurs de la ligne de cessez-le-feu, Mazrat Beith Djan, Kafar Shams et Hushnie.

Aucun de ces incidents n'a fait de victime dans les rangs israéliens, affirment les correspondants.

Enfin, de nombreux résidents de la région entre Tel-Aviv et l'aéroport de Lod ont été témoins, ces jours-ci, d'une reprise de l'arrivée des avions de transports géants Galaxy, utilisés pour le pont aérien qui avait permis à Israël de recevoir des armes pendant la guerre de Yom Kippour.

L'interruption de ce pont aérien avait été annoncée il y a quelques semaines déjà et la presse israélienne avait rapporté que la fourniture d'armes à Israël se poursuivait uniquement par la voie maritime.

Le pape et Bourguiba discutent de Jérusalem

ROME (AFP) — Le président de la République tunisienne, M. Habib Bourguiba, a indiqué hier à l'issue d'un entretien de trois quarts d'heure avec le pape, qu'il avait proposé à Paul VI "l'adoption d'une administration tripartite" pour Jérusalem.

"La présidence de cette administration serait assurée à tour de rôle tantôt par un Musulman, tantôt par un Juif, tantôt par un Chrétien", a précisé le président Bourguiba. "Si les Israéliens veulent la paix, les Arabes sont prêts à la faire. Mais s'ils veulent rester colonialistes, ce sera la guerre", a ajouté le président avant de confirmer que l'Italie, comme d'autres pays européens, aura du pétrole.

Pour sa part, le porte-parole du Vatican a indiqué que le pape Paul VI avait formulé des voeux pour la paix et avait confirmé l'engagement du St-Siège dans cette voie, à la fin de son entretien avec M. Bourguiba. Le pape a offert à son hôte un bas-relief en bronze représentant la basilique de St-Pierre ainsi que les médailles du pontificat.

Un "attentat raciste"?

Une bombe fait sauter le consulat algérien à Marseille: 4 morts

MARSEILLE (d'après AFP) — Un sanglant attentat est venu troubler hier le climat racial en France, faisant quatre morts au consulat d'Alger à Marseille et plus de vingt blessés, dont une dizaine sont grièvement atteints.

Il était 10 heures 58 quand un inconnu, surgissant d'une Peugeot blanche, a lancé une bombe dans le bâtiment de quatre étages abritant les locaux du consulat. Le hall était plein, à cette heure, d'une foule d'Algériens venus régler des formalités administratives. L'engin était d'une très forte puissance et a projeté à plus de 60 pieds les ferrures de la porte d'entrée, lézardant le plafond et arrachant la cage de l'escalier qui s'est partiellement effondrée. Les témoins ont déclaré avoir un moment cru qu'il s'agissait d'un tremblement de terre.

Il n'y a pas d'officiels parmi les victimes. Le consul, qui venait d'arriver, a reçu des gravats mais n'a pas été blessé. Le nombre de blessés aux jambes confirmerait que l'engin a été lancé sur le sol, depuis la rue.

Situé au centre de Marseille, le consulat d'Algérie était gardé en permanence par deux gardiens de la paix, depuis les troubles qui, en août dernier, ont suivi le meurtre d'un conducteur d'autobus par un déséquilibré algérien. Il y a 600,000 Nord-Africains en France.

Dans un communiqué publié en fin de matinée, les responsables du mouvement des travailleurs arabes ont soutenu que cet acte criminel s'inscrit "dans le cadre d'une nouvelle campagne raciste... après la décision des pays arabes d'appliquer l'embargo pétrolier."

De son côté, M. Gaston Defferre, député maire de Marseille, a condamné avec force cet "attentat inadmissible" qui, dit-il "semble, à première vue, être à la fois politique et raciste".

De la brutalité des faits, on retiendra quelques observations essentielles: depuis plusieurs mois, des inconnus avaient, par téléphone, menacé de faire sauter le consulat. Mais il ne s'agit pas d'un attentat symbolique contre l'immeuble abritant le consulat d'Algérie. Le terroriste a choisi le moment où de nombreux algériens se trouvaient réunis dans leur consulat. Il a voulu délibérement faire des victimes parmi eux. D'autre part, on est en droit de se demander si cet attentat n'était pas directement dirigé contre M. Abdel Madjid Gaouar, consul général d'Algérie à Marseille. Mais il faut surtout retenir la vision d'horreur qui a suivi la très puissante déflagration: au milieu des gravats et des débris de toutes sortes, les hurlements de douleur, le sang, les membres déchiquetés, mutilés, arrachés, les survivants abasourdis, tandis que les sauveteurs s'empressaient pour soulager les souffrances et sauver des vies.

Une information judiciaire a été ouverte et le parquet se trouvait sur les lieux de l'explosion, en fin de matinée, pour tenter notamment de découvrir la nature de l'engin explosif. A cette fin, les autorités ont fait appel aux services de déminage de l'armée.

Tard hier après-midi, un coup de téléphone anonyme a prévenu l'ambassade de France à Copenhague qu'une charge de plastic allait exploser, en représailles contre l'attentat commis au consulat général d'Algérie à Marseille. Les services de sécurité danois ont été alertés. On sait que le sommet européen se tient dans la capitale.

Scheel est candidat à la présidence de la RFA

BONN (d'après AFP) — L'actuel ministre des Affaires étrangères de la RFA, M. Walter Scheel est candidat à la présidence de la République, a annoncé hier le groupe parlementaire du parti libéral-démocrate (FDP), dont M. Scheel est le président.

M. Scheel, qui de plus a subi hier avec succès une opération rénale, a ainsi toutes chances de succéder à l'actuel chef de l'Etat, M. Gustav Heinemann, qui a renoncé à briguer un nouveau mandat, laissant son poste vacant le 30 juin prochain.

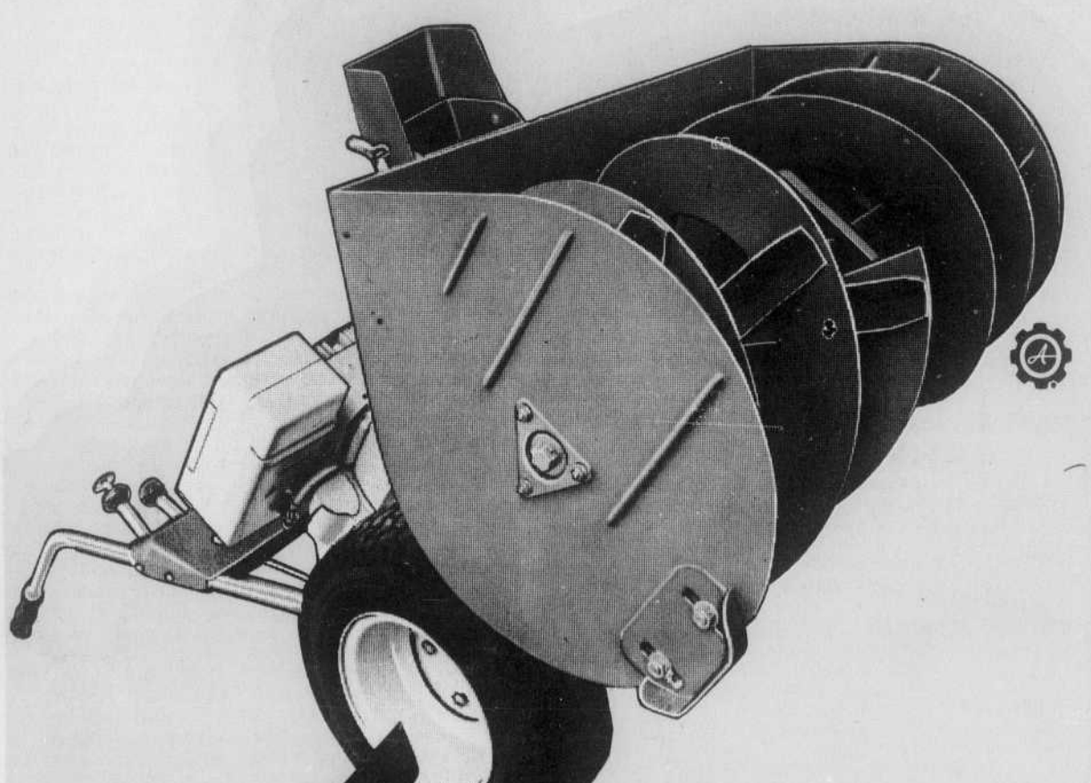
A l'assemblée fédérale chargée d'élire le président de la République, qui doit se tenir le 15 mai à Bonn, M. Scheel est assuré d'obtenir non seulement les voix de ses amis politiques libéraux, mais encore celles de son allié sur le plan parlementaire et gouvernemental: le parti social-démocrate (SPD) du chancelier Willy Brandt. Le SPD a annoncé récemment qu'il ne présenterait aucun candidat et laissait la voie libre à M. Scheel.

Tueini libéré

BEYROUTH (AFP) — M. Ghassan Tueini, propriétaire-directeur du quotidien An Nahar et M. Wafic Ramadan, collaborateur du journal, ont été libérés par le tribunal militaire.

MM. Tueini et Ramadan avaient été arrêtés le 4 décembre à la suite de la publication par "An Nahar" des résolutions secrètes du sommet d'Alger. Les deux journalistes seront jugés pour "délit de presse" et non pas pour "atteinte à la sécurité de l'Etat".

greyez-vous!



Ariens

Quelques caractéristiques qui ont fait de la Ariens Sno-thro la souffleuse la plus vendue au Québec.

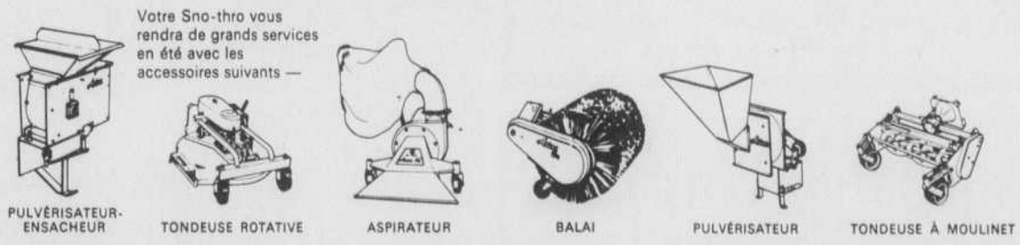
Un moteur puissant éprouvé en hiver qui vous servira pendant des années
4, 5, 6 et 8 c.v.
4 vitesses avant; neutre, arrière
Système à deux phases
Différentiel réglable
Très grande efficacité du godet grâce à un embrayage à pignon hélicoïdal ayant un rapport de 1 à 10.
Bouche d'évacuation pivotante (240°)
Déblaie de 20" à 32" d'une seule passe

Ariens ou rien

Consultez les pages jaunes pour connaître le marchand Ariens le plus près de chez vous.

MORIN EQUIPEMENT (1973) LTD.
DISTRIBUTEUR EXCLUSIF POUR LA PROVINCE (GROS SEULEMENT)
98, AVE PARC INDUSTRIEL, LONGUEUIL
2078 BRANLY, QUÉBEC 10

Votre Sno-thro vous rendra de grands services en été avec les accessoires suivants —



PULVÉRISATEUR-ENSACHEUR — TONDEUSE ROTATIVE — ASPIRATEUR — BALAI — PULVÉRISATEUR — TONDEUSE À MOULINET

VENEZ-VOUS EN Y'A DU MAISONNEUVE À LA MAISON



CUVÉE MAISONNEUVE

Un vrai bon cidre maison de Cidrobec







Jean-Louis Morin — Bruce Hutton — John McGoldrick — Bruce Hutton — Michel Saint-Laurent — Ernie Leblanc — Bruce Hutton

"Le meilleur distributeur de chasse-neige Ariens au monde en 1972-'73". C'est ce que dit l'inscription du "Snow Belt Award" annuel, un trophée d'excellence. Il a été récemment présenté par M. Bruce Hutton, directeur de Ariens au Canada, aux cadres de Morin Equipement (1973) Ltd., distributeur exclusif de Ariens pour la province de Québec. Avec le trophée mondial, Morin Equipement a automatiquement reçu la plaque du meilleur distributeur canadien. Ce sont les vice-présidents John McGoldrick et Michel Saint-Laurent qui ont reçu le trophée pour Morin Equipement, tandis que le directeur des ventes, Ernie Leblanc, acceptait la plaque. On a aussi présenté tout spécialement à Leblanc et à Jean-Louis Morin, président de l'entreprise, des boucles de ceinture en or massif, symbole du trophée mondial.